

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE &
POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE DJILLALI LIABES DE
SIDI BEL-ABBES
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE,
SCIENCES DE GESTION ET SCIENCES
COMMERCIALES
LABORATOIRE DE RECHERCHE EN
MANAGEMENT DES ENTREPRISES

THESE ***DE DOCTORAT EN SCIENCES***

Spécialité : Sciences économiques

Option : économie du développement

Intitulée
Contribution du microcrédit à la lutte contre la pauvreté en Algérie

Présentée par :

Hadefi Abdelkrim Zoheir

Pr Allal BOURAHLA de l'université Djillali Liabes de Sidi-Bel-Abbes	<i>Président du jury</i>
Pr MOHAMED BENSAID de l'université Djillali Liabes de Sidi-Bel-Abbes	<i>Encadrant</i>
Pr Zoheir TAFER de l'université Aboubekr Belkaid de Tlemcen	<i>Examineur</i>
Pr Othmane BOUZIANE de l'université Dr. Moulay Tahar de Saida	<i>Examineur</i>
Pr Larbi GHRISSI de l'université Mustapha Stambouli de Mascara	<i>Examineur</i>
Pr Fatima Zohra KERROUCHA de l'université DJILLALI LIABES de Sidi-Bel-Abbes	<i>Examinatrice</i>

Année universitaire : 2022-2023

Remerciements

Je remercie ALLAH le tout puissant et miséricordieux, qui m'a donné la force, le courage et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma gratitude au directeur de cette thèse, Pr. Bensaid Mohamed, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je remercie également professeur Bourahla Allal pour l'honneur qu'il me fait d'être président de mon jury de thèse. Je suis très reconnaissant envers professeur Tafer Zoheir, professeur Othman Bouziane, professeur Ghrissi Larbi et professeur Fatima Zohra Kerroucha d'avoir accepté d'évaluer ce modeste travail.

À tous mes amis et collègues, trop nombreux pour être énumérés, j'adresse une appréciation très sincère pour avoir été accommodant contre vents et marées. Que DIEU vous récompense tous abondamment.

Plus important encore, je dois le succès global de cette thèse à chaque membre de ma merveilleuse famille pour leur soutien et leurs prières. Ma mère, mon père, mes frères, mes sœurs et ma femme qui sont restés des sources d'affection, de bonheur, d'épanouissement et d'encouragement. Avec leur amour infini et inconditionnel, ils ont été le pilier de ma force dans les moments difficiles. Leurs mots d'encouragement m'ont réchauffé le cœur régulièrement après chaque journée de travail fastidieuse et leur compréhension m'a permis de m'en sortir. C'est pourquoi je leur dédie ce travail avec une profonde gratitude.

Table des matières

Introduction générale	1	
1.1	<i>Approche épistémologique et méthode de recherche</i>	5
1.2	<i>Questions et objectifs de la recherche</i>	5
1.3	<i>Importance de la recherche</i>	6
1.4	<i>Limites de la recherche</i>	7
1.5	<i>Structure de la recherche</i>	7
Chapitre 01 : Pauvreté : approche, mesures et débats théorique	9	
1.6	<i>Introduction du premier chapitre</i>	9
1.7	<i>Section 01 : Définition ET cadre conceptuel</i>	10
1.7.1	Origines historique et fondements conceptuels de la pauvreté	10
1.7.2	Définition de la pauvreté	12
1.7.3	Approches théoriques	13
1.7.4	Aperçue des quatre approches d'identification de la pauvreté	16
1.8	<i>Section 02 : Pauvreté, mesures et estimations</i>	30
1.8.1	Pourquoi mesurons-nous la pauvreté ?	30
1.8.2	Approches traditionnelles d'estimation de la pauvreté	31
1.8.3	Approches multidimensionnelles d'estimation de la pauvreté	44
1.8.4	Approches basées sur des indicateurs agrégés	46
1.9	<i>Conclusion du premier chapitre</i>	49
Chapitre n° 02 : Pauvreté en Algérie, entre mesure et réalité	50	
1.10	<i>Introduction</i>	50
1.11	<i>Section 01 : Evolution de la situation économique et sociale en Algérie</i>	51
1.11.1	L'économie algérienne en période de colonisation	51
1.11.2	Aperçu de l'économie algérienne après l'indépendance	52
1.12	<i>Section 02 : Pauvreté en Algérie, quantification et politique de lutte</i>	64
1.12.1	Les politiques de développement économique, les réformes et la réduction de la pauvreté en Algérie	64
1.12.2	Pauvreté en Algérie : quelques chiffres	68
1.12.3	Estimation de la pauvreté en Algérie à l'aide de l'indicateur multidimensionnel de pauvreté	71
1.12.4	Mesures publiques de lutte contre la pauvreté en Algérie	78
1.13	<i>Conclusion du deuxième chapitre</i>	80
Chapitre 03 : exclusion financière en Algérie ; revue de littérature, état des lieux et réalité	82	
1.14	<i>Introduction</i>	82
1.15	<i>Section 01 : Définition, débat théorique et revue de littérature</i>	83

1.15.1	Définitions	83
1.15.2	Fondement théorique	84
1.15.3	Revue de la littérature empirique	93
<i>1.16</i>	<i>Section 02 : exclusion financière en Algérie, mesure et déterminants</i>	<i>100</i>
1.16.1	Méthode ET application	101
1.16.2	Données, résultats et interprétation	102
<i>1.17</i>	<i>Conclusion du troisième chapitre</i>	<i>111</i>
Chapitre 04 : Micro finance, revue de littérature et méta-analyse		113
1.17.1	Introduction	113
<i>1.18</i>	<i>Section 01 : Micro finance : évolution, débats actuels et questions choisies</i>	<i>114</i>
1.18.1	Défis liés à l'octroi de crédit aux groupes à faible revenu	114
1.18.2	La croissance du secteur de la micro finance	117
1.18.3	Caractéristiques du microcrédit	118
1.18.4	Principaux débats dans la littérature sur la micro finance	124
1.18.5	La micro finance dans le contexte des théories du développement financier et de l'intermédiation financière	128
<i>1.19</i>	<i>Section 02 : revue de littérature et méta-analyse</i>	<i>131</i>
1.19.1	Méthodologie	132
1.19.2	Base des données	132
1.19.3	Micro finance : tendances de la recherche	142
<i>1.20</i>	<i>Conclusion du quatrième chapitre</i>	<i>144</i>
Chapitre 05 : contribution du microcrédit à la lutte contre la pauvreté en Algérie, Cas de l'Agence nationale de gestion de microcrédit		146
<i>1.21</i>	<i>Introduction</i>	<i>146</i>
<i>1.22</i>	<i>Section 01 : portée sociale du microcrédit en Algérie</i>	<i>147</i>
1.22.1	Dynamique de la micro finance en Algérie : cadre macroéconomique	147
<i>1.23</i>	<i>Section 02 : contribution du microcrédit à la lutte contre la pauvreté en Algérie</i>	<i>157</i>
1.23.1	L'évaluation d'impact, approche et outil	157
1.23.2	Choix du model	158
1.23.3	Méthode d'évaluation d'impact et source de données	160
1.23.4	Source des données et plan d'échantillonnage	163
1.23.5	Résultats et discussions	168
<i>1.24</i>	<i>Conclusion du cinquième chapitre</i>	<i>178</i>
Conclusion générale		179
Bibliographie		184
Annexe 01 : Fréquences		199
Annexe 02 : Tableaux croisés « bénéficiaire de microcrédit et variables exogènes »		207

Liste des tableaux	Page
Tableau n°01 : Différences entre les quatre approches d'identification de la pauvreté	26-27
Tableau n° 02 : Estimation du seuil de pauvreté alimentaire	34
Tableau N°03 : Exemple illustratif de la limite d'indice de dénombrement de pauvreté	35
Tableau N°04 : Exemple illustratif de l'indice d'écart de pauvreté	37
Tableau N°05 : Exemple illustratif de la différence entre P1 et P0	37
Tableau N°06 : Exemple illustratif de la différence entre P1 et P2	38
Tableau N°07 : Exemple illustratif de l'indice Watts	41
Tableau n° 08 : Composantes de l'IDH	43
Tableau n° 09 : marché du travail en Algérie	60
Tableau n° 10 : Indice Theil en Algérie	61
Tableau n° 11 : Evolution des indices des pouvoirs d'achat des salariés, 1993-1996	65
Tableau n° 12 : Taux de pauvreté absolu en Algérie entre 1988 et 2011	66
Tableau n° 13 : évolution du SNMG	68
Tableau n° 14 : Croissance du salaire nominal et du salaire réel 2015 2019	68
Tableau n° 15 : Construction de l'indicateur multidimensionnel de la pauvreté	69
Tableau n° 16 : Possession d'une carte de paiement	99
Tableau n° 17 : Possession d'une carte de crédit	100
Tableau n°18 : Tableau croisé Possession d'une carte de paiement vs Revenu par ménage	100
Tableau n° 19 : Tableau croisé Possession d'une carte de crédit vs Revenu par ménage	101
Tableau n° 20 : Tableau croisé Possession d'une carte de paiement vs population active	101
Tableau n° 21 : Tableau croisé Possession d'une carte de crédit vs population active	102
Tableau n° 22 : Matrice de données d'inclusion financière	102
Tableau n° 23 : estimation des valeurs réelles des dimensions et la valeur minimale et maximale	105
Tableau n° 24 : calcul des indices partiels	106
Tableau n° 25 : Calcul de l'IIF	107
Tableau n°26 : caractéristiques de la revue systématique	130
Tableau n° 27 : classement des pays représentant 80% des documents publiés	132
Tableau n°28 : Top 10 des pays les plus cités en Micro finance	133
Tableau n° 29 : Top 10 des auteurs les plus productifs	133
Tableau n°30 : Top 10 des auteurs par nombre de citations	134
Tableau n°30 : Top 05 articles les plus cités dans Scopus	136
Tableau n°31 : Top 05 articles les plus cités dans Scopus	140
Tableau n°32 : Top 20 des mots les plus recherchés	141
Tableau n° 33 : PIB, Microcrédit et secteur d'activité en Algérie	144
Tableau n° 34 : Nombre de Prêts Non Rémunérés accordés	146
Tableau n°35 : Part du microcrédit dans les transferts sociaux	147
Tableau n° 36 : ratio d'employabilité de l'ANGEM	148
Tableau n°37 : Bilan des financements « femmes rurales »	150

Tableau n° 38 : Répartition des financements femme rurale par secteur d'activité	150
Tableau n° 39 : Bilan cumulé des services non financiers	151
Tableau n° 40 : Microcrédit et population LNOB en Algérie	153
Tableau n°41 : Méthodes courantes d'évaluation d'impact	157
Tableau n°42 : variables de l'étude	164
Tableau n°43 : Récapitulatif de traitement des observations	165
Tableau n° 44 : Codage de variable dépendante	165
Tableau n°45 : Variables de l'équation	165
Tableau n°46 : Tests composites des coefficients du modèle	166
Tableau n°47 : Table de classification	166
Tableau n° 48 : Variables de l'équation	167

Liste des figures	Page
Figure n° 01 : Évolution d'agrégats macroéconomiques en Algérie	51
Figure n°02 : Valeur ajoutée par secteur (%)	55
Figure n°03 : Cours du pétrole et réserve internationale	56
Figure n°04 : Dépenses et recettes du secteur de tourisme en Algérie	58
Figure n°05 : Ratio de solvabilité du système bancaire	59
Figure n°06 : Taux de chômage et emplois vulnérable en Algérie	60
Figure n°07 : Indice GINI en Algérie	61
Figure n° 08 : Indicateur de pauvreté multidimensionnelle en Algérie	71
Figure n° 09 : Indicateur de pauvreté multidimensionnelle selon les EPTs en 2012	72
Figure n° 10 : Indicateur de pauvreté multidimensionnelle selon les EPTs en 2019	72
Figure n° 11 : Pourcentage de la pauvreté multidimensionnelle pour chaque indicateur	73
Figure n° 12 : Indicateur de pauvreté par strate MICS 04 en 2012	74
Figure n°13 : Indicateur de pauvreté par strate MICS 06 en 2019	75
Figure n°14 : Explication graphique des trois dimensions constructives de l'IIF	97
Figure n°15 : nombre d'emprunteurs après des banques commerciales	103
Figure n°16 : nombre de guichets automatiques	104
Figure n°17 : ratio de dépôts et de crédit	104
Figure n° 18 : Représentation graphique de l'IIF	108
Figure n°19 : Nombre d'articles publiés entre 2001 et 2021	130
Figure n°20 : Type de documents	132
Figure n°20 : Tope 10 des revues par contribution scientifique	134
Figure n° 21 : groupes de recherches en micro finance	137
Figure n° 22 : Bilan des financements par secteurs d'activité	144
Figure n° 23 : Capacité de création d'emploi par l'ANGEM	149
Figure n° 24 : Bilan de financement par genre (2005-2018)	150
Figure n° 25 : Bilan de financement par niveau d'instruction	151
Figure n° 26 : Bilan de financement par tranche d'âge	151
Figure n° 27 : Disparité régionale en matière de financement de projets	152

Liste des acronymes	
PLAA	Poor Law Amendment Act
AC	Approche capacitaire

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
ES	exclusion sociale
PPA	pratique d'évaluation participative de la pauvreté
DSRP	Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey.
ANAT	Agence Nationale d'Aménagement du Territoire
IIF	Indice d'inclusion financière
RSCA	Rotating savings and credit association
IMF	Institutions de micro finance
TPE	Très petite industrie
LNOB	Leave no one behind

Introduction générale

La pauvreté est l'un des problèmes les plus graves qui dominent la pensée des économistes, des politiciens et des sociologues. C'est aussi l'un des phénomènes les plus importants que toute politique de développement, que ce soit dans les pays développés ou en développement, cherche à éliminer en raison de ses multiples aspects néfastes (Kiely, 2005). Nous constatons que l'intérêt pour ce phénomène s'est étendu de la sphère économique et sociale dans une société au domaine des relations internationales, en raison de sa sévérité et de ses effets négatifs. Cet intérêt se manifeste à travers des études, plans et programmes adoptés par certaines institutions nationales et internationales en vue d'éradiquer ou de réduire la pauvreté par la connaissance de ses causes, de ses caractéristiques et de ses indicateurs. Bien que la pauvreté soit généralement un concept relatif, elle a de nombreuses définitions.

La pauvreté a été définie dans la littérature de nombreuses manières en utilisant des concepts variés tels que « l'extrême pauvreté », la « pauvreté absolue » et la « pauvreté relative ». Les personnes en situation d'extrême pauvreté sont celles qui vivent en dessous du seuil international de pauvreté (SPI) de 1,90 USD par jour. La vision de la pauvreté en termes absolus considère que certains biens sont essentiels à une bonne vie, notamment ; la nourriture, l'eau potable, les installations sanitaires, la santé, le logement, l'éducation et l'information, et leur privation entraîne une altération du niveau de vie minimum (Benevenuto & Caulfield, 2019). La pauvreté en termes relatifs considère le niveau de vie minimum comme indicateur variant d'une société à une autre. Ce concept de pauvreté relative décrit les pauvres comme des personnes relativement démunies et donc incapables d'accomplir les conditions d'adhésion à la société (Yamamori, 2019).

Une autre façon de définir la pauvreté est en termes de manque de capacités plutôt que de ressources. Amartya Sen, lauréat du prix Nobel, a déclaré que ce qui est important, ce ne sont pas les ressources que possèdent les pauvres, mais plutôt ce qu'elles leur permettent de faire (Sen A. , *Capability and well-being*, 1993). Cette perspective est à l'origine de la différence entre la pauvreté de revenu et la pauvreté de capacité. Alors que la pauvreté monétaire fait référence au manque de revenus suffisants pour accéder aux nécessités de base, la pauvreté des capacités considère le manque de capacité à atteindre réellement les services essentiels tels que l'éducation et les soins de santé (Hick, 2012).

Une compréhension plus récente de la pauvreté est l'idée que cette dernière est de nature multidimensionnelle. Cela nécessite de passer d'une mesure unidimensionnelle basée sur le revenu à une compréhension et une approche multidimensionnelle. Bien que cette idée soit largement acceptée, son application ou sa mise en œuvre dans l'estimation de la pauvreté est plutôt implicite, car il n'y a pas de dimensions de la pauvreté universellement déterminées (Alkire & James, *Counting and multidimensional poverty measurement*, 2011). Des conceptualisations et des approches différentes de la pauvreté influencent le choix des indicateurs de mesure, la classification des personnes considérées comme pauvres et celles qui ne le sont pas ainsi que les politiques adoptées pour lutter contre la pauvreté.

En Algérie, la pauvreté est profondément enracinée dans la société depuis l'époque du colonialisme. Les efforts de développement après l'indépendance ont contribué légèrement à améliorer le bien-être de la population (Laabas, 2001). Malheureusement, les considérations d'efficacité et de durabilité ont été largement ignorées. Cela signifiait que la viabilité financière à long terme du secteur public était en péril. Toutefois, l'expansion de la production a permis la création d'emplois et l'augmentation des salaires pendant les années 1970. Ces facteurs de croissance se sont accompagnés d'une politique sociale généreuse basée sur un accès gratuit à la santé, à l'éducation, aux logements et aux produits de base subventionnés. L'emploi dans le secteur public est devenu un levier important de lutte contre le chômage. Mais l'effondrement des prix du pétrole en 1986, en 2015 et en 2020 et les problèmes de déficits budgétaires et de déficit de la balance des paiements, ont incités les gouvernements successifs à adopter des politiques économiques de plus en plus flexibles dont le but était d'échapper aux rigidités et aux inefficacités de la planification centrale et de promouvoir une croissance durable. Cependant, les mesures d'austérité ont ouvert la voie à un accroissement d'une classe vulnérable. Le débat actuel sur l'étendue de la pauvreté en Algérie reflète la conscience publique face au problème de la propagation de ce phénomène. Cela a été déclenché par la baisse des prix du pétrole en 1986 sur les marchés internationaux, ainsi que les troubles politiques et l'instabilité sécuritaire qui ont encore compliqué le problème depuis les années 90. Cependant, peu de tentatives sérieuses ont été réalisées pour quantifier la pauvreté en Algérie et aborder un profil détaillé de cette dernière (Laabas, 2001) (BENALLAOUA, 2015) (SMAHI, MALIKI, & ARIF, 2012) (Mokdad, 2018). Selon les enquêtes menées en Algérie par l'office nationale des statistiques, on constate que seulement 5.5% de la population algérienne vivait au-dessous du seuil national de pauvreté en 2011. Le rapport des Nations Unies de 2017 indique qu'en Algérie, un très faible pourcentage (0,62%) de la population totale souffre de pauvreté aiguë, tandis qu'une grande partie de la population (24,0%) souffre de pauvreté multidimensionnelle. D'après le même rapport, l'intensité de la pauvreté - la proportion moyenne des indicateurs pondérés (c'est-à-dire le score de privation) dans laquelle les pauvres sont privés est estimée à 42%. Ce qui signifie que les pauvres souffrent d'un niveau de privation relativement élevé. Cela implique que les stratégies de réduction de la pauvreté en Algérie doivent s'attaquer à une variété de défis en même temps en suivant une approche intégrée. En d'autres termes, l'inégalité de la pauvreté multidimensionnelle entre les quintiles de richesse les plus élevés et les plus bas en Algérie est forte. Les ménages du quintile inférieur sont 7,2 fois plus susceptibles d'être pauvres que ceux du quintile supérieur.

Compte tenu de la diversité des causes et des effets liés à la pauvreté et à sa réduction, et de la persistance de la pauvreté en Algérie malgré les efforts substantiels réclamés par les programmes de lutte contre la pauvreté, y compris la micro finance, on doit s'interroger sur l'efficacité de ces programmes pour aider les pauvres.

En septembre 2015, 193 pays ont adopté 17 objectifs de développement durable avec des cibles spécifiques à atteindre d'ici 2030. Le premier de ces objectifs est de mettre fin à toutes les formes de pauvreté dans le monde entier, y compris la faim, l'accès limité à la santé, l'exclusion sociale et le manque de participation à l'éducation. En adoptant cet objectif spécifique, les dirigeants des pays se sont engagés à élaborer des stratégies et à prendre des mesures pour promouvoir une croissance économique inclusive qui réponde aux besoins sociaux tels que l'éducation, la santé, la protection sociale et la création d'emploi décent.

D'une part, les économistes ont traditionnellement lié la pauvreté à la répartition inéquitable des revenus, en liant le niveau croissant du revenu par habitant, qui est l'objectif premier des politiques économiques, entre autres, et la baisse du nombre de pauvres dans la société. Cependant, l'opinion qui prévaut aujourd'hui est qu'on ne peut se fier aux indicateurs monétaires pour mesurer la pauvreté. En effet, la pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel qui résulte de l'interaction de nombreuses conditions économiques, politiques et sociales qui exacerbent les privations auxquelles sont confrontés les pauvres (Brady, 2019). Donc, la croissance n'est pas une condition suffisante pour réduire la pauvreté, mais elle représente une condition nécessaire afin de créer de nouveaux emplois et des niveaux de revenus adéquats pour tous les segments de la société.

D'autre part, l'impact social et économique dévastateur de la pauvreté a nécessité des recherches sur des moyens alternatifs pour la réduire, en particulier dans les pays en développement. Au cours des dernières décennies une autre approche de lutte contre la pauvreté a été développée dite « Bootum-up », la micro finance s'intègre dans cette approche (Narayan, Lant, & Soumya, 2009). Elle a été de plus en plus adoptée comme outil de lutte contre la pauvreté. Tout a commencé par une simple idée du « père du microcrédit », Muhammad Yunus, qui a remporté le prix Nobel de la paix en 2006, d'accorder de petits prêts aux pauvres (Morduch, *The Microfinance Promise*, 1999).

La micro finance est généralement perçue comme la fourniture d'une panoplie de services financiers aux pauvres qui n'ont pas accès au système financier traditionnel. Cela comprend la fourniture de microcrédit ; de micro-épargne, d'assurance et de services de transfert d'argent (Armendáriz & Morduch, 2010). Elle est considérée par plusieurs économistes comme une solution miracle à la réduction de la pauvreté, permettant aux pauvres de devenir des micro-entrepreneurs, d'améliorer leurs revenus et finalement d'échapper au cercle vicieux de la pauvreté. Dans les années 1990, les néolibéraux ont transformé le modèle subventionné de Yunus en un modèle privatisé à but lucratif qu'ils l'ont adopté comme un outil de développement « d'auto-assistance » moderne pour réduire la pauvreté. Les prédictions néolibérales de l'impact positif de la micro finance sont basées sur l'hypothèse que l'octroi de crédit aux pauvres crée des emplois, génère des revenus et entraîne une augmentation des dépenses pour le bien-être des ménages. En tant que telle, la micro finance promet de mener un processus ascendant de développement économique et social durable, exonérant les gouvernements de leurs responsabilités de réduire la pauvreté par le biais d'interventions de l'État, de programmes de protection sociale, de redistribution de la protection sociale et de la fourniture de services publics de qualité pour tous (Bateman & Chang, 2012).

Alors que la population de jeunes en constante augmentation en Afrique devrait doubler d'ici 2050 (Pison, 2017), le besoin de moyens innovants et durables pour soutenir l'emploi des jeunes devient de plus en plus important. Bien que le défi soit énorme, il a également inspiré de nombreux jeunes africains créatifs et diligents à prendre en charge leur propre avenir, en proposant des solutions innovantes pour rester employés et activement engagés. En Algérie, les preuves ont montré que les microcrédits octroyés se multiplient rapidement et affichent un taux d'évolution élevé, comme le montre un rapport trimestriel sur les PME (2021) qui indique 947 085 bénéficiaires enregistrées. Pour un montant accordé de 63 957 802 751,15 DA.

Tandis que, les institutions de micro finance (IMF) se sont développées au fil des ans, le débat sur la contribution de la micro finance à la réduction de la pauvreté dans le monde s'est également développé. Certaines études concluent que la micro finance a produit certains succès dans la réduction de la pauvreté. D'autres études affirment que la micro finance n'a pas eu beaucoup d'impact sur les pauvres, cependant la période d'activité des bénéficiaires joue un rôle primordiale dans la génération d'impact.

Alors qu'une partie importante des pauvres du monde dépendent de ressources financières limitées, souvent peu fiables et coûteuses (Daryl, Jonathan, Stuart, & Orlanda, 2009), l'idée de la micro finance en tant qu'outil politique puissant de lutte contre la pauvreté s'est généralisée, mobilisant des acteurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'industrie du développement (Hulme & Mosley, 1996). Au cours des trois dernières décennies, les institutions de micro finance (les IMF) ont occupé le devant de la scène dans l'offre de crédit aux pauvres, avec une expansion généralisée de l'industrie de la micro finance (Marek, Marc, & Ariane, 2019). Cette tendance dans le secteur du développement a souvent été alimentée par des preuves anecdotiques. Plus récemment, un nombre croissant d'études d'impact ont soulevé des questions sur la capacité des IMF à réduire la pauvreté (Samer, Majid, Rizal, Muhamad, & Rashid, 2015; Banerjee, Duflo, Glennerster, & Kinnan, The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation., 2015). Des évaluations d'impact rigoureuses de la micro finance ont également mis davantage l'accent sur les mécanismes de causalité et les canaux par lesquels le crédit affecte le bien-être des ménages et des individus. Pourtant, la question cruciale de savoir si l'octroi de petits prêts auprès de 140 millions d'emprunteurs pauvres a réduit leur état de pauvreté reste ouvert (MIX Market , 2019). Des études de synthèse antérieures (par exemple Duvendack, et al., 2011, Schurmann & Johnston, 2009, Vaessen, et al., 2014) se sont concentrées sur des régions spécifiques du monde, des groupes ciblés et ont souvent négligé de multiples facteurs qui peuvent influencer l'impact de la micro finance. Comme: la diversité des types de produits financiers (ex. crédit, épargne, micro-assurance) ; les services complémentaires qui sont souvent proposés (par exemple, moyens de subsistance, formation commerciale et financière, soutien aux activités génératrices de revenus) ; les mécanismes de prestation (prêts individuels contre prêts de groupe, prêts pour les femmes contre prêts pour les hommes); le type d'échéanciers de remboursement (mensuel, hebdomadaire) ; la taille et la progressivité des prêts ; et la durée des contrats, qui peuvent produire différents impacts sur le bien-être. En outre, il est difficile de généraliser dans un cadre de méta-régression la direction, la taille d'effet et la signification statistique des impacts de la micro finance, en raison de l'hétérogénéité des mesures de résultats examinées dans la plupart des études d'impact et de la diversité des conditions socio-économiques dans lesquelles les IMF fonctionnent, et qui sont étroitement liés à la dynamique de la pauvreté et aux vulnérabilités. Dans cette thèse, nous visons à contribuer à la littérature existante sur la micro finance à travers deux méthodes. Tout d'abord, nous développons une théorie du changement qui fournit le cadre analytique permettant de relier la fourniture de micro-crédit aux changements dans le bien-être des ménages et des individus. Deuxièmement, nous fournissons une synthèse rigoureuse et systématique de la littérature sur les impacts de la micro finance dans le monde en développement, allant des années 1990 jusqu'à 2020. Puis nous nous concentrons sur la pauvreté et les diverses dimensions du bien-être, car Il existe de solides arguments en faveur d'une perspective plus large du développement humain. Pour cela il est indispensable de distinguer les effets de la micro finance au-delà de la pauvreté monétaire pour reconnaître non

seulement la nature multidimensionnelle de la pauvreté, mais également pour comprendre les complexités et les voies possibles par lesquelles le crédit affecte les pauvres.

1.1 Approche épistémologique et méthode de recherche

Malheureusement, les canaux de transmission par lesquels la micro finance est censée avoir un impact sur la pauvreté sont complexes. Ils impliquent des intrants, des extrants et des résultats. C'est ce que l'on appelle souvent dans la littérature la « théorie du changement » : comment « l'intervention devrait avoir l'impact escompté » (White, 2009). La théorie du changement repose sur des hypothèses sous-jacentes théoriquement fondées qui relient les relations causales de la politique aux résultats. L'effet de la micro finance sur la pauvreté est, dans cette perspective, supposé être observé dans des contextes de rationnement du crédit et d'allocation sous-optimale des ressources de production (Liverpool & Winter-Nelson, 2010). Les outputs résultent du déploiement des inputs, principalement le travail et le capital, donnés par un paramètre technologique et un facteur d'efficacité entrepreneuriale. Outre une augmentation de la production, les extrants peuvent inclure une augmentation de l'épargne, des acquisitions d'actifs productifs et une meilleure connaissance des compétences financières et commerciales. Les extrants devraient générer des changements positifs dans les résultats en matière de bien-être.

Afin de valider cette approche épistémologique, une étude économétrique a été utilisée en se basant sur une régression logistique binaire. Pour aborder les questions de recherche du point de vue des emprunteurs, un échantillon représentatif des ménages algériens est sélectionné et des données sur leurs perceptions des changements dans les indicateurs de bien-être des ménages et des changements dans l'indice d'inclusion financière en relation avec la micro finance sont collectées par le biais d'un échantillon tirés de l'enquête MICS-06. L'enquête à indicateurs multiples (MICS6) est réalisée auprès d'un échantillon de 1253 grappes réparties dans les sept (7) espaces de programmation territoriale (EPT). Dans chaque grappe, 25 ménages échantillon sont enquêtés soit un échantillon global de 31 325 ménages dont 28588 observations valables (UNICEF, 2020).

1.2 Questions, hypothèses et objectifs de la recherche

À la lumière du contexte problématique ci-dessus, cette recherche aborde la question centrale suivante :

Dans le contexte algérien, quelle est l'efficacité de la micro finance dans la lutte contre la pauvreté ?

Afin de répondre à la question centrale d'une manière pertinente trois questions sous-jacentes sont traités :

- Existe-t-il une relation entre la micro finance et le bien-être des ménages emprunteurs en Algérie ?
- A quel point les services de micro finance ont pu cibler les pauvres en Algérie ?
- Quel est le degré de contribution du microcrédit dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle en Algérie ?

Hypothèses de la recherche

Pour répondre aux questions posées précédemment, ça sera indispensable d'émettre les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : L'accès aux microcrédits améliore les conditions de vie des ménages ce qui permet de réduire la pauvreté multidimensionnelle de ces ménages

Hypothèse 2 : Le programme de microcrédit en algérien ne prenne pas les mesures nécessaires afin de mieux cibler la population vulnérable.

Objectifs de la recherche

Les objectifs de cette recherche sont :

- Tester les prédictions de la théorie néolibérale sur la micro finance, qui suggèrent que l'accès au crédit réduit la pauvreté ;
- Évaluer l'impact des prêts de micro finance sur les dimensions du bien-être des ménages algériens et implicitement sur la contribution du microcrédit à la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle en termes de santé, d'éducation, de possession d'actifs non fonciers, de conditions de logement et d'autonomisation sociale ; et d'inclusion financière.

1.3 Importance de la recherche

Les résultats des évaluations d'impact, en particulier dans les pays en développement, ne peuvent pas fournir une réponse définitive à la question de savoir si la micro finance fonctionne universellement ou non. Lors de l'interprétation des études publiées, plusieurs distinctions importantes doivent être prises en compte avant de généraliser leurs résultats. Chaque évaluation d'impact se déroule dans un contexte particulier, considère une population particulière et a ses propres limites. Par conséquent, il n'est pas réaliste de généraliser les résultats d'une seule étude pour répondre à la question de savoir si la micro finance aide ou non les pauvres. Chaque étude d'impact contribue par petites touches au corpus croissant de connaissances sur l'efficacité de la micro finance en tant qu'outil de développement (Banerjee, Duflo, Glennerster, & Kinnan, The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation, 2015).

Alors que le néolibéralisme préconise la micro finance comme outil de développement pour lutter contre la pauvreté, la situation sur le terrain en Algérie ne montre pas de progrès significatifs dans la réduction des taux de pauvreté malgré l'expansion des programmes de micro finance dans les territoires algériens au cours des dernières décennies. Selon les modèles de consommation mensuels, le PNUD estime le taux de pauvreté de 2011 en Algérie à 0,4%. Le taux augmente à 2% lorsque les données sur d'autres dimensions sont incluses. L'augmentation du taux devient plus significative dans les régions rurales. D'où vient l'importance de cette recherche qui examine l'impact de la micro finance sur la pauvreté multidimensionnelle et les indicateurs de performance socio-économique de l'agence de gestion de microcrédit en Algérie. Cependant la deuxième raison pour laquelle cette recherche est importante est le nombre d'études restreints qui ont traité l'impact de la micro finance en Algérie. Néanmoins, certains limitent leurs évaluations d'impact à un sous-groupe d'emprunteurs (femmes) (Hadeffi & Mussette, Finance Inclusive Et Réduction De La Pauvreté Multidimensionnelle Des Femmes En Algérie, 2022) ou bien en se limitant à une région sans prendre en considération l'hétérogénéité de la population (SMAHI, Microfinance et pauvreté: Quantification de la relation sur la population de Tlemcen, 2010).

1.4 Limites de la recherche

La principale limite rencontrée dans la conduite de cette recherche est la courte durée de l'étude. Des méthodologies solides dans la littérature nécessitent d'étudier la différence entre les emprunteurs éligibles et les non-emprunteurs éligibles dans les lieux d'emprunt et de contrôle. Une telle méthodologie nécessite de longues périodes de temps pouvant aller jusqu'à des années pour collecter des données avant et après l'emprunt. Cela nécessite également un soutien et une coopération inconditionnels de la direction, du personnel et des emprunteurs des IMF, ce qui est plutôt très difficile à obtenir dans la réalité.

Une autre limite de cette étude est sa portée méthodologique étroite. Les résultats de la recherche ne peuvent pas être généralisés, car ils examinent un sous-échantillon limité d'emprunteurs qui ne dépasse pas 1,1% de l'échantillon mère. Malheureusement, l'élargissement de la portée de la recherche n'est pas possible en raison des ressources financières et humaines limitées.

1.5 Structure de la recherche

Le but de cette thèse est de déterminer si les objectifs fixés par la politique de micro-finance en Algérie en termes de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion sociale, sont traduits dans la réalité. Plus spécifiquement, il s'agit d'évaluer la performance socioéconomique de cette politique tant en termes d'impact social qu'en termes d'impact économique. Le reste de cette recherche est structuré comme suit :

Le chapitre 01 passe en revue théorique les principales définitions de la pauvreté et leurs méthodes d'estimation. Ainsi que la présentation d'une revue empirique des quatre principales approches de la pauvreté identifiées dans la littérature. Elles comprennent l'approche monétaire, l'approche capacitaire, l'approche d'exclusion sociale et l'approche participative. L'approche capacitaire est utilisée dans cette étude et, par conséquent, une plus grande partie de la discussion se concentre sur cette dernière. Ceci est suivi d'un examen des problèmes non résolus dans la littérature existante en s'appuyant sur les différents avantages et inconvénients d'utilisations des indicateurs de la pauvreté.

Le chapitre 02 présente une vue d'ensemble de l'économie algérienne ainsi que l'évolution de la pauvreté dans ce pays ; dans ce sens, ce chapitre tente de dresser un profil détaillé des changements économiques en Algérie par secteur et l'ampleur de ces derniers sur l'évolution de la pauvreté, en étudiant sa dynamique entre l'année 1990 et 2020. Le cadre utilisé dans cette évaluation permettra d'estimer les niveaux de pauvreté pour les années non couvertes par les enquêtes sur le niveau de vie des ménages. En se focalisant sur une approche de pauvreté multidimensionnelle sur la base de l'enquête MICS-04 et MICS-06.

Le chapitre 03 décrit la méthode de mesure de l'exclusion financière ainsi que l'évolution de ce phénomène en Algérie ; il présente une revue de littérature théorique sur l'inclusion financière. En commençant par définir cette dernière et de cité ses origines. Il rassemble également la littérature sur le développement financier et la croissance économique et la stabilité financière. L'examen n'est pas exhaustif mais résume néanmoins certaines des principales théories dans le domaine. D'autre part, bien que l'importance de l'inclusion financière soit largement reconnue, il n'existe pas de mesure complète qui puisse servir à mesurer l'étendue de l'utilisation de l'inclusion financière dans toutes les économies. Dans ce cas on tentera de combler cette lacune en appliquant un indice d'inclusion financière (IFI) adapté au cas Algérien.

Le chapitre 04 présente une revue de la littérature sur la micro finance et la pauvreté avec un accent particulier sur l'analyse bibliométrique ; la première partie de ce chapitre tente à identifier les mécanismes directs et indirects permettant d'atténuer les défaillances du marché du crédit, en deuxième lieu nous effectuons une revue systématique de la littérature à l'aide d'analyses bibliométriques des données d'articles traitant l'impact de la micro finance sur la pauvreté publiés de 2001 jusqu'au 2021. Nous identifions les problèmes, révélons les lacunes de la recherche, prospectons une compréhension élargie de la micro finance et fournissons des lignes directrices aux décideurs et aux institutions financières en ce qui concerne le rôle des IMF dans la promotion de l'intégration sociale, économique et financière des pauvres.

Le chapitre 05 est organisé en deux sections ; la première se concentre sur l'évolution des services octroyés par l'agence nationale de gestion de microcrédit depuis sa création ainsi que sa portée sociale et économique, et une deuxième section qui aborde le principal instrument utilisé pour l'analyse des données, les principaux résultats ainsi que, l'interprétation et la discussion de ces résultats. En se basant sur un échantillon tiré de l'enquête MICS-06.

Chapitre 01 : Pauvreté : approche, mesures et débats théorique

1.6 Introduction du premier chapitre

La pauvreté a été une cause ou un moteur de nombreuses révolutions sociales, changements majeurs et troubles internationaux dans les politiques des états, car elle a été la source d'inspiration de la pensée humaniste, des philosophes et des réformateurs sociaux, et pour l'émergence d'un certain nombre de théories et de tendances idéologiques. Les religions divines ne sont pas non plus dénuées de mentionner le devoir des riches envers les pauvres, En Islam un ensemble de mesures anti-pauvreté sont prises afin que la richesse ne soit pas concentrée chez les riches à travers ; (a) transferts obligatoires (Zakat), (b) transferts recommandés (charité), (c) responsabilité de l'État (application de la loi et besoins fondamentaux). Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, le débat sur la pauvreté a pris une immense place dans la littérature des Nations Unies en passant du phénomène social dans la même société au phénomène mondial en classant les pays en riches et pauvres, et en définissant des mesures et des indicateurs de pauvreté au niveau des pays et au niveau mondiale. En réponse au relativisme, les pauvres en Somalie ne sont pas mesurés par le même indicateur que les pauvres en Amérique du Nord.

Ainsi, nous constatons que l'intérêt pour le phénomène de la pauvreté s'est étendu de la sphère économique et sociale dans une société au domaine des relations internationales, en raison de sa sévérité et de ses effets négatifs, alors il est nécessaire d'identifier le concept de pauvreté avant d'entamer l'analyse du phénomène.

La pauvreté demeure un défi perpétuel pour toutes les sociétés et elle a régulièrement été suivie d'efforts communs pour fournir des systèmes financiers inclusifs afin de répondre aux besoins des pauvres. Bien qu'un seuil de pauvreté basé sur le revenu soit généralement utilisé pour mesurer la pauvreté, un élément important de ces tentatives aux niveaux national et international est le débat permanent sur ce que signifie la pauvreté. Une compréhension plus récente de la pauvreté est l'idée que cette dernière est de nature multidimensionnelle. Cela nécessite de passer d'une mesure unidimensionnelle basée sur le revenu à une compréhension et une approche multidimensionnelles de la lutte contre la pauvreté. Bien que cette idée soit largement acceptée, son application ou sa mise en œuvre dans l'estimation de la pauvreté est plutôt implicite, car il n'y a pas de dimensions de la pauvreté universellement spécifiées. Des conceptualisations et des approches différentes de la pauvreté influencent le choix des indicateurs de mesure, la classification des personnes considérées comme pauvres et celles qui ne le sont pas ainsi que les politiques adoptées pour lutter contre la pauvreté. Ce chapitre présente une revue théorique et empirique des quatre principales approches de la pauvreté identifiées dans la littérature. Ils comprennent l'approche monétaire, l'approche capacitaire et l'approche d'exclusion sociale ainsi que l'approche participative. Il est important de mentionner que chaque approche présente certains avantages et inconvénients. Néanmoins, l'approche capacitaire est utilisée dans cette étude et, par conséquent, une plus grande partie de la discussion se concentre sur cette approche. Ceci est suivi d'un examen des problèmes non résolus dans la littérature existante. S'appuyant sur la revue des approches de la pauvreté ainsi que sur les questions conflictuelles, la section de calcul de la pauvreté en Algérie, présente la conceptualisation de la pauvreté appliquée dans cette étude.

1.7 Section 01 : Définition ET cadre conceptuel

1.7.1 Origines historique et fondements conceptuels de la pauvreté

La pauvreté n'est pas un phénomène moderne. Elle existe depuis des siècles et continue de s'accroître de nos jours dans de nombreux pays du monde. Le concept de pauvreté prend ses racines dans l'éthique sociale, qui peut être considérée comme un élément central de la philosophie politique. Les facettes de la pauvreté tout au long de l'histoire sont bien connues et visibles de la société athénienne à partir de laquelle Socrate, Platon, Aristote et Xénophon ont discuté de la pauvreté et de la richesse (Sanderson, 2004), jusqu'à notre époque où les parlementaires et les organisations internationales traitent les politiques d'actions contre la pauvreté. Depuis la fin du Moyen Âge, la lutte contre la pauvreté a suivi des approches différentes jusqu'à l'aube de la révolution industrielle sans que n'apparaisse une véritable solution à ce fléau. De 1500 à 1700, la pauvreté n'est pas dépourvue de sa dimension théologique. Cependant, cette vision religieuse des pauvres est influencée par l'évolution des temps. En Europe, elle est perçue comme un désordre civil, créé par la charité ; désordre moral, causé par la paresse et l'oisiveté des mendiants. En Angleterre, le Parlement anglais et la reine Elizabeth I (1533-1603) ont collaboré pour promulguer des lois visant à lutter contre la pauvreté afin de réduire les troubles civils (Slack, 1995). Depuis cette époque, les pauvres (également appelés misérables) sont divisés en deux groupes, le premier groupe est nommé les invalides «les bons pauvres » tels que : les handicapés, les veuves, les orphelins et les personnes âgées ; tandis que le deuxième groupe nommé : les coupables «les mauvais pauvres» comporte : les mères célibataires, les hors de lois, les chômeurs. Ainsi, à partir de 1597, une série de lois sur la pauvreté en Angleterre est adoptée, collectivement appelées la «loi des pauvres», fournissant une aide gouvernementale à ceux qui ne pouvaient pas subvenir à leurs besoins, y compris les malades, les personnes âgées et les enfants. Cette loi devient la première grande législation permettant de s'occuper des pauvres et des défavorisés depuis plus de 400 ans en Europe. En 1662, la recrudescence des «mauvais pauvres» parmi ceux considérés comme pauvres a conduit à l'avènement d'une nouvelle loi en Angleterre nommée «Law of Settlement and Removal». Les autorités visaient à travers cette loi à n'aider que les citoyens locaux pauvres (bons pauvres) et à expulser de leurs juridictions toute autre personne qui pourrait devenir dépendante de l'aide (mauvais pauvres). La loi a amené les autorités à codifier les causes de la pauvreté en évaluant les gens quant à la probabilité de devenir pauvres. Cela représente jusqu'à présent l'une des premières «conditions de résidence» au monde pour déterminer les conditions d'éligibilité pour recevoir de l'aide. Cette loi est restée en place longtemps après le règne Elizabeth I, fournissant la base des politiques gouvernementales pour les pauvres jusqu'au XIXe siècle (Slack, 1995). En fait, ces politiques ont été conçues davantage en termes de réduction de l'impact de visibilité des pauvres sur les sociétés riches de l'époque, plutôt que de gestion des raisons pour lesquelles les gens devenaient pauvres.

Au début du XVIIe siècle, alors que certains gouvernements ont établi des centres d'aide aux pauvres sur leurs territoires, d'autres, comme la Nouvelle-Écosse, choisissent d'adopter pleinement les lois anglaises sur les pauvres dans leurs pays. En 1795, le système Speenhamland a établi le premier «seuil de pauvreté» basé sur le prix du pain et le nombre de personnes à charge dans la famille d'un travailleur ; subvention fournie lorsque les salaires

chutent sous le seuil de pauvreté. Le système de Speenhamland était une forme de secours extérieur destiné à atténuer la pauvreté rurale à la fin du 18^e siècle et au début du 19^e siècle (Slack, 1995). Cependant, les XVII^e et XVIII^e siècles sont marqués par les premières réflexions philosophiques sur la pauvreté et la mesure de la pauvreté à la source de l'économie du bien-être. Bentham (1789), le précurseur des réflexions philosophiques sur la pauvreté à l'origine de la doctrine de l'utilitarisme en 1781, a soutenu que les individus interprètent leurs intérêts en termes de plaisir et de souffrance. De ce point de vue, chaque individu cherche à maximiser l'écart net entre les valeurs des plaisirs et les valeurs de souffrance pour chaque action qu'il entend entreprendre. C'est dans ce contexte que le concept d'utilité cardinale a été introduit et défini en termes de bonheur ou d'utilité et de satisfaction des désirs (Stigler, 1950). L'idée était de maximiser l'utilité et la satisfaction de beaucoup de personnes (bien-être global) tout en minimisant la souffrance des personnes vivant dans une communauté donnée. Le XIX^e siècle, marqué par l'industrialisation, sera marqué par une image négative de la pauvreté. En 1834, le Poor Law Amendment Act¹ (PLAA) a été promulgué en Angleterre pour remplacer la 1601 Elizabeth Poor Law. Selon cette loi, l'aide publique n'est pas considérée comme un droit et le gouvernement n'est pas considéré comme responsable des chômeurs. Le principe de «moins d'éligibilité» (un bénéficiaire de l'aide ne peut jamais recevoir autant que le travailleur le moins payé) est appliqué. En 1847, la commission Poor Law fut abolie. Cependant, la pauvreté est toujours perçue comme un phénomène de masse que Marx (1875) décrit comme prolétariat (classe sociale des prolétaires également connue sous le nom de travailleurs pauvres). Le prolétariat a des intérêts contraires à ceux des bourgeois (ou capitalistes). Un conflit surgit entre eux, connu sous le nom de «lutte des classes» (Marx, 1875). Ce sont en effet les différentes phases de la révolution de 1848 en France qui reflètent le mieux le nouveau caractère de la lutte des classes telle qu'elle apparaît au milieu du XIX^e siècle. En 1889, Bismarck, chancelier d'une Allemagne nouvellement unie, a introduit le premier système national d'assurance maladie. Les questions d'égalité entre les individus deviennent une préoccupation sociale et occupent une place importante dans le discours politique. L'idée de Bismarck et autres s'est enrichie pour aboutir à un réajustement de la répartition des richesses. Cependant, la doctrine de l'utilitarisme est restée dominante jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Le XX^e siècle a été marqué par la poursuite du processus d'industrialisation, le progrès technologique et l'augmentation générale du niveau de vie qui ont progressivement amélioré la situation des «travailleurs pauvres» jusqu'à la période d'après-guerre connue sous le nom de «Les trente années glorieuses» (1945-1975). Ce siècle est principalement marqué par un mouvement de contestation contre la doctrine utilitariste. La critique découle des affirmations de Bentham et Mill qui soutiennent que l'utilité est une notion psychologique exprimée par un seul individu. Il devient alors difficile de classer les états psychologiques qui révèlent les propres conceptions de la satisfaction et d'exprimer l'utilité sur une échelle de valeurs commune. Pour résoudre ce problème, (Pigou, 2013) propose de monétiser la fonction d'utilité. Il mesure ensuite la satisfaction en se basant sur le montant d'argent qu'une personne est prête à offrir pour obtenir un certain panier de biens. De ce point de vue, il est devenu possible de comparer les niveaux d'utilité entre les individus. Les résultats obtenus par Pigou

¹ PLAA : Poor Law Amendment Act

(1920) sont à l'origine du «bien-être économique» et du concept d'utilité ordinale basé sur le classement des préférences des individus. Ils recommandent principalement de maximiser le bien-être social (bien-être collectif) en maximisant une fonction agrégée des utilités individuelles, c'est-à-dire pour s'assurer que les gens sont prêts à payer plus pour consommer. Les travaux de Pareto soulevant la question de l'allocation optimale des ressources en posant deux questions essentielles : comment améliorer le bien-être d'un individu sans détériorer celui d'autrui ? Est-il possible d'augmenter la satisfaction de tous les individus à la fois ? Il s'agit de trouver l'optimum de Pareto (état d'équilibre) c'est-à-dire une allocation efficace des ressources pour maximiser l'utilité sociale quelle que soit la répartition de la richesse entre les individus. Des réponses partielles à ces deux questions seront apportées par la «théorie du choix social» et mettront en évidence certaines théories économiques actuelles qui étudient en particulier les problèmes de pauvreté. Le problème consiste alors à proposer une relation de préférence collective (bien-être social économique) à partir des préférences individuelles, c'est-à-dire à construire une règle d'agrégation des fonctions d'utilité individuelles en une seule fonction de bien-être social (Arrow, 2012). Une autre école propose de dépasser à la fois le welfarisme et l'égalitarisme pour se tourner vers l'égalité des chances, qui vise à offrir aux citoyens des chances équitables afin d'améliorer leurs qualité de vie (Sen A. , Capability and well-being, 1993).

1.7.2 Définition de la pauvreté

Le concept de pauvreté est très contesté : il n'y a pas de définition claire et précise. Traditionnellement, la pauvreté s'exprime en termes de «problèmes de répartition : le manque de ressources à la disposition d'un individu ou d'un ménage pour assurer un niveau de vie convenable» (Hisnanick, 2009, p. 2). Au-delà de la capacité d'un individu à satisfaire un niveau de vie minimum en matière de nourriture, de vêtements, d'abris et d'énergie, il s'agit également «d'avoir ce dont vous avez besoin afin de saisir les opportunités et les choix nécessaires pour participer à la société » (Bradshaw, et al., 2008, p. 3). La réduction de la pauvreté est un objectif majeur tant pour les gouvernements nationaux ainsi que pour les agences internationales de développement telles que les Nations Unies et la Banque mondiale. Deux grandes définitions de la pauvreté comprennent :

Fondamentalement, la pauvreté est un déni de choix et d'opportunités, une violation de la dignité humaine. Cela signifie un manque de capacités de base pour participer efficacement dans la société. Cela signifie ne pas avoir assez pour nourrir et vêtir une famille, ne pas avoir d'école pour s'éduquer ou de clinique où aller pour se soigner ; ne pas avoir la terre sur laquelle faire pousser sa nourriture ou un travail pour gagner sa vie, ne pas avoir accès au crédit. Cela signifie l'insécurité, l'impuissance et l'exclusion des individus, des ménages et des communautés. Cela signifie la vulnérabilité à la violence, et cela implique souvent de vivre dans des environnements marginaux ou fragiles, sans accès à l'eau potable ou à l'assainissement (Gordon, 2005, p. 5).

Selon le rapport de la banque mondiale (WB, Poverty and Inequality Analysisl, 2011) La pauvreté est une privation prononcée de bien-être et comporte de nombreuses dimensions. Cela inclut les faibles revenus et l'incapacité d'acquérir les biens et services nécessaires pour vivre décemment. La pauvreté englobe également de faibles niveaux de santé et d'éducation,

un accès limité à l'eau potable et à l'assainissement, une sécurité physique inadéquate, un manque de voix et des capacités et des opportunités insuffisantes pour améliorer la vie.

Ces définitions enclavent différentes dimensions de la pauvreté. On considère que la pauvreté entraîne une privation de revenus ou de ressources monétaires (approche monétaire) ; privation de choix, d'opportunités et de capacité à améliorer sa vie (approche par les capacités) ; et privation de la capacité de participer efficacement à la société (approche d'exclusion sociale). Ces approches de la pauvreté, saisissent et mettent l'accent sur différentes dimensions de la pauvreté.

1.7.3 Approches théoriques

Pour concevoir des politiques visant à réduire efficacement la pauvreté, il est important de savoir ce que nous visons. L'approche actuelle de l'identification de la pauvreté et de la formulation des politiques est plutôt désordonnée : d'une part, on reconnaît sa multi-dimensionnalité, et d'autre part, on adopte une approche "pick and choose" en matière de plaider cette dernière, avec peu de cohérence entre les études. En revanche, dans la pratique, l'approche monétaire conserve principalement sa prédominance dans les descriptions et l'analyse, tant au niveau national qu'international. Il est extrêmement importants de clarifier la façon dont la pauvreté est définie, car différentes définitions de la pauvreté impliquent l'utilisation de différents indicateurs pour la mesurée.

Nous illustrons cela dans cette partie en présentant une comparaison théorique et empirique de différentes approches de la pauvreté. Nous allons essayer d'exposer les fondements théoriques, les critiques et les points forts ainsi que les défis associés à l'opérationnalisation de ces approches. Nous nous concentrons en particulier sur quatre conceptions alternatives de la pauvreté : l'approche monétaire, l'approche par les capacités, l'exclusion sociale comme définition de la pauvreté et l'approche participative.

1.7.3.1 Problèmes communs rencontrés dans la définition et la mesure de la pauvreté

Il existe un certain nombre de questions générales sur la manière de définir et de mesurer la pauvreté qui s'appliquent à toutes les approches, dont beaucoup étaient déjà apparentes dans le travail de plusieurs économistes à la fin du 19e et au début du 20e siècle (Vivien Kana Zeumo, 2011). Il est utile de les aborder en termes généraux avant d'examiner en détail les différentes approches. Tout d'abord, une question fondamentale qui sous-tend les différences entre les approches que nous envisageons qui est l'espace dans lequel la privation ou la pauvreté est définie et la manière dont cet espace est saisie par les indicateurs choisis. Les différentes définitions de la pauvreté couvrent différentes "sphères de préoccupations", qui ne sont pas toutes facilement mesurables. Par exemple, la définition de la pauvreté doit-elle se limiter aux aspects matériels de la vie ou inclure les aspects sociaux, culturels et politiques ? La pauvreté doit-elle être mesurée dans l'espace d'utilité ou de ressources (largement adopté par différentes versions de l'approche monétaire) ou en termes de liberté de vivre la vie que l'on valorise (comme dans l'approche des capacités) ? Et pour toute approche, quel type d'indicateurs faut-il utiliser ? Par exemple, les indicateurs doivent-ils saisir ce qui peut être réalisé, compte tenu des ressources disponibles et de l'environnement ambiant c'est-à-dire la capacité d'être et de faire diverses choses - ou ce qui est effectivement réalisé par les individus ? (Laderchi, Saith, & Stewart, 2003).

Deuxièmement, il y a la question de l'universalité de la définition de la pauvreté. Faut-il s'attendre à ce que les définitions et les indicateurs de mesure appliqués dans un type de société soient transférables à d'autres sociétés, sans modifications sérieuses, voire pas du tout ? Deux des approches que nous considérons (l'approche monétaire et l'exclusion sociale) ont été initialement conçues pour les pays développés. Dans chacune d'elles, il est difficile de transposer leur application aux pays en développement. En revanche, l'approche par les capacités et les méthodes participatives ont d'abord été conçues en tenant compte des pays en développement, et la question inverse s'applique. Là encore, il est clair que l'interprétation des approches sera différente entre des sociétés présentant des caractéristiques radicalement différentes - il ne s'agit pas seulement de comparer les pays développés aux pays en développement, mais aussi d'autres différences sociétales majeures (par exemple entre les sociétés socialistes et capitalistes). Dans une certaine mesure, les méthodes sont spécifiques au contexte et peuvent devoir être réinterprétées pour des sociétés particulières en vue de leur opérationnalisation, ce qui peut rendre les comparaisons entre divers contextes un exercice difficile.

Troisièmement, la question est de savoir si les méthodes sont "objectives" ou "subjectives". La plupart des déclarations sur la pauvreté suggèrent l'objectivité : c'est-à-dire qu'il existe une certaine réalité "invisible" que les statistiques sur la pauvreté saisissent. Dans la mesure où les jugements de valeur affectent la mesure, les méthodes ne sont pas objectives, et la question devient alors de savoir qui porte les jugements de valeur : sont-ils portés implicitement par les chercheurs ou les statisticiens qui mesurent la pauvreté ? Sont-ils formulés explicitement et soumis à une analyse de sensibilité, de sorte que les effets de ces jugements de valeur puissent être facilement évalués ? Dans quelle mesure ces jugements de valeur sont-ils compris et partagés par d'autres parties prenantes, par exemple dans le cadre du processus politique ou d'un processus participatif impliquant les pauvres eux-mêmes ? Quatrièmement, une question cruciale est de savoir comment distinguer les pauvres des non-pauvres en utilisant un (ou plusieurs) seuil(s) de pauvreté. Deux questions connexes se posent : premièrement, quelle est la justification de l'adoption d'un tel seuil ; et deuxièmement, dans quelle mesure le seuil de pauvreté est-il défini comme étant spécifique au contexte ou censé refléter certaines normes absolues de privation (Nussbaum M. C., 2000).

Au niveau théorique, le choix d'une définition de la pauvreté repose sur l'hypothèse cruciale qu'il existe une certaine forme de discontinuité entre les pauvres et les non-pauvres qui peuvent se refléter dans le seuil de pauvreté. Une telle discontinuité peut être liée au comportement des pauvres ou à une caractéristique marquante qui identifie ces derniers et que des considérations morales ou politiques suggèrent d'abord. Par exemple, une approche, justifiée par des raisons politiques ou morales, consiste à définir le seuil de pauvreté à un niveau auquel les personnes peuvent mener une vie décente. À un extrême, le seuil de pauvreté entre les pauvres et les non-pauvres est défini par référence à une mesure synthétique de la distribution globale (comme, par exemple, dans le cas des États membres de l'Union européenne, où le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du revenu médian (Ravallion, *Poverty lines in theory and practice*, 1998). À l'autre extrême, un seuil de pauvreté est fixé en termes d'exigences minimales dans la dimension d'intérêt identifiée en termes absolus, par exemple sur la base de certains besoins de l'individu jugés essentiels pour sa survie. En réalité, il est

difficile, voire impossible, d'identifier ces besoins absolus indépendamment des normes sociétales. En outre, la plupart des indicateurs de pauvreté apparemment "absolu" contiennent un élément relatif, reflétant la nécessité de maintenir la pertinence d'une définition donnée dans le temps.

Une cinquième question concerne l'unité sur laquelle la pauvreté est définie, c'est en partie une question de savoir si la pauvreté est définie au niveau de l'individu ou du ménage, et aussi une question de l'unité géographique d'analyse. Si ce sont les individus qui souffrent ou profitent de leur vie, les données, en particulier monétaires, concernent normalement les ménages, et certaines ressources (non seulement les revenus monétaires, mais aussi l'indicateur de possession d'actifs). L'unité géographique est importante pour trois causes: premièrement, pour identifier la société par rapport à laquelle les seuils de pauvreté relative sont tracés; deuxièmement, pour définir les limites du marché observé, par exemple pour obtenir des prix pour les évaluations; et troisièmement, en termes de ciblage, car lorsque des zones géographiques sont utilisées pour le ciblage, la manière dont les zones sont définies affectera l'efficacité du ciblage (Ravallion, *Poverty lines in theory and practice*, 1998).

Sixièmement, une question omniprésente est de savoir comment gérer la multi-dimensionnalité : étant donné que le bien-être individuel (et son absence) se manifeste dans de multiples dimensions, faut-il développer un indice agrégé ? Le problème peut être contourné dans une approche monétaire en supposant que les mesures monétaires saisissent l'essence de la privation ou représentent toutes les autres privations. Le rôle de proxy des mesures monétaires est de renforcer dans la mesure l'homogénéité entre les individus qui peut être envisagé, de sorte que leurs ressources monétaires deviennent comparables entre les individus. Les autres approches, cependant, intègrent ce que Sen appelle la pluralité constitutive d'une évaluation du bien-être, et ne se présentent donc pas sous la forme d'un indice unique. Ces approches soulèvent deux questions : comment mesurer chaque dimension constituante ; et comment ils doivent être agrégés. Toute agrégation nécessite une décision quant à savoir si et comment la gravité de la privation dans chacune des dimensions de base doit être incluse. L'agrégation est utile pour résumer la privation sociétale. Cependant, en général, il n'y a pas de bonne façon d'agréger. Par définition, l'agrégation implique une perte d'informations, dont l'influence sur les résultats finaux doit être testée de manière appropriée.

Septièmement, l'horizon temporel sur lequel la pauvreté est identifiée doit être défini. Ceci est généralement considéré comme une question technique concernant la période de temps sur laquelle la pauvreté doit être mesurée, c'est-à-dire sur un mois, un an ou plus. De nombreuses personnes entrent et sortent de la pauvreté au fil des saisons et des années, et par conséquent, plus la perspective temporelle est longue, moins la pauvreté apparaîtra (Morduch, *Income Smoothing and Consumption Smoothing*, 1995). Ce qui suggère que dans ces cas, il y a lieu d'adopter des périodes plus longues pour arriver à des comptes moins bruyants sur les niveaux de vie. Mais si les ménages pauvres sont soumis à des contraintes de crédit et d'assurance, il y a donc un cas pour des périodes plus courtes qui permettent une plus grande différenciation entre les pauvres chroniques (différemment définis comme ceux toujours en dessous d'un seuil de pauvreté, ou ceux, en moyenne, en dessous d'un seuil de pauvreté (Hulme & Shepherd, *Conceptualizing chronic poverty*, 2003) et les pauvres transitoires. Ces

considérations ne s'appliquent cependant pas à toutes les approches de la même manière, car certaines mesures de capacité et d'exclusion sociale, bien qu'observées à un moment donné, indiquent de par leur nature une privation à long terme soit parce qu'elles ont des conséquences à long terme (par exemple : la malnutrition) ou parce qu'ils sont structurels, par exemple ; certaines corrélations d'exclusion sociale, comme la race.

Enfin, il y a une question générale sur la mesure dans laquelle une définition de la pauvreté offre une explication causale de la pauvreté et indique des politiques visant à son atténuation. Certaines approches reposent sur une analyse causale, tandis que d'autres visent uniquement à fournir une description. Nous pensons, cependant, que même de tels exercices descriptifs influencent l'orientation générale de l'élaboration des politiques.

1.7.4 Aperçue des quatre approches d'identification de la pauvreté

1.7.4.1 Approche monétaire

Comme indiqué précédemment, l'approche monétaire pour l'identification et la mesure de la pauvreté est la plus couramment utilisée. Elle identifie la pauvreté en mesurant le déficit de consommation (ou de revenu) par rapport à un certain seuil de pauvreté. L'évaluation des différentes composantes du revenu ou de la consommation se fait aux prix du marché, ce qui nécessite l'identification du marché pertinent et l'imputation de valeurs monétaires pour les éléments qui ne sont pas évalués sur le marché.

Pour les économistes, l'attrait de l'approche monétaire réside dans sa compatibilité avec l'hypothèse de comportement rationnel de l'agent économique, c'est-à-dire que l'objectif des consommateurs est de maximiser l'utilité et que les dépenses reflètent la valeur marginale ou l'utilité que les gens accordent aux produits de base. Le bien-être peut alors être mesuré comme la consommation totale dont on bénéficie, approximée par des données sur les dépenses ou les revenus, et la pauvreté est définie comme un manque à gagner en dessous d'un certain niveau minimum de ressources, appelé seuil de pauvreté. La validité de l'approche dépend alors en partie :

- Si l'utilité représente l'équivalent du bien-être ;
- Si les dépenses monétaires constituent une mesure satisfaisante de l'utilité ;
- Si un manque d'utilité englobe tout ce que nous entendons par pauvreté ;
- La justification d'un seuil de pauvreté particulier.

Le recours à une approche monétaire de la pauvreté peut cependant se justifier de deux manières très différentes : premièrement, l'approche des droits minimums, où un certain revenu de base est considéré comme un droit sans référence à l'utilité mais plutôt à la liberté de choix qu'il offre. (Van Parijs, 1992). Ce point de vue n'a pas beaucoup gagné en popularité et se heurte à peu près aux mêmes problèmes que la vision fondée sur le bien-être, par exemple pour déterminer le niveau de revenu de base à choisir comme droit universel.

Deuxièmement, l'utilisation d'un indicateur monétaire est souvent citée non pas parce que les ressources monétaires mesurent l'utilité, mais parce qu'il est supposé qu'il peut convenablement se substituer à d'autres aspects du bien-être et de la pauvreté. Dans cette optique, bien que le manque de ressources n'épuise pas la définition de la pauvreté, les indicateurs monétaires représentent une méthode de raccourci pratique, basée sur des données

largement disponibles pour identifier ceux qui sont pauvres dans de nombreuses dimensions fondamentales, non seulement le manque de ressources, mais aussi nutrition, santé, etc. Des études empiriques sont nécessaires pour explorer la validité de cette hypothèse.

1.7.4.1.1 L'indicateur de bien-être

La pauvreté monétaire est sans doute mieux mesurée par les données de consommation car elle se rapproche plus du bien-être que du revenu (Deaton, *The analysis of household surveys: A microeconomic approach to development policy*, 1997). Elle se rapproche également d'une mesure du revenu à long terme, évitant certaines fluctuations à court terme du revenu et de l'accès aux ressources en supposant, bien entendu, que les individus ont accès au crédit et aux instruments d'épargne. Sur la base d'une perspective de droits minimaux, cependant, un argument a été avancé pour l'utilisation du revenu. Il est théoriquement possible d'incorporer des mesures des biens et services non commercialisés dans les estimations de la consommation (qui est approximée par les données sur les dépenses, parfois avec des ajustements pour l'utilisation de services de biens durables) ou des revenus. Dans la pratique cependant, ces mesures n'incluent presque invariablement que les ressources privées et omettent les revenus sociaux (c'est-à-dire une variété de biens et services fournis par le public, par exemple les écoles, les cliniques, l'environnement...). Cela peut conduire à un biais implicite dans les choix politiques en faveur de la génération de revenus privés par rapport à la fourniture de biens publics, et de même, un biais dans l'identification des pauvres à des fins de ciblage vers ceux qui n'ont pas de revenus adéquats.

1.7.4.1.2 Le seuil de pauvreté monétaire

Une question clé - mentionnée plus haut - est de savoir comment différencier les pauvres des non-pauvres et s'il existe une manière objective de le faire. Dans le cas de l'approche monétaire, diverses solutions techniques ont été proposées pour cette différenciation, malgré le flou du cadre théorique qui devrait en principe la justifier. À un niveau fondamental, en fait, les problèmes d'identification d'un seuil de pauvreté proviennent du fait qu'il n'existe pas de théorie de la pauvreté qui différencierait clairement les pauvres des non-pauvres.

Les seuils de pauvreté relative peuvent être déterminés par consensus politique. En fait, dans de nombreux pays développés, la manière la plus pragmatique pour déterminer le seuil de pauvreté consiste à définir les personnes démunies comme celles qui reçoivent un soutien financier public. Atkinson a beaucoup écrit contre cette pratique au Royaume-Uni, soulignant que considérer ces pauvres comme ceux qui ont droit aux prestations de sécurité sociale laisse l'identification des pauvres à la merci des décisions budgétaires.

En outre, les tentatives pour trouver une base objective pour un seuil de pauvreté absolu visent à identifier les ruptures de comportement entre les pauvres et les non-pauvres. Les questions des besoins nutritionnels pour survivre et / ou des salaires d'efficience constituent la base la plus courante pour une telle définition. Par exemple, (Borooah & Creedy, 1998) ont suggéré un modèle où une discontinuité entre les pauvres et les non-pauvres pourrait être identifiée à partir d'un comportement où un minimum de dépenses est nécessaire pour échapper à la pauvreté, en condition que ce minimum fournit des avantages indirects pour la participation à d'autres activités, tels que le travail (revenant aux types d'arguments de salaire d'efficience), ou pourrait être la survie. L'argument du salaire d'efficience a été avancé par

(Dasgupta, 1997). Pourtant, il existe une ambiguïté considérable sur ce qui constitue un salaire d'efficience ; des questions sur l'opportunité de l'appliquer aux personnes extérieures à la population active (par exemple, les personnes âgées ou handicapées) et cela soulève également la question morale de l'opportunité de définir la pauvreté de manière aussi instrumentale.

Ravallion a suggéré que le seuil de pauvreté soit défini comme le «coût minimum du niveau de pauvreté d'utilité» (Ravallion, *Poverty lines in theory and practice*, 1998). Pourtant, cela ne va pas beaucoup plus loin car le concept de «niveau minimum d'utilité» n'est pas lui-même bien défini. L'accent est mis davantage sur la question méthodologique (plutôt que théorique) de la façon de calculer ce minimum. Ravallion suggère deux méthodes pour aborder cette question: la première est la méthode d'apport énergétique alimentaire, qui équivaut essentiellement à un seuil de pauvreté basé sur la nutrition; l'autre est une ligne « coût des besoins de base », soit en commençant par la nourriture et en ajoutant un composant non alimentaire, ou bien en commençant par la liste des besoins de base (qui bien sûr eux-mêmes doivent être définis) en fixant leurs couts.

Pour l'essentiel, les besoins nutritionnels constituent la justification fondamentale et la base pratique de la définition du seuil de pauvreté dans l'approche monétaire. Pourtant, les seuils de pauvreté basés sur la nutrition posent des problèmes. Tels que l'échelle d'équivalence. Ensuite, les goûts, la disponibilité et les prix des aliments affectent le revenu monétaire nécessaire pour garantir un niveau particulier de nutrition. De plus, les seuils de pauvreté sont souvent établis au niveau du ménage, mais la façon dont les ressources sont distribuées au sein du ménage influe sur les niveaux de nutrition des individus. Tout ceci suggère qu'il n'est pas possible d'établir un seuil de pauvreté unique basé sur les besoins nutritionnels, mais plutôt une fourchette de revenus, d'une ligne minimum en dessous de laquelle tout le monde est certainement en situation de pauvreté, à une ligne au-dessus de laquelle on serait dans la pauvreté, en termes nutritionnels.

Une telle pratique s'apparente à l'approche assez courante consistant à adopter deux seuils de pauvreté, identifiant la «pauvreté» et «l'extrême pauvreté». Lipton a fait valoir qu'il y a une rupture naturelle du comportement justifiant une distinction entre ce qu'il appelle « les pauvres » et les « ultra-pauvres », définissant ces derniers comme des ménages dépensant au moins 80% de leurs revenus pour l'alimentation, et ce en recevant moins de 80% de leurs besoins caloriques (Lipton, 1988).

1.7.4.1.3 Les Limites de l'approche monétaire

- Au niveau théorique, il a été démontré que différentes interprétations peuvent étayer l'approche. Tous ont leurs faiblesses, la vision welfariste, par exemple, suppose que toute hétérogénéité pertinente entre les individus peut être contrôlée, mais cela nécessite des hypothèses assez fortes. En outre, cette approche ne tient pas compte des ressources sociales qui sont d'une grande importance pour déterminer les réalisations individuelles dans certaines dimensions fondamentales du bien-être humain telles que la santé et la nutrition. L'approche alternative basée sur les droits ne parvient pas non plus à saisir les réalisations effectives en termes de vies humaines.

- Si l'approche monétaire a bénéficié de développements méthodologiques significatifs en termes de mesure, ces ajustements techniques nécessitent de nombreux jugements de valeur. En dépit de sa technicité apparente, les estimations de la pauvreté que cette approche fournit sont donc sujettes à caution - un exemple est le débat entamé sur le seuil de pauvreté d'un dollar par jour (Ravallion, How not to count the poor? A reply to Reddy and Pogge, 2008). Il convient de noter que si de nombreux éléments méthodologiques, qui font partie d'une évaluation de la pauvreté monétaire, sont dérivés de la théorie économique (par exemple la littérature sur les échelles d'équivalence), la pauvreté en elle-même n'est pas une catégorie économique. Bien que des efforts aient été faits pour identifier les ruptures naturelles entre les pauvres et les non pauvres sur la base de certaines caractéristiques comportementales, aucune n'est pleinement satisfaisante pour indiquer un seuil de pauvreté unique.
- Il a également été souligné que cette approche s'adresse fondamentalement aux réalisations individuelles ; les interactions sociales et les interdépendances ne sont considérées que du point de vue mécanique de la mise à l'échelle appropriée des ressources des ménages pour tenir compte des différentes structures des ménages.
- Les jugements de valeur qui forment un aspect intrinsèque d'une grande partie de la méthodologie - par exemple, sur ce qui devrait constituer un panier de consommation essentiel - comme de nombreux autres aspects de la méthodologie, sont effectués «à l'extérieur», c'est-à-dire sans la participation des pauvres.

1.7.4.2 L'approche capacitaire (capabilities)

Selon Sen, le pionnier de cette approche, le développement doit être considéré comme l'expansion des capacités humaines, et non comme la maximisation de l'utilité, ou son proxy, le revenu monétaire (SEN, 1985). L'approche capacitaire (AC) rejette le revenu monétaire comme mesure du bien-être et se concentre plutôt sur les indicateurs de la liberté de vivre une vie valorisée. Dans ce cadre, la pauvreté est définie comme la privation dans l'espace de l'AC, ou l'incapacité à atteindre certaines capacités minimales ou de base, où les «capacités de base» sont «la capacité de satisfaire certains fonctionnements d'une importance cruciale jusqu'à certains niveaux minimalement adéquats» (Sen A. , Capability and well-being, 1993, p. 41).

L'approche capacitaire constitue une manière alternative de conceptualiser le comportement individuel, d'évaluer le bien-être et d'identifier les objectifs politiques, basée sur le rejet de l'utilitarisme comme mesure du bien-être et de la maximisation de l'utilité comme hypothèse comportementale, qui est enraciné dans une critique des fondements éthiques de l'utilitarisme. On fait valoir que la seule base défendable d'une approche utilitariste est de la fonder sur un concept d'utilité interprété comme 'l'accomplissement du désir'. Cela implique cependant de laisser la disposition mentale des individus jouer un rôle critique dans l'évaluation sociale tout en négligeant des aspects tels que leur condition physique qui influence leur qualité de vie. En conséquence, les gens peuvent être «satisfaits» de ce qui est un état très défavorisé (par exemple, une mauvaise santé, appelée «négligence de la condition physique», tandis que leurs désirs sont limités par ce qui semble possible décrit comme «négligence d'évaluation». En outre, les choix sont influencés par le contexte social non seulement en termes de son influence sur les attentes, mais également à travers des interactions stratégiques, ce qui rend le

comportement observé sur le marché d'une valeur douteuse pour l'évaluation sociale (SEN, 1985). Dans l'approche de l'AC, le bien-être est considéré comme la liberté des individus de vivre des vies valorisées (appelées capacités de l'individu), c'est-à-dire la réalisation du potentiel humain. Cette insistance sur les «résultats» caractérisant la qualité de vie des individus implique un abandon des indicateurs monétaires (qui au mieux peuvent représenter des mesures indirectes de ces résultats) et une concentration sur les indicateurs non monétaires pour évaluer le bien-être ou la privation. Les ressources monétaires ne sont considérées seulement comme un moyen d'améliorer le bien-être, plutôt que comme le résultat réel d'intérêt. Les ressources monétaires peuvent ne pas être un indicateur fiable des résultats des capacités en raison des différences auxquelles les individus sont confrontés pour transformer ces ressources en réalisations précieuses (fonctionnement), des différences qui dépendent de différentes caractéristiques individuelles (par exemple, les différences entre les personnes valides et les personnes handicapées) ou des différences dans les contextes dans lesquels les individus vivent (par exemple, les différences entre la vie dans les zones urbaines et les zones rurales). Si l'accent est mis sur les résultats finaux, les évaluations de la pauvreté (et plus généralement du bien-être) doivent tenir compte du fait que certaines personnes ont besoin de plus de ressources que d'autres pour obtenir les mêmes résultats. L'accent est donc mis sur l'idée d'adéquation des ressources monétaires et autres pour la réalisation de certaines capacités plutôt que sur leur suffisance, et le rôle des externalités et des biens sociaux est mis en évidence comme d'autres influences sur les capacités.

Selon (Sen A. , *Capability and well-being*, 1993), le rôle instrumental des ressources monétaires dans la réalisation du bien-être est montré grâce à leurs revenus, les individus acquièrent des produits et l'utilisation des caractéristiques de ces produits et de celles des biens et services fournis par le secteur public permet aux individus d'accomplir certains fonctionnements. Outre le revenu monétaire privé et les biens et services fournis par le public, les caractéristiques personnelles d'un individu (y compris, par exemple, l'âge, le sexe, les capacités physiques) et le contexte environnemental général aident à déterminer l'ensemble de capacités de l'individu et l'utilisation faite de cet ensemble, ou fonctionnement de l'individu. Les ressources monétaires restent donc instrumentalement liées à la réalisation du bien-être (ou, au contraire, de la pauvreté), mais n'épuisent pas la chaîne causale.

1.7.4.2.1 Problèmes opérationnels liés à la mesure de la pauvreté via l'approche capacitaire

Pour traduire l'approche capacitaire à un cadre opérationnel pour l'évaluation de la pauvreté, il faut faire face à un certain nombre de problèmes. Le plus fondamental est la définition des capacités de base et des niveaux de réalisation qui doivent être considérés comme essentiels.

Définir les capacités de base est un exercice difficile, (Sen A. , *Capability and well-being*, 1993) ne fournit pas de liste spécifique d'AC² minimales essentielles (bien qu'il suggère que les préoccupations de base telles que le fait d'être bien nourri, d'éviter une morbidité, etc. devraient faire partie d'une telle liste) ni de lignes directrices pour l'élaboration d'une liste universelle. Alkire a fait valoir que l'absence de spécification était délibérée afin de laisser une marge de manœuvre à toutes les sociétés et de garantir la pertinence de l'approche pour

² AC : Approche capacitaire

différentes personnes et cultures (Alkire S. , Dimensions of human development, 2002). Le problème de l'identification de l'AC de base est similaire à celui de l'identification des besoins de base. D'une part, certains économistes ont tenté de définir une liste objective et non culturellement sensible des capacités de base en utilisant comme critère fondamental évitant les dommages graves. Ils comprennent la santé physique et l'autonomie (qui couvre le niveau d'éducation d'une personne, la santé mentale et une gamme d'opportunités économiques).

Les personnes qui satisfont ces besoins ou les biens et services réels requis varient selon les sociétés. D'autre part, plusieurs tentatives ont été faites spécifiquement pour définir les capacités de base. La plus influente est celui de Nussbaum, qui a fait valoir qu'il existe un «consensus qui se chevauchent» entre différentes sociétés sur la conception de ce qui est nécessaire pour être pleinement humain. Elle espère arriver à une théorie qui ne soit pas «la simple projection des préférences locales, mais qui soit entièrement internationale et une base pour l'harmonisation interculturelle» (Nussbaum M. , 2000). De plus, la liste de cette dernière définit les caractéristiques d'une vie humaine bien remplie à un niveau très général et ne spécifie pas de seuils pour définir la privation. D'autres tentatives pour définir les capacités essentielles ont été menées par d'autres économistes. Chacun arrive à des listes similaires. Ces listes, interprètent généralement l'AC essentielle minimale comme étant constituée par la santé, la nutrition et l'éducation, globalement la même que la liste des besoins fondamentaux identifiés dans les approches besoins de base.

Mesure des capacités, un deuxième problème pour rendre opérationnelle une approche capacitaire de la pauvreté, est la traduction du concept de capacités (c'est-à-dire toutes les réalisations possibles qu'un individu peut avoir, qui constituent l'ensemble des capacités) en quelque chose de mesurable. La question cruciale est, bien entendu, que les capacités représentent un ensemble de résultats potentiels et, en tant que telles, sont problématiques à identifier empiriquement. On peut toutefois soutenir que si les capacités considérées sont suffisamment élémentaires, les individus ne seront pas disposés à y renoncer pour que l'évaluation de leurs réalisations ou fonctionnements réels révèle les contraintes auxquelles ils sont confrontés. L'identification de l'ensemble de capacités avec l'ensemble des fonctionnements atteints, peut être conceptualisée comme la réalisation de l'évaluation d'un ensemble à travers l'un de ses éléments, à peu près de la même manière que les économistes évaluent les ensembles de budgets en considérant l'ensemble de biens choisis (Sen & James, On economic inequality, 1997) Mais cela risque de perdre la vision clé de l'AC qui mis l'accent sur la liberté. Dans la pratique, il y a eu une forte tendance à mesurer les fonctionnements plutôt que les capacités (c'est-à-dire l'espérance de vie, la morbidité, l'alphabétisation, les niveaux de nutrition) dans les évaluations micro et macro. L'utilisation des fonctionnements rend l'approche pratiquement identique à l'approche des besoins de base de la mesure de la pauvreté.

Le seuil de pauvreté, un autre problème à résoudre. Comme dans d'autres approches, il est nécessaire d'identifier les ruptures dans la répartition des capacités, de différencier les pauvres des non pauvres. L'indice de pauvreté humaine mis au point par le PNUD³ peut être pris à titre d'exemple puisque le concept de «pauvreté humaine» découle principalement de

³ PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

l'approche capacitaire. Le PNUD a défini la pauvreté humaine comme «la privation de trois éléments essentiels ; de la longévité, de l'éducation et d'un niveau de vie décent...» (Emmanuelle, 2001). Les indicateurs adoptés dans le rapport sur le développement humain de 2001 pour les trois éléments étaient inférieurs à 40 ans d'espérance de vie à la naissance, d'analphabétisme chez les adultes, et une moyenne de non-utilisation de sources d'eau améliorées ainsi que le taux de mortalité des moins de cinq ans. Il est clair que le choix des dimensions et des normes limites est quelque peu arbitraire et sera probablement révisé conformément aux normes générales atteintes dans le monde, la région ou le pays où des évaluations de la pauvreté sont effectuées. Cela est illustré par le fait que le PNUD a adopté un indice de pauvreté humaine différent pour les pays développés, qui comprend une espérance de vie inférieure à 60 ans, un manque d'alphabétisation fonctionnelle chez les adultes, le taux de chômage de longue durée et la population en dessous d'un seuil de pauvreté monétaire de 50% du revenu disponible médian des ménages dans le pays évalué. La conception globale de la pauvreté du point de vue de l'AC peut être conciliée avec des mesures changeantes (Laderchi C. R., 2001).

Agrégation des données représente le quatrième problème à surmonter pour mettre en place un indice de pauvreté fiable selon l'approche capacitaire. L'accent multidimensionnel du cadre de capacité rend la question de l'agrégation particulièrement pertinente. On peut soutenir que, puisque chacune des différentes capacités est importante, aucun compromis entre les réalisations dans l'une ou l'autre des dimensions ne devrait être introduit. Cela limite considérablement le type de stratégies agrégatives qui peuvent être adoptées. Pourtant, l'agrégation peut être souhaitable à des fins politiques et pour réduire une grande quantité d'informations à des proportions gérables, par exemple pour des comparaisons entre pays. Et à des fins politiques, les stratégies entièrement agrégatives (c'est-à-dire celles qui parviennent à des classements complets en fournissant des compromis explicites en termes de réalisation dans chaque dimension) sont susceptibles d'être plus utiles que les stratégies qui ne parviennent qu'à identifier les régions à privilégier pour les dépenses de lutte contre la pauvreté.

Ces stratégies entièrement agrégatives incluent, par exemple, l'utilisation de l'analyse factorielle pour obtenir des pondérations basées sur les données dans l'agrégation des privations, l'utilisation d'applications d'ensembles flous, de la méthode Borda ou de moyennes plus familières (popularisées par le travail effectué par le PNUD dans la construction de son indice de développement humain et les indices de pauvreté humaine), pour citer les méthodes couramment utilisées dans un contexte d'approche capacitaire. L'utilisation de concepts d'union (une approche globale, par laquelle un individu privé dans n'importe quelle dimension est considéré comme pauvre) ou d'intersection (une approche qui se chevauchent, par laquelle seuls les individus privés dans toutes les dimensions sont considérés comme pauvres) sont également des approches possibles de l'agrégation (Alkire S. , Dimensions of human development, 2002).

Une autre question est de savoir si et comment la gravité de la privation dans chacune des dimensions de base devrait faire partie des procédures d'agrégation. (Bourguignon & Satya, 1999) Proposent une formule qui permet de varier les taux de compromis entre les

dimensions. Les privations des individus dans chaque dimension peuvent être pondérées par la distance de chaque ligne de coupure, par exemple, en différenciant et en donnant plus de poids aux personnes extrêmement malnutries par rapport aux personnes souffrant de malnutrition.

1.7.4.2.2 Quelques conclusions sur l'approche capacitaire

L'approche capacitaire représente une contribution majeure à l'analyse de la pauvreté car elle fournit un cadre cohérent pour définir la pauvreté dans le contexte de la vie des personnes et des libertés dont elles jouissent. Cette approche attire l'attention sur un éventail beaucoup plus large de causes de pauvreté et d'options de politiques de lutte contre cette dernière par rapport à l'approche monétaire. Pourtant, à l'instar des limites de l'approche monétaire, arriver à des mesures opérationnelles pose un certain nombre de choix méthodologiques. Bien que les décisions sur ces derniers soient également quelque peu arbitraires, les choix effectués sont sans doute plus visibles.

Il existe certaines caractéristiques communes aux approches capacitaire et monétaire. Premièrement, en principe, les deux approches adoptent une perspective individualiste puisque la privation d'utilité et l'échec des capacités sont une caractéristique des individus, même si, dans les deux cas, les communautés et les ménages sont des déterminants importants des réalisations, en particulier pour les enfants et les personnes âgées. Deuxièmement, les deux représentent généralement des évaluations externes, bien qu'en principe, comme nous le suggérerons ci-dessous, les deux pourraient être adaptés pour inclure davantage de contributions internes. Troisièmement, aucune des deux approches ne rend compte des causes fondamentales ou de la dynamique de la pauvreté. Quatrièmement, ils visent à décrire la situation à un moment donné, en fournissant l'analyse fondamentale des causes de la pauvreté, en négligeant la propre perception des pauvres, bien que certaines études, bien sûr, suivent la mesure avec des enquêtes sur les causes ou des processus menant à une pauvreté monétaire et / ou capacitaire. L'exclusion sociale et les approches participatives diffèrent toutes deux de l'aspect monétaire et des capacités à chacun de ces égards.

1.7.4.3 Approche d'exclusion sociale

Le concept d'exclusion sociale (ES⁴) a été développé dans les pays développés pour décrire le processus de marginalisation et de privation qui peut survenir même dans les pays riches dotés de dispositions sociales performantes. Le concept constitue désormais un aspect central de la politique sociale de l'Union Européenne ; plusieurs décisions du Conseil européen (à commencer par le Conseil de Lisbonne de mars 2000) ont adopté des objectifs stratégiques et des processus politiques visant à lutter contre le risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Le concept de l'ES a été progressivement étendu aux pays en développement grâce aux activités de diverses agences des Nations Unies (en particulier Bureau international du travail) et du Sommet social (Clert, 1999). L'ES est définie comme : «un processus par lequel des individus ou des groupes sont totalement ou partiellement exclus de la pleine participation à la société dans laquelle ils vivent» (Clert, 1999).

⁴ ES : exclusion sociale

Atkinson a identifié trois caractéristiques principales de l'ES : la relativité (c'est-à-dire que l'exclusion est relative à une société particulière) ; la dépendance (c'est-à-dire qu'ils sont exclus du fait de l'action d'un ou de plusieurs agents) ; et la dynamique (ce qui signifie que les perspectives d'avenir sont pertinentes aussi bien que les circonstances actuelles) (Rawal, 2008).

La focalisation dynamique et l'accent mis sur les processus qui engendrent la privation sont des caractéristiques distinctives de cette approche, par rapport aux approches examinées précédemment. Il a été noté par exemple que l'exclusion sociale représente un processus dynamique, mieux décrit par un niveau décroissant d'autonomisation qui conduisent à une certaine exclusion, qui à son tour conduit à plus d'inconvénients et d'exclusion et aboutit à des inconvénients multiples persistants (privation) (Clert, 1999). Alors que les autres approches peuvent étudier les causes et l'interdépendance entre différents éléments de privation, une telle enquête ne fait pas partie du processus d'identification des pauvres. En revanche, la définition de l'ES inclut généralement le processus de pauvreté, ainsi que certains résultats de la privation.

L'ES contraste également avec les deux approches précédentes pour placer une perspective sociale au centre - c'est-à-dire que l'ES est socialement définie, et est souvent une caractéristique des groupes vulnérables tels que : les personnes âgées, handicapées, plutôt que d'appartenir aux individus. Cet accent relationnel renforce le ciblage par les programmes d'une manière différente des approches individualistes ; par ex. politiques adressées aux groupes. Alors que d'autres approches peuvent être étendues pour inclure ces considérations, comme par exemple les développements récents dans les études de vulnérabilité dans une perspective monétaire, l'approche exclusion sociale est la seule où ces considérations jouent un rôle constitutif, et où la multi dimensionnalité est une caractéristique intrinsèque, en général, être privé dans plus d'une, et peut-être plusieurs, dimensions est une caractéristique clé de SE, qui, bien sûr, soulève des problèmes d'agrégation similaires à ceux de l'AC (Clert, 1999). En outre, des travaux empiriques indiquent des liens de causalité entre différentes dimensions de l'exclusion, par ex. entre emploi et revenu ; logement et emploi ; emploi et assurance dans le secteur formel. On constate généralement que l'ES est liée étroitement avec la pauvreté monétaire. Par exemple, le manque de revenus monétaires est à la fois une conséquence de l'ES (résultant du manque d'emploi) et une cause (par exemple de l'isolement social et de la faible richesse).

L'application du concept d'exclusion aux pays en développement soulève des questions difficiles. Les caractéristiques de l'ES sont probablement différentes de celles des pays développés. D'une part, les caractéristiques déterminantes relevées par (Rawal, 2008) sont clairement très pertinentes. Mais, d'autre part, il est difficile d'identifier les normes appropriées pour fournir les repères d'exclusion, car l'exclusion de l'emploi du secteur formel ou de la couverture de l'assurance sociale a tendance à s'appliquer à la majorité de la population. L'absence d'emploi dans le secteur formel ou de couverture d'assurance sociale n'implique donc pas l'exclusion des modèles ou relations sociaux normaux. Dans la mesure où la normale n'est pas souhaitable, ce qui est «normal» peut ne pas être satisfaisant pour définir les critères d'exclusion. Par conséquent, il y a un sérieux problème à décider quelles seraient

les caractéristiques de l'approche ES appropriées. Dans cette perspective, diverses solutions à l'interprétation de l'approche ES dans des sociétés particulières sont possibles : l'une consiste à prendre des normes extérieures à la société, par ex. des pays développés. Une autre consiste à dériver les caractéristiques par la consultation dans le cadre d'approches participatives. Une troisième approche consiste à dériver les caractéristiques de manière empirique, en explorant quelles caractéristiques structurelles d'une population (comme la race, la religion ou l'espace géographique) qui sont empiriquement corrélées avec les privations multiples définies dans d'autres approches.

Les travaux empiriques dans les pays en développement ont adopté une variété d'approches pour la définition de l'ES la plupart du temps ces définitions avèrent adéquates avec la réalité étudiée, mais sans fournir beaucoup de justification pour leur choix particulier, et faisant rarement référence explicite à ce qui est en fait normal dans la société. Par exemple :

Un ouvrage recueillant une dizaine études dans les pays en développement, et en prenant le cas de l'Inde, l'auteur a défini l'ES comme l'exclusion des services de santé, de l'éducation, du logement, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de la sécurité sociale. Cette définition large désigne un très grand nombre de personnes comme étant socialement exclues. En Tanzanie l'étude identifie certaines professions urbaines très pauvres et les ruraux sans terre comme exclus. Dans le cas de la Thaïlande, d'autres catégories étaient également incluses : les agriculteurs peu instruits, les travailleurs du secteur informel et les sans-abri (Saith, 2001).

1.7.4.3.1 Quelques conclusions sur l'approche exclusion sociale

L'approche exclusion sociale est peut-être la moins bien défini et la plus difficile à interpréter parmi les concepts de privation examinés. En effet, les problèmes de définition sont particulièrement importants dans l'application du concept aux pays en développement parce que la "normalité" est particulièrement difficile à définir dans les sociétés multipolaires et parce qu'il peut y avoir un conflit entre ce qui est normal et ce qui est souhaitable. La question de savoir s'il existe des discontinuités pertinentes se pose également sous une forme particulièrement difficile, car les caractéristiques définissant l'ES sont spécifiques à la société et les chercheurs de chaque pays doivent donc concevoir leurs propres méthodes pour identifier les dimensions et les ruptures appropriées.

Néanmoins, l'approche est la seule qui se concentre intrinsèquement, plutôt que comme un complément, sur les processus et les dynamiques qui permettent à la privation d'apparaître et de persister.

De plus, l'analyse de l'exclusion se prête à l'étude des caractéristiques structurelles de la société et de la situation des groupes (par exemple les minorités ethniques) qui peuvent générer et caractériser l'exclusion, alors que les deux approches individualistes (monétaire et capacitaire) tendent plutôt se concentrer sur les caractéristiques et les circonstances individuelles. L'approche ES, met également l'accent sur les problèmes de répartition de richesse ainsi que la situation des personnes défavorisées par rapport à la norme qui ne peut généralement pas s'améliorer sans une certaine redistribution égalitaire des opportunités et des

résultats, alors que la pauvreté monétaire (définie en termes absolus) et la pauvreté des capacités peuvent être réduites grâce à la croissance sans redistribution.

1.7.4.4 Approche participative

Comme indiqué ci-dessus, les estimations conventionnelles de la pauvreté, y compris les estimations monétaires et capacitaires, ont été critiquées pour avoir été imposées de l'extérieur en négligeant les opinions des pauvres eux-mêmes. L'approche participative vise à changer cela et à amener les gens eux-mêmes à participer aux décisions sur ce que signifie être pauvre et l'ampleur de la pauvreté (Chambers, 1997).

La pratique des évaluations participatives de la pauvreté (PPA)⁵ a évolué à partir de l'évaluation rurale participative définie comme une famille croissante d'approches et de méthodes pour permettre aux populations locales de partager, d'améliorer et d'analyser leurs connaissances des conditions de vie ainsi que de planifier et d'agir contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Initialement destiné aux zones rurales, la PPA a été étendu par la Banque mondiale en complément de ses évaluations de la pauvreté. En 1998, la moitié des évaluations de la pauvreté achevées par la Banque mondiale comprenaient un élément participatif. Un vaste exercice multi-pays (23 pays ont été couverts) a également été mené à titre de référence pour le rapport sur le développement dans le monde 2000/1 de la banque mondiale, publié sous le titre « les voies des pauvres » (Narayan-Parker & Raj, 2000). Actuellement, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté de la Banque mondiale et du fond monétaire internationale, qui constituent un élément important des prêts des institutions financières internationales aux pays pauvres, implique l'utilisation des méthodes participatives. (Cornwall, 2002) Distingue trois types d'PPA :

1. Ceux associés à l'autodétermination et à l'autonomisation
2. Ceux associés à l'augmentation de l'efficacité des programmes
3. Ceux qui mettent l'accent sur l'apprentissage mutuel

L'utilisation des exercices participatifs par la Banque mondiale, en particulier dans ses évaluations de la pauvreté, a eu tendance à être instrumentale, c'est-à-dire à adopter des PPA principalement pour que les pauvres coopèrent avec les programmes, plutôt que de changer la nature des programmes eux-mêmes (type 2), tandis que d'autres institutions mettent l'accent sur le type 3 (Narayan-Parker & Raj, 2000).

1.7.4.4.1 Quelques défis pour opérationnaliser les PPA

En principe, les gens eux-mêmes réalisent des PPA mais inévitablement, ce sont presque toujours des étrangers qui effectuent les évaluations et interprètent les résultats. Par exemple, dans le document de la banque mondiale « voies des pauvres » ils ont identifié cinq types de bien-être : matériel, physique, sécurité, liberté de choix et d'action, et bien-être social. Une appréciation des évaluations participatives de la pauvreté en Afrique a noté que certains thèmes n'étaient pas mis en évidence dans l'analyse et que beaucoup ont été complètement omis. Il y avait une «sélectivité» évidente en raison des pressions exercées pour mettre en évidence ce qui était considéré comme des conclusions politiques pertinentes (Booth,

⁵ PPA : pratique d'évaluation participative de la pauvreté

Holland, Hentschel, Lanjouw, & Herbert, 1998). Bien que les méthodes participatives visent à déterminer la nature des projets et à susciter l'opinion des pauvres pour façonner les plans et contribuer aux stratégies de développement, dans la pratique, leur impact sur les projets ou les plans est souvent éloigné. Par exemple, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, préparés avant que l'allègement de la dette ne puisse être approuvé dans le cadre, nécessitent des exercices participatifs comme intrants. Pourtant, 39 organisations et réseaux régionaux dans 15 pays africains ont convenu lors d'une réunion à Kampala, en mai 2001, que les DSRP⁶ ne fait qu'exécuter des plans de développement axés sur la pauvreté et n'a pas réussi à impliquer la société civile et les parlementaires dans les discussions sur la politique économique. Le manque perçu de «démarche scientifique» des méthodes et leur nature subjective, ainsi que des considérations d'économie politique, contribuent sans aucun doute à ce résultat lamentable. D'après l'étude de (Booth, Holland, Hentschel, Lanjouw, & Herbert, 1998) Un problème fondamental pour de telles méthodes découle de l'hétérogénéité au sein de la communauté : la question, dans ce cas, est de savoir de quelle voix se fait entendre. Là où il y a des conflits au sein d'une communauté, le PPA n'a pas de manière convenue de les résoudre pour arriver à une vision communautaire unique. De plus, certaines personnes sont structurellement exclues des «communautés». Ceci est illustré par exemple par le fait que les groupes identifient souvent les autres, en dehors du groupe, comme étant vraiment pauvres. Ces évaluateurs étrangers se composent généralement de personnes qui n'ont plus de relations sociales avec le reste de la communauté. En outre, le processus intensif impliqué dans l'évaluation participative de la pauvreté signifie souvent que seuls de petits nombres sont inclus, qui ont tendance à être réunis sur une base et constituent rarement des échantillons représentatifs de la population. Il existe un problème plus profond concernant le recours exclusif aux méthodes participatives, qui remonte aux critiques de Sen sur l'approche utilitariste. L'évaluation par les gens de leur propre condition peut négliger leur condition objective et peut être biaisée en raison d'une information et d'un conditionnement social limités. L'aspect généralement public des évaluations peut également rendre difficile l'obtention d'évaluations honnêtes et peut impliquer les participants dans certains risques.

1.7.4.4.2 Quelques conclusions sur l'approche participative d'évaluation de la pauvreté

Le principal avantage de cette approche est que les évaluateurs s'éloignent largement des normes imposées de l'extérieur. Ils fournissent également un moyen de résoudre certains problèmes rencontrés avec les autres méthodes. Par exemple en aidant à définir : un panier minimum approprié de produits alimentaire pour l'approche monétaire ; une liste des capacités de base dans l'approche capacitaire ; et si le concept de l'exclusion sociale peut être appliqué dans une société particulière, et quels pourraient être ses principaux éléments.

Il existe deux différences majeures par rapport aux autres approches : la principale est que la perspective est celle des pauvres, qui, au moins en théorie, portent les jugements qui, dans d'autres approches, sont imposés de l'extérieur. L'autre se trouve dans les petits échantillons même dans la version à grande échelle par rapport aux autres méthodes. Il est donc difficile de réaliser des tests de signification statistique sur des matériaux ainsi rassemblés. La méthode est complexe et contient invariablement une analyse multidimensionnelle. Comme l'approche exclusion sociale, elle inclut les processus, les causes et les résultats de la pauvreté, telle qu'elle est perçue par les pauvres.

⁶ DSRP : Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté

1.7.4.5 Aperçu comparatif des quatre approches d'identification de la pauvreté

Chacune des différentes approches de la pauvreté repose sur une perspective différente de ce qui constitue une bonne vie et une société juste et égalitaire. Pour l'opérationnalisation, chacun nécessite un ensemble d'hypothèses méthodologiques, qui ne sont souvent pas transparentes. En raison des différences majeures de définition, qui compte comme pauvre est susceptible de différer selon l'approche et les méthodes précises utilisées pour chaque approche. De plus, les différentes approches ont des implications différentes pour les politiques, y compris le ciblage, comme indiqué ci-dessous. Le tableau n°01 donne un aperçu des comparaisons entre les approches, sur un certain nombre de critères dont nous avons discuté précédemment.

Deux questions importantes que nous n'avons pas abordées ci-dessus sont la disponibilité des données et les implications politiques. Actuellement, pour de nombreux pays, des données sont disponibles à intervalles réguliers pour mesurer la pauvreté monétaire à partir d'enquêtes sur les ménages auprès des consommateurs ou parfois de données sur le revenu national ; de plus, les données sont généralement disponibles sur un continuum, de sorte qu'il est possible de faire varier le seuil de pauvreté et de mesurer la profondeur de la pauvreté. En revanche, les données pour mesurer la pauvreté via l'approche capacitaire ne sont souvent pas disponibles de façon régulière, certaines capacités n'étant pas du tout mesurées et d'autres avec des indicateurs déficients. Il existe des lacunes similaires dans les données en ce qui concerne les dimensions de l'exclusion sociale. Ces lacunes reflètent une préoccupation antérieure à l'égard de la pauvreté monétaire, et non une propriété intrinsèque des données. Les données participatives sont différentes à cet égard. De par leurs natures, elle nécessite un dialogue intensif avec les groupes de pauvres ainsi qu'elle est difficile à organiser au niveau national ou à de courts intervalles. Cependant, une forme modifiée de consultation peut être menée de manière exhaustive et régulière, parallèlement à d'autres enquêtes. D'un point de vue politique, l'approche particulière adoptée a des implications importantes sur la façon dont on aborde le problème :

- L'utilisation d'un concept monétaire suggère que la solution est la génération de revenus monétaires. Le développement des capacités pourrait également être recommandé, mais uniquement de manière instrumentale, comme moyen d'augmenter la productivité et donc les revenus monétaires des pauvres.
- L'utilisation de l'approche capacitaire en général suggère de mettre l'accent sur un plus large éventail de mécanismes, la fourniture sociale de biens, une meilleure répartition des biens au sein de la famille et une utilisation plus efficace des biens pour assurer la santé, la nutrition et l'éducation, ainsi que le revenu comme moyen de promouvoir certaines capacités.
- Dans cette thèse, les capacités de base ont été interprétées en termes matériels, mais potentiellement l'approche peut facilement être étendue à d'autres domaines, tels que la vie politique ou culturelle. Ce n'est pas le cas de l'approche monétaire.
- Les approches monétaires et capacitaires sont fondamentalement concernées par la pauvreté absolue dans la plupart des pays en développement. Par conséquent, une réponse politique importante consiste à booster l'économie car la croissance est bonne pour les pauvres. Les problèmes de distribution sont présents mais pas au premier plan.

- En revanche, l'élément relatif de la pauvreté est au premier plan de l'approche de l'exclusion sociale. En effet, pour cela, il est peu probable que la croissance à elle seule ne puisse jamais éliminer l'exclusion sociale. Par conséquent, les politiques de redistribution et les politiques structurelles ont la priorité.
- Les approches monétaire et capacitaire sont essentiellement individualistes. Les caractéristiques du groupe sont par conséquent souvent ignorées dans les politiques (qui tendent à se concentrer sur l'accès individuel aux ressources ou aux transferts), et au mieux sont considérées comme instrumentales. Pourtant, dans l'exclusion sociale en particulier, et aussi dans une large mesure dans les approches participatives, l'accent est mis avant tout sur les caractéristiques du groupe. Pour l'exclusion sociale, des politiques telles que la correction de la discrimination raciale, ou les barrières de classe ou les restrictions de citoyenneté, sont donc susceptibles de jouer un rôle central dans la définition des priorités politiques.

Tableau 1 Différences entre les quatre approches d'identification de la pauvreté

Tableau n°01 : Différences entre les quatre approches d'identification de la pauvreté				
	Approche monétaire	Approche capacitaire	Exclusion Sociale	Approche participative
Unité d'analyse	idéalement : l'individu, de facto le ménage	l'individu	individus ou groupes par rapport aux autres dans leur communauté / société	groupes et individus par eux-mêmes
Norme requise ou standard d'identification	référence à des informations externes, définies en dehors de l'unité ; exigences d'un seuil alimentaire	référence à une liste de dimensions supposées être objectivement définissables	références aux obligations de l'état	perceptions des populations locales sur le bien-être et le mal-être
Principale faiblesses conceptuelles	l'utilité n'est pas une mesure adéquate du bien-être ; et la pauvreté n'est pas un agrégat macro-économique	éléments d'arbitraire dans le choix des capacités de base ; problèmes d'addition	cadre large, susceptible de nombreuses interprétations ; difficile à comparer entre les pays	dont les perceptions sont suscitées et dans quelle mesure sont-elles représentatives ou cohérentes ? Comment gérer les conflits ?
Problèmes pour les comparaisons internationales	comparabilité des enquêtes ; des indices de prix ; de mesure des seuils de pauvreté	moins de problèmes si les capacités de base sont définies en externe ; mais l'addition rend les comparaisons difficiles avec des incohérences selon la méthodologie d'addition	lignes d'exclusion sociale essentiellement spécifiques à la société	les différences culturelles peuvent faire varier les processus appropriés d'une société à l'autre ; les résultats peuvent ne pas être comparables
Faiblesses majeures de la mesure	doit être ancré à des éléments externes.	Impossibilité d'évaluation d'ensemble. Comment gérer la multi dimensionnalité même si ce n'est que des fonctionnements de base	problèmes de multi dimensionnalité. Défi des processus de capture	Problème de comparabilité et de représentativité
exigences des parties prenantes	accent sur la croissance	investissement dans l'extension des capacités	favoriser les processus	Promouvoir l'autonomisation des

	économique et la distribution du revenu monétaire	de base / besoins de base via les revenus monétaires et les services publics	d'inclusion, d'inclusion dans les marchés et les processus sociaux, avec un accent particulier sur le marché du travail formel	pauvres
--	---	--	--	---------

Source: (Laderchi, Saith, & Stewart, 2003, p. 28)

1.8 Section 02 : Pauvreté, mesures et estimations

Une méthode courante utilisée pour mesurer la pauvreté est basée sur les revenus ou les niveaux de consommation : ce qui signifie qu'un individu ou un ménage est considéré comme pauvre si son revenu ou ses dépenses de consommation tombe en dessous d'un certain niveau minimum (seuil de pauvreté) nécessaire pour répondre à ses besoins de base. Cependant, la diversité des déterminants de la pauvreté et la complexité de ses conséquences opposent une résistance logique à une telle approche. Le concept de pauvreté peut être facilement expliqué en économie, mais les outils mathématiques traditionnels ne peuvent appréhender le niveau réel de ce fléau. En effet, son aspect multidimensionnel, son caractère flou, et les substitutions possibles entre les différentes formes qu'il peut prendre, rendent la recherche et le suivi des facteurs explicatifs plus complexes. La mesure multidimensionnelle permet d'identifier des situations de pauvreté aussi différentes.

Les politiques de réduction de la pauvreté ont souvent sous-estimé la nécessité de définir la pauvreté comme un concept multidimensionnel et la nécessité d'utiliser des approches pluridisciplinaires pour la mesurer. Dans une telle perspective, la recherche a été orientée vers la recherche de solutions aux principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés lorsque nous considérons la pauvreté sous de multiples dimensions. Cette partie présente une revue de la littérature sur les développements récents dans le cadre de l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté. Elle met également en évidence les diverses approches de la mesure multidimensionnelle de la pauvreté qui peuvent être appliquées pour fournir des descriptions plus précises des tendances de la pauvreté aux utilisateurs typiques de ces statistiques (tels que les évaluateurs des politiques et les parties prenantes) et leurs limites. À la fin de cette thèse, nous examinons d'autres facteurs qui influencent l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Nous introduisons également le concept d'aide à la décision. La question de la signification est ainsi analysée à la fois d'un point de vue théorique (théorie de la mesure) et d'un point de vue opérationnel (efficacité des politiques).

1.8.1 Pourquoi mesurons-nous la pauvreté ?

La mesure de la pauvreté semble inévitable en raison de son importance dans de nombreux contextes, tels que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la promotion de l'égalité et la défense des défavorisés, la compréhension de la vulnérabilité, la compréhension et l'élimination des inégalités sociales. Dans cette partie, nous avons identifié cinq raisons principales, voir (Haughton & Shahidur, 2009) justifiant la nécessité d'une mesure rigoureuse de la pauvreté. Afin de comprendre la situation (Ravallion, Poverty lines in theory and practice, 1998) soutient qu'une mesure crédible de la pauvreté peut être un instrument puissant pour attirer l'attention des décideurs sur les conditions de vie des pauvres. La première raison de mesurer la pauvreté est de comprendre quelle est la situation, comment la situation est vécue au cours du cycle de vie et comment elle se reproduit. Il est à noter que la compréhension des causes et des caractéristiques de la pauvreté dans un pays ou une zone

géographique donné est une étape analytique cruciale pour les décideurs qui souhaitent élaborer des politiques efficaces et des stratégies de réduction de la pauvreté.

En d'autres termes, la mesure de la pauvreté rend visibles les pauvres, à travers l'examen des facteurs déterminant leurs conditions de vie, qui permet aussi des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

La deuxième raison pour mesurer la pauvreté est d'être en mesure de savoir qui sont les pauvres afin de concevoir et de cibler les interventions d'atténuation de la pauvreté les mieux adaptées. La plupart du temps, on utilise des profils de pauvreté pour atteindre cet objectif. Ensuite, on examine comment une mesure de la pauvreté varie entre les sous-groupes d'une population (par exemple, selon la région) et puis comparé les principales caractéristiques des pauvres par rapport aux non-pauvres (Ravallion, How not to count the poor? A reply to Reddy and Pogge, 2008).

La troisième raison est de pouvoir évaluer si la croissance économique générale a aidé les pauvres à améliorer leurs conditions de vie. La plupart du temps, on utilise des informations sur les ménages et leur situation économique afin de comprendre les effets positifs ou négatifs des politiques économiques et financières générales. En s'appuyant sur la tendance de la pauvreté, les décideurs pourraient ajuster les réformes et évaluer comment les pauvres sont affectés par ces réformes. Par exemple, nous pouvons changer la politique fiscale et ensuite évaluer comment ces changements influencent les conditions de vie des pauvres.

La quatrième raison de mesurer la pauvreté est de pouvoir évaluer l'efficacité des politiques et programmes actuels conçus pour aider les pauvres, puis d'évaluer si la situation évolue. Dans ce cas, la mesure de la pauvreté est un instrument permettant de juger des effets d'une politique sur les pauvres et aide à évaluer les résultats par rapport à un groupe de référence. Cela peut être utile pour améliorer la mise en œuvre des politiques et la conception des projets et programmes. La mesure de la pauvreté peut être utilisée pour simuler l'impact de politiques alternatives sur la pauvreté et pour sélectionner le choix le plus optimal en classant les politiques en fonction de certains indicateurs d'impact sur la pauvreté.

La cinquième raison pour mesurer la pauvreté est d'aider à évaluer les institutions. Pour savoir si une institution ou un gouvernement agit correctement en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, nous devons évaluer leur succès dans la poursuite de la lutte contre la pauvreté. La mesure de la pauvreté est alors utile pour évaluer dans quelle mesure la pauvreté a diminué et la durabilité des résultats lors de l'évaluation des politiques, des projets et des instruments de mesure (Vivien Kana Zeumo, 2011, pp. 8,9).

1.8.2 Approches traditionnelles d'estimation de la pauvreté

Selon (Sen A. K., 1979), le problème de mesure de la pauvreté peut être divisé en deux exercices distincts : (i) identification des pauvres parmi la population totale (qui sont les pauvres ?). Et (ii) L'agrégation (comment combiner les caractéristiques de pauvreté des personnes dans une mesure agrégée ?). Dans l'approche traditionnelle, le problème (i) a été résolu par la méthode du revenu (ou de la consommation), qui nécessite la spécification d'un seuil de revenu de subsistance (ou seuil de pauvreté). Ainsi, une personne est identifiée comme pauvre lorsque ses réalisations tombent en dessous de ce seuil. De nombreuses procédures ont été proposées par la littérature pour traiter le problème (ii) qui repose sur la construction d'un indice de pauvreté à partir des informations disponibles sur les personnes.

Nous présentons dans cette partie la manière par laquelle le seuil de pauvreté est déterminé et sa définition ainsi qu'une revue des mesures de pauvreté les plus populaires.

1.8.2.1 Seuil de pauvreté, définition et méthodes d'estimations

Les pauvres sont ceux dont les dépenses (ou les revenus) sont inférieurs au seuil de pauvreté. Cette sous-partie explique comment les seuils de pauvreté sont construits et discute les avantages et les inconvénients de la définition des seuils de pauvreté sur la base de trois méthodes : le coût des besoins de base, l'apport énergétique alimentaire et l'approche subjective. La construction d'un seuil de pauvreté est l'étape la plus difficile dans la mesure pratique de la pauvreté. L'approche du coût des besoins de base est la plus couramment utilisée. On estime d'abord le coût d'acquisition de suffisamment de nourriture pour une nutrition adéquate généralement équivalent à 2 100 calories par personne et par jour, puis on ajoute le coût d'autres produits essentiels tels que les vêtements et le logement. Lorsque l'information sur les prix fait défaut, on peut utiliser la méthode de l'apport énergétique alimentaire, qui représente graphiquement les dépenses (ou revenus) par habitant par rapport à la consommation alimentaire (en calories par personne et par jour) ; à partir de celui-ci, on peut déterminer le niveau de dépenses (ou de revenus) auquel un ménage acquiert suffisamment de nourriture.

Les seuils de pauvreté subjectifs consistent à demander aux gens quel est le niveau de revenu minimum nécessaire pour garantir une vie simple. Un seuil de pauvreté absolue reste fixe dans le temps ajusté uniquement par l'inflation. Il permet de suivre l'évolution de la pauvreté dans le temps et il est également utile pour évaluer les effets des politiques et des programmes sur l'incidence de la pauvreté. Cependant, dans la plupart des pays, les seuils de pauvreté sont révisés de temps à autre ; ceux-ci permettent de mesurer la pauvreté relative mais non pas l'absolue, mais reflètent généralement l'évolution du consensus social sur ce qui constitue la pauvreté. Le choix du seuil de pauvreté dépend de l'usage auquel il sera fait : ainsi, pour les comparaisons internationales, la norme de 1.90 dollar US / jour est utile, tandis que pour cibler les pauvres, un seuil de pauvreté relatif suffirait. Le choix approprié du seuil de pauvreté est une question de jugement et variera donc d'un pays à l'autre (ALL & JH, 2005, p. 42).

1.8.2.1.1 Définition du seuil de pauvreté

Supposons que nous avons choisi les dépenses de consommation comme une mesure du bien-être des ménages. La prochaine étape consiste à déterminer un seuil de pauvreté. Par défaut, les ménages dont les dépenses de consommation sont inférieures à ce seuil sont considérés comme pauvres. Suivant la pratique courante, les pauvres sont définis comme ceux qui ne maîtrisent pas les besoins de consommation de base, y compris les composants alimentaires et non alimentaires. Ainsi, le seuil de pauvreté est obtenu en spécifiant en premier lieu un panier de consommation jugé adéquat pour les besoins de consommation de base puis en estimant le coût de ces besoins de base. En d'autres termes, le seuil de pauvreté peut être considéré comme la dépense minimale requise par un individu pour satisfaire ses besoins alimentaires et non alimentaires de base. Une fois que nous avons calculé la consommation d'un ménage, nous devons déterminer si ce montant place le ménage «dans la pauvreté». Le seuil que nous utilisons pour cela est le seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté définit le niveau de consommation (ou de revenu) nécessaire à un ménage pour sortir de la pauvreté (Tim & Brian, 1991). Autrement dit, en passant de juste en dessous à juste au-dessus du seuil de pauvreté, les ménages (et les individus qui vivent) passent d'une misère considérable à un niveau minimum de bien-être. Cependant, étant donné que le bien-être suit un continuum et

que le choix du seuil de pauvreté est arbitraire, la notion d'un tel «point de retournement» n'est pas très convaincante. En effet on peut définir plus d'un seuil de pauvreté. Par exemple, une approche courante consiste à définir un seuil de pauvreté qui marque les ménages qui sont «pauvres» et un autre niveau inférieur qui indique ceux qui sont «extrêmement pauvres». Une autre approche consiste à construire un «seuil de pauvreté alimentaire», qui est basé sur une certaine notion du montant minimum d'argent dont un ménage a besoin pour acheter un panier alimentaire de base et rien de plus. Si le coût des besoins non alimentaires de base est estimé, alors le seuil de pauvreté alimentaire ajouté aux besoins non alimentaires sera égal au seuil de pauvreté global.

Plus formellement, le seuil de pauvreté d'un ménage, Z_i , peut être défini comme la dépense / consommation minimum (ou revenu, ou autre mesure) nécessaire pour atteindre au moins le niveau d'utilité minimum U_z , étant donné le niveau des prix (p) et les caractéristiques démographiques du ménage (x), donc on peut représenter le seuil par l'équation suivante :

$$z_i = e(p, x, u_z) \dots\dots\dots (1.1)$$

D'une part, il existe deux approches. La première consiste à calculer un seuil de pauvreté pour chaque ménage, en l'ajustant d'un ménage à l'autre pour tenir compte des différences de prix auxquels ils sont confrontés et de leur composition démographique (taille de ménage). Par exemple, un petit ménage dans une zone rurale peut faire face à des coûts de logement bas et à des prix alimentaires relativement modestes. Ainsi, leur seuil de pauvreté peut-être faible par rapport à un grand ménage vivant dans une ville où le logement est plus cher et les prix des aliments sont peut-être plus élevés. Une deuxième approche, plus largement utilisée, consiste à construire un seuil de pauvreté par habitant pour tous les individus, mais d'ajuster les dépenses par habitant par les différences de prix et de composition des ménages. Les dépenses par habitant ajusté sont ensuite comparées au seuil de pauvreté unique pour déterminer si l'individu vit en dessous du seuil de pauvreté. Avec cette approche, il est plus facile de parler de «seuil de pauvreté» et de le présenter comme un chiffre unique (ALL & JH, 2005, p. 44). D'autre part, le seuil de pauvreté pourrait changer si le seuil de pauvreté réel était révisé au fil du temps. Cela soulève la question de savoir s'il faut examiner les seuils de pauvretés relatives ou absolues. Nous considérons maintenant chacun à son tour.

1.8.2.1.2 Seuil de pauvreté relative

Il est souvent utile d'avoir une telle mesure afin de cibler les programmes qui visent à aider les pauvres. Dans la pratique, les pays riches ont des seuils de pauvreté plus élevés que les pays pauvres. Ceci explique pourquoi, par exemple, le taux de pauvreté officiel en 2017 était proche de 13% aux États-Unis et également proche de 11% en Indonésie (beaucoup plus pauvre) (WB, La banque mondiale , 2021). Beaucoup de ceux qui sont considérés comme pauvres aux États-Unis seraient considérés comme étant confortablement aisés selon les normes indonésiennes. Au fur et à mesure que les pays s'améliorent, ils ont tendance à réviser le seuil de pauvreté à la hausse à l'exception notable des États-Unis, où le seuil est (en principe) resté le même pendant quatre décennies. Par exemple, L'OCDE⁷ définit généralement les pauvres comme ceux dont le revenu par habitant est inférieur à 60% du revenu médian national. À mesure que le revenu médian augmente, le seuil de pauvreté augmente également.

⁷ OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

Dans la mesure où l'objectif est d'identifier et de cibler les pauvres d'aujourd'hui, un seuil de pauvreté relative est approprié et doit être adapté au niveau général du développement d'un pays. Par exemple, un seuil de pauvreté de 5.5 dollar US (PPA 2011) par jour pourrait être utile en Tunisie, où 17,5% de la population sont considérée comme pauvre en 2015 selon cette norme, mais serait de peu d'importance en Finlande où presque personne ne serait pauvre par cette norme.

1.8.2.1.3 Seuil de pauvreté absolue

Un seuil de pauvreté absolu est fixé en fonction du niveau de vie qu'il impose dans le domaine des comparaisons internationales de pauvreté. Ce dernier est fixé de manière à représenter le même pouvoir d'achat annuellement. De sorte que le taux de pauvreté actuel peut être comparé au taux de pauvreté d'il y a dix ans, sachant que la définition de ce qui constitue la pauvreté n'a pas changé. Un seuil de pauvreté absolu est essentiel si l'on essaie de juger de l'effet des politiques de lutte contre la pauvreté dans le temps, ou d'estimer l'impact d'un projet (par exemple le microcrédit) sur la pauvreté. Des comparaisons légitimes des taux de pauvreté entre un pays et un autre ne peuvent être effectuées que si le même seuil de pauvreté absolu est utilisé dans les deux pays. Ainsi, la Banque mondiale a besoin de seuils de pauvreté absolus pour pouvoir comparer les taux de pauvreté d'un pays à l'autre, ce qui à son tour est utile pour déterminer où canaliser les ressources, ainsi que pour évaluer les progrès de la lutte contre la pauvreté. Dans ce contexte, l'accent est également mis sur le seuil de pauvreté absolue. Selon la Banque mondiale, le taux mondial d'extrême pauvreté est tombé à 9,2% en 2017, contre 10,1% en 2015. Cela équivaut à 689 millions de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour. À des seuils de pauvreté plus élevés, 24,1% de la population mondiale vivait avec moins de 3,20 dollars par jour et 43,6% avec moins de 5,50 dollars par jour en 2017. En 2018, quatre personnes sur cinq en dessous du seuil de pauvreté international vivaient dans des zones rurales (WB, La banque mondiale, 2021). D'après la littérature sur la mesure de la pauvreté, un seuil de pauvreté absolu est nécessaire pour : Faire des comparaisons internationales des taux de pauvreté. Pour évaluer les effets des projets, tels que les programmes de micro finance. Ainsi que pour cibler les mesures de lutte contre la pauvreté vers le quintile le plus pauvre de la population. En dernier lieu l'objectif de l'emploi du seuil de pauvreté est de mesurer l'efficacité des politiques gouvernementales dans la lutte contre la pauvreté.

Afin de bien calculer la pauvreté par l'approche objective. Un problème conceptuel important se pose lorsque l'on travaille avec des seuils de pauvreté absolus, à savoir ce que l'on entend par «niveau de vie». En pratique, presque tous les seuils de pauvreté absolue sont fixés en termes de coût d'achat d'un panier de biens (Un seuil de pauvreté basé sur les produits de base, que nous notons z). Qui formule que l'utilité ou «niveau de vie» (u) dépend du revenu ou des dépenses (y) Cela dit que pour tout niveau d'utilité donné, il y a un certain niveau de revenu (ou de dépenses) qui est nécessaire pour y parvenir. Si U_z est le degré d'utilité qui suffit juste pour éviter d'être pauvre. En d'autres termes, étant donné un seuil de pauvreté absolu dans l'espace du bien-être (c'est-à-dire qui donne U_z), il existe un seuil de pauvreté absolu correspondant basé sur les produits de base. Mais supposons que nous fassions une différence, mais une hypothèse tout aussi plausible, à savoir que les services publics sont interdépendants. Notre bien-être peut dépendre non seulement de ce que nous consommons, mais aussi de la façon dont notre consommation se compare à celle du reste de la société (ALL & JH, 2005, p. 50). Ainsi, un ménage de quatre personnes avec un revenu de 5000 dollars par an ne serait pas considéré comme pauvre en Algérie mais lorsque ce ménage

compare sa situation avec les revenus moyens aux États-Unis, il peut se sentir très pauvre. Nous pouvons saisir cette idée en supposant que :

$$U = g\left(y \left| \frac{y}{\bar{y}} \right.\right) \dots\dots\dots (1.2)$$

Où Y est le revenu moyen de la société. Dans ce cas :

$$U_z = g\left(Z \left| \frac{Z}{\bar{y}} \right.\right) \dots\dots\dots (1.3)$$

Et donc, en faisant l'hypothèse standard d'invisibilité on obtient :

$$Z = g^{-1}(\bar{Y}|U_z) \dots\dots\dots (1.4)$$

Cela signifie que pour qu'un seuil de pauvreté soit absolu dans l'espace du bien-être (U_z), le seuil de pauvreté fondé sur les produits de base (z) peut devoir augmenter à mesure que (Y) augmente. Le seuil de pauvreté basé sur les produits de base ressemblerait alors davantage à un seuil de pauvreté relative. Selon (Ravallion, Poverty lines in theory and practice, 1998). Même si nous supposons que le seuil de pauvreté fondé sur les produits de base reste constant, nous nous retrouvons toujours avec deux problèmes :

- a) Le problème de la référence : Quelle est la valeur appropriée de U_z - c'est-à-dire l'utilité au seuil de pauvreté ? Le choix est, bien sûr, arbitraire, mais un degré de consensus sur le choix du niveau d'utilité de référence dans une société spécifique peut bien être crucial pour mobiliser des ressources pour lutter contre la pauvreté.
- b) Le problème d'identification : Étant donné U_z , quelle est la valeur correcte de (Z) ou bien la valeur marchande du seuil de pauvreté. Ce problème se pose à la fois parce que la taille et la composition démographique des ménages varient, une question soulevée dans la discussion sur les échelles d'équivalence. L'implication est que des informations et des jugements externes seront nécessaires pour répondre aux problèmes de création de référence et de l'identification pour déterminer le seuil de pauvreté absolue dans la pratique.

Après avoir posé ces problèmes, la question primordiale est de la manière de déterminer les seuils de pauvreté ? Une possibilité est de choisir un seuil de pauvreté «objectif». Selon cette technique le seuil de pauvreté doit être fixé à un niveau qui permette aux individus d'atteindre certaines capacités. Dans la pratique, cela impliquerait presque certainement que le seuil de pauvreté fondé sur les produits de base augmenterait à mesure qu'un pays deviendrait plus riche, car les ressources minimales nécessaires pour participer pleinement à la société augmenteraient probablement avec le temps. Selon (SEN, 1985) «une approche absolue dans l'espace des capacités se traduit par une approche relative dans l'espace des biens». Une manière courante et assez satisfaisante d'aborder les capacités est de commencer par les besoins nutritionnels. La manière la plus courante de rendre cette opération opérationnelle est l'approche du coût des besoins de base (CBN), tandis que la méthode de l'apport énergétique alimentaire (FEI) a été suggérée comme alternative lorsque les données disponibles sont plus limitées.

1.8.2.1.4 L'apport énergétique alimentaire (FEI)

La méthodologie de l'apport énergétique alimentaire (FEI) définit la consommation de nourriture minimale nécessaire à une personne donnée pour mener une vie décente. Par cette définition, les personnes qui ne peuvent pas se permettre le coût de la FEI sont pauvres. De

plus, par définition, FEI est un concept absolu de pauvreté basé sur l'alimentation. Cette mesure est donc un bon indicateur de la pauvreté dans les pays où une grande partie de la population dépense une fraction importante de leur budget sur la nourriture. Ceci est adéquat pour des économies moins développées. Considérant que, dans des économies plus développées, une grande partie de la population dépense une fraction plus faible de leur revenu total ou de leurs dépenses totales sur la nourriture. Cela signifie que, dans ces cas, la mesure des normes de vie calorique-alimentaire doit être complétée par d'autres produits, c'est-à-dire des articles non alimentaires. Dans les cas extrêmes, les normes de vie peuvent être mesurées par le revenu total ou les dépenses (de cette manière, vous couvriez tous les éléments de consommation), qui représentent la mesure économique la plus utilisée dans les économies avancées (Lorenzo & Paolo, 2005, pp. 2,3).

Il convient de noter qu'il pourrait y avoir un conflit entre les approches économiques et alimentaires (c'est-à-dire nutritionnelles) sur les modes de vie. Supposons que le lait soit subventionné par le gouvernement algérien et que ce dernier donne une consommation nutritionnelle importante aux pauvres. Maintenant, supposons que le gouvernement souhaite réduire la subvention sur le lait et supposer que le lait a de bons substituts (et donc une élasticité de prix suffisamment élevée). Dans ce cas, le prix augmente et les personnes pauvres commenceront à consommer des biens de substitution. Les nutritionnistes considéraient cela comme une réduction du bien-être des personnes pauvres, car les pauvres consomment moins de lait. Pour les économistes, l'élasticité élevée du lait signifie que la réduction des subventions ne fera pas beaucoup de mal aux personnes pauvres, car elles peuvent modifier leur mode de consommation. Les économistes ne s'opposeraient pas à la subvention réduite. Le seul cas où il n'y aura pas de conflit entre des vues économiques et nutritionnelles sur les normes de vie, c'est que tout le monde passe tous leurs revenus sur la nourriture exactement à la manière dont les nutritionnistes recommandent. La question fondamentale de ce conflit est de savoir si on est disposé à accepter que les personnes soient le meilleur juge de leurs besoins ou si on devrait appeler une vision paternaliste de ce qui est bon pour eux.

Selon (Lorenzo & Paolo, 2005, p. 3) Les calculs d'admission d'énergie alimentaire sont basés sur des informations nutritionnelles. Habituellement, la consommation d'énergie est déterminée en termes de calories, c'est-à-dire que la consommation calorique minimale nécessaire pour vivre, selon le FAO cette norme égale à 2100 calories par personnes / par jour. Dans ce sens, il n'y a pas de justification économique précise pour définir le panier de nourriture associé à une source d'énergie donnée. Cela signifie que la consommation d'énergie alimentaire a un contenu arbitraire inévitable. La manière dont le panier de consommation est choisi dépend principalement des priorités définies par les économistes. Si l'objectif principal est de minimiser le coût du panier, le choix suivra un critère de coût minimum. D'autre part, la teneur en protéinique peut être prioritaire ; Dans ce cas, le panier sélectionné ne doit pas être au minimum. Dans tous les cas, la pauvreté est considérée comme une situation où une trop petite consommation d'énergie ou trop peu de nutriments spécifiques sont disponibles. De plus, dans tous les cas, afin de définir un seuil de pauvreté, des informations nutritionnelles doivent être converties en valeurs monétaires.

Le tableau suivant illustre la construction d'un seuil de pauvreté basé sur la méthode d'apport énergétique, adapté au cas algérien. À titre d'exemple, un panier de consommation de produits de base pour une seule personne et par jour coûte environ 215 da, ce qui représente

77400 da par an par personne, ce seuil couvre seulement les besoins alimentaires pour 2100 calories par jour et par personne.

Tableau n° 02 : Estimation du seuil de pauvreté alimentaire				
	Dépenses par jours et par personnes	Equivalent de calories	Calories ajusté pour atteindre 2100 calories	Dépenses pour couvrir les 2100 calories
500 grammes de couscous	80	560	345	78
200 gramme œufs	30	310	305	29
200 gramme de pain	40	530	520	39
500 grammes de riz	70	750	730	69
Total	220 Da	2150	2100	215 Da

Source : réalisé par les auteurs

1.8.2.2 Méthode du coût des besoins de base

L'approche la plus satisfaisante pour construire un seuil de pauvreté, tout en restant dans l'esprit d'essayer de faire en sorte que la ligne couvre les besoins de base, procède comme suit: Formuler un ensemble de consommation jugé adéquat, comprenant à la fois des éléments alimentaires et non alimentaires et estimer le coût pour chaque sous-groupe (urbain / rural, chaque région, etc.). Selon (ALL & JH, 2005, p. 55) Sur le plan opérationnel, les étapes à suivre sont les suivantes :

- Choisissez un besoin nutritionnel pour une santé saine, par exemple 2 100 calories par personne et par jour. Cette norme est largement utilisée et a été proposée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Lorenzo & Paolo, 2005).
- Estimer le coût de la satisfaction de ce besoin énergétique alimentaire, en utilisant un régime qui reflète les habitudes des ménages proches du seuil de pauvreté (par exemple, ceux du quintile le plus bas ou le deuxième plus bas de la distribution des revenus ; ou ceux qui consomment entre 2000 et 2200 calories). Cela peut ne pas être facile si les régimes alimentaires varient considérablement à travers le pays
- Ajoutez une composante non alimentaire (Z^{nf}). Ensuite, le seuil de pauvreté des besoins de base est donné par

$$Z^{BN} = Z^F + Z^{NF} \dots\dots\dots (1.5)$$

1.8.2.3 Indice de pauvreté par dénombrement (Indice d'effectif)

Les outils les plus utilisés pour évaluer la pauvreté sont les mesures de l'effectif, qui évaluent le niveau de pauvreté d'un pays en utilisant le nombre ou la prévalence des personnes pauvres dans le pays. Cette dernière mesure simplement la proportion de la population considérée comme pauvre, souvent désignée par P_0 Officiellement représenté par :

$$P = \frac{Np}{N} \dots\dots\dots (1.6)$$

Où Np est le nombre de pauvres et N est la population totale (ou l'échantillon). Si 30 personnes sont pauvres dans une enquête qui regroupe 300 personnes, alors $P_0 = 30/300 = 0,1 = 10\%$. Pour des raisons qui seront plus claires ci-dessous, il est souvent utile de réécrire (1.5) en :

$$P_0 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N I(y_i > Z) \dots\dots\dots (1.7)$$

Ici, $I(.)$ Est une fonction indicatrice qui prend la valeur 1 si l'expression entre crochets est vraie et 0 sinon. Donc, si la dépense (y_i) est inférieure au seuil de pauvreté (z), alors $I(.)$ Vaut 1 et le ménage sera compté comme pauvre. N_p est le nombre total de pauvres. Les plus grandes qualités de l'indice d'effectifs sont qu'il est simple à construire et facile à comprendre. Ce sont des propriétés importantes. Cependant, la mesure présente au moins trois faiblesses :

Premièrement, l'indice d'effectif ne prend pas en compte l'intensité de la pauvreté. Considérez les deux distributions de revenu suivantes :

Tableau N°03 : Exemple illustratif de la limite d'indice de dénombrement de pauvreté					
Taux de pauvreté des effectifs en A et B, en supposant un seuil de pauvreté est de 115					
	Dépenses pour chaque individu dans le pays				Taux de pauvreté des effectifs (P_0)
Dépenses dans le pays A	90	95	120	125	50%
Dépenses dans le pays B	113	112	140	165	50%

Source : (ALL & JH, 2005, p. 70)

D'après le tableau ci-dessus, la pauvreté est plus grande dans le pays A, mais l'indice d'effectif ne le rend pas compte. En tant que fonction du bien-être, l'indice d'effectif est insatisfaisant car il abime le principe de transfert, une idée formulée pour la première fois par (Dalton, 1920) selon laquelle le transfert d'une personne plus riche vers une personne plus pauvre devrait améliorer la mesure du bien-être. Ici, si un ménage pas-si-pauvre donnait à un ménage très pauvre, l'indice d'effectif serait inchangé, même s'il est raisonnable de supposer que la pauvreté dans son ensemble a diminué.

Certains soutiennent que s'il est trop significatif, l'indice d'effectif devrait impliquer qu'il y a un «saut» ou une discontinuité dans la distribution du bien-être à peu près au seuil de pauvreté, il est donc logique de parler des pauvres et des non-pauvres. Dans la pratique, un tel saut n'est pas trouvé (Ravallion, How well can method substitute for data? Five experiments in poverty analysis, 1996).

Deuxièmement, l'indice d'effectif n'indique pas le degré de pauvreté des pauvres et ne change donc pas si les personnes en dessous du seuil de pauvreté deviennent plus pauvres. De plus, le moyen le plus simple de réduire l'indice d'effectif est de cibler les prestations sur les personnes justes en dessous du seuil de pauvreté, car ce sont eux qui sont les plus aptes à franchir la ligne. Mais selon la plupart des normes, les personnes justes en dessous du seuil de pauvreté sont les moins méritantes des pauvres.

Troisièmement, les estimations de la pauvreté devraient être calculées pour les individus et non pour les ménages. Si 20% des ménages sont pauvres, il se peut que 25% de la population soit pauvre (si les ménages pauvres sont grands) ou 15% sont pauvres (si les ménages pauvres sont petits); les seuls chiffres pertinents pour l'analyse des politiques sont ceux des individus.

Mais les données d'enquêtes sont presque toujours liées aux ménages, donc pour mesurer la pauvreté au niveau individuel, nous devons faire l'hypothèse critique que tous les membres d'un ménage donné jouissent du même niveau de bien-être. Cette hypothèse peut ne pas être

valable dans de nombreuses situations. Par exemple, certains membres âgés d'un ménage, ou des filles, peuvent être beaucoup plus pauvres que d'autres membres du même ménage. En réalité, toute la consommation n'est pas répartie également entre les membres du ménage (Ravallion, How well can method substitute for data? Five experiments in poverty analysis, 1996).

1.8.2.4 Indice d'écart de pauvreté

L'indice d'écart de pauvreté est une mesure moyennement populaire de la pauvreté, qui additionne la mesure dans laquelle les individus se situent en moyenne sous le seuil de pauvreté et l'exprime en pourcentage du seuil de pauvreté. Plus précisément, définissez l'écart de pauvreté (G_i) comme le seuil de pauvreté (z) moins le revenu réel (y_i) pour les personnes pauvres ; l'écart est considéré comme nul pour tous les autres. En utilisant la fonction index, nous avons :

$$G_i = (z - y_i) \cdot I(y_i > z) \dots\dots\dots (2.1)$$

Ensuite, l'indice d'écart de pauvreté (P_1) peut s'écrire de la façon suivante :

$$P_1 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \frac{G_i}{z} \dots\dots\dots (2.2)$$

Le tableau suivant montre comment l'écart de pauvreté est calculé, divisé par le seuil de pauvreté et moyenné pour donner P_1 , l'indice d'écart de pauvreté.

Tableau N°04 : Exemple illustratif de l'indice d'écart de pauvreté					
Taux de pauvreté des effectifs en C, en supposant un seuil de pauvreté est de 125					
	Dépenses pour chaque individu dans le pays				Indice d'écart de pauvreté P1
Dépenses dans le pays C	100	110	150	160	
Ecart de pauvreté	25	15	0	0	
G_i/Z	0.20	0.12	0	0	(0.32/4)=0.08

Source : (ALL & JH, 2005, p. 72)

Cette mesure (P_1) représente l'écart de pauvreté proportionnel moyen dans la population (où les non-pauvres ont un écart de pauvreté nul). Certaines personnes trouvent utile de considérer cette dernière comme le coût de l'élimination de la pauvreté (par rapport au seuil de pauvreté) car elle montre combien il faudrait transférer aux pauvres pour amplifier leurs revenus ou leurs dépenses au seuil de pauvreté (comme une proportion du seuil de pauvreté). Le coût minimum de l'élimination de la pauvreté à l'aide de transferts ciblés est simplement la somme de tous les écarts de pauvreté dans une population ; chaque lacune est comblée jusqu'au seuil de pauvreté. Cependant, cette interprétation n'est raisonnable que si les transferts peuvent être effectués de manière parfaitement efficace, par exemple avec des transferts forfaitaires, ce qui n'est pas plausible. De toute évidence, cela suppose que le décideur dispose de beaucoup

d'informations ; il ne faut pas s'étonner de constater qu'un gouvernement très «pro-pauvres» aurait besoin de dépenser bien plus que cela au nom de la réduction de la pauvreté. À l'autre extrême, on peut considérer le coût maximal de l'élimination de la pauvreté, en supposant que le décideur ne sait rien de qui est pauvre et de qui ne l'est pas. À partir de la forme de l'indice, on peut voir que le rapport du coût minimum d'élimination de la pauvreté avec un ciblage parfait (G_i) au coût maximum sans ciblage (ce qui impliquerait de fournir à chacun suffisamment pour s'assurer pas en dessous du seuil de pauvreté) est simplement l'indice d'écart de pauvreté. Ainsi, cette mesure est un indicateur du budget potentiel de lutte contre la pauvreté grâce au ciblage: plus l'indice d'écart de pauvreté est petit, plus les économies potentielles pour un budget de lutte contre la pauvreté sont importantes à partir de l'identification des caractéristiques des pauvres à l'aide d'enquêtes ou d'autres informations - afin de cibler les avantages et les programmes.

L'avantage de la mesure de l'écart de pauvreté est qu'elle n'implique pas le «saut» au seuil de pauvreté. Pour voir cela, considérez l'exemple suivant :

Tableau N°05 : Exemple illustratif de la différence entre P1et P0						
Écart de pauvreté et Taux de pauvreté en A et B, en supposant un seuil de pauvreté de 125						
	Dépenses pour chaque individu dans le pays				Indice d'écart de pauvreté P1	Indice d'effectif P0
Dépenses dans le pays A	99	101	150	150	0.10	50%
Dépenses dans le pays B	79	121	150	150	0.10	50%

Source : (ALL & JH, 2005, p. 73)

On constate d'après le tableau ci-dessus que, pour ces deux pays, le taux d'écart de pauvreté est de 0,10, mais la plupart des gens soutiendraient que le pays B a une pauvreté plus grave. Alternativement, on pourrait penser que la distribution en A est générée à partir de celle en B en transférant 20 pièces monétaire de la personne pauvre à la personne la plus pauvre suivante, mais qui n'a pas d'effet sur le taux d'écart de pauvreté !

1.8.2.5 Indice carré de l'écart de pauvreté (gravité de la pauvreté)

Pour construire une mesure de la pauvreté qui prend en compte les inégalités parmi les pauvres, certains chercheurs utilisent l'indice carré de l'écart de pauvreté. Il s'agit simplement d'une somme pondérée des écarts de pauvreté (en proportion du seuil de pauvreté), où les pondérations sont les écarts de pauvreté proportionnels eux-mêmes ; par exemple un écart de pauvreté de 10% du seuil de pauvreté reçoit une pondération de 10% tandis que l'un de 50% reçoit une pondération de 50%; cela contraste avec l'indice d'écart de pauvreté, où ils sont pondérés de manière égale. Par conséquent, en mettant au carré l'indice de l'écart de pauvreté, la mesure accorde implicitement plus de poids aux observations qui se situent bien en dessous du seuil de pauvreté.

$$P_2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{G_i}{z} \right)^2 \dots\dots\dots (2.3)$$

Le tableau suivant montre comment l'écart de pauvreté est calculé, divisé par le seuil de pauvreté, mis au carré et moyenné pour donner P2, l'indice carré de l'écart de pauvreté.

Tableau N°06: Exemple illustratif de la différence entre P1 et P2					
Taux de pauvreté des effectifs en C, en supposant un seuil de pauvreté est de 125					
	Dépenses pour chaque individu dans le pays				P1 et P2
Dépenses dans le pays C	100	110	150	160	
Ecart de pauvreté	25	15	0	0	
G_i/Z (P1)	0.20	0.12	0	0	(0.32/4)=0.08
(G_i/Z)² (P2)	0.04	0.0144	0	0	(0.0544/4)= 0.0136

Source : (ALL & JH, 2005, p. 73)

Un des inconvénients de cette mesure c'est qu'elle n'a pas d'intérêt intuitif, elle n'est pas facile à interpréter et elle n'est pas largement utilisée. Elle peut être considérée comme faisant partie d'une famille de mesures proposées par (Foster, Joel, & Erik, 1984), qui peuvent s'écrire, de manière assez générale, selon la fonction suivante :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{G_i}{z} \right)^{\alpha}, \quad (\alpha \geq 0) \dots \dots \dots (2.4)$$

Où α est une mesure de la sensibilité de l'indice à la pauvreté, z représente le seuil de pauvreté, la valeur des dépenses par habitant pour le ménage est x_i , et l'écart de pauvreté pour l'individu i est $G_i = z - x_i$ (avec $G_i = 0$ lorsque $x_i > z$) Lorsque le paramètre $\alpha = 0$, P_0 est simplement l'indice d'effectif. Lorsque $\alpha = 1$, la mesure est l'indice d'écart de pauvreté P_1 , et lorsque α est égal à 2, P_2 est l'indice de gravité de la pauvreté. Pour tout $\alpha > 0$, la mesure est strictement décroissante du niveau de vie des pauvres (plus le niveau de vie est bas, plus la personne est considéré comme pauvre). En outre, pour $\alpha > 1$, l'indice a également la propriété que l'augmentation de la pauvreté mesurée due à une baisse de son niveau de vie sera jugée plus grande. La mesure est alors dite «strictement convexe» en revenus (et «faiblement convexe» pour $\alpha = 1$) (ALL & JH, 2005). Une autre caractéristique pratique de la classe FGT⁸ de mesures de la pauvreté est qu'elle peut être désagrégée pour des sous-groupes de population et que la contribution de chaque sous-groupe à la pauvreté nationale peut être calculée. Bien que la mesure de Foster, Greer et Thorbecke offre un cadre unificateur idéal pour les mesures de la pauvreté, elle laisse sans réponse la question de savoir quelle est la meilleure valeur de α . De plus, certaines de ces mesures manquent également d'attrait émotionnel. Les mesures de la profondeur de la pauvreté et de la gravité de la pauvreté fournissent des informations complémentaires sur l'incidence de la pauvreté. Il se peut que certains groupes aient une incidence de pauvreté élevée mais un faible écart de pauvreté (lorsque de nombreux membres sont juste en dessous du seuil de pauvreté), tandis que d'autres groupes ont une faible incidence de pauvreté mais un écart de pauvreté élevé pour ceux qui sont pauvres (lorsque peu de membres sont en dessous du seuil de pauvreté mais avec des niveaux de consommation extrêmement bas).

1.8.2.6 Indice de Sen

(Sen A. , Poverty: an ordinal approach to measurement, 1976) A proposé un indice qui cherchait à combiner les effets du nombre de pauvres, la profondeur de leur pauvreté et la répartition de la pauvreté au sein du groupe. L'indice est donné par :

$$P_s = P_0 \left(1 - (1 - G^P) \frac{\mu^P}{z} \right) \dots \dots \dots (2.5)$$

⁸ FGT : Foster, Greer et Thorbecke

Où P_0 est l'indice d'effectif, μ^P est le revenu (ou les dépenses) moyen des pauvres et G^P est le coefficient de Gini d'inégalité parmi les pauvres. Le coefficient de Gini va de 0 (égalité parfaite) à 1 (inégalité parfaite) et z représente le seuil de pauvreté. L'indice de Sen peut également être écrit comme la moyenne des mesures de l'effectif et de l'écart de pauvreté, pondérée par le coefficient de Gini des pauvres, donnant :

$$P_s = P_0 G^P + P_1 (1 - G^P) \dots\dots\dots (2.6)$$

L'indice Sen a été largement discuté et a le mérite de prendre en compte la répartition des revenus parmi les pauvres. Cependant, l'indice n'est presque jamais utilisé en dehors de la littérature académique, peut-être parce qu'il n'a pas l'attrait intuitif de certaines mesures les plus simples de la pauvreté, mais aussi parce qu'il ne peut pas être utilisé pour décomposer la pauvreté en contributions de différents sous-groupes (Shorrocks, 1995).

1.8.2.7 Indice Sen-Shorrocks-Thon

L'indice Sen a été modifié par d'autres, et peut-être que la version la plus convaincante est celle de l'indice Sen-Shorrocks-Thon (SST), défini comme :

$$P_{SST} = P_0 P_1^P (1 + \hat{G}^p) \dots\dots\dots (2.7)$$

L'indice P_{SST} est le produit de l'indice d'effectifs, de l'indice d'écart de pauvreté (appliqué aux pauvres uniquement) et d'un terme avec le coefficient de Gini des ratios d'écart de pauvreté pour l'ensemble de la population. Ce coefficient de Gini est généralement proche de 1, ce qui indique une grande inégalité dans l'incidence des écarts de pauvreté (ALL & JH, 2005, p. 75).

Un des points forts de l'indice SST est qu'il peut aider à donner une bonne idée des sources de changement de la pauvreté au fil du temps. En effet, l'indice peut être décomposé en :

$$\Delta \ln P_{SST} = \Delta \ln P_0 + \Delta \ln P_1^P + \Delta \ln (1 + \hat{G}^p) \dots\dots\dots (2.8)$$

L'indice peut être interprété comme, pourcentage de variation de l'indice SST = % de variation de l'indice d'effectif + % de variation de l'indice d'écart de pauvreté (parmi les pauvres) + % de variation de (1 + coefficient de Gini des écarts de pauvreté). En clair, cela nous permet de décomposer la pauvreté en trois aspects : y a-t-il plus de pauvres ? Les pauvres sont-ils plus pauvres ? Et y a-t-il une plus grande inégalité parmi les pauvres ?

1.8.2.8 Indice Watts

Depuis les travaux de Sen (1976) sur la mesure de la pauvreté, de nombreux chercheurs ont adopté une approche axiomatique⁹ pour formuler de nouveaux indices de pauvreté sensibles à la distribution. Par la suite, plus d'une douzaine d'indices de pauvreté (ou classes d'indices) ont été développés dans la littérature. Bien qu'il puisse y avoir des arguments sur les propriétés précises qu'un bon indice de pauvreté devrait satisfaire, des exigences fondamentales telles que la monotonie et la cohérence des sous-groupes, sont attrayantes d'un point de vue à la fois théorique et pratique. Il est clair aujourd'hui que de nombreux indices de pauvreté proposés au début, tels que l'indice de Sen, enfreignent certaines des exigences de base. Seuls quelques indices de pauvreté dans la littérature sont conformes aux exigences de base. Huit ans avant Sen, Watts (1968) avait déjà identifié les problèmes liés à l'indice de pauvreté traditionnellement utilisé, le ratio d'effectifs. Watts souligne que la pauvreté n'est pas

⁹ Une réflexion fondée sur des propositions admises sans démonstration et nettement formulées et des raisonnements rigoureux tels que les postulats

une condition discrète, car on ne se débarrasse pas immédiatement de l'affliction que nous associons à la pauvreté en franchissant une ligne de revenu particulière. Par conséquent, la continuité du revenu est une propriété souhaitable pour un indice de pauvreté. De plus, il avait besoin d'un indice de pauvreté pour donner plus de poids à ceux qui se situent plus bas dans la distribution, en-fait la pauvreté devient plus sévère à un rythme croissant à mesure que les diminutions successives de revenu sont prises en compte. C'est précisément ce qu'exige l'axiome de transfert faible proposé par Sen. Orienté par ces considérations, Watts a proposé un indice de pauvreté sensible à la distribution, qui est relativement facile à appliquer. Il satisfait également tous les axiomes de base. L'indice de Watts a longtemps été négligé par les économistes. Cette négligence est en partie due au fait que Watts n'a pas de caractérisation axiomatique de son indice, ce qui rend l'indice de Watts moins comparable avec d'autres indices de pauvreté sensibles à la distribution (Zheng, 1993). La première mesure de pauvreté sensible à la distribution a été proposée en 1968 par Watts, et dans sa version discrète prend la forme suivante :

$$W = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q [\ln(Z) - \ln(Y)] \dots\dots\dots (2.9)$$

Où les N individus de la population sont indexés par ordre croissant de revenus (ou de dépenses), et la somme est prise en compte sur les q individus dont les revenus (ou dépenses) y_i sont inférieurs au seuil de pauvreté z.

Le tableau montre comment l'indice de Watts est calculé, en divisant le seuil de pauvreté par le revenu ou les dépenses, en prenant des logs et en trouvant la moyenne des pauvres. L'indice de Watts est attrayant car, il satisfait toutes les propriétés théoriques que l'on souhaiterait dans un indice de pauvreté, ainsi qu'il est de plus en plus utilisé par les chercheurs pour générer des mesures telles que la courbe d'incidence de la pauvreté.

Tableau N°07 : Exemple illustratif de l'indice Watts					
Taux de pauvreté des effectifs en C, en supposant un seuil de pauvreté de 125					
	Dépenses pour chaque individu dans le pays				Indice Watts
Premier cas (Pauvre)					
Dépenses dans le pays C	100	110	150	160	
z/y_i	1.25	1.14	0.83	0.78	
Log (z/y _i)	0.223	0.128	0.182	0.247	0.351
Deuxième cas (pas si-pauvre)					
Dépenses dans le pays C	110	120	150	160	
z/y_i	1.14	1.04	0.83	0.78	
Log (z/y _i)	0.128	0.041	0.182	0.247	0.169

Source : (ALL & JH, 2005, p. 80)

1.8.2.9 Discussion

Si les mesures de pauvreté les plus populaires analysées dans cette section ont toutes l'avantage d'être simples à construire et de refléter ce qu'elles sont censées capturer, elles souffrent néanmoins de quelques inconvénients. L'indice d'effectif P_0 est totalement insensible à la redistribution des revenus parmi les pauvres. Un simple transfert de revenu des plus pauvres vers les plus aisés maintiendra le P_0 ou le fera baisser. L'indice d'écart de pauvreté P_1 ne saisit pas les différences de gravité de la pauvreté parmi les pauvres et ignore l'inégalité parmi les pauvres. Par conséquent, P_0 viole l'axiome de monotonie et l'axiome de transfert, tandis que P_1 ne viole que l'axiome de transfert. L'indice carré d'écart de pauvreté

est très difficile à comprendre et à interpréter. L'indice de pauvreté de Sen dépend du coefficient de Gini et partage donc ses principaux inconvénients. En effet, l'indice de Gini et donc l'indice de Sen ne peuvent pas être utilisés pour décomposer la pauvreté en distributions provenant de différents sous-groupes. L'indice Watts est sensible à la distribution en raison de l'utilisation de logarithmes (Vivien Kana Zeumo, 2011, p. 12). Les approches traditionnelles reposent sur le revenu ou les dépenses de consommation par habitant pour calculer différents indices. Par conséquent, elles n'explorent que la dimension monétaire de la pauvreté. Cependant nous jugeons à travers la revue de littérature que la pauvreté est multidimensionnelle. Ensuite, nous devons également prendre en compte les informations non monétaires influençant la pauvreté. Nous devons discuter de ce que nous entendons par multidimensionnel et en tenir compte lors de la mesure. Dans la pratique, les mesures monétaires sont pour la plupart déconnectées des valeurs (éthique), de la réalité et de la façon dont les gens se perçoivent. Selon l'approche participative citée préalablement, on note un risque élevé de biais culturel en raison du fait que la liste des besoins de base a tendance à refléter les opinions d'un politicien ou d'un analyste, et non celles du peuple lui-même. La mesure de la pauvreté doit prendre en considération trois conditions : premièrement utiliser les preuves empiriques sur le niveau de vie des ménages pour comprendre à la fois la situation actuelle et prévoir les moyens possibles de la surmonter. Deuxièmement nous devons prendre en compte la perception subjective d'être pauvre. Troisièmement la mesure de la pauvreté doit être considérée comme un instrument pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les politiques de réduction de la pauvreté et non comme une activité en soi.

1.8.3 Approches multidimensionnelles d'estimation de la pauvreté

Les approches décrites dans cette partie sont censées mesurer la privation totale de la société en termes de chaque attribut séparément et ensuite agréger les différents indices pour un indice unidimensionnel de pauvreté multidimensionnelle.

1.8.3.1 Approches basées sur la possession de chaque attribut

Ces approches prennent en compte les privations dimensionnelles et permettent d'évaluer combien d'individus sont privés (ou non) sur chaque attribut pris individuellement.

1.8.3.2 La méthode de coupure

Townsend (1987) A été le premier à introduire le concept de «privation» après avoir critiqué le paradigme monétaire de la mesure de la pauvreté. La méthode Cut-off consiste à évaluer la privation sur chaque attribut via un classement binaire de type privation (ou non-privation). Ainsi, un individu sera considéré comme pauvre (ou démuné) sur un attribut lorsque sa réalisation sur cet attribut est inférieure au seuil de pauvreté. Formellement, on construit une fonction croissante $f: Z \times X_j \rightarrow \{0; 1\}$ sur chaque attribut qui sert ensuite à affecter des individus à D_j , l'ensemble des «privés» sur l'attribut X_j . La fonction $f(z^j, x_i^j)$ est donnée par l'équation suivante :

$$f(z^j | x_i^j) = \begin{cases} 1 & \text{si } x_i^j \geq z^j \rightarrow x_i \in D_j \\ 0 & \text{si } x_i^j < z^j \rightarrow x_i \in D_j \end{cases} \dots\dots\dots (3.1)$$

1.8.3.3 L'approche des «ensembles flous»

La théorie des ensembles flous a été introduite par Zadeh (1965) comme une extension de la notion classique d'ensemble. Contrairement à la théorie des ensembles classique basée sur la logique classique, la théorie des ensembles flous permet l'évaluation progressive de

l'appartenance des objets à un ensemble. Zadeh (1965) lui-même définit un ensemble flou comme «une classe d'objets avec un continuum d'appartenance graduée. Il soutient qu'un tel ensemble est caractérisé par une fonction d'appartenance qui attribue à chaque objet une appartenance comprise entre zéro et un (Benhabib, Ziani, Bettahar, & Maliki, 2007). La théorie des ensembles flous représente un outil très intéressant pour traiter les problèmes dépourvus de critères spécifiques pour évaluer dans quelle mesure une personne ou un ménage appartient ou n'appartient pas à un groupe donné. Il en résulte que la théorie des ensembles flous permet de résoudre le problème de l'identification d'un individu pauvre. Un autre avantage de ce type d'approche est que l'on n'est pas obligé d'établir un seuil de pauvreté. Pour définir un ensemble flou d'individus pauvres Étant donné N, un ensemble de n individus ou ménages, et P, un sous-ensemble flou de, N défini par les couples :

$$P = \{i, y_p(i)\} \dots\dots\dots (3.2)$$

Où $i = 1, \dots, n$ et $Y_p(i)$ représentent le degré d'appartenance de chaque individu i dans un sous-ensemble flou des pauvres de la population. Trois cas seront alors possibles :

$$\begin{cases} Y_p(i)=0, & \text{si l'individu } i \text{ n'appartient absolument pas à l'ensemble des individus pauvres} \\ Y_p(i)=1, & \text{si l'individu } i \text{ appartient absolument à l'ensemble des individus pauvres} \\ 0 < Y_p(i) < 1, & \text{si l'individu } i \text{ appartient partiellement à l'ensemble des individus pauvres} \end{cases} \dots (3.3)$$

Et donc le calcul de la pauvreté selon une approche d'ensemble flou est réalisé par la fonction :

$$f_i(z, x) = \left[\sum_{j=1}^m \lambda_j [f(z^j, x_i^j)]^\gamma \right]^{1/\gamma} \dots\dots\dots (3.4)$$

Où γ représente le paramètre de sensibilité ; λ_j les systèmes de pondération associés à chaque attribut j qui appartient à l'ensemble $\{1, 2, \dots, m\}$. Ainsi, $f_i(z, x)$ se réfère à l'indice agrégé des degrés d'appartenance $f(z^j, x_i^j)$ associé aux indicateurs de privation X_j de chaque ménage x_i .

Remarque : les méthodes basées sur la théorie des ensembles flous ont certaines limites, en particulier lorsque les applications sont basées sur un indice composite multidimensionnel conçu comme une moyenne agrégée. En effet, un individu est «pauvre» avec un degré égal à 1 (c'est-à-dire qu'il est pauvre dans tous les attributs), ou un individu est «non pauvre» avec un degré égal à 0 (c'est-à-dire qu'il n'est pas pauvre sur tous les attributs), ou l'individu est pauvre sans ambiguïté sur certains attributs et non pauvre sans ambiguïté sur d'autres (c'est-à-dire qu'il est partiellement pauvre ou partiellement non pauvre). Ce résultat est incompatible avec un point de vue selon lequel un individu est pauvre si l'un de ses besoins fondamentaux n'est pas satisfait. Dans le cas de l'approche absolue dans laquelle toutes les dimensions doivent être prises en compte et font toutes partie d'un noyau de pauvreté, les approches d'ensemble flou pourraient donner des résultats contradictoires (Andrea & Sergio, 1990). L'approche des ensembles flous distingue deux catégories de manière rigide (la catégorie pauvre et la catégorie non pauvre). Mais, il est difficile de déterminer et de justifier l'existence d'autres catégories. D'un autre côté, les notions de «partiellement pauvre» ou de «partiellement non pauvre» sont ambiguës et très difficiles à interpréter.

1.8.4 Approches basées sur des indicateurs agrégés

Le principe des approches d'agrégation est de combiner et de synthétiser simultanément plusieurs valeurs numériques en un seul indice, appelé indice de pauvreté composite. Un tel indice devrait prendre en compte toutes les valeurs individuelles.

1.8.4.1 Indice de développement humain

L'IDH est un indicateur composite du développement humain basé sur la moyenne arithmétique. Il mesure les réalisations moyennes dans un pays ou une zone géographique selon trois dimensions fondamentales : (i) le bien-être, (ii) les connaissances, (iii) le niveau de vie. La liste des indicateurs utilisés est présentée dans le tableau suivant.

Tableau n° 08 : Composantes de l'IDH

N°	Description	Valeur minimale	Valeur maximale
Bien-être			
1	Espérance de vie à la naissance (années)	25	85
Connaissance			
2	Taux d'alphabétisation des adultes	0	100
3	Taux brut de scolarisation	0	100
Niveau de vie			
4	Produit intérieur brut par habitant (PPA)	100	40000

Source : (Pasquale, Matteo, & Adriano, 2009, p. 07)

La construction de l'IDH est régnée par des étapes primordiales qui peuvent être résumés par les points suivants :

1.8.4.1.1 Normalisation

Soit $X = \{x_{ij}\}$ la matrice à n lignes (pays ou zones géographiques) et 4 colonnes (indicateurs du tableau 08). La matrice normalisée $Y = \{y_{ij}\}$ est calculée comme suit :

$$Y_{ij} = \frac{x_{ij} - \min(x_j)}{\max(x_j) - \min(x_j)} \dots \dots \dots (3.5)$$

Où $\min(x_j)$ et $\max(x_j)$ sont les valeurs minimale et maximale pour les composantes indiquées dans le tableau n°08.

1.8.4.1.2 Agrégation

L'IDH est donné par l'équation suivante :

$$IDH = \frac{Y_{i1} + Y_{i5} + Y_{i4}}{3} \dots \dots \dots (3.6)$$

Où

$$Y_{i5} = \frac{2Y_{i2} + Y_{i3}}{3} \dots \dots \dots (3.7)$$

L'IDH est ensuite calculé comme de simples moyennes arithmétiques des indices à trois dimensions. La principale caractéristique de cette méthodologie est qu'elle suppose une substituabilité complète entre les dimensions du développement humain : un déficit dans une dimension peut être compensé par un surplus dans une autre par exemple : un bon niveau de vie peut toujours remplacer tout déficit de connaissances (Booyen, 2002).

1.8.4.2 Indice de pauvreté humaine (IPH)

L'indice de pauvreté humaine (IPH) est un indice composite mesurant les privations dans les trois dimensions de base saisies par l'indice de développement humain (Kevin, 2006). IPH_1 , IPH_2 et IPH_3 , respectivement les déficiences en santé (pourcentage d'individus dont l'espérance de vie est inférieure de 40 ans), des carences en matière d'éducation (proportion de la population adulte analphabète) et des déficiences en termes de conditions de vie (proportion de la population ayant accès aux soins de santé, à l'eau potable et proportion d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition).

Alors que l'IDH mesure le rendement moyen, l'IPH mesure les privations. Il existe deux types d'IPH : l'IPH-1 pour les pays en développement et l'IPH-2 pour certains pays de l'OCDE. Les deux indices sont basés sur la moyenne d'ordre trois. L'IPH-1 mesure les privations dans les trois dimensions fondamentales du développement humain capturées dans l'IDH, tandis que l'IPH-2 saisit également l'exclusion sociale. Le calcul de L'IPH-1 et L'IPH-2 est plus simple que le calcul de l'IDH puisque les indicateurs utilisés pour mesurer les privations sont déjà normalisés entre 0 et 100 (Pasquale, Matteo, & Adriano, 2009).

L'indice composite de pauvreté IPH1 proposé a été formulé comme suit :

$$IPH1 = (\lambda_1 IPH_1^\gamma + \lambda_2 IPH_2^\gamma + \lambda_3 IPH_3^\gamma)^{1/\gamma} \dots\dots\dots (3.8)$$

Avec $\lambda_1 + \lambda_2 + \lambda_3 = 1$ et $\gamma \geq 1$ étant un paramètre. Pour $\gamma = 1$, les trois composants de HPI sont des substituts parfaits. Cependant, quand $\gamma \rightarrow \infty$, cet indice tend vers le max (HPI1, HPI2, HPI3). Dans ce cas, l'IPH ne diminuera que si son composant de valeur la plus élevée diminue.

1.8.4.3 Indice de Mazziotta et Pareto

Le MPI fourni une mesure composite d'un ensemble d'indicateurs considérés comme «non substituables» (tous les composants doivent être «équilibrés»). Il est conçu pour satisfaire les propriétés suivantes :

- i) Normalisation des indicateurs par un critère spécifique supprimant l'unité de mesure et l'effet de variabilité
- ii) Synthèse indépendante d'une «unité idéale», car un ensemble de «valeurs optimales» est arbitraire, non univoque et peut varier dans le temps
- iii) Simplicité de calcul car les propriétés de l'indice peuvent être satisfaites par l'approche suivante : on sait que les distributions des différents indicateurs, mesurées de manière différente, peuvent être comparées par la transformation en écarts standardisés. Par conséquent, il est possible de convertir les indicateurs individuels en une échelle commune avec une moyenne $M = 100$ et un écart type $E = 10$: les valeurs obtenues se situeront approximativement dans l'intervalle (70 ; 130) (Pasquale, Matteo, & Adriano, 2009, p. 09). Dans ce type de normalisation, le «vecteur idéal» est l'ensemble des valeurs moyennes et il est facile d'individualiser à la fois les unités supérieures à la moyenne (valeurs supérieures à 100) et les unités inférieures à la moyenne (valeurs inférieures à 100). Dans ce contexte, il est possible d'introduire un coefficient de pénalité qui est fonction, pour chaque unité territoriale, de la variabilité des indicateurs par rapport à la valeur moyenne (variabilité horizontale): cette variabilité peut être mesurée par le coefficient de variation. L'approche proposée pénalise le score de chaque unité (la moyenne des valeurs standardisées) avec une quantité directement proportionnelle à la «variabilité horizontale». Le but est l'utilisation d'écarts standardisés qui

permet d'obtenir une mesure «robuste» et moins influencée par les valeurs aberrantes. La construction du MPI se déroule dans les étapes suivantes.

1.8.4.3.1 Normalisation

Soit $X = \{X_{ij}\}$ la matrice à n lignes (pays ou zones géographiques) et m colonnes (indicateurs de développement ou de pauvreté) et soit M_{xj} et S_{xj} représente la moyenne et l'écart type du j -ième indicateur :

$$M_{xj} = \frac{\sum_{i=1}^n X_{ij}}{n} ; S_{xj} = \sqrt{\frac{\sum_{i=1}^n (X_{ij} - M_{xj})^2}{n}} \dots\dots\dots (3.9)$$

La matrice standardisée $Z = \{z_{ij}\}$ est définie comme suit :

$$Z_{ij} = 100 \pm \frac{(X_{ij} - M_{xj})}{S_{xj}} 10 \dots\dots\dots (4)$$

Où le signe \pm dépend de la relation de l'indicateur avec le phénomène à mesurer (+ si l'indicateur individuel représente une dimension considérée comme positive et - s'il représente une dimension considérée comme négative).

1.8.4.3.2 Agrégation

Soit C_{vi} le coefficient de variation pour les i èmes unités :

$$C_{vi} = \frac{S_{zi}}{M_{zi}} \dots\dots\dots (4.1)$$

Où

$$M_{zi} = \frac{\sum_{j=1}^m Z_{ij}}{m} ; S_{zi} = \sqrt{\frac{\sum_{j=1}^m (Z_{ij} - M_{zi})^2}{m}} \dots\dots\dots (4.2)$$

Et donc l'indice de pauvreté est calculé par la formule suivante :

$$MPI_i^+ = M_{zi} + S_{zi} C_{vi} \dots\dots\dots (4.3)$$

Où la moyenne des valeurs normalisées est ajustée en ajoutant une quantité proportionnelle à l'écart type et la fonction directe du coefficient de variation. Plus l'indice n'est élevé, plus le pays ou la zone géographique est pauvre. L'indice suppose des valeurs élevées lorsque la moyenne et l'écart-type sont élevés (Pasquale, Matteo, & Adriano, 2009, pp. 10-11).

Observation : Le passage d'un développement unidimensionnel à une mesure multidimensionnelle et à la mesure de la pauvreté est sans aucun doute un progrès théorique important et présente de nombreux avantages pour l'élaboration des politiques de lutte contre la pauvreté. Cependant, il existe aussi des inconvénients, car la mesure multidimensionnelle implique de nombreux problèmes théoriques, méthodologiques et empiriques. La littérature internationale sur les indices composites de pauvreté offre une grande variété de méthodes d'agrégation. Nous avons discuté des avantages et des inconvénients de certaines méthodes. Compte tenu des propriétés souhaitables que devraient avoir de tels indices composites, nous avons proposé un indice composite alternatif dénommé MPI (Mazziotta-Pareto Index) qui suppose une substituabilité imparfaite entre les différentes dimensions de la pauvreté.

1.9 Conclusion du premier chapitre

Ce chapitre passe en revue certaines des approches monétaire, capacitaire, exclusion sociale et participative pour conceptualiser et mesurer la pauvreté. Il est évident qu'il n'existe pas de définition claire ni de conceptualisation universellement acceptée de la pauvreté. Chaque approche a une perspective différente de ce qui constitue une société juste et une vie décente. Ces approches compromettent chacune des hypothèses méthodologiques souvent floues ; ce qui se traduit par des estimations et une catégorisation différentes des «pauvres» et donc des implications politiques différentes. Parmi les quatre approches examinées dans le présent chapitre, l'approche capacitaire d'Amartya Sen offre une approche de développement humain beaucoup plus large de la pauvreté. En raison de sa focalisation sur le développement du bien-être humain, l'accent mis sur la qualité de vie et le manque de spécification qui lui permet d'être adaptée aux différents contextes, pour cela, le présent travail adopte une approche capacitaire de la pauvreté.

En ce qui concerne la mesure de la pauvreté, les données sur le revenu national et les enquêtes auprès des ménages sont devenues plus disponibles au fil des années pour estimer la pauvreté monétaire. Il existe aussi une littérature abondante sur les mesures de la pauvreté monétaire. Il s'agit notamment de l'indice d'effectif, de l'écart de pauvreté et de l'écart de pauvreté au carré. Ce chapitre décrit comment calculer et interpréter ces mesures (en plus de l'indice Watts) et identifie leurs forces et leurs faiblesses respectives. Se concentrer sur ces mesures favorise la comparabilité entre les pays.

En revanche, les indicateurs de pauvreté basée sur l'approche capacitaire dépendent souvent d'enquêtes périodiques, car les données pour la plupart des capacités ne sont pas disponibles régulièrement. Des lacunes similaires en matière de données s'appliquent à l'approche exclusion sociale, car certaines dimensions ne peuvent pas être mesurées du tout ou peuvent être mesurées avec des indicateurs déficients.

Pourtant, la multi dimensionnalité de la vie humaine plaide pour une approche multidimensionnelle de la pauvreté. Cela a également été universellement accepté dans la littérature sur la pauvreté. Dans l'ensemble, l'approche capacitaire met l'accent sur la réduction de la pauvreté grâce à l'expansion de libertés précieuses et met donc l'accent sur l'identification et la hiérarchisation des libertés que les gens apprécient.

Le passage d'un indice unidimensionnel à une mesure multidimensionnelle de la pauvreté est sans aucun doute un progrès théorique important et présente de nombreux avantages pour l'élaboration des politiques. Cependant, il existe aussi une contrariété, car la mesure multidimensionnelle implique de nombreux problèmes théoriques, méthodologiques et empiriques. La littérature internationale sur les indices composites de développement et de pauvreté offre une grande variété de méthodes d'agrégation. Dans le but d'analyser ce paradoxe, nous avons discuté les avantages et les inconvénients de certaines méthodes. Compte tenu des propriétés souhaitables que devraient avoir de tels indices composites.

Chapitre n° 02 : Pauvreté en Algérie, entre mesure et réalité

1.10 Introduction

Suite à l'effondrement de la croissance économique vers le milieu des années quatre-vingt, la pauvreté devient un problème aigu en Algérie. Le débat actuel sur l'étendue de la pauvreté en Algérie reflète la conscience publique face au problème de la propagation de ce phénomène. Cela a été déclenché par la baisse des prix du pétrole en 1986 sur les marchés internationaux, ainsi que les troubles politiques et l'instabilité sécuritaire qui ont encore compliqué le problème depuis les années 90. Cependant, peu sont les tentatives sérieuses réalisées pour quantifier la pauvreté en Algérie et aborder un profil détaillé de cette dernière (Laabas, 2001) (BENALLAOUA, 2015) (SMAHI, MALIKI, & ARIF, 2012) (Mokdad, 2018).

En fait, la pauvreté est profondément enracinée dans la société algérienne depuis l'époque du colonialisme. Les efforts de développement après l'indépendance ont contribué légèrement à améliorer le bien-être de la population. L'augmentation massive de la rente pétrolière a facilité la mise en place des programmes de développement, mais d'une façon non perpétuelle, comme le montre les données récentes sur la politique budgétaire. L'approche d'économie planifiée, centralisée et bureaucratique a semé les graines des problèmes économiques d'aujourd'hui. La planification du développement précoce s'est concentrée sur l'industrialisation lourde et le contrôle direct de l'économie. Les considérations d'efficacité et de durabilité ont été largement ignorées. Cela signifiait que la viabilité financière à long terme du secteur public était en péril. Toutefois, l'expansion de la production a permis la création d'emplois et l'augmentation des salaires pendant les années 1970. Ces facteurs de croissance se sont accompagnés d'une politique sociale généreuse basée sur un accès gratuit à la santé, à l'éducation, aux logements et aux produits de base subventionnés. L'emploi dans le secteur public est devenu un levier important de lutte contre le chômage. Mais l'effondrement des prix du pétrole en 1986, en 2014 et en 2020 et les problèmes de déficits budgétaires et de déficit de la balance des paiements, ont incités les gouvernements successifs à adopter des politiques économiques de plus en plus flexibles dont le but était d'échapper aux rigidités et aux inefficacités de la planification centrale et de promouvoir une croissance durable. Cependant, les mesures d'austérité ont ouvert la voie à un accroissement d'une classe vulnérable.

Étant donné le déclin général du bien-être de la population, il est urgent de cartographier les pauvres en Algérie, afin de mettre en place des politiques efficaces pour lutter contre ce phénomène, ainsi que pour fournir des informations précieuses aux décideurs. Dans ce sens, le présent chapitre tente de dresser un profil détaillé des changements économiques en Algérie par secteur et l'ampleur de ces derniers sur l'évolution de la pauvreté, en étudiant sa dynamique entre l'année 1990 et 2020. Le cadre utilisé dans cette évaluation permettra d'estimer les niveaux de pauvreté pour les années non couvertes par les enquêtes sur le niveau de vie des ménages. En se focalisant sur une approche de pauvreté multidimensionnelle sur la base de l'enquête MICS¹⁰-04 et MICS-06.

1.11 Section 01 : Evolution de la situation économique et sociale en Algérie

1.11.1 L'économie algérienne en période de colonisation

La politique coloniale française en Algérie était une destruction profonde de l'identité nationale du pays et du système social indigène, qui était basé sur les besoins fondamentaux de la société. Une vague massive de dépossession et de confiscation des terres tribales a disloqué la population agricole et nomade. Cette politique coloniale a abouti à l'effondrement des institutions traditionnelles de l'Algérie. Dans les années 50, la population française en Algérie s'élevait à près d'un million. Les colons possédaient la majorité des terres fertiles. L'inégalité de répartition des revenus était associée au dualisme des structures de production d'une part, un secteur moderne hautement industrialisé possédé par les français et d'autre part un autre purement traditionnel. La productivité moyenne entre ces deux secteurs était de 9 pour 1. Les colons ne représentaient que 5% de la population totale alors que leurs revenus étaient d'environ 60% (El-Ghonemy, 1998). Selon le même auteur, on estime que l'extrême pauvreté a touchée environ 75% de la population algérienne.

¹⁰ Multiple Indicator Cluster Survey.

La domination coloniale limitait l'accès du peuple algériens aux principaux droits humains. Entre 1940 et 1945, le taux de scolarisation primaire n'était que 9% pour la population algérienne. L'analphabétisme des adultes était de 86%. Le pire résultat été constaté parmi les enfants. Ce tableau sombre a été compliqué par une forte croissance démographique. Le taux de croissance démographique est passé de 1,4% avant 1914 à 2,85% en 1954. Parmi la population indigène, les deux tiers vivaient encore au-dessus du seuil de pauvreté (John, 1992).

La stagnation de la production céréalière et du bétail, associée à une forte croissance démographique, menaçait les moyens de subsistance de la population. Ceci était le résultat de plusieurs facteurs tels que : le déclin de la superficie cultivée et de la stagnation du rendement, et la dégradation du sol ainsi qu'une absence quasi-totale de toute tentative d'industrialisation du secteur de l'agriculture. Le rendement agricole été estimé à 4,5 quintaux par hectare, tandis que le seuil de malnutrition était estimé à 20 quintaux par hectare. Compte tenu de l'absence de croissance dans le secteur de l'agriculture, le chômage rural été estimé en 1955 à un demi-million et dépasse 850000 de chômeurs si l'on inclut le sous-emploi. Cette situation a provoqué une vague massive de migrations internes vers les grandes villes, ainsi qu'une émigration vers la France métropolitaine (Verrière & Roland, 1957). Le secteur agricole colonial moderne hautement mécanisé et l'absence de secteur industriel dynamique ne pouvaient pas offrir de possibilités d'emploi aux paysans migrants. Cette vague de migration a créé d'énormes inégalités spatiales.

1.11.2 Aperçu de l'économie algérienne après l'indépendance

L'économie algérienne reste dominée par l'État, héritage du modèle de développement socialiste post-indépendant du pays. Ces dernières années, le gouvernement algérien a stoppé la privatisation des industries publiques et imposé des restrictions sur les importations et la participation étrangère dans son économie, poursuivant une politique explicite de substitution des importations.

L'Algérie possède les 10^{èmes} plus grandes réserves de gaz naturel au monde - dont les 3^{èmes} plus grandes réserves de gaz de schiste ainsi qu'elle est le 6^{ème} exportateur de gaz. Elle se classe au 16^{ème} rang des réserves prouvées de pétrole. Alors que les prix mondiaux du pétrole étaient élevés Les exportations d'hydrocarbures ont permis à l'Algérie de maintenir la stabilité macroéconomique, d'accumuler d'importantes réserves de devises étrangères et de maintenir une dette extérieure faible. Avec la baisse des prix du pétrole depuis 2014, les réserves de change de l'Algérie ont diminué de plus de moitié et son fonds de stabilisation pétrolier est passé d'environ 20 milliards de dollars fin 2013 à environ 7 milliards de dollars en 2017, ce qui représente le minimum légal (Central Intelligence Agency, 2022).

Dans le but de maintenir sa stabilité macroéconomique, l'Algérie a multiplié les mesures protectionnistes depuis 2015 pour limiter sa facture d'importation et encourager la production nationale des industries non pétrolières et gazières. Depuis 2015, le gouvernement a imposé des restrictions supplémentaires sur l'accès aux devises pour les importations et des quotas d'importation pour des produits spécifiques, tels que les véhicules. En janvier 2018, le gouvernement a imposé une suspension indéfinie de l'importation d'environ 850 produits, sous réserve d'un réexamen périodique. La baisse des prix du pétrole a également réduit la capacité du gouvernement à utiliser la croissance tirée par l'État pour distribuer les rentes et financer

de généreuses subventions publiques. Au cours des trois dernières années, le gouvernement a promulgué des augmentations progressives de certaines taxes, entraînant de modestes augmentations des prix de l'essence, des cigarettes, de l'alcool et de certains produits importés, mais il s'est abstenu de réduire les subventions, en particulier pour l'éducation, la santé et le logement.

En 2020 La pandémie de coronavirus a impactée négativement l'économie algérienne, entraînant une baisse du PIB de l'Algérie d'environ 5,5 % en 2020 par rapport à 2019. Le taux de croissance moyen du PIB de l'Algérie a été de 1,76 % entre 2010 et 2020, avec un niveau record de 3,8 % en 2014. En 2020 l'économie algérienne s'est contractée de manière significative, d'environ 5,5 %, après un ralentissement sur 5 années consécutives (The World Bank Group, 2021).

Les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, tels que les services et la construction, largement concentrés dans l'économie informelle, ont été profondément touchés, entraînant la perte temporaire ou permanente de nombreux emplois. La taille moyenne de l'économie informelle est de 33,48 % du PIB officiel, et sa taille a augmenté au cours des 15 dernières années. De plus, il a été constaté que l'économie informelle affecte positivement l'économie formelle à court terme, alors qu'à long terme, cet effet est inversé. (Bennihi, Lahcene, & Friedrich, 2021).

Dans le même temps, la chute temporaire des prix du pétrole, conjuguée à la baisse des volumes d'exportation, a entraîné une forte baisse des recettes d'exportation des hydrocarbures. On estime que le déficit budgétaire global s'est creusé pour atteindre 11,8 % en 2020, tandis que les risques budgétaires découlant des banques publiques exposées aux prêts aux entreprises publiques en difficulté ont augmenté. Malgré une forte contraction des importations et une dépréciation modérée du taux de change, le déficit du compte courant a augmenté de 14,4% du PIB, les réserves internationales tombant à 46,9 milliards de dollars fin 2020 (une baisse de -24% en glissement annuel), soit environ 12,5 mois d'importations. La pauvreté devrait avoir augmenté en 2020, en raison de la baisse de la croissance et de l'emploi, bien que les données à ce sujet soient manquantes (Fonds monétaire international, 2021).

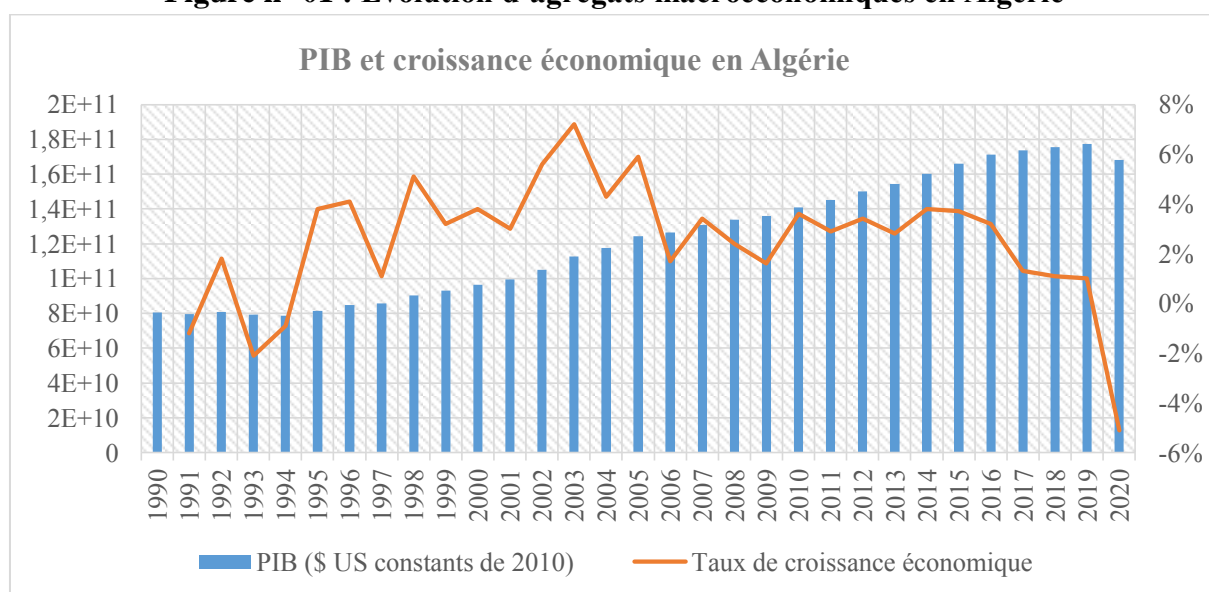
La crise économique provoquée par la pandémie fait suite à cinq années consécutives de ralentissement de la croissance du PIB (2015-2019) en Algérie, tirée par un secteur des hydrocarbures en contraction, un modèle de croissance piloté par le secteur public, et un secteur privé qui tente à devenir le nouveau moteur de la croissance économique. L'industrie des hydrocarbures, qui représentait 20 % du PIB, 28 % des recettes fiscales et 94 % des recettes d'exportation en 2019, connaît un déclin structurel (Fonds monétaire international, 2021).

En commençant par un plan de relance socio-économique, les autorités algériennes ont annoncé un effort de réforme de longue date pour faire évoluer l'économie vers un modèle durable dirigé par le secteur privé, s'engager dans une transition vers les énergies renouvelables, réduire les déséquilibres de la macroéconomie du pays et protéger les moyens de subsistance de la population.

Dans une autre perspective plus positive, au cours des deux dernières décennies, le boom des hydrocarbures a permis à l'Algérie de faire des avancées en matière de développement économique et humain. Le pays a presque effacé sa dette multilatérale en 2008, investi dans des projets d'infrastructure à l'appui de la croissance économique et introduit des politiques sociales redistributives qui ont réduit la pauvreté et entraîné d'importantes améliorations des indicateurs de développement humain (The World Bank Group, 2021).

Selon la même source, L'Algérie est considérée comme ayant atteint l'enseignement primaire universel, avec un taux net de scolarisation primaire de 97% en 2015 (avec la parité entre les sexes) et a relevé les taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. La qualité de l'éducation peut encore être améliorée, cependant, selon l'indice du capital humain (ICH) 2020 du Groupe de la Banque mondiale, qui fournit une référence pré-pandémique sur la santé et l'éducation des enfants, malgré les efforts d'amélioration, la valeur de l'ICH de l'Algérie est restée relativement stable à 53 entre 2010 et 2020 (Roberta, et al., 2020). Ce dernier, selon la banque mondiale est supérieur à la moyenne pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, mais il est inférieur à la moyenne indiquée pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque mondiale.

Figure n° 01 : Évolution d'agrégats macroéconomiques en Algérie



Source : The World Bank, 2021

Le double choc des interventions non conventionnelles rigoureuses pour contenir la pandémie de coronavirus (COVID-19) en 2020 et la forte baisse des revenus des produits pétroliers ont entraîné davantage de difficultés économiques pour l'Algérie. La pandémie de Covid-19 a entraîné une baisse des niveaux de production dans le secteur pétrolier, avec une baisse de la demande de pétrole. Cela a entraîné une baisse de 12 % des niveaux de production de pétrole brut en 2020, passant de 1,023 million de barils par jour en 2019 à 899 000 barils par jour en 2020.

Les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, tels que les services et la construction principalement concentrés dans l'économie informelle ont été profondément touchés, entraînant la perte de nombreux emplois temporaires ou permanents. En outre, la baisse temporaire des prix du pétrole, conjuguée à la diminution des volumes d'exportation, a

entraîné une forte baisse des recettes d'exportation d'hydrocarbures. Alors que l'économie algérienne a montré des signes de reprise au cours du second semestre 2020, la récession a durement touché les entreprises et les travailleurs. La baisse temporaire des prix mondiaux du pétrole a encore détérioré l'équilibre des finances publiques, la liquidité bancaire et les soldes des transactions extérieures, malgré la dépréciation du dinar algérien (Merah, Boussaïd, Merabet, Hadeffi, & Djani, 2021). La partie suivante évoque les importants changements structurels qu'a connus l'économie algérienne.

1.11.2.1 Industrie

L'industrie algérienne a toujours été dominée par le pétrole et le gaz naturel de deux manières. Premièrement, le secteur des hydrocarbures est de loin le secteur industriel le plus important. Deuxièmement, les revenus générés par l'exportation de pétrole, de gaz et de produits dérivés ont été la principale source de capitaux d'investissement pour d'autres industries, ainsi que d'énormes prêts du marché international des capitaux qui constituent une hypothèque sur ces réserves (Ainas, Nacer, & Saïd, 2012).

Depuis les principaux sites de production du désert du Sahara, le pétrole et le gaz naturel sont acheminés vers la côte méditerranéenne. Les zones industrielles entourant les grandes villes telles qu'Alger, Oran et Annaba abritent d'immenses raffineries, des complexes pétrochimiques et des usines de liquéfaction du gaz naturel qui est transporté par pétroliers vers les marchés étrangers.

En tant qu'organisme majeur responsable du secteur pétrolier et gazier, la SONATRACH (Société Nationale de Recherche, de Production, de Transport, de Transfert et de Commercialisation des Combustibles), après sa fondation en 1963 intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, intégrant cinq activités : exploration et production ; transport par pipeline ; Solidification et séparation ; Raffinage et pétrochimie ; Et la commercialisation. Le chiffre d'affaires consolidé du complexe pour l'exercice 2019 a été estimé à 5 538,00 millions de dinars algériens (46 milliards de dollars).

Malheureusement, il y a eu une forte baisse de la production d'énergie à partir de combustibles fossiles, en particulier le pétrole et le gaz en 2020, à l'inverse, la demande intérieure de gaz et de produits pétroliers augmente d'environ 7% par an, ce qui a réduit les possibilités d'exportation de ces sources d'énergie sur le marché international.

Sur cette base, l'Algérie a adopté un programme de transition énergétique pour promouvoir les énergies renouvelables et éviter les déficits énergétiques. Selon le scénario actuel de « non-intervention » (scénario laissez-faire) en termes de production et de consommation, le pays pourrait devenir incapable d'exporter d'ici 2030, puis un importateur d'énergie d'ici 2040 (SONATRACH, 2020).

Dans les années 1970, le gouvernement a investi des milliards de pétrodollars dans la construction d'industries lourdes, notamment la sidérurgie, alimentée par les gisements de minerai de fer algériens. Avec d'autres industries de base (par exemple, les cimenteries), les aciéries étaient censées être la base d'un développement industriel à grande échelle pour fournir des intrants aux industries légères produisant des biens de consommation. Cette approche des "économies industrialisées" n'a pas fonctionné comme prévu, en partie à cause de facteurs politiques inhérents à l'économie rentière. De nombreuses industries sont restées.

Avec la diminution des ressources et l'augmentation de la dette extérieure, la restructuration et la privatisation définitive d'une partie du secteur industriel semblaient inévitables. Dans les

années 1980, de nombreuses grandes entreprises d'État ont été divisées. Une décennie plus tard, l'accent s'est déplacé vers une politique d'attraction des investissements étrangers dans les secteurs industriels algériens. Cette politique n'a pas été poursuivie dans toute son ampleur, certaines activités étant encore considérées comme présentant un intérêt stratégique pour l'État. Plus important encore, les déficits structurels et les inefficacités qui avaient tourmenté de nombreuses entreprises du secteur public ont découragé les entreprises étrangères d'investir, tout comme la guerre civile. Après 1999, la stabilisation apparente de la situation politique et sécuritaire et le début d'une nouvelle ère de hausse des revenus pétroliers et gaziers ont commencé à modifier ce tableau. Ainsi, l'emblématique complexe sidérurgique d'al-Hajar est passé aux mains du groupe indien Arcelor Mittal. L'augmentation des opportunités d'investissement étranger a également conduit la société française Renault à installer une usine de montage de voiture en Algérie. Les négociations et autres préparatifs ont avancé lentement, mais le fait que les deux tiers des voitures algériennes soient produites en France a fourni une motivation suffisante.

L'industrie légère est plus diversifiée et a toujours impliqué un plus grand esprit d'entreprise privé. Comme pour l'industrie lourde, la plupart des usines se trouvent à proximité des principaux centres urbains du nord, bien que la décentralisation des années 1980 ait également conduit à la création d'une industrie plus légère dans les centres de plus en plus peuplés des Hauts Plateaux et de certaines villes oasis. Le secteur de l'industrie légère comprend la transformation des aliments et la fabrication d'appareils électroménagers et de certains articles de luxe.

Le nombre total de petites et moyennes entreprises à caractère industriel en Algérie était de 97 803 à la mi-2018, dont 99,92 % étaient privées. Selon les données de la Banque mondiale, la proportion de travailleurs dans l'industrie est passée de 30,91 % du nombre total de travailleurs en 2018 à 30,42 % en 2019 (The World Bank, 2021).

1.11.2.2 Agriculture

Le secteur agricole algérien est au cœur du développement économique, en augmentant sa part par habitant, en créant des emplois et en améliorant le niveau de vie dans les zones rurales. Ceci est le résultat de son potentiel humain et matériel naturel, qui a été développé dans le cadre de programmes de développement successifs.

Des études ont montré une augmentation des différents produits agricoles et de leur diversité ainsi que le rôle de l'agriculture dans l'économie nationale, qui est limité par rapport au potentiel du secteur. Au tournant du troisième millénaire, les produits céréaliers avaient pris une place stratégique dans le système alimentaire algérien. La surface céréalière occupait jusqu'en 2017 40 % de la surface agricole (Bessaoud, J.-P, & W, 2019).

En 2020, contrairement à la plupart des autres secteurs économiques durement touchés par la crise sanitaire (COVID-19), le secteur agricole a révélé sa remarquable résilience. Il s'est adapté à la crise et a réalisé un bond significatif de la production et un excédent à l'exportation. Les exportations agricoles de l'Algérie ont connu un bond massif en 2020 en exportant plus de 100 000 tonnes, contre 70 000 tonnes en 2019, compte tenu des nombreuses facilités gouvernementales pour les exportations agricoles du gouvernement. Selon les chiffres officiels, l'Algérie a exporté 50 000 tonnes de produits agricoles au cours du premier trimestre 2021. Selon les autorités compétentes, la valeur de la production agricole dans le

PIB du pays a dépassé 25 milliards de dollars lors de la crise sanitaire de 2020, contre 23 milliards de dollars en 2019 (DFAE confédération suisse, 2021).

Grâce à ses ressources humaines, naturelles et matérielles, l'agriculture s'est imposée comme un secteur stratégique capable d'assurer la sécurité alimentaire du pays même dans les conditions d'exportation les plus difficiles. L'année 2020 a également été marquée par la promotion mondiale de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, de l'eau et de la lutte contre le gaspillage par la maîtrise des excédents de production, notamment par la volonté du secteur de développer la chaîne logistique (stockage, réfrigération et transport)

A cet effet, le gouvernement algérien a annoncé une feuille de route pour réguler la production selon les spécificités de chaque région avec la mise en place d'unités de fabrication d'aliments.

En 2020, l'Algérie a commencé à planter plus de 11,5 millions d'arbres dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de boisement.

La superficie moyenne cultivée en céréales au cours des années 2010-2020 était d'environ 3,4 millions d'hectares, en hausse de 6 % par rapport à la moyenne des années 2000-2010. Le blé d'acier et l'orge occupent la majeure partie de cette superficie, représentant environ 74 % de la superficie céréalière totale.

Au cours de la deuxième décennie du millénaire, le taux de production céréalière était estimé à 51,5 millions, soit une augmentation de 57,8% par rapport à la première décennie où le taux de production était estimé à 32,6 millions.

Le blé sidérurgique et l'orge représentent environ 80 % de la production céréalière totale, 51 % et 29 %, respectivement. Le secteur agricole a contribué à plus de 12,4 % du PIB, avec une valeur de production de 25 milliards de dollars en 2020, contre 23 milliards de dollars en 2019. L'agriculture a contribué à l'emploi de plus de deux millions et demi de travailleurs (DFAE confédération suisse, 2021).

Selon des sources agricoles officielles, l'Algérie a exporté 50 000 tonnes de produits agricoles au cours du premier trimestre 2021. Pour encourager les investissements agricoles, le gouvernement algérien a annoncé son intention de soutenir les investissements dans le secteur agricole à hauteur de 90% de la valeur de l'investissement. Le gouvernement entend continuer à améliorer la production agricole, accroître la productivité, rationaliser l'utilisation des terres agricoles dans les zones montagneuses et préserver la richesse forestière.

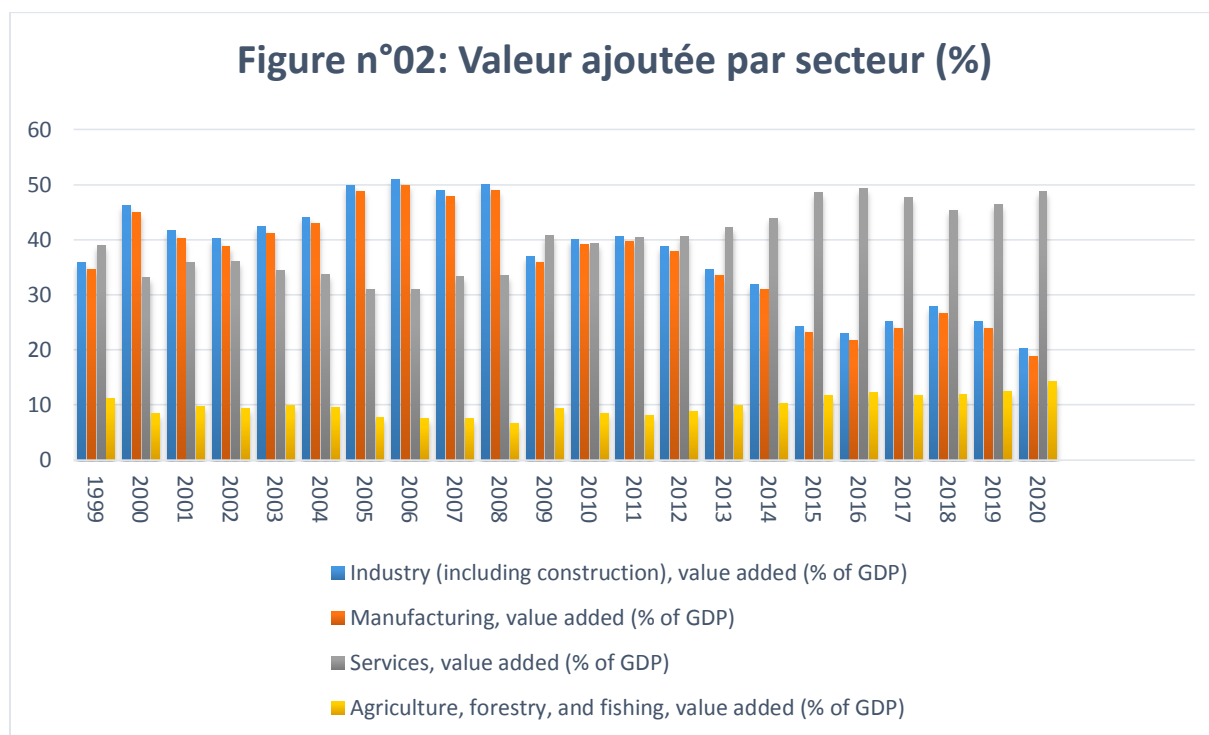
L'Algérie a atteint le premier classement de l'Afrique en matière de sécurité alimentaire dans le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies. Cette réalisation l'a placé dans la "boîte bleue" au même niveau que les nations les plus puissantes du monde. Le rapport a classé l'Algérie comme un pays stable sur le plan alimentaire, plaçant le pays dans la catégorie des pays comptant moins de 2,5 % de la population mondiale totale en 2018-2020.

Selon les économistes et experts agricoles, plusieurs raisons expliquent ce classement positif de l'Algérie comme pays comblant le déficit alimentaire, compte tenu du potentiel économique remarquable du pays, ainsi que de l'évolution vers un intérêt pour l'agriculture et les industries alimentaires suite à la l'exportation de carburants dominants.

En ce qui concerne le bétail, il existe en Algérie cinq grandes espèces : Entre 2019 et 2020, les bovins, ovins, caprins, chameaux et chevaux étaient estimés à 28 millions de têtes d'ovins. 1 million de têtes de vaches exportées. Selon le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le nombre d'ovins a augmenté de plus d'1 million en 2020 en raison de

l'absence de ventes enregistrées lors de la pierre imposée par la crise sanitaire du Covid-19 (Ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, 2021).

Selon les données de la Banque mondiale, la proportion de travailleurs dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage en Algérie était estimée à 9,6% du nombre total d'employés et à 10,16%, 9,88% et en 2017 et 2018, respectivement. La valeur ajoutée dans l'agriculture représentait 11,84%, 12,38% et 14,23% du PIB en 2018, et 2019, 2020, respectivement.



Source: (The World Bank, 2021)

1.11.2.3 Commerce extérieur

La valeur totale des exportations algériennes était de 23,7 milliards de dollars de janvier à août 2021, en hausse de 57 % par rapport à la même période en 2020 (15,1 milliards de dollars). Le déficit commercial a diminué de 87,9 % pour s'établir à 926 millions de dollars. Le déficit commercial de l'Algérie a diminué de 87,9% à 926 millions de dollars au cours des huit premiers mois de 2021, compte tenu de la hausse des revenus pétroliers et gaziers et de la forte baisse des importations au cours de la période.

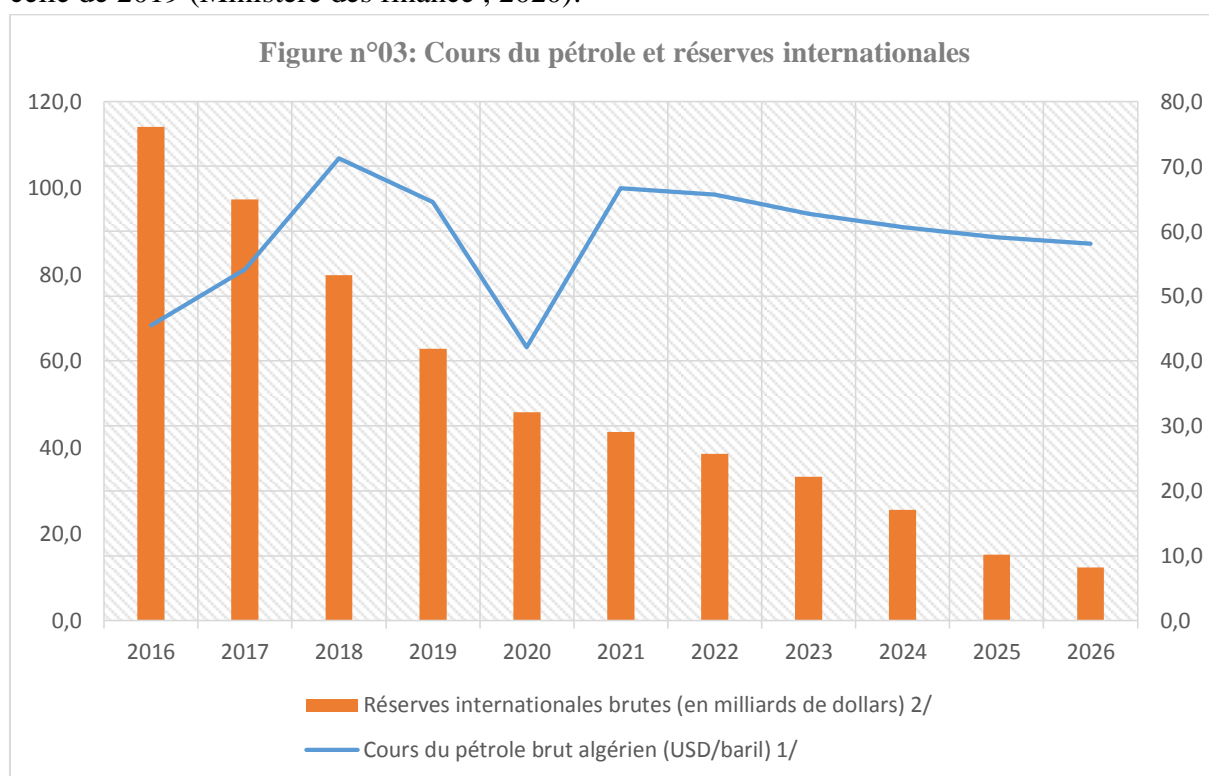
Les exportations algériennes hors secteur des carburants au cours des huit premiers mois de 2021 se sont élevées à 2,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 118% par rapport à la même période en 2020. Les exportations hors secteur des carburants sont estimées à 12,2% de la valeur totale des exportations algériennes. Les taux de croissance des exportations varient selon la nature des produits exportés au cours de cette période par rapport à 2020. Les plus notables de ces produits sont :

Engrais métallurgiques et chimiques : 886 millions de dollars comparativement à 524 millions de dollars, une augmentation estimée de 69,1 %. Fer et acier : 595,78 millions de dollars, contre 28,76 millions de dollars, soit une augmentation estimée à 1971,6 %. Produits chimiques inorganiques : 501,8 millions de dollars, comparativement à 150,1 millions de

dollars, une augmentation de 234,0 %. Sucre, sucre, miel : 288 millions de dollars contre 173 millions de dollars, soit une augmentation estimée à 66,5 %.

Les exportations de produits minéraux s'élevaient à 190,81 millions de dollars, soit environ 6,54 % de la valeur totale des exportations hors secteur des combustibles. Les exportations totales en 2020 ont diminué de 36,4% (14,2 milliards de dollars) par rapport à 2019. Selon les responsables du commerce extérieur du ministère algérien du commerce, la forte baisse des exportations algériennes résulte de la baisse des prix du pétrole sur les marchés mondiaux. De la baisse de la demande due aux contraintes imposées à l'Algérie lors de la pandémie de Coronavirus (Ministère du commerce et de la promotion des exportations, 2021).

Selon les données officielles du gouvernement, l'économie algérienne dépend principalement de ses revenus pétroliers et gaziers, qui représentent 93% de ses recettes en devises. En outre, les importations algériennes se sont contractées d'environ 9,18 milliards de dollars (18,4 %) en 2020, par rapport à 2019. Bien que les importations totales aient diminué, le déficit de la balance commerciale du pays (la différence entre la valeur des exportations et des importations) a augmenté d'environ 45,6 % (5,02 milliards de dollars). Par rapport à 2019. La couverture totale des exportations pour les importations totales était inférieure de 60,1 % à celle de 2019 (Ministère des finance , 2020).



Source: (The World Bank, 2021)

1.11.2.4 Secteur de construction

Grâce à la hausse des revenus pétroliers et gaziers, l'augmentation des dépenses publiques a relancé le secteur de la construction. Les programmes gouvernementaux de rénovation des infrastructures physiques ont également conduit à de nouvelles autoroutes et installations de transport public, telles que les chemins de fer urbains et les tramways, et à des programmes mondiaux pour faire face à la crise du logement. De nouvelles écoles et d'autres bâtiments

gouvernementaux ont été construits, y compris le projet massif de la Grande Mosquée d'Alger.

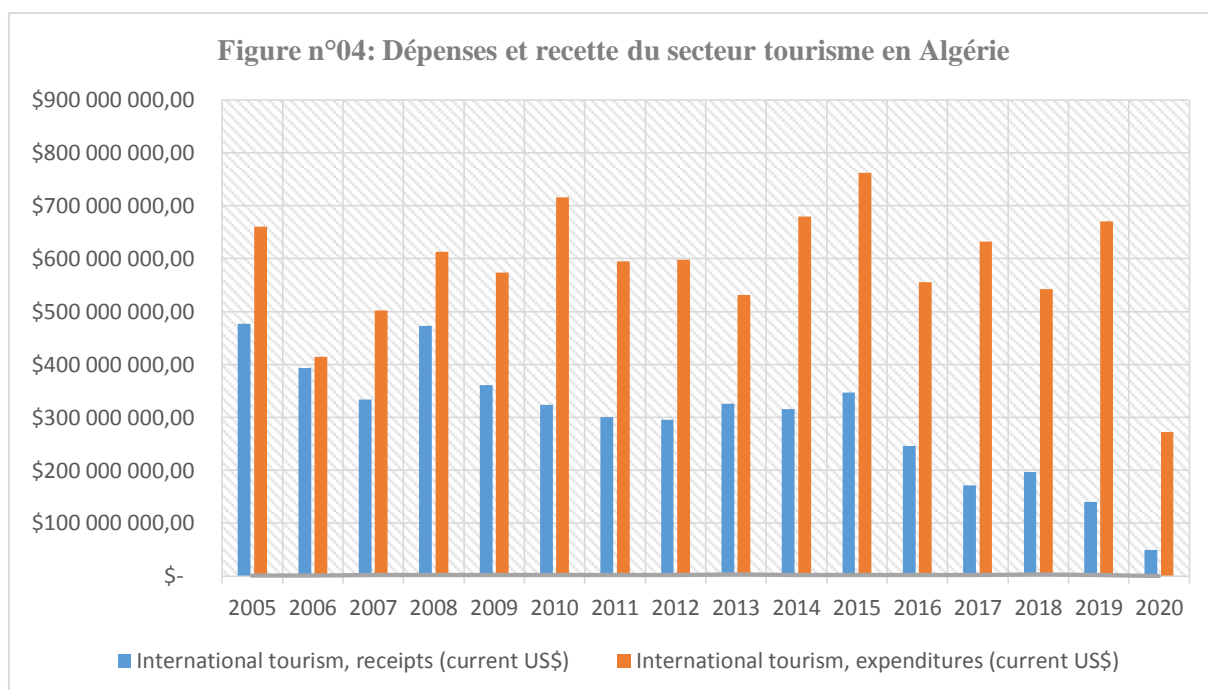
Des entreprises étrangères et d'autres pays arabes (comme le Liban et les États du Golfe) ainsi que d'Europe, de Chine et de Turquie réalisent la plupart des travaux de construction (Lasla & Kamal, 2018). Toutes les entreprises étrangères sont obligées de former des joint-ventures avec des entreprises de construction algériennes. Le secteur devrait continuer à se développer car il y a un besoin continu de construire de nouveaux logements et le programme d'investissement dans les infrastructures du gouvernement n'est pas encore terminé. Comme d'autres activités économiques, cependant, le secteur de la construction dépend fortement de la poursuite des investissements de l'État, qui dépendent à leur tour de l'évolution des marchés internationaux du pétrole.

1.11.2.5 Secteur touristique

Le tourisme en Algérie est décrit comme un géant endormi qui peut conduire le développement de l'Algérie en tant que pays africain le plus important en termes de superficie, de nature de, de civilisation, et de diversité géographique et humaine. L'Algérie dispose d'atouts touristiques essentiels, notamment dans les régions de Tassili et Hoggar et dans le désert, ainsi que de 22 sites historiques romains, dont sept sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et de 1644 kilomètres de plages. Selon l'Organisation mondiale du tourisme, l'Algérie est classée comme la première destination touristique au monde et la deuxième destination touristique mondiale pour les antiquités romaines après l'Italie (Unesco, 2021).

Des études indiquent que les dessins rupestres du sud algérien sont les plus anciens de l'histoire, datant de la période paléontologique, jusqu'à 9 000 ans. Malgré toute cette richesse, la situation du tourisme en Algérie semble fragile, contrairement à certaines tentatives individuelles et de la société civile pour promouvoir le tourisme.

Selon les données de la Banque mondiale, les revenus du tourisme international vers l'Algérie représentaient 0,37% des exportations totales du pays en 2019, contre 0,44% en 2018. Compte tenu des taux mentionnés ci-dessus, de nombreux experts classent le secteur du tourisme comme le secteur le plus arriéré du pays. . En attendant que les choses changent, les investisseurs continuent de miser sur le tourisme intérieur et local, qui ne parvient pas à convaincre plus de 3 millions d'Algériens de se rendre chaque année en Tunisie pour rechercher de meilleures prestations touristiques.



Source: (The World Bank, 2021)

1.11.2.6 Système Bancaire

Six banques publiques dominent toujours 95% du marché commercial, mais Citibank, HSBC, BNP Paribas, Société Générale, les banques françaises et la péninsule arabe sont également actives en Algérie. Des services de transfert d'argent internationaux, tels que Western Union, sont également disponibles.

L'effondrement de la Khalifa Bank en 2003 a ébranlé la confiance du gouvernement dans le secteur bancaire privé, malgré les failles des banques publiques. En conséquence, la réforme bancaire a progressivement progressé au lendemain de la crise financière mondiale de 2008

Les obstacles aux transferts monétaires sortants et l'ancien système national de transferts monétaires ont posé des problèmes à l'investissement extérieur dans le pays. Bien que la Banque d'Algérie ait mis en place un système permettant le paiement par chèque et cartes de crédit, il est encore très récent et de nombreux vendeurs ne l'ont pas adopté. Des guichets automatiques sont installés dans certains endroits. Fin 2010, le gouvernement algérien a interdit rétroactivement les prêts commerciaux aux actionnaires étrangers.

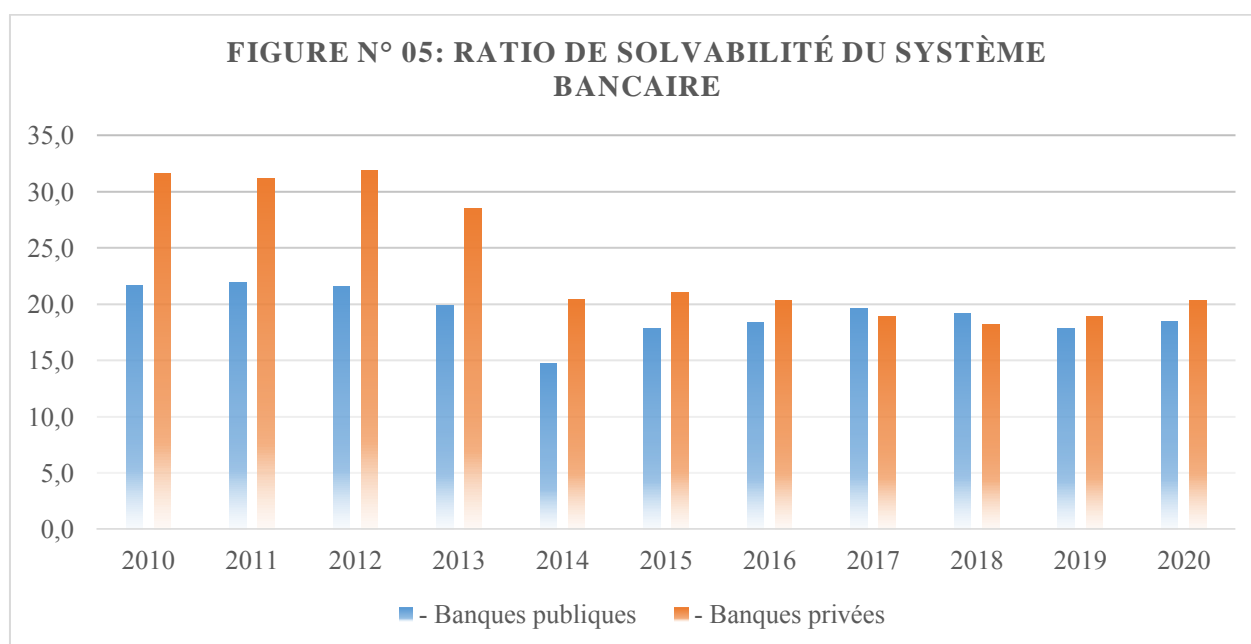
Le gouvernement algérien a adopté de nombreuses réformes fondées sur des impératifs économiques et sociaux. Dans le respect des lois sur le crédit et la monnaie, en 1990, les autorités algériennes ont libéralisé les activités bancaires pour améliorer les performances. En conséquence, le système bancaire algérien a radicalement changé, avec 20 banques commerciales, huit sociétés financières et une série de bureaux de liaison avec des banques étrangères en 2016 (Bouchelghoum, 2019).

En 2020, le taux de prêt n'a augmenté que de 3,1 %, contre 8,8 % en 2019, car des prêts supplémentaires par les banques augmenteraient le risque à long terme. Selon les données disponibles, l'agence de notation Moodys n'a pas tardé à alerter sur la détérioration de la qualité des actifs bancaires algériens, qui pourraient aggraver le problème des prêts non performants de 12,3% du total des prêts. Celui-ci appelait la Banque centrale d'Algérie à entreprendre une série d'actions, notamment le report ou le rééchelonnement des paiements de

primes de prêt aux clients lésés par les conséquences de la pandémie, l'octroi de crédit aux clients initialement bénéficiaires de l'action de report ou de rééchelonnement leur endettement, ainsi que la réduction du taux de liquidité minimum requis et du taux d'adéquation des fonds propres. Le 1er avril 2021, la Banque d'Algérie a annoncé une prolongation des mesures visant à réduire les effets négatifs du Coronavirus sur l'économie nationale et les banques algériennes.

Selon Moodys, ces procédures contribueraient à réduire la détérioration de la qualité des actifs bancaires locaux. Cette prolongation est la troisième depuis l'application du processus le 6 avril 2020. Ces actions contribueront à réduire la baisse de la qualité des actifs des banques algériennes en soutenant l'économie au sens large et en gardant le contrôle des problèmes de liquidité de certains emprunteurs (Moody's analytics, 2021).

Néanmoins, les banques algériennes s'appuient sur une capitalisation solide, ce qui pourrait les aider à absorber une partie des pertes. Le ratio d'allocation sur fonds propres était de 14% en décembre 2020, contre la limite minimale réglementaire de 7%, et le taux d'adéquation des fonds propres étaient de 18%, contre le minimum de 9,5%. Il faut noter que les banques algériennes bénéficient de taux de profit historiquement raisonnables, avec un rendement des actifs de 2% en 2017 selon les dernières données disponibles.



Source : Rapport FMI 2021

1.11.2.7 Population active et marché du travail

La population active totale en Algérie (15-64 ans) à fin 2020 était de 12,32 millions, contre 12,73 millions en 2019. Selon les données de la Banque mondiale, elle est en baisse d'environ 3,15%. Les femmes représentaient respectivement 20,13 % et 19,88 % de la population active totale du pays en 2018 et 2019, après avoir atteint un sommet historique de 20,40 % en 2017.

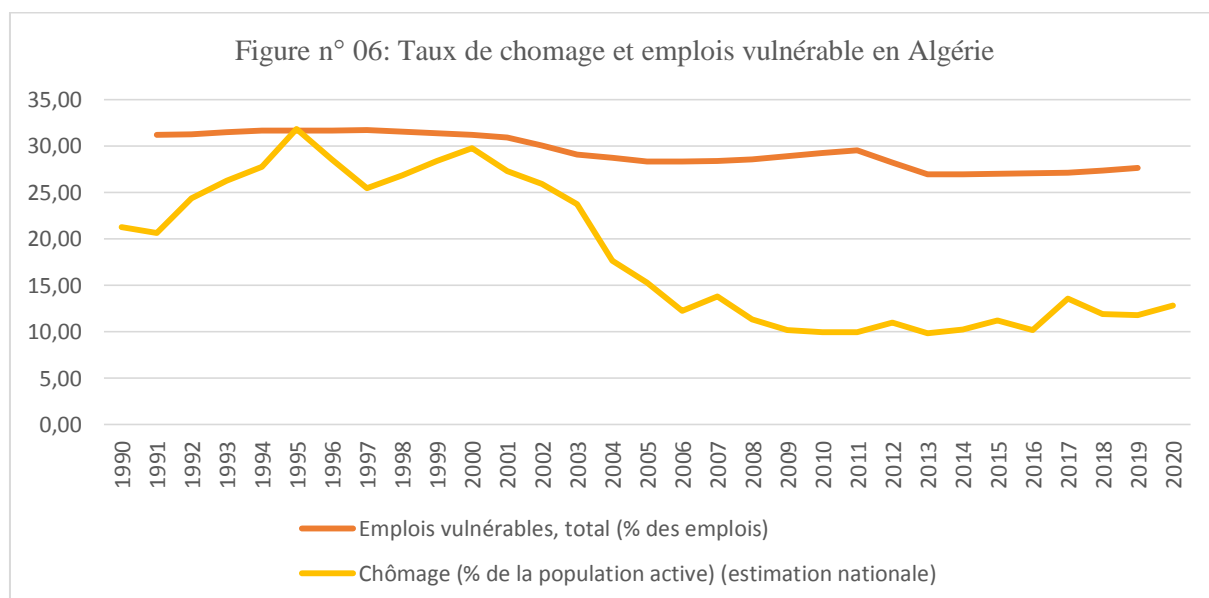
Une enquête de l'Office national des statistiques en 2018 a montré que 16,1% de la main-d'œuvre totale était engagée dans la construction, 16,1% dans le commerce et 15,8% dans une administration publique malsaine. 14,4 % dans la santé et l'action sociale et 11,7 % dans l'industrie. Le secteur privé du pays a absorbé 6,95 millions de travailleurs, soit 63% de

l'emploi total du pays (Office nationale des statistiques, 2020). L'Algérie a connu une nette amélioration du taux de chômage passant de 29,8% en 2000 à son niveau le plus bas en 2021 à 11,5%.

Tableau n° 09 : marché du travail en Algérie

Années	Demandes d'emplois reçues	Offres d'emplois reçues	Total des placements	Déficit du marché	%
2008	1 176 156	213 194	155 272	1 020 884	87%
2 009	963 016	235 606	178 884	784 132	81%
2010	1 090 963	234 666	198 776	892 187	82%
2 011	1 647 047	253 605	212 022	1 435 025	87%
2012	1 939 377	287 110	214 812	1 724 565	89%
2 013	2 048 531	349 179	260 154	1 788 377	87%
2014	2 050 230	400 734	304 383	1 745 847	85%
2 015	811 115	441812	338 121	472 994	58%
2016	654 460	465 901	370 144	284 316	43%
2 017	757 824	414 136	316 845	440 979	58%
2018	1 412 018	456 885	340 713	1 071 305	76%
2 019	1 544 349	436 838	335 311	1 209 038	78%
2020	2 217 289	306 235	230 621	1 986 668	90%
2 021	2 101 678	346 487	273 994	1 827 684	87%

Source : ANEM 2021

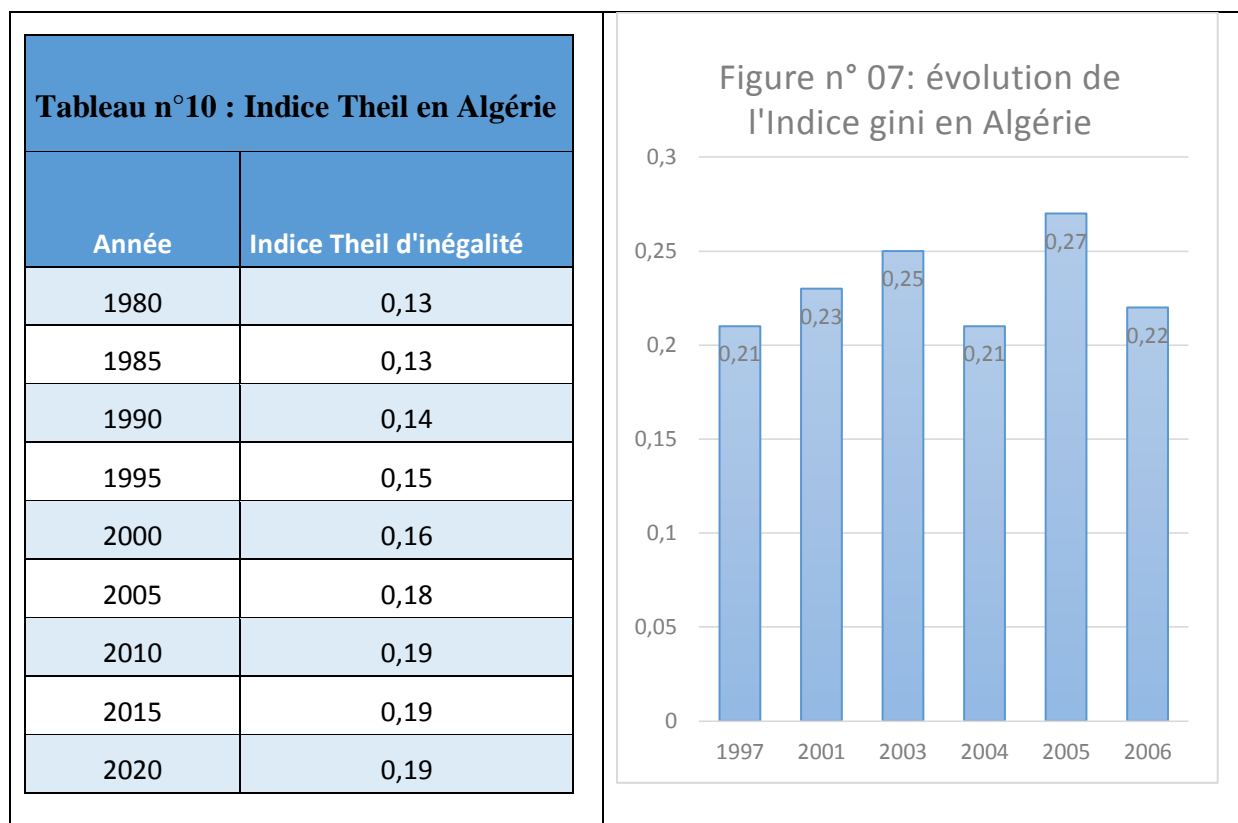


Source : The World Bank, 2021

1.12 Section 02 : Pauvreté en Algérie, quantification et politique de lutte

1.12.1 Les politiques de développement économique, les réformes et la réduction de la pauvreté en Algérie

La baisse du niveau de vie des personnes et l'élargissement de l'écart entre les pauvres et les riches (Tableau n°10 et Figure n°07) ont conduit le gouvernement à penser à concevoir des politiques et des programmes pour stimuler une croissance économique rapide de nature pro-croissance. La première des priorités de ces politiques est de parvenir à un développement durable afin d'assurer un niveau de bien-être acceptable pour les personnes et de réduire le niveau des inégalités dans la société. Afin de comprendre la situation actuelle de l'économie algérienne, un aperçu des politiques de développement adoptées précédemment doit être élaboré. Depuis l'indépendance, les décideurs politiques en Algérie ont introduit divers changements et essayé plusieurs concepts, idéologies et stratégies pour parvenir à un développement économique durable. Les sections suivantes expliquent les étapes les plus critiques qui ont favorisé le développement économique idéologique en Algérie.



Source : (World.Development.Indicators, 2021; Office nationale des statistiques, 2020)

1.12.1.1 L'économie en phase d'autogestion

L'Algérie a obtenu son indépendance à un moment où son économie est pratiquement une dévastation totale. Les administrations et les secteurs sensibles de la gestion étaient handicapés. Le personnel administratif (90 % d'étrangers) a quitté les institutions et les services à l'abandon. Les problèmes sociaux tels que la pauvreté, le chômage, la marginalisation et l'analphabétisme ont aggravé la situation car ces conditions ont affaibli tous les secteurs de l'économie. En l'absence d'un modèle de développement économique clair à suivre, les décideurs politiques ont donné la priorité au secteur agricole pour stimuler l'économie du pays, ainsi que l'adoption d'une politique d'autogestion pour gérer l'économie

nationale du pays. Les travailleurs non qualifiés tentent de combler le vide laissé par les cadres étrangers afin de maintenir la continuité de l'économie nationale et de soutenir le processus de production des diverses institutions. À cette époque, le rôle de l'État pour accomplir le développement économique était absent, et en raison du manque d'institutions établies qualifiées, l'intervention et la planification de l'État se limitaient à la préparation des budgets et à la préparation des plans annuels à court terme (lois de finances). Il n'y avait pas de vision claire du développement national futur. Celles-ci ont provoqué une baisse massive de la croissance économique et aggravé les problèmes sociaux existants tels que le chômage, la pauvreté et les inégalités. Le manque de gestionnaires compétents dans tous les secteurs de l'économie et la pénurie d'experts dans le domaine des sciences, de la technologie et de la finance ont rendu le processus de développement inefficace. Malgré la vision floue sur l'avenir du développement économique national à cette période, les décideurs politiques ont rejeté le recours à l'expertise étrangère, sauf dans certains domaines techniques (travaux publics, communications) et cela a entraîné des coûts élevés, dans lesquels le pays n'a pas bénéficié de l'expertise des professionnels laissés encore pour construire les fondamentaux de base de la future stratégie de développement.

1.12.1.2 La gestion socialiste

Les décideurs politiques ont adopté l'idéologie socialiste pour gérer l'économie. Ce modèle était basé sur la propriété de l'État des biens publics, l'intervention de l'État et la planification centrale pour atteindre l'intérêt public. Le modèle de développement à l'ère de la socialisation reposait sur trois piliers : (1) une série de nationalisations ; (2) l'adoption d'une planification centrale pour parvenir à un développement économique durable et (3) l'adoption du modèle des industries manufacturières. Dans le même temps, les décideurs ont entamé la création d'entreprises nationales. Ces entreprises et d'autres ont été considérées comme des moteurs essentiels dans la réalisation de la stratégie de développement. Mais les entreprises ci-dessus n'ont pas été en mesure d'atteindre ses objectifs et incompatibles avec la nature de son activité en raison de plusieurs facteurs dont : (1) le manque de main-d'œuvre qualifiée ; (2) manque d'expérience et (3) système politique instable. À cette époque, les objectifs de l'économie nationale n'étaient pas déterminés par la loi de l'offre et de la demande, mais ils étaient déterminés sur la base du style d'économie dirigée. Le contrôle et la gestion du processus de fabrication et la prise de décision étaient assurés par la planification centrale. La transition du régime d'autogestion à la nouvelle direction du développement économique en adoptant le système socialiste comme option, a permis à l'État de monopoliser toutes les activités économiques. Le secteur privé et les entreprises étrangères n'étaient pas autorisés à assumer tout type de processus de développement. Les décideurs ont mis en place un processus de développement économique et social basé sur la planification centrale et le principe de l'intervention directe de l'État dans les investissements productifs. Les objectifs ont été développés pour atteindre l'indépendance économique, construire un secteur industriel robuste avec une économie planifiée globale. Les industries lourdes telles que la sidérurgie, l'énergie et le secteur des hydrocarbures ont été adoptées comme moteur du processus de développement économique. Plus tard, l'État a réorganisé les activités économiques en créant des entreprises nationales et a adopté le concept d'entreprises publiques comme instrument de développement des différents secteurs de l'économie nationale. Les entreprises publiques ont

obtenu le monopole de la commercialisation et de la distribution des biens et services ainsi que de l'importation des intrants (bruts et semi-finis). Ces entreprises étaient inefficaces car elles souffraient d'une faible productivité, d'équipements obsolètes, d'une gestion inefficace et de sureffectifs. En conséquence, les banques et les organismes financiers nationalisés ont été monopolisés par l'État pour contrôler le secteur financier et le processus de développement. Le secteur financier à cette époque n'était qu'un instrument d'investissement du secteur public. Les crédits aux secteurs industriels publics étaient étroitement contrôlés. Le taux d'intérêt est resté constant et ne reflétait pas le coût d'opportunité de ces investissements. Les banques ont été refinancées par la banque centrale, entraînant davantage de pressions inflationnistes, car la politique monétaire était très laxiste (Laabas, 2001, p. 3). Ces politiques ont eu d'immenses conséquences pour l'ensemble de l'économie.

Les entreprises publiques étaient inefficaces et ne pouvaient donc pas répondre aux besoins de la société. La productivité des principaux secteurs de l'économie a diminué, entraînant une pénurie massive de biens et de services. Pour couvrir cette pénurie, et afin d'améliorer le bien-être de la population, le gouvernement a adopté une stratégie basée sur des importations massives de biens de consommation durables. Pour éviter toute perturbation sociale qui pourrait être causée par des stratégies de développement incompetentes, le gouvernement a amélioré les indicateurs sociaux de ses citoyens en offrant des emplois, une éducation et des soins de santé gratuits ainsi que de généreuses subventions. La pauvreté a donc été maîtrisée. Ces interventions ont amélioré le niveau de vie des populations et réduit l'incidence de la pauvreté de 54 % en 1966 à 28 % en 1980 (Laabas, 2001, p. 17). Mais en termes de processus de développement économique, les résultats de la mise en œuvre du modèle de planification centrale ont été décevants et se sont soldés par un échec et l'extension de la bureaucratie.

1.12.1.3 La période de transition économique

La crise qui a frappé l'économie algérienne en 1986 et la mauvaise gestion des institutions nationales et des entreprises au cours des deux périodes précédentes ont conduit les décideurs politiques algériens à réfléchir et à rechercher une idéologie efficace et meilleure pour construire une économie nationale moderne. Au début de 1988, les décideurs politiques ont adopté le modèle capitaliste comme une stratégie susceptible d'apporter un véritable bond au développement de l'économie nationale. Par conséquent, l'administration et la planification de l'économie à cette époque reposaient sur la décentralisation. Les sociétés nationales étaient directement responsables de la gestion, de la planification et de la réalisation des opérations économiques et commerciales. L'effondrement des prix du pétrole en 1986 a provoqué un déséquilibre substantiel dans le financement des secteurs économiques. Cette situation a contraint le gouvernement algérien à emprunter auprès d'institutions financières étrangères (telles que le FMI et la Banque mondiale), ce qui a entraîné une augmentation de la dette extérieure qui est passée de 59,66% du PIB en 1992 à 83,52% du PIB en 1995. Les organismes financiers internationaux ont fait pression sur les autorités algériennes pour qu'elles commencent la mise en œuvre des réformes radicales et de corrections structurelles du modèle socialiste actuel. En adoptant le premier programme de stabilisation, « la dévaluation du dinar algérien et le resserrement des politiques budgétaire et monétaire ont permis de réduire l'excédent monétaire qui résultait d'une précédente politique budgétaire expansionniste et d'une politique monétaire laxiste. L'absorption de liquidités a permis une

libéralisation ultérieure des prix et une réduction progressive de la subvention des prix. (Laabas, 2001, p. 6). Mais selon le FMI, les résultats de la mise en œuvre des premières réformes de stabilisation n'étaient ni efficaces ni durables. Cela était dû à l'instabilité politique qui a perturbé l'achèvement des réformes institutionnelles nécessaires à la reconstruction économique. L'adoption des réformes proposées par le FMI a apporté de sérieux problèmes sociaux à la société. La réduction des dépenses publiques, l'élimination de la plupart des subventions alimentaires et les licenciements ont conduit à une augmentation de l'incidence de la pauvreté à son niveau le plus élevé. La pauvreté et le chômage ont augmenté à 22,6 % et 28 % respectivement en 1995 tandis que la croissance du PIB a diminué de 2,1 % en 1994. A cette époque, l'Algérie est entrée dans une grave crise sociale et économique puisque le PIB par habitant est passé de 2590 US\$ en 1986 à 1550 US\$ en 1999. Afin de minimiser le coût de mise en œuvre de ces réformes, le FMI a ordonné aux autorités algériennes d'adopter des transferts monétaires directs aux pauvres et aux ménages vulnérables qui n'étaient pas en mesure de travailler. Ces efforts n'ont pas abouti à des résultats concrets car le niveau de pauvreté a resté élevé. Les statistiques ont indiqué que 23% de la population (7 millions de personnes) vivaient avec un revenu quotidien inférieur à 1\$, tandis que 40% de la population (14 millions de personnes) vivaient avec un revenu quotidien inférieur à 2 US\$ (Martín, 2003).

1.12.1.4 La nouvelle ère du développement économique

Comme indiqué précédemment, la crise économique algérienne était une conséquence de la mauvaise gestion de la décennie précédente avec l'échec de l'État à parvenir à un développement durable. L'ajustement structurel et les réformes ainsi que l'instabilité politique ont tous apporté des problèmes économiques et sociaux considérables au pays. Mais début 1999, avec l'élection du président Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie entre dans une nouvelle ère de politique de développement économique. Il était digne de confiance de noter qu'à cette période (à partir de 1999) les prix du pétrole ont grimpé au plus haut niveau sur les marchés internationaux. Le gouvernement Bouteflika a alors trouvé un environnement propice pour financer, planifier et mettre en œuvre des programmes et des politiques visant à accélérer le processus de réformes.

Les hydrocarbures dominaient encore l'économie, fournissant plus de 62 % des recettes publiques ; tandis que les secteurs industriel et agricole n'ont contribué que pour 5,62 % et 6,92% respectivement en 2009. La dette extérieure est passée de 83,52 % en 1995 à 3,89 % en 2009. Même si les prix du pétrole et du gaz ont montré une tendance à la hausse depuis 1999, la croissance du PIB a continué de diminuer même si les statistiques indiquaient des chiffres positifs.

Cette situation financière confortable a conduit à une politique macroéconomique stable. Mais en même temps, il n'a pas réussi à apporter de la richesse à la population la plus vulnérable. Martín (2003, p.10) a souligné que : « Les gouvernements Bouteflika se sont montrés incapables de transformer les énormes revenus pétroliers en richesse et la richesse en bien-être ». Par conséquent, la hausse continue des prix du pétrole n'a pas beaucoup contribué à réduire la pauvreté en Algérie (Benbouziane & Benhabib, 2011). Afin de profiter de la conjoncture économique favorable, et dans son effort pour répondre aux exigences de la mondialisation,

les gouvernements ont annoncé trois programmes (2001-2014) pour bâtir une économie forte et stable.

1.12.2 Pauvreté en Algérie : quelques chiffres

L'Algérie est l'un des pays du sud qui connaît un problème d'augmentation du nombre de pauvres. Malgré la disponibilité des ressources physiques et humaines qui pourraient servir à la renaissance du développement économique pour faire face à ce phénomène, la plupart des efforts et stratégies mis en œuvre par le gouvernement jusqu'à présent n'ont pas réussi à atteindre tous les objectifs sociaux. L'une des raisons qui perturbent la mise en œuvre de ces politiques est le manque de mesures et d'évaluations suffisantes de la pauvreté. La littérature a révélé qu'un seul effort important a été fait sur le niveau de vie de la population par l'Office national des statistiques (ONS) en collaboration avec la Banque mondiale en 1995. Alors qu'un autre a été réalisé par l'ANAT¹¹ (2001), qui fournit une vue rapprochée de la cartographie et de la classification de la pauvreté en Algérie. Les faits sur les incidents de pauvreté recueillis par l'ONS (1995) révèlent un chiffre de 1,6 million de personnes qui souffrent de pauvreté alimentaire (plus d'un million vivent dans les zones rurales), environ quatre millions de personnes ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté (2,7 millions en milieu rural) et plus de 6,3 millions de personnes vivant en dessous du seuil supérieur de pauvreté (4,2 millions en milieu rural). Selon ces faits, environ 23% des populations vivent avec un revenu inférieur à 1,6 dollar (CNES, 1999). La crise économique et la structure des politiques d'ajustement ont eu un impact négatif sur l'emploi et les revenus des ménages. Il en a résulté une baisse de leur pouvoir d'achat et de leurs conditions de vie. Le nombre de pauvres a augmenté et la pauvreté s'est aggravée, où le nombre de personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté est passé de 3,6% en 1988 à 8,1% en 1995. La plupart d'entre eux étés au chômage et vivaient dans des zones rurales.

Tableau n° 11 : Evolution des indices des pouvoirs d'achat des salariés, 1993-1996

Année	1 993	1994	1995	1996
Cadres	87,4	85,3	71,5	68,7
Agents de maîtrise	90,1	82,7	73,7	69,6
Personnels d'exécution	117,4	94	85,1	82,5

Source : (Conseil National Economique et Social, 1998)

Selon le ministère de l'intérieur et des collectivités locales, lors d'une rencontre sur "la Télémédecine et les aspects socioéconomiques des zones d'ombre" l'Algérie a recensé jusqu'à fin juin 2021 un total de 13.513 zones d'ombre situées dans 1.357 communes".

Ces zones nécessitent la réalisation de 43198 projets avec une enveloppe financière dépassant les 590 milliards Da" afin d'améliorer leur état et hisser le niveau de développement local

Au cours de la période de covid-19. La Banque mondiale a appelé le gouvernement algérien à accorder une attention particulière aux familles qui ont le plus besoin de soins pendant la phase de reprise de la crise, ayant été touchées de manière disproportionnée par les conséquences négatives de la pandémie de Covid-19.

¹¹ Agence Nationale d'Aménagement du Territoire

1.12.2.1 Pauvreté monétaire

Les estimations réalisées par le Commissariat Général de la Planification et à la Prospective montrent que l'objectif de réduire de moitié la pauvreté extrême entre 1990 et 2015 a été atteint par l'Algérie en 2000. La proportion de la population disposant de moins de 1 dollar PPA par jour est passée de 1,9% en 1988 à 0,8% en 2000. Cet objectif est également réalisé si l'on prend en compte le seuil alimentaire qui équivaut à une fois et demie le seuil de 1,9\$ PPA, la proportion de pauvres étant passée de 3,6% en 1988 à 1,9% en 2003. De même, si l'on assimile le seuil de pauvreté extrême en Algérie à l'allocation forfaitaire de solidarité AFS destinée notamment aux personnes sans revenus, celui-ci serait égal en 2003 à 1000 DA par personne et par mois, soit 33 DA par jour. Ce seuil serait donc supérieur au seuil international de pauvreté de 1 dollar PPA, qui, converti en DA, a été estimé à 25 DA par le Commissariat Général à la Planification et à la Prospective.

La lutte contre la pauvreté extrême par les pouvoirs publics en Algérie s'effectuerait, donc, sur la base d'un seuil plus élevé que celui fixé par les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les différents programmes de développement ont eu globalement un impact positif sur les niveaux des revenus des populations les plus pauvres.

Le RMDH 2003 montre que l'Algérie figure, d'ailleurs, parmi les pays en développement dans lesquels la pauvreté extrême est la plus faible. Car, la proportion de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour était estimée à moins de 2%.

Dans le groupe de pays caractérisé par un niveau de développement humain moyen auquel appartient l'Algérie, la proportion des populations vivant de moins de 1 dollar PPA par jour varie entre 82,8% (Nicaragua) et moins de 2% (Algérie, Tunisie, Jordanie, Maroc, Thaïlande). La pauvreté extrême en Algérie est donc très réduite, le niveau est tel qu'il correspond à celui de certains pays classés dans le groupe dont le développement humain est élevé. On citera le Chili (2%) l'Uruguay (2%), la République de Corée (2%).

Aussi, le seuil de 1,9\$ dollar PPA par jour, défini dans le premier objectif, semble-il peu adapté aux caractéristiques actuelles de l'Algérie où la pauvreté absolue ne constitue pas la dominante tout en soulignant l'existence de certaines poches de pauvreté.

En effet, depuis le recouvrement de la souveraineté en 1962 le pays a adopté et réalisé des stratégies de développement économique et social dont la finalité première était l'éradication des stigmates coloniales. Aussi, les objectifs des politiques publiques, autant que les aspirations des populations, témoignent de nouveaux défis à relever à travers la lutte contre le chômage des jeunes et les inégalités. Car si le revenu moyen augmente, la différence et les écarts de revenus peuvent grandir aussi. Du fait de la croissance du PIB les besoins augmentent. La pauvreté relative s'accroît alors que la pauvreté absolue diminue. Ce qui se traduit par un niveau d'exigences plus élevé que celui auquel s'attachent le seuil international de pauvreté, à savoir la lutte contre la faim.

Tableau n °12 : Taux de pauvreté absolu en Algérie entre 1988 et 2011

Année	Pauvreté absolue à 1.9\$ par jour en PPA (en % de la population totale)
1988	1,9

1995	5,6
2000	0,8
2005	0,6
2008	0,5
2009	0,5
2011	0,4

Sources : (PNUD, 2010; BIRD, 2011)

1.12.2.2 Système des salaires en Algérie

Le système salarial a subi de profondes mutations avec le ralentissement de l'emploi permanent et la montée de l'emploi temporaire. Le salaire minimum (connu sous l'abréviation française SNMG, qui signifie «salaire national minimum garanti») a été mis en place dans les années 1990 pour tous les secteurs : public et privé, national et étranger. Dans le cadre du programme d'ajustement structurel, le dialogue tripartite a introduit une nouvelle clause pour inclure toutes les primes et indemnités dans le salaire minimum. Lorsque le programme d'ajustement structurel a pris fin, après avoir stabilisé tous les indicateurs macroéconomiques, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a demandé le retrait de cet article dans chaque réunion de dialogue tripartite. Cet appel n'a pas été entendu. Les autorités algériennes ont réajusté le salaire minimum en 2012, le portant à 18 000 DZD par mois, puis 20000 en 2020. L'augmentation du coût du salaire minimum actuel est perçue comme insupportable par les entreprises et reste un sujet de débat entre le gouvernement et les syndicats. Son application est problématique dans le contexte actuel. Les salaires du secteur public obéissent à deux types de logique. Les salaires de la fonction publique sont fixés selon une grille nationale, basée sur la valeur des points d'indice. Des primes sont ajoutées aux salaires, selon les secteurs, après négociation avec les syndicalistes. Dans les entreprises économiques publiques, les salaires sont basés sur des négociations entre les autorités sectorielles (direction de l'entreprise) et le syndicat des travailleurs. Les salaires dans le secteur privé dépendent des négociations entre les syndicats et les employeurs. Malheureusement Il n'y a pas de suivi systématique et régulier de l'évolution des salaires en Algérie. L'ONS a réalisé quatre enquêtes salariales (en 2009, 2010, 2013 et 2014) dans des entreprises publiques et privées de plus de 20 salariés. Les résultats sont nécessairement limités car ils ne couvrent pas toutes les entreprises. Une autre source plus ou moins fiable est la Caisse nationale d'assurance sociale qui a publié plus de détail sur les salaires versés par les secteurs dans lesquels travaillaient ses différents contributeurs (publics et privés, nationaux et étrangers). Les données fournies par l'Office national des statistiques et la Caisse nationale d'assurance sociale ne reflètent que les salaires dans le secteur formel. Aucune information n'est disponible sur les salaires dans le secteur informel. Aucune enquête n'a été menée pour identifier l'évolution des salaires dans ce secteur.

Tableau n° 13 : évolution du SNMG			Tableau n° 14 : Croissance du salaire nominal et du salaire réel 2015-2019		
Année	SNMG/mois en DA	Equivalent Euro (taux de change de l'année)		Salaires nominaux	Salaires réel
janv-94	4000				
janv-97	4800				
janv-98	5400	54			
sept-98	6000	60	2015	39242	-1,0
janv-01	8000	80			
janv-07	12 000	120	2016	39901	-4,4
janv-10	15000	144			
Janvier 2012	18 000	174	2017	40325	-4,3
1er.Juin 2020	20000	153	2018	40955	-2,6
source : Kouider BOUTALEB* Oussama BOUTALEB			source : Kouider BOUTALEB* Oussama BOUTALEB		

1.12.3 Estimation de la pauvreté en Algérie à l'aide de l'indicateur multidimensionnel de pauvreté

1.12.3.1 Indice de pauvreté multidimensionnelle : aperçu de base

L'IPM est un indicateur de pauvreté multidimensionnelle pointue. Il reflète les privations de prestations nécessaires et de fonctionnements humains essentiels pour les individus dans 104 pays. Bien que fortement borné par la disponibilité des données, l'IPM révèle un modèle de pauvreté différent de la pauvreté monétaire absolu et relatif, car il met en lumière un ensemble différent de privations. L'IPM a trois dimensions : la santé, l'éducation et le niveau de vie. Ces derniers sont mesurés à l'aide de dix indicateurs. Les ménages pauvres sont identifiés et une mesure agrégée est construite en utilisant la méthodologie proposée par (Alkire & James, Counting and multidimensional poverty measurement, 2011). Chaque indicateur d'une dimension est également.

Un individu est reconnu comme multi-dimensionnellement pauvre si, et seulement si, il est privé d'une combinaison d'indicateurs dont la somme pondérée est de 30 % ou plus des dimensions. Les dimensions, les indicateurs et les critères de privation sont présentés ci-dessous et expliqués en détail dans la section suivante.

Tableau n° 15 : Construction de l'indicateur multidimensionnel de la pauvreté		
Dimensions	Indicateurs	Pondération
1. Santé	Mortalité infantile	1/6
	Nutrition	1/6

2. Éducation	Année de scolarité	1/6
	Inscription des enfants à l'école	1/6
3. Niveau de vie	Electricité - Les ménages ne disposent pas de l'électricité.	1/18
	Accès à l'eau potable - L'accès ne répond pas aux définitions des OMD (1) ou le ménage ne dispose pas d'un accès à l'eau à moins de 30 minutes à pied de son domicile.	1/18
	Assainissement - L'assainissement ne répond pas aux définitions des OMD ou les toilettes sont partagées.	1/18
	Sol et qualité du logement - Le sol de l'habitation est sale, composé de sable, de bouse, de fumier.	1/18
	Combustible de cuisson - La cuisson des aliments est effectuée au bois, au charbon de bois ou à la bouse.	1/18
	Biens de transport ou de communication possédés - Parmi les biens possédés, le ménage n'a pas plus d'un poste de radio, de télévision, de téléphone, d'un vélo ou d'une moto.	1/18

Source: Alkire & James, Counting and multidimensional poverty measurement, 2011

L'IPM est le produit de deux nombres : l'effectif H ou le pourcentage de personnes pauvres, et l'intensité moyenne de la privation A - qui reflète la proportion de dimensions dans lesquelles les ménages sont privés. Cette mesure est très facile à calculer et à interpréter.

1.12.3.2 Méthodologie de construction de l'IPM

La pauvreté est souvent définie par des mesures unidimensionnelles généralement basées sur le revenu. Mais aucun indicateur unique ne peut saisir les multiples dimensions de la pauvreté. La pauvreté multidimensionnelle englobe les diverses privations subies par les pauvres dans leur vie quotidienne - telles que la mauvaise santé, le manque d'éducation, un niveau de vie inadéquat, l'impuissance, la mauvaise qualité du travail, la menace de violence et la vie dans des zones écologiquement dangereuses. Une mesure multidimensionnelle de la pauvreté peut incorporer une gamme d'indicateurs qui saisissent la complexité de ce phénomène afin d'éclairer les politiques visant à réduire le degré de privation dans un pays. Selon le contexte d'un pays et l'objectif de la mesure, différents indicateurs peuvent être choisis pour refléter les besoins et les priorités d'une nation, ainsi que ses régions, districts, provinces, etc. En tant que mesure.

Des études ont révélé que le chevauchement entre les mesures monétaires et non monétaires de la pauvreté n'est pas parfait. Dans la plupart des cas, tous les individus pauvres en revenus ne sont pas multidimensionnellement pauvres et tous les individus pauvres multidimensionnels ne sont pas pauvres en revenus. Des mesures monétaires et non monétaires de la pauvreté sont nécessaires pour mieux éclairer les politiques destinées à répondre aux besoins et aux privations auxquels sont confrontées les populations pauvres (Suppa, 2016).

Plus il y aura d'informations pertinentes pour les politiques disponibles sur la pauvreté, plus les décideurs politiques seront en mesure de la réduire. Par exemple, une zone dans laquelle la plupart des gens sont privés d'éducation nécessite une stratégie de réduction de la pauvreté différente d'une zone dans laquelle la plupart des gens sont privés de conditions de logement.

Certaines méthodes de mesure multidimensionnelle, telles que la méthode Alkire-Foster, peuvent être utilisées à des fins supplémentaires. Au-delà de la mesure de la pauvreté et du bien-être, la méthode Alkire-Foster peut être adaptée pour cibler les services et les transferts monétaires conditionnels ou pour suivre la performance des programmes, ce qui suit représente une tentative de mesure de l'indice de pauvreté multidimensionnelle en Algérie, en prenant en considération deux enquêtes ménages réalisées en 2012 et 2018.

La méthodologie repose sur la méthode Alkire-Foster, qui est reconnue et appliquée par de nombreuses institutions internationales (UNDP, 2020 ; UNESCWA, 2018). Cette méthode consiste en deux étapes principales : la première identifie les pauvres en utilisant une approche à double seuil et en comptant les différentes privations qu'une personne ou un ménage subit.

La deuxième étape s'appuie sur un certain nombre de privations pour estimer le ratio effectif/taux de pauvreté. Cela peut être analysé au regard de différents agrégats sociodémographiques tels que l'âge, le sexe et la région. Les indicateurs qui ont été choisis ici sont en ligne avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et sont issus de la dernière enquête MICS menée par l'UNICEF et le MSPRH auprès de 29 919 ménages (plus de 147 000 individus) en 2019.

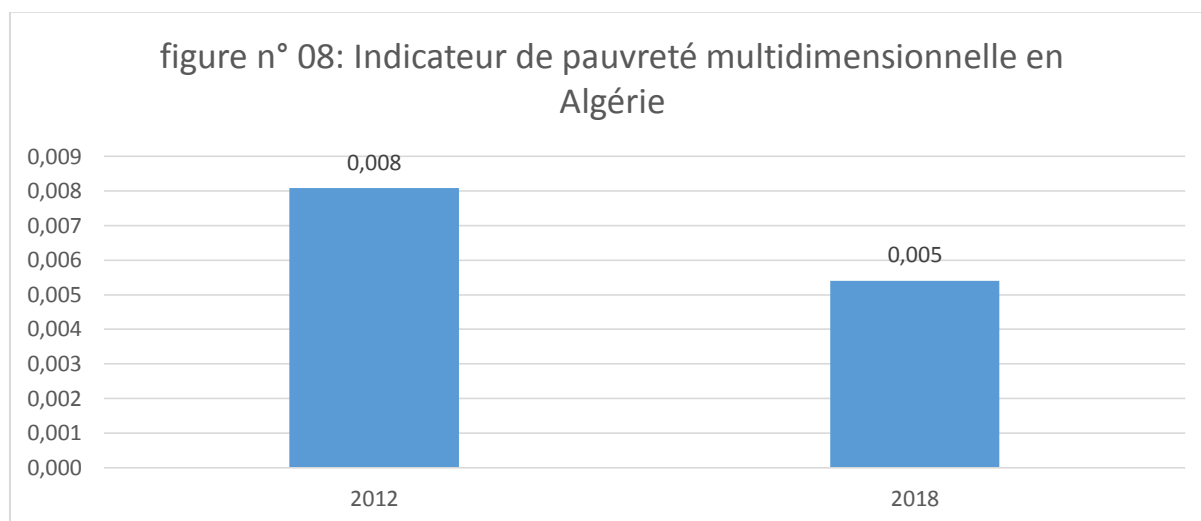
1.12.3.3 Evolution de l'indice de pauvreté multidimensionnelle en Algérie

1.12.3.3.1 L'indice de pauvreté multidimensionnelle national

L'indice de pauvreté multidimensionnelle mesure les manques multiples dont sont victimes les personnes les plus défavorisées. Cet indice va au-delà du revenu monétaire pour mesurer les manques simultanés (incidence) dont souffrent les pauvres dans les trois dimensions couvertes par l'Indice de Développement Humain. L'Indice de pauvreté multidimensionnelle présente à la fois le nombre de personnes subissant les manques simultanés et le nombre de manques auxquels ils font face en moyenne (intensité).

L'exploitation de l'enquête MICS4-2012 a fait ressortir qu'en Algérie, 1,65% de la population souffrent de privations multiples (1% en milieu urbain vs 2,7% en milieu rural). L'intensité de la pauvreté, qui est le pourcentage moyen de privation vécu par les personnes dans la pauvreté multidimensionnelle, est de 36,07% (34,88% en milieu urbain vs 38,42% en milieu rural). L'IPM, qui est la part de la population qui est multi-dimensionnellement pauvre, ajusté à l'intensité des privations, est de 0,006 (0,003 en milieu urbain vs 0,011 en milieu rural).

La comparaison de ces résultats avec ceux publiés dans le RNDH 2009-2010, issus de l'exploitation de l'enquête MICS3-2006, fait ressortir une amélioration du taux de pauvreté (1,74%) de même que son intensité qui était alors de 42,09% (36,53% en milieu urbain vs 42,84% en milieu rural) (CNES ; PNUD , 2015).



(Alkire, Kanagaratnam, & Suppa, 2021)

1.12.3.3.2 Les Indices de Pauvreté Multidimensionnelle des territoires en Algérie

Nous estimons la pauvreté multidimensionnelle en utilisant trois dimensions de la pauvreté : l'éducation ; santé ; conditions de vie. Chaque dimension est constituée d'indicateurs reflétant le niveau d'accès des ménages et des individus à certains produits de première nécessité. Sur la base de ces indicateurs, nous construisons un « indice de pauvreté multidimensionnelle » (IPM) estimant le pourcentage de la population privée d'un minimum (seuil de pauvreté) requis pour une vie digne.

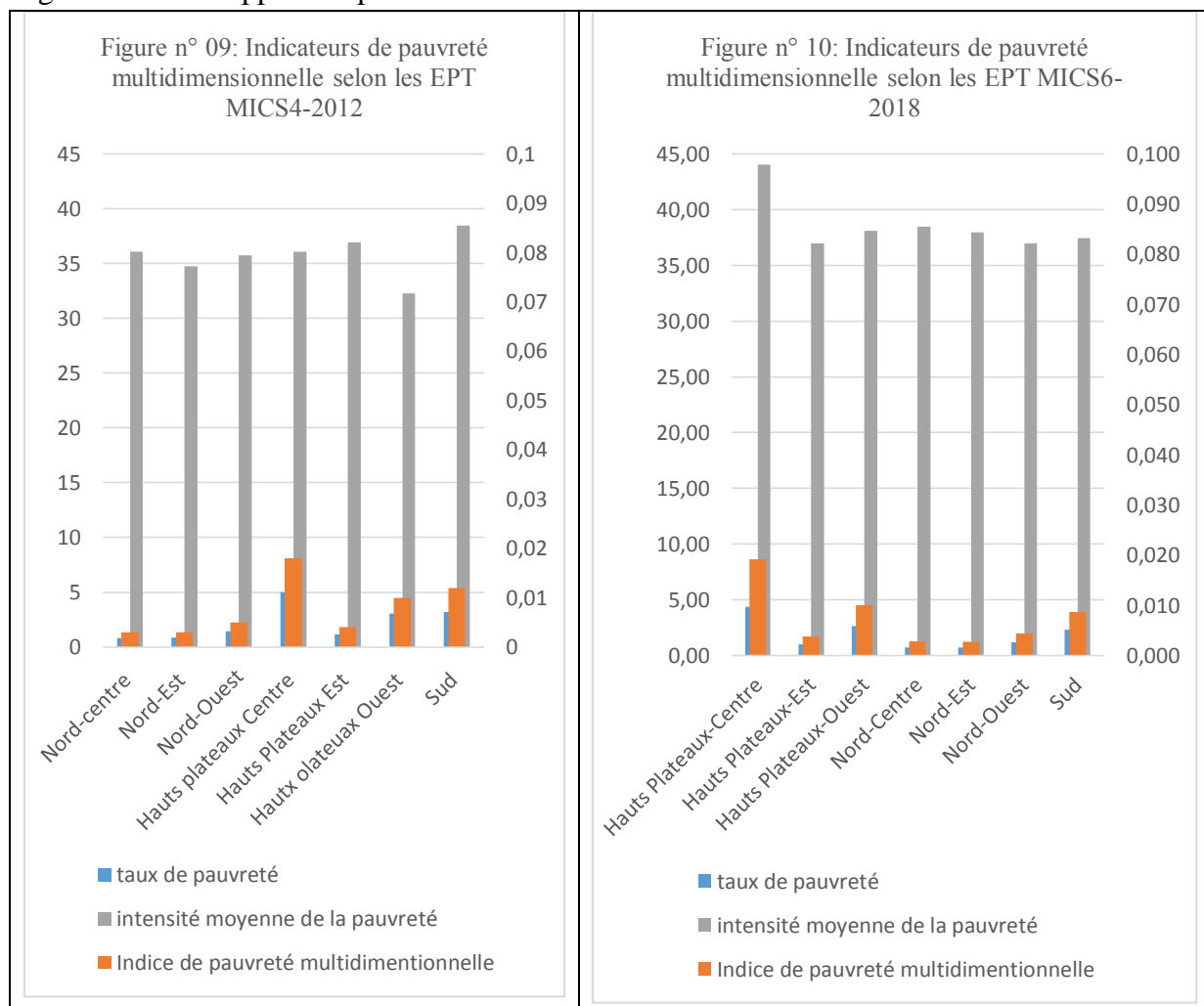
Plus précisément, l'individu ou le ménage est classé comme pauvre s'il n'a pas accès à plus de 33% (50%) des besoins de base inclus ici. Les résultats montrent que le taux de pauvreté est

de (2,11%) en 2012 mais il existe des différences considérables selon les régions et selon les variables sociodémographiques.

Sur la base de ces résultats, nous mettons en évidence les erreurs de ciblage (erreurs d'exclusion et d'inclusion) dans les programmes d'assistance sociale et proposons des recommandations de politiques sociales pour réduire la pauvreté et ainsi atteindre le premier objectif de développement durable.

En sus de l'estimation de la pauvreté multidimensionnelle et de son évolution au niveau national, estimer cette pauvreté au niveau des différents espaces de programmation permet d'évaluer la portée des actions publiques dans ces territoires. A ce propos, il importe de souligner deux conclusions majeures :

- la sévérité de la pauvreté semble avoir été réduite partout dans les espaces de programmation considérés,
- la structure spatiale de la pauvreté semble se maintenir en ce sens que ce sont toujours les Hauts Plateaux-Centre et le Sud qui présentent toujours la plus grande vulnérabilité, alors que quatre espaces de programmation territoriale (trois au nord et un espace en Hauts Plateaux-Est) affichent les meilleures valeurs de l'indice. Ce constat révèle un des paramètres importants pour le suivi des progrès de l'Algérie vers l'ODD1 et de l'ODD10 relatifs au nouvel agenda de développement post 2015.

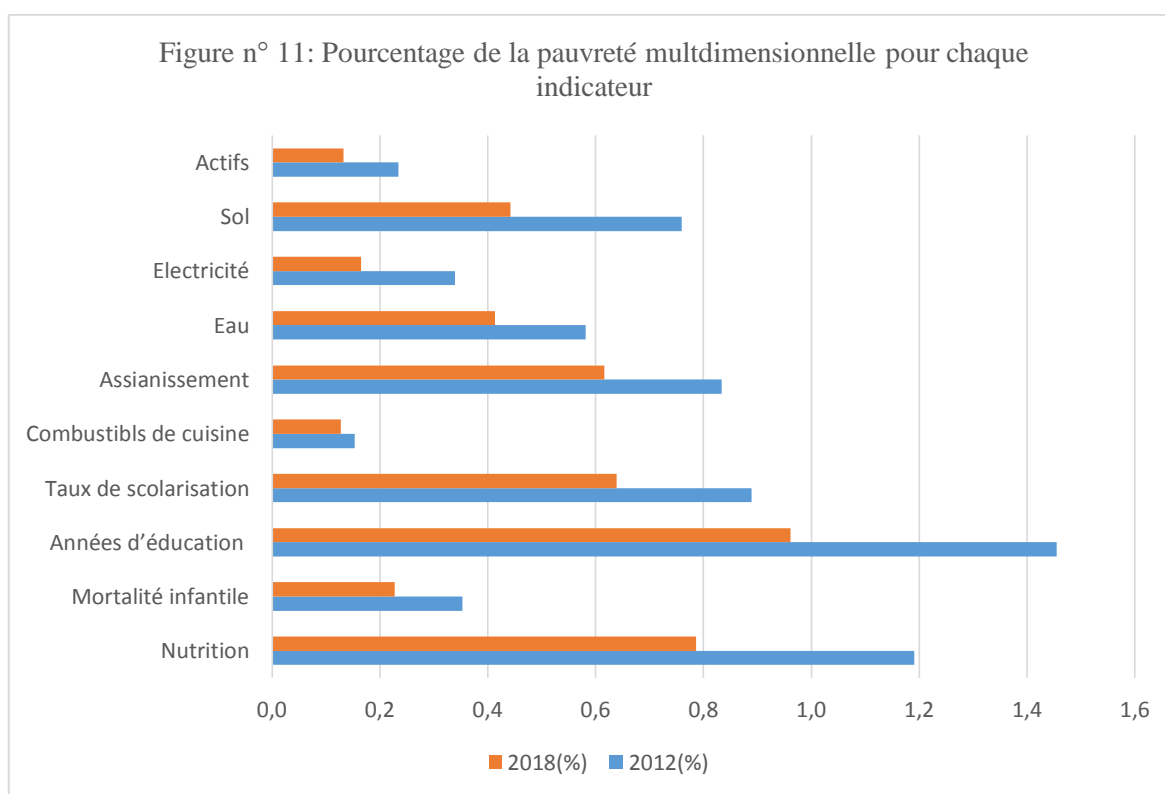


(Alkire, Kanagaratnam, & Suppa, 2021)

Bien que les recherches précédentes aient tendance à appliquer la même méthodologie dans tous les pays, nous pensons que cela peut ne pas être très efficace pour l'élaboration des politiques ; en effet, chaque pays a sa propre stratégie sociale, ses propres objectifs et sa propre marge budgétaire.

Nous soutenons qu'il n'y a pas d'IPM universel et que chaque pays doit être encouragé à estimer son propre IPM en utilisant ses indicateurs prioritaires. Ainsi, les indicateurs utilisés ici ont été choisis en fonction de la stratégie algérienne de développement social.

Par exemple, la loi algérienne prévoit une éducation gratuite et obligatoire pendant neuf ans ; la loi sur la santé du pays suppose que les soins de santé sont universels et gratuits pour tous les citoyens ; et le système de protection sociale est censé ne laisser personne de côté. Mais l'analyse empirique montre que ces objectifs ne sont toujours pas atteints - voir la figure suivante.



(Alkire, Kanagaratnam, & Suppa, 2021)

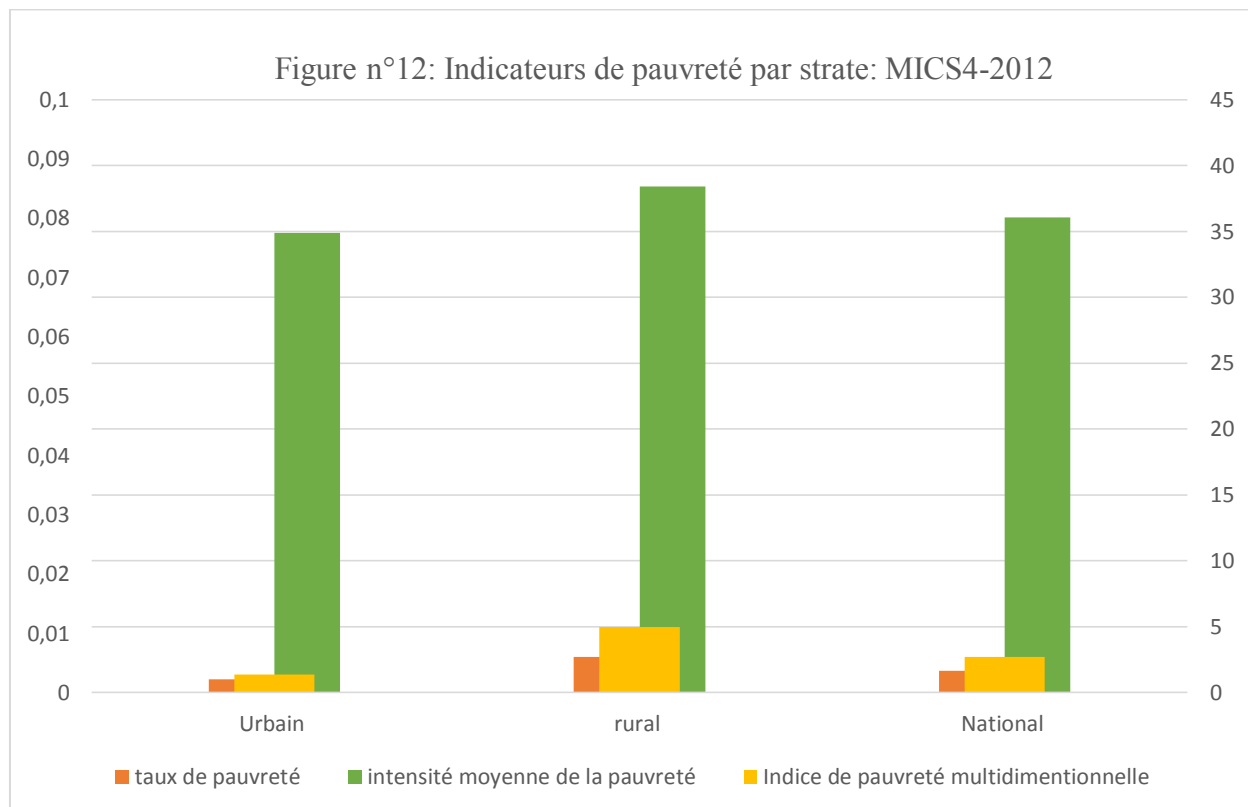
La figure ci-dessus présente les résultats de la privation avant d'identifier les pauvres et montre que l'indicateur le plus dénombré est l'équipement et l'information ; plus de 75% de la population sont privés d'au moins un des biens suivants : chauffe-eau ou cumulus, bain d'huile et chauffage, télévision et réfrigérateur, pas d'internet et de moyens d'accès à l'information (télévision, radio, smartphone, pc/portable, tablette).

Environ 60% de la population semble ne pas avoir accès à la gestion des déchets et la zone où ils vivent n'est pas propre. Par ailleurs, 43% des ménages ont au moins un enfant de 5 ans non scolarisé, ou de 6-16 ans non scolarisé, ou de 17-20 ans non scolarisé ou en formation ou une personne ayant plus que 20 ans mais n'a pas accompli neuf ans de scolarité.

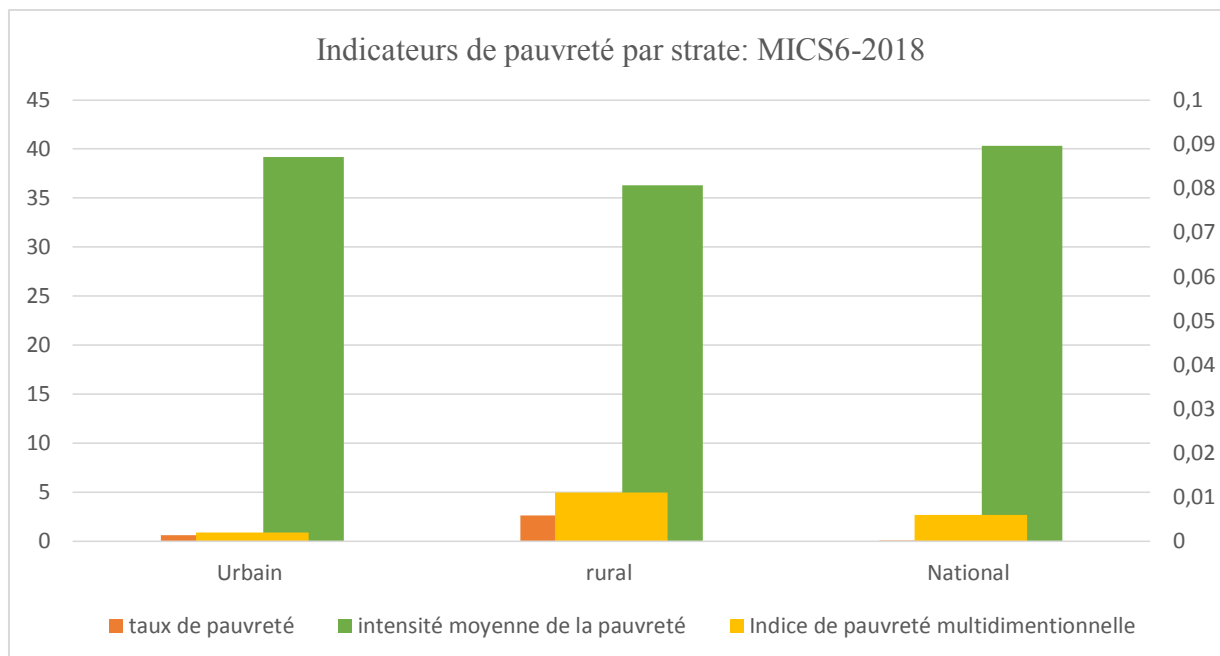
Pour les autres mesures, 31% n'ont pas de couverture sociale. L'assainissement, la santé et l'eau potable restent des indicateurs significatifs de privation avec respectivement 11%, 7% et 6% des ménages qui n'ont pas accès à ces nécessités. Les indicateurs restants semblent montrer un faible taux d'effectifs.

Passons maintenant à l'objectif principal de notre étude, qui identifie les individus multidimensionnellement pauvres. Un individu est classé comme pauvre s'il ne dépasse pas le seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté est estimé à 2,1% en 2012 par rapport à 2018 qui palpe 1,38 % ce qui représente une amélioration remarquable. Ce taux de pauvreté est égal à 3% si l'on porte le seuil de pauvreté à sept privations au lieu de quatre sur 10 indicateurs.

L'analyse de cet indice de pauvreté multidimensionnelle par variables sociodémographiques montre des différences selon l'âge, le sexe, l'éducation et la région. Premièrement, la pauvreté multidimensionnelle est plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. La figure suivante montres que pour toutes les régions d'Algérie, les zones rurales sont nettement en retrait par rapport aux zones urbaines.



(Alkire, Kanagaratnam, & Suppa, 2021)



(Alkire, Kanagaratnam, & Suppa, 2021)

1.12.4 Mesures publiques de lutte contre la pauvreté en Algérie

Le gouvernement algérien a mis en place divers programmes, ciblant en particulier les pauvres et les exclus, dans le but de réduire le taux de pauvreté et d'exclusion sociale. Ces programmes comprenaient des incitations au recrutement pour les entreprises, un soutien à l'entrepreneuriat et des programmes de travaux publics au niveau communautaire.

1.12.4.1 Incitations aux entreprises pour la création d'emplois

1.12.4.1.1 L'Initiative Locale pour l'Emploi des Salariés (ELES)

Cette dernière a doté les jeunes chômeurs d'une formation qualifiante et d'une expérience de base pour augmenter leurs chances de trouver un emploi. Ce dispositif a été conçu pour embaucher des primo-demandeurs d'emploi parmi des jeunes sans diplôme pour une durée n'excédant pas un an. La rémunération de ce programme a augmenté en termes nominaux, passant de 1800 dinars par mois en 1990 à 2500 dinars par mois en 2004. Pour les jeunes qualifiés, parmi lesquels le chômage est très élevé, un dispositif spécifique a été mis en place en 1998, le contrat de pré-emploi (CPE), permettant aux entreprises de les employer sans rémunération. L'État serait chargé de leur verser une allocation mensuelle égale au salaire minimum.

1.12.4.1.2 L'appui à la création d'entreprise

L'ANSEJ, le CNAC et l'ANGEM sont les trois agences impliquées dans l'appui à la création de petites entreprises tandis que l'ANDI soutient les entreprises de taille moyenne. Deux sources de données renseignent sur ces agences : le recensement des entreprises de 2011 (ONS, 2012) présente une photographie de la répartition des entreprises bénéficiant de ces dispositifs ; les agences elles-mêmes fournissent des données sur la création d'emplois et le nombre de travailleurs concernés. L'ANSEJ soutient l'emploi des jeunes et vise à encourager la création et l'expansion d'activités de production de biens et de services par de jeunes entrepreneurs à travers son programme de micro-entreprise. Il offre une série de prestations

sur une période de trois ans ou plus. Ces avantages comprennent des exonérations fiscales sur l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, les paiements forfaitaires et l'impôt foncier. Les micro-entreprises sont également exonérées des droits de mutation et des frais d'enregistrement pour tous les équipements importés. La notion de jeunesse est large en Algérie : 19-35 ans et jusqu'à 40 ans pour les cadres. La mission initiale du CNAC était d'accorder des allocations de chômage aux travailleurs licenciés pour des raisons économiques. Elle accompagne les licenciés de 35 à 50 ans dans la création d'entreprise. L'ANGEM a pour mission de lutter contre la pauvreté en accordant des microcrédits aux personnes démunies afin de promouvoir les petites activités économiques, l'auto-emploi, le travail à domicile, les petites entreprises, l'artisanat et les micro-entreprises.

Pour les trois agences, l'octroi du crédit est basé sur un schéma triangulaire : contribution personnelle (1% ou 2%) aide à l'agence sans intérêt (28% ou 29%) et un crédit bancaire sur lequel des intérêts doivent être payés (70 %). Le prêt bancaire est garanti par un fonds de l'État (Souag, Adair, & Hammouda, 2016).

1.12.4.2 Deux autres dispositifs publics ont largement contribué à une politique active de l'emploi

L'Allocation d'Activité d'Intérêt Général (IAIG) rémunère les activités de service communautaire, telles que le reboisement, et les Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre (TUP-LI). Ce dispositif a été lancé en 1997, bien qu'il soit considéré comme une forme active de traitement du chômage, il s'inscrit encore dans la lutte contre la pauvreté grâce à la création rapide d'emplois temporaires. Après 2008, les conditions économiques se sont améliorées et la croissance économique a repris (5 % par an en moyenne sur toute la période), alors que l'inflation de 2,5 % par an en moyenne était maîtrisée. Le taux de chômage est passé de 29,3 % en 1999 à 13,8 % en 2007 et 3,2 millions d'emplois nets ont été créés sur la période 2000-2007 (CNES ; PNUD , 2015). Cependant, il y avait encore plus d'un million de chômeurs, avec 70% de nouveaux entrants sur le marché du travail à la recherche de leur premier emploi. Environ 300 000 nouveaux demandeurs d'emploi s'ajoutent chaque année à la population active algérienne. Le gouvernement a décidé en avril 2008 de mettre en œuvre le plan d'action qui comprend plusieurs volets que nous commentons ci-après.

1.12.4.2.1 Programme de promotion de l'emploi des jeunes

Les jeunes constituent plus de 70 % de la population à la recherche d'un emploi, dont une moyenne de 120 000 diplômés par an (Ministère du travail 2008). Par conséquent, un nouveau mécanisme a été conçu pour répondre aux besoins des diplômés sans emploi. Appui au développement de l'entrepreneuriat Le conseil ministériel du 19 avril 2008 a été consacré aux dispositifs de création d'entreprise. S'agissant du diagnostic des contraintes qui freinaient le développement de l'entrepreneuriat, il a décidé de réformer la mission des dispositifs ANSEJ et CNAC. Les réformes comprennent :

1. Un système de financement mixte (agence-promoteur) augmentant le montant du crédit non remboursable (PNR) : 70-30% et 50-50%.
2. Décentralisation au niveau local des décisions d'octroi de l'Etat (PNR, avantages fiscaux, taux d'intérêt bonifiés et prime technologique).

3. Raccourcir à trois mois le délai de traitement des banques.
4. Motivation du refus de financement de la banque en informant l'organisme concerné et les promoteurs.
5. Réorienter les projets de développement local en fonction des besoins du marché à travers l'exploitation du potentiel économique local.
6. Orienter la micro entreprise vers la gestion et l'entretien de l'immobilier, du tourisme, de l'environnement et de l'artisanat d'art.

1.12.4.2.2 Appui à la Promotion de l'Emploi des Salariés

L'ANEM gère le nouveau dispositif d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes : le « Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP) ». Son principal objectif est de favoriser l'emploi avec quatre nouveaux contrats pour rendre effective la tentative d'insertion économique, d'autres contrats (programmes d'insertion sociale) étant gérés par l'ADS de lutte contre la pauvreté. La DAIP a également introduit le contrat emploi/formation qui peut favoriser un recrutement durable des jeunes. Soixante pour cent des coûts de formation sont pris en charge par le budget de l'État dans un délai maximum de six mois

En cas de recrutement en fin de période d'insertion, les employeurs du secteur économique bénéficient de plusieurs avantages :

- 1- Déduction des cotisations sociales (20%, 28% ou 36%). Elle est accordée en vertu de la loi n° 06-21 du 11 décembre 2006 d'incitation et de soutien à la promotion de l'emploi. Le budget de l'Etat équilibre les cotisations non prises en charge par la CNAC pour parvenir à une exonération totale pour les employeurs.
- 2- Déduction des cotisations sociales pendant un an pour les non-salariés aux maîtres artisans qui recrutent après la période d'introduction. La contribution différentielle est financée par le budget de l'État.
- 3- Réduction de l'impôt sur le revenu (IRG) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pendant quatre ans (loi 59 de la loi de finances 2007). Pour les maîtres artisans, le taux atteint un niveau très bas.
- 4- Extension de la période d'exonération IBS de trois à cinq ans pour les entreprises créant de 50 à 100 emplois et jusqu'à sept ans pour celles créant plus de 100 emplois.

1.13 Conclusion du deuxième chapitre

En conclusion, l'extrême pauvreté n'a pas beaucoup de poids en Algérie. Depuis 1998, les indicateurs sociaux au niveau macroéconomique ont montré une amélioration du niveau de vie des ménages grâce à l'intervention de l'État par divers programmes sociaux, mais sur le plan de la pauvreté multidimensionnelle, des efforts sont nécessaires pour alléger l'inégalité d'accès aux différents indicateurs du bien-être.

D'après la présente étude on constate que, l'incidence de la privation en années de scolarisation en milieu rural est particulièrement élevée, touchant 74,7% de la population rurale. Lorsque l'on passe de la pauvreté aiguë à la définition de pauvreté de la privation en

années de scolarisation (du primaire au secondaire), le taux de privation bondit de manière significative (de 4% à 66,1%) : cela indique un écart important dans la scolarisation secondaire en Algérie. Ceci est également confirmé lorsque l'on regarde la contribution en pourcentage à la pauvreté : les années de scolarisation apportent la contribution la plus élevée aux deux niveaux, suivies par la scolarisation des enfants. Cela signifie que l'éducation devrait être un domaine prioritaire pour les interventions de réduction de la pauvreté dans le pays. En ce qui concerne les autres dimensions tels que : l'eau, du sol/du toit et des années d'éducation. Cela nécessite des politiques ciblant le développement rural et l'inclusion. L'amélioration de l'accès à l'eau dans les zones rurales apparaît comme une priorité. L'inégalité de la pauvreté multidimensionnelle entre les quintiles de richesse les plus élevés et les plus bas en Algérie est forte, suggérant un écart considérable dans l'accès aux ressources et aux capacités entre les ménages riches et pauvres. Cela suggère que les politiques devraient viser à réduire les inégalités entre les différentes couches de la société en Algérie.

L'ampleur des politiques mises en œuvre et des mesures qui caractérisent l'expérience algérienne indiquent clairement que la lutte contre la pauvreté pour l'Algérie passe par une double approche : à la fois monétaire et socio-politique, basée sur une vision solidaire dans la distribution de la rente pétrolière. Cependant, ces performances ne peuvent masquer les diverses disparités qui s'expriment en termes régionaux et catégoriels, tant l'intervention de l'État demeure cruciale pour les réduire.

Chapitre 03 : exclusion financière en Algérie ; revue de littérature, état des lieux et réalité

1.14 Introduction

La littérature académique a suffisamment contesté la relation étroite qui existe entre le développement financier et la croissance économique. Cependant, il n'y a pas eu beaucoup de discussions sur la question de savoir si le développement financier implique l'inclusion financière (Berthélemy, 1998). Il a été observé que même les systèmes financiers des pays développés n'ont pas réussi à inclure toutes les strates sociales et que certains segments de la population demeurent hors systèmes financiers formels pour manque d'insolvabilité. L'importance d'un système financier inclusif réside dans la facilitation d'une allocation efficace des ressources productives et peut donc potentiellement réduire le coût du capital. En outre, l'accès à des services financiers appropriés peut améliorer considérablement la création des entreprises. Un système financier inclusif peut contribuer à réduire la croissance des sources informelles de crédit. Ainsi qu'un système financier bien structuré améliore le bien-être des personnes en offrant des moyens d'épargne sûrs et en facilitant l'accès à une gamme de services financiers plus élargie.

Du point de vue économique ; l'exclusion financière a été définie dans la littérature comme une nouvelle facette de l'exclusion sociale. (Leyshon, A., & Thrift, N., 1995) A définie l'exclusion financière comme désignant les processus qui servent à empêcher certains groupes sociaux et individus d'avoir accès au système financier formel. Selon (Sinclair S. P., 2001), l'exclusion financière signifie l'incapacité d'accéder aux services financiers nécessaires sous une forme appropriée.

Dans ce cas la promotion d'un système financier inclusif est considérée comme une priorité politique dans de nombreux pays en particulier dans les pays en voie de développement ; qui souffre de la gravité de l'exclusion financière dans ses diverses facettes (Kempson, E., Atkinson, A., & Pilley, O., 2004).

D'une part, ce chapitre présente une revue de littérature théorique sur l'inclusion financière. Il commence par définir cette dernière et de cité ses origines. Il rassemble également la littérature sur le développement financier et la croissance économique et la stabilité financière. L'examen n'est pas exhaustif mais résume néanmoins certaines des principales théories dans le domaine.

D'autre part, bien que l'importance de l'inclusion financière soit largement reconnue, il n'existe pas de mesure complète qui puisse servir à mesurer l'étendue de l'utilisation de l'inclusion financière dans toutes les économies. Dans ce cas on tentera de combler cette lacune en appliquant un indice d'inclusion financière (IFI) adapté au cas Algérien.

L'IIF¹² est un indice multidimensionnel qui saisit l'information sur les différentes dimensions de l'inclusion financière compris entre 0 et 1, où 0 représente l'exclusion financière complète et 1 indique une inclusion financière complète. L'indice développé par des chercheurs au Conseil indien pour la recherche sur les relations économiques internationales constitue une ébauche de comparaison internationale des degrés d'exclusion financière (Sarma, 2008).

1.15 Section 01 : Définition, débat théorique et revue de littérature

1.15.1 Définitions

Comme en témoigne la littérature disponible ; il n'y a pas d'accord universel sur ce qu'est l'exclusion financière mais il existe différents points de vue sur ce que cela signifie et implique. Les différences de définition émanent du contexte dans laquelle est utilisée, de la situation géographique et de l'état de développement économique de la zone étudiée.

L'inclusion financière est le processus visant à garantir l'accès aux produits et services financiers appropriés dont ont besoin toutes les couches de la société en général, et les groupes vulnérables tels que les couches les plus faibles et les groupes à faible revenu en particulier, à un coût abordable, de manière juste et transparente par des organismes réglementés (Chakrabarty, 2010, p. 1832). D'autres chercheurs définissent l'inclusion financière comme le processus permettant d'assurer l'accès aux services financiers et à un crédit opportun et adéquat en cas de besoin par les groupes vulnérables tels que les groupes à faible revenu à un coût abordable (Agarwal A. , 2010). Dans le même sens, on définit l'inclusion financière comme l'absence de barrières tarifaires ou non tarifaires dans l'utilisation des services financiers, son objectif est d'améliorer l'accès aux services financiers, ce qui implique le perfectionnement du degré d'accessibilité aux services financiers à tous à un prix équitable.

On peut déduire que l'inclusion financière est « l'accès des individus à des produits et services financiers appropriés ». Cela comprend la capacité, les compétences, les connaissances et la compréhension nécessaires des techniques financières ainsi que la fourniture des services financiers abordables, à savoir l'accès aux services de paiement et d'envoi de fonds, à l'épargne, aux prêts et aux services d'assurance par le système financier formel à ceux qui ont tendance à être exclus (Hayton, Percy, Latimer, & Chapman, 2007).

L'inclusion financière complète signifie fournir à chaque ménage un accès à une gamme de services financiers modernes, y compris l'épargne, le crédit, l'assurance et les paiements, ainsi qu'une éducation et un soutien suffisants pour aider les clients à prendre de bonnes décisions pour eux-mêmes. A l'inverse, le refus des services financiers et les conditions qui conduisent à priver un individu ou un groupe des bénéfices de ces services sont appelés exclusion financière (Goland, Bays, & Chaia, 2010).

¹² Indice d'inclusion financière

Dans le présent chapitre on considère l'inclusion financière comme la facilité d'accès, la disponibilité et l'utilisation du système financier formel par tous les membres de l'économie. La littérature croissante sur l'inclusion financière a fourni de nombreuses preuves des mérites d'un système financier inclusif. L'IIF que nous développons ici peut être utilisé pour comparer les niveaux d'inclusion financière entre les économies à un moment donné. Il peut également être utilisé pour suivre les progrès des initiatives politiques en faveur de l'inclusion financière sur une période donnée. Et, plus important encore, un tel indice peut intéresser le milieu de la recherche afin d'étudier des questions empiriques sur la relation entre le développement et l'inclusion financière.

Plusieurs indicateurs ont été utilisés pour évaluer le degré d'inclusion financière. L'indicateur le plus couramment utilisé est le nombre de comptes bancaires (pour 1000 personnes). D'autres indicateurs sont le nombre d'agences bancaires (par million d'habitants), le nombre de distributeurs automatiques de billets (par million d'habitants), le montant du crédit bancaire et le montant du dépôt bancaire. Ces indicateurs, bien qu'ils soient utilisés individuellement, ne fournissent que des informations partielles sur le caractère inclusif du système financier d'une économie.

1.15.2 Fondement théorique

Il apparaît que l'exclusion financière est davantage associée à la forme plus large des processus d'exclusion comme l'exclusion économique et sociale. Ainsi, fournir un cadre théorique à l'exclusion financière devra tenir compte des variables fondamentales et institutionnelles, qui ont été à l'œuvre dans un pays, se traduisant par des préoccupations d'exclusion économique et sociale. Dans les pays en proie à des déséquilibres économiques et sociaux fondamentaux, la genèse de l'exclusion financière pourrait être attribuée aux facteurs à l'origine de ces déséquilibres, à savoir. La prévalence d'une forme multiple de stigmatisation sociale, le fondamentalisme religieux, l'esprit social dépassé, l'existence de problèmes administratifs, la mauvaise exécution des programmes de protection sociale parrainés par l'État, la configuration géographique du terrain et les inégalités économiques provoquées par les échecs des initiatives pro-gouvernementales. Ces facteurs décrivent en partie les raisons de l'exclusion financière telle qu'elle évolue aujourd'hui alors qu'ils pourraient bien expliquer pourquoi l'exclusion financière existait dans les jours précédant la mise en œuvre des politiques financières pro-libérales à travers le monde, en particulier en Algérie. La littérature antérieure sur l'exclusion financière montre le fait que les gens dans leur ensemble étaient exclus de l'accès aux produits financiers traditionnels de base en Algérie, principalement en raison du manque d'expansion des annexes dans les zones rurales et de la propriété public de la majorité des banques. Les banques ayant réalisé des progrès considérables dans l'expansion des filiales grâce à la nationalisation des banques en 1962, la dimension géographique du problème de l'exclusion financière cesse presque d'exister, sauf dans certains endroits non inhibés ou légèrement refoulés, l'accent a maintenant été déplacé vers une autre dimension de l'exclusion comme , l'accès, en particulier l'accès conditionnel, l'accès technologique, etc. La concurrence entre les banques déclenchée par les politiques agressives de libéralisation du secteur financier depuis 1990 a contraint les banques, en particulier les banques nationalisées, à déplacer leur priorité de la « banque sociale et de développement » vers la « banque à but lucratif ». Cela a eu sans aucun doute de vastes ramifications dans le domaine de la vie sociale et économique du pays.

Toute la question de l'exclusion financière doit être appréhendée à partir de cette perception et de l'évolution concrète de la nature et du fonctionnement du secteur financier. Ici, nous essayons de déterrer le cadre théorique, qui peut illustrer le type d'exclusion financière qui se produit en raison de facteurs de nature purement économique. Il faut garder à l'esprit que si l'exclusion financière d'aujourd'hui est davantage attribuée à des facteurs associés à la technologie, à la crise financière et aux motivations du marché, les causes fondamentales à savoir. Le manque de revenus, d'actifs, etc. doit être souligné.

1.15.2.1 Théories Finance-Croissance

Les théories sur le lien entre la finance et la croissance économique soutiennent que le développement financier crée un environnement productif pour l'essor économique par le biais d'un effet de « propulsion de l'offre » ou de « suivi de la demande ». Les théories perçoivent également le manque d'accès au financement comme un facteur critique responsable de l'inégalité persistante des revenus ainsi que du ralentissement de la croissance. Par conséquent, l'accès à une source de financement sûre, facile et abordable est reconnu comme une condition préalable à l'accélération de la croissance et à la réduction des disparités de revenus et de la pauvreté, ce qui crée l'égalité des chances, permet aux personnes économiquement et socialement exclues de mieux s'intégrer dans l'économie et de contribuer activement au développement et se protéger contre les chocs économiques (Serrao, Sequeira, & Basil, 2012).

Des débats théoriques existent sur le rôle des systèmes financiers dans la croissance économique. Certains économistes considèrent ce rôle comme négligeable tandis que d'autres le considèrent comme important. Le point de vue issu de l'approche « suivi de la demande » soutient que le système financier ne stimule pas la croissance économique ; le système financier répond plutôt au développement du secteur réel. Les principaux promoteurs de l'offre contrastent avec le premier point de vue, cette hypothèse de la croissance induite par la finance remonte à Bagehot (1873). Les partisans de l'hypothèse d'une croissance tirée par la finance soutiennent que l'existence d'un secteur financier dynamique a des effets favorables à la croissance. Schumpeter en 1911 a postulé que les banques permettent à une économie de croître en fournissant des marchés efficaces pour les fonds. Goldsmith (1969), McKinnon (1973), Levine et Zervos (1996) et d'autres ont également souligné le rôle positif des systèmes financiers dans la croissance économique. Le principal argument des partisans de la théorie de l'offre est que les marchés financiers évoluent en réponse à la demande accrue de services financiers d'une économie déjà naissante. Par conséquent, le développement des marchés financiers est le reflet de la croissance dans d'autres secteurs de l'économie (Ndebbio, 2004). En conclusion, la majorité des théories ont établi un lien positif entre le développement financier et la croissance économique.

1.15.2.2 Théorie de l'intermédiation financière

L'intermédiation financière est considérée comme la mesure dans laquelle les institutions financières rapprochent les unités de dépenses déficitaires et les unités de dépenses excédentaires (Ndebbio, 2004, p. 5). Une question importante à laquelle les théories tentent de répondre est pourquoi les investisseurs prêtent-ils d'abord aux banques qui prêtent ensuite aux emprunteurs, au lieu de prêter directement ? Des arguments soulignent le fait que les banques sont en mesure de surveiller efficacement les emprunteurs et jouent ainsi le rôle de surveillance déléguée (Diamond, 1984). Diamond (1984) montre que la réduction des coûts de protection contre les risques est à l'origine de cet avantage comparatif. Il postule que les

intermédiaires fournissent des services en émettant des actifs financiers secondaires pour acheter des actifs financiers primaires. Si un intermédiaire ne fournit aucun service, les investisseurs qui achètent les titres secondaires émis par l'intermédiaire pourraient aussi bien acheter les titres primaires directement et économiser les frais de l'intermédiaire.

Les frictions sur les marchés financiers peuvent être le mécanisme essentiel pour générer des inégalités de revenus persistantes ou des trappes à pauvreté. Ces frictions du marché incluent l'asymétrie de l'information et les coûts de transaction et jouent un rôle central, influençant les décisions clés concernant l'accumulation de capital humain et physique et les choix professionnels. Par exemple, selon Beck, Demirgüç-Kunt, & Levine (2009) dans les théories mettant l'accent sur l'accumulation de capital, les imperfections des marchés financiers déterminent dans quelle mesure les pauvres peuvent emprunter pour investir dans la scolarisation ou le capital physique. Dans les théories mettant l'accent sur l'entrepreneuriat, les imperfections des marchés financiers déterminent dans quelle mesure des individus capable mais pauvres peuvent lever des fonds externes pour initier des projets. Ainsi, l'évolution du développement financier, la croissance et la dynamique intergénérationnelle des revenus sont étroitement liées. La finance influence non seulement l'efficacité de l'allocation des ressources dans l'ensemble de l'économie, mais aussi les opportunités économiques favorables aux individus issus des ménages pauvres.

L'inclusion financière tente de réduire ces frictions du marché. Parmi ces frictions on trouve l'asymétrie de l'information qui est une situation dans laquelle l'une des parties dispose de plus ou de meilleures informations que l'autre. L'asymétrie de l'information rend les marchés inefficaces, car tous les acteurs du marché n'ont pas accès aux informations dont ils ont besoin pour leurs processus de prise de décision. Des exemples de ce problème sont la sélection adverse, l'aléa moral et le monopole de l'information. Dans les modèles de sélection adverse, la partie ignorante manque d'informations lors de la négociation d'un accord ou d'un contrat sur la transaction, tandis que dans l'aléa moral, la partie ignorante manque d'informations sur l'exécution de la transaction convenue ou n'a pas la capacité de répondre pour une violation du contrat. Des coûts de transaction trop élevés entraînent une tarification plus élevée des produits, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles l'exclusion financière existe. Les initiatives d'inclusion financière visent à réduire les coûts de transaction. Ainsi, la réduction des imperfections des marchés financiers pour élargir les opportunités individuelles crée des effets incitatifs positifs, et non négatifs, comme l'indiquent ces modèles théoriques.

Beck, Asli, & Ross (2007) soutiennent que la réduction des imperfections des marchés financiers pour élargir les opportunités individuelles crée des effets incitatifs positifs et non négatifs. Ces modèles montrent que le manque d'accès au financement peut être le mécanisme essentiel pour générer des inégalités de revenus persistantes ou des pièges à pauvreté, ainsi qu'une croissance plus faible

En résumé, les modèles théoriques cités ci-dessus soulignent cinq rôles principaux que jouent les intermédiaires financiers, à savoir : l'acquisition d'informations sur les emprunteurs, la fourniture d'accords à risque réduit, l'accumulation de capital, l'amélioration de la gouvernance d'entreprise et la simplification du processus de transaction.

Ces arguments portent sur le sens de la causalité ainsi que sur les effets finaux sur la croissance et le développement. L'éventail de divers résultats d'études empiriques soulève néanmoins la question importante que l'inclusion financière essaie de traiter d'embrasser un

bon développement financier par opposition à un approfondissement financier potentiellement nuisible qui conduit à l'instabilité du secteur financier.

1.15.2.3 Théorie de la stabilité financière

Alors que l'inclusion financière continue de plus en plus à devenir une priorité des gouvernements et des autorités monétaires, une question qui doit être explorée est son effet sur la stabilité financière. La théorie suggère que la possibilité de faire face aux risques financiers dépend des propriétés particulières des systèmes financiers, en particulier de la structure financière. La structure financière d'une économie influence la concurrence entre les marchés financiers et les banques, ce qui offre différentes incitations et opportunités pour la gestion des risques. Par conséquent, il est très probable que les performances bancaires et la probabilité de crises dépendent de la structure et du degré de développement des systèmes financiers qui sont l'un des points focaux de l'inclusion financière. Selon la théorie des systèmes financiers comparatifs, une telle relation peut s'expliquer en termes de concurrence financière qui abîme les opportunités de s'engager dans des activités de lissage des risques inter-temporels (Ruiz-Porras, 2009). Cependant, la relation entre les systèmes financiers et les crises bancaires peut ne pas être simple et les travaux théoriques n'ont pas suffisamment traité des questions relatives à la manière dont les risques peuvent influencer le comportement des intermédiaires.

La stabilité financière est une condition préalable à l'allocation optimale des ressources, et les banques ou les institutions de dépôt sont les institutions clés du système financier car la plupart des mesures de stabilité financière sont basées sur la bonne conduite de ces institutions (Gersl & Hermanek, 2007).

La stabilité financière n'a pas de définition établie et n'a pas non plus d'indicateur global pouvant être utilisé pour la mesurer. Elle représente une condition primordiale pour le bon fonctionnement du processus d'intermédiation financière. L'instabilité financière, quant à elle, se caractérise par des chocs du système financier interférant avec les flux d'informations, un écart par rapport à l'épargne optimale, des bulles sur les marchés financiers et la volatilité des marchés financiers. L'une des mesures de la stabilité financière est la rentabilité des banques. Certaines banques soutiennent que si les avantages de l'inclusion financière peuvent être facilement compris, les coûts liés au service aux pauvres peuvent être importants à court terme, affectant ainsi la rentabilité et créant ainsi une instabilité. Les banquiers devraient donc changer d'état d'esprit, considérer l'inclusion financière comme une proposition commerciale viable et adopter des méthodes innovantes et des modèles de prestation à faible coût pour atteindre les pauvres.

La stabilité financière nécessite une infrastructure réglementaire robuste, des marchés financiers efficaces et des institutions financières actives. La question de la stabilité financière exige une concentration explicite de la banque centrale au-delà des piliers de solidité prudentielle, de politique monétaire stable et d'un système de paiement et de règlement efficace. Selon (Hawkins, 2006), la banque centrale peut améliorer à la fois l'inclusion financière et la stabilité financière grâce à cinq approches, comme expliqué ci-dessous.

Premièrement, il y a la banque à plusieurs niveaux où plusieurs niveaux sont créés, chaque niveau ayant différentes activités autorisées, afin de faciliter l'entrée de nouvelles banques et d'exploiter ces avantages sans exacerber les risques dans le système. Un niveau inférieur de banques dont les opérations sont modestes, telles que les banques villageoises, les banques

communautaires et les banques coopératives, devrait être introduit. La faillite éventuelle d'une banque de rang inférieur ne posera aucun risque systémique pour le secteur financier dans son ensemble. La banque à plusieurs niveaux ne compromet pas les normes réglementaires, mais reconnaît que toutes les banques ne fournissent pas la gamme complète de services. Grâce à la banque à plusieurs niveaux, les banques centrales peuvent faciliter l'entrée de nouvelles banques pour compléter les services offerts par d'autres banques commerciales de niveau similaire, étendre l'accès et améliorer la stabilité financière grâce à l'extension de la portée réglementaire et prudentielle.

Deuxièmement, la concurrence dans le secteur bancaire doit être considérée en termes de facilité d'entrée et de sortie ainsi que du nombre de fournisseurs. Un marché peut être concurrentiel lorsqu'il est mesuré de manière traditionnelle, mais la concurrence peut néanmoins ne pas être efficace. La concurrence n'est efficace dans la pratique que si le consommateur est capable de faire un choix rationnel entre concurrents et d'exercer son choix à des coûts de transaction faibles. Les banques centrales peuvent jouer un rôle en veillant à ce qu'il y ait suffisamment de contestabilité. Cela implique une facilité d'octroi de licences, permettant aux banques à plusieurs niveaux et à l'entrée de banques étrangères, la privatisation des banques d'État, l'intégration régionale et la divulgation des prix aux consommateurs d'une manière favorable aux consommateurs.

Troisièmement, le système de paiement national est nécessaire pour un règlement efficace entre acheteurs et vendeurs. Ce système doit être bien conçu du point de vue de la gestion des risques et peut être réalisé de manière innovante. Il convient de noter que l'accès ou l'offre n'est pas la même chose que l'utilisation ou la demande, mais la banque centrale peut jouer un rôle pour assurer la confiance du public dans les nouveaux instruments.

L'assurance-dépôts est un autre élément important pour renforcer la confiance et la stabilité dans le système financier et pour fournir une protection aux déposants, en particulier dans les banques de niveau inférieur.

Enfin, l'existence de banques à capitaux étrangers contribue généralement à améliorer l'efficacité du secteur financier et la gestion des risques, y compris l'allocation du capital basée sur la rentabilité ajustée au risque et la gouvernance d'entreprise basée sur une propriété largement dispersée. Dans certaines circonstances, la présence de banques étrangères peut conduire à une extension rapide du crédit, améliorer la compétitivité, encourager l'innovation et elles s'avèrent plus résilientes que les banques locales en temps de crise.

Il convient de noter que l'approche de Hawkins, bien qu'importante en particulier pour les pays en développement comme l'Algérie, ignore les risques émanant de l'extérieur du système financier lui-même. Ces risques externes ont des effets significatifs comme en témoigne la crise financière mondiale de 2008. En outre, les crises financières récentes ont montré que les marchés ou systèmes financiers sont plus interconnectés.

D'autre part, l'objectif des indicateurs de stabilité financière est de donner aux utilisateurs une idée approximative de la solidité du secteur financier dans son ensemble. Pour évaluer la stabilité du système financier et de sa partie la plus importante, à savoir le secteur bancaire, il convient d'utiliser un certain nombre d'indicateurs quantitatifs et de combiner diverses approches, y compris le calcul d'indicateurs de solidité financière, des tests de résistance et une vue agrégée du développement du secteur financier ou bancaire (Gersl & Hermanek,

2007). L'Accord de Bâle III a également contribué à renforcer la résilience du secteur bancaire en améliorant sa capacité à absorber les chocs résultant de tensions financières et économiques.

1.15.2.4 Modèle de marché libre

Nous qualifions techniquement ce modèle de « modèle de maximisation de la richesse de l'actionnaire », ci-après abrégé en SWMM ou simplement en modèle de marché libre. Inutile de dire que le véritable modèle de marché libre a une longue histoire et que l'utilité d'un tel modèle pour régler de nombreux problèmes économiques fondamentaux a été bien documentée et encore débattue. Il existe différentes variantes de ce modèle. Mais, la variante, sur laquelle nous nous appuyons ici pour notre analyse, est celle qui traite le marché financier.

Une bonne partie des théories économiques à partir de l'époque d'Adam Smith a énormément contribué au développement de la projection du «marché» comme le seul traitement de toutes les maladies d'une économie. Dans leur somme et leur substance, ces théories soutiennent qu'une économie déréglementée a une tendance inhérente à se rapprocher de "l'optimum de Pareto" où, techniquement parlant, toutes les ressources sont bien réparties et employées de manière à assurer la création de richesse maximale possible. Telle qu'encryptée dans le concept « Pareto Optimum », une telle condition n'envisage pas que la position d'un agent économique soit détériorée suite à l'amélioration du gain d'autres personnes. À partir de l'époque d'écrivains classiques comme Adam Smith et David Ricardo, il a été affirmé que la concurrence déclenchée par la politique du « laissez-faire » apportera les avantages de l'éradication de tous les maux auxquels une économie est susceptible d'être confrontée. L'intervention des politiques gouvernementales éloignera les économies de la voie de la croissance accompagnée de la suppression de tous les types de déséquilibres. Le modèle de marché libre que nous expliquons ici a été construit sur cette base philosophique.

Contrairement au passé, les institutions financières se livrent désormais à des opérations boursières pour collecter des fonds pour leurs fonctions fondamentales. La plupart des principales institutions financières englobant les institutions bancaires se sont lancées dans le placement de leurs actions sur le marché des capitaux avec beaucoup de publicité. Outre les banques privées de nouvelle génération qui se pressent sur le marché des capitaux pour collecter des fonds, les banques commerciales nationalisées en Algérie ont également emboîté le pas, grâce au changement de politique du gouvernement en faveur des politiques investissements directs étrangers. En témoigne l'annonce récente du ministère des Finances de sa décision de lever l'obstacle juridique contenu dans la loi sur la monnaie et le crédit, et ce, dans l'objectif d'ouverture des capitaux des banques publiques pour l'investissement privés et à la faveur de leur introduction en Bourse. L'article 159 du PLF 2022 a modifié ainsi l'article 94 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, modifiée. Les retombées de ce changement radical de la base financière de ces institutions ont eu tendance à montrer qu'elles sont bien notées par les agences de notation de renommée internationale telles que Standard and Poors. Ainsi, la pression de valoriser l'institution financière en matière d'investissement boursier a en fait contraint ces institutions à s'abstenir de prêt à risque.

À ce stade, on pourrait trouver un paradoxe selon lequel, alors que la déréglementation, comme l'affirment les partisans des stratégies axées sur le marché, semble accroître l'inclusion financière, l'inverse, l'exclusion financière, semble avoir fait surface comme un problème

croissant. L'argument selon lequel la déréglementation aurait dû aboutir à l'inclusion financière plutôt qu'à l'exclusion financière repose sur le principe selon lequel les stratégies axées sur le marché conduisent toujours à la création de produits financiers adaptés en réponse à la demande du marché. Mais le problème est qu'au fur et à mesure que de plus en plus de produits financiers sont introduits sur le marché, le risque lié aux prêts augmente également, ce qui oblige les banques à se concentrer davantage sur certains groupes, plutôt que sur les clients en général, ce qui conduit à l'exclusion financière d'une majorité de groupes de clients précieux. Les banques pensent généralement que l'inclusion d'un « groupe de clients plus précieux », même au prix de l'exclusion des personnes défavorisées ou les moins « précieuses », enrichira immensément la « valeur ajoutée ».

La plupart des banques de nouvelle génération et des banques privées semblent avoir adopté cette stratégie. Par exemple, certaines banques privées de nouvelle génération en Algérie ouvrent des comptes courant à condition qu'il y ait un solde de trésorerie minimum de 1000 da avec 800 da par trimestre comme frais de tenue de compte courant. Cette stipulation témoigne en effet du fait que les « clients de valeur » sont recherchés par rapport à ceux qui souhaitent ouvrir un compte avec un solde nul ou volant. Comme l'affirme à juste titre (Goldstein, Graciela Laura, & Carmen, 2000) : « Il est démontré que l'évaluation client est devenue un moyen d'augmenter les revenus et la richesse des actionnaires, presque inévitable au prix d'une plus grande marginalisation des pauvres et des défavorisés ».

La déréglementation du secteur financier en Algérie depuis le début des politiques de nationalisation a exacerbé l'exclusion financière. Couplée à cette déréglementation, la crise pétrolière, devenue à l'ordre du jour, atténue le processus d'exclusion financière. Il a été observé que chaque fois qu'il y a une crise financière, il y a une sorte de « fuite vers la qualité » et un accent mis sur la réduction des risques par le secteur financier. Ce comportement grégaire consistant à devenir plus conscient des opérations financières est « l'abandon et le repli sur une clientèle plus aisée ». Cela s'applique également à des localités géographiques particulières. C'est ce qu'on appelle le processus de « désertification financière ». (Leyshon & Thrift, 1995) Expliquent ce processus économique comme « de plus en plus excluant en réponse à une crise financière fondée sur des niveaux de concurrence plus élevés et des niveaux d'endettement extrêmes ». Des éléments de preuve montrent que dans de nombreux systèmes financiers, l'exclusion financière trouve ses racines dans l'évolution des circonstances structurelles macroéconomiques. Ainsi, il est évident que l'exclusion financière est le résultat de la concurrence accrue déclenchée par la mondialisation et la déréglementation. (Leyshon & Thrift, 1995) Cependant il faut savoir, que toutes les banques ne prennent pas en considération la compatibilité des services bancaires avec les exigences sociales de chaque société. Cet argument semble également correct dans le contexte des pays en voie de développement. Incontestablement, ce changement que ces institutions bancaires ont opéré vers des « clients de valeur » dans le but d'améliorer leur « valeur ajoutée » peut à juste titre être qualifié de « changement stratégique » en cours dans les opérations bancaires du monde entier.

Ce virage stratégique a en effet conduit à une séparation entre clientèle à faible revenu et clientèle à revenu élevé principalement pour les produits financiers auxquels ils ont accès. Cette séparation a été accentuée par de nombreux autres facteurs, notamment les progrès technologiques que le monde en général et les banques en particulier ont acquis ces derniers temps, alors que ces « progrès » semblent ne pas être accessibles à un grand nombre de clients

pauvres. Équipés de cette avancée technique, les clients à revenu élevé se sont hissés au niveau de « citoyens financiers mondiaux » qui possèdent un accès instantané aux informations financières, aux transactions et aux transferts de valeur de leur patrimoine.

Ce statut émergent de « citoyenneté financière mondiale » a apparemment fait de ces groupes un nouveau type de clients à revenu élevé par rapport aux clients à faible revenu. Par conséquent, en tant que source de « valeur ajoutée », cet ancien groupe est devenu la cible des banques, en particulier des banques privées et étrangères de nouvelle génération dans le cadre du système financier des pays en voie de développement. L'accent mis sur ce groupe pour les raisons ci-dessus a conduit soit à l'intensification de l'exclusion financière déjà existante, soit à l'émergence de l'exclusion financière des groupes « non bancarisés » ou « marginalement bancarisés ». Elles semblent avoir apparemment moins d'informations sur les produits lancés par les banques, et elles ne sont pas aussi fortement ciblées pour les nouveaux produits innovants par les banques. En bref, la dynamique de marché des banques semble avoir exacerbé la polarisation entre les clients à faible revenu et les clients à revenu élevé, la description ci-dessus nous permet de comprendre comment la concurrence, la déréglementation et enfin la crise financière provoquée par la mondialisation accélèrent le processus d'exclusion financière. Passons maintenant aux deux autres moteurs qui incitent les institutions financières à rechercher des clients de valeur et à empêcher les clients à faible revenu et socialement défavorisés d'accéder aux produits financiers. Ces deux pilotes à savoir. La titrisation et la désintermédiation de détail, qui nécessitent notre attention immédiate, sont décrites ci-dessous.

Pour le dire simplement, la titrisation désigne une entreprise qui s'appuie sur le marché des capitaux pour obtenir des fonds plutôt que sur les institutions financières. En d'autres termes, la titrisation est le déplacement de l'intermédiation du crédit principalement par le secteur des entreprises du système bancaire vers les marchés des capitaux. En ce sens, il s'agit d'un processus de désintermédiation qui rend inutiles les intermédiaires financiers comme les banques. La désintermédiation de détail, quant à elle, décrit le déplacement de l'épargne du système bancaire vers les fonds communs de placement du marché monétaire et les véhicules offshore. Cela signifie que les gens n'épargnent pas d'argent auprès d'institutions financières comme les banques, mais qu'ils investissent plutôt sur les marchés des capitaux à la recherche de meilleurs rendements. Ce processus restreint la capacité d'investissement du système bancaire. D'autre part, la titrisation réduit la demande correspondante de prêts des banques commerciales.

Ainsi de part et d'autre, titrisation et désintermédiation confondues, l'industrie financière a été comprimée à un point tel qu'elle a recours à des pratiques bancaires contradictoire avec les politiques envisagés au début. Ces tendances ont conduit au développement de la banque d'investissement dans des pays comme les États-Unis. Ainsi, les banques ont répondu à la titrisation et à la désintermédiation financière en réexaminant leur cœur de métier bancaire. Ils ont commencé à chercher de nouvelles manières de « verrouiller » leurs clients et de faire plus de profit grâce à un processus à valeur ajoutée. Voici les principales orientations stratégiques en réponse à cela :

- ✓ Innovation de nouvelles variétés d'instruments de dépôt.
- ✓ Améliorer les techniques de gestion et d'atténuation des risques.
- ✓ Techniques d'ABS ou de titres adossés à des actifs dans les prêts.

✓ Déplacement vers de nouveaux domaines de prêt.

Tous ces développements à savoir. La concurrence, la déréglementation, la sécurisation et la désintermédiation ont poussé les banques à suivre une sorte de « standardisation » dans leur fonctionnement. Le développement et la diffusion de la révolution technologique basée sur les TIC ont également alimenté ce « processus de normalisation ». Les institutions financières telles que les banques et même les établissements financiers ont commencé à utiliser des techniques d'intelligence artificielle pour évaluer les risques de crédit, la sélection des prêts et la tarification des produits financiers.

L'application de la technologie informatique a naturellement contraint les banques à réduire leurs effectifs et l'ancienne banque est devenue une chose du passé dans de nombreux pays. Tous ces éléments sont à la recherche d'une plus grande rentabilité dans le fonctionnement des institutions financières. Ayant développé une gamme de produits financiers différents, les banques peuvent désormais cibler facilement des clients standardisés pour la vente croisée de leurs nouveaux produits. Les clients à faible revenu peuvent ne pas être en mesure d'acheter plusieurs produits que les banques sont prêtes à offrir. Sur le marché américain, par exemple, les banques ont été orientées vers la recherche de clients « standardisés » rentables principalement parce qu'ils semblent être moins risqués tout en étant capables d'acheter plusieurs produits simultanément.

À l'ère de la concurrence féroce et sans entraves à laquelle les banques sont devenues soumises, de nombreuses petites banques trouvent qu'il est facile d'être fusionnées avec des grandes qui croient au dicton « trop gros pour faire faillite ». La fusion est souvent le moyen le plus rapide d'atteindre le résultat souhaité et contribue à expliquer les tendances à la fusion des banques américaines. On peut remarquer à juste titre que « les fusions et acquisitions sont au cœur de la dynamique du client standardisé ».

Le secteur bancaire d'avant la réglementation se caractérise par des coûts fixes relativement faibles et un coût marginal élevé du service aux clients. Mais d'un autre côté, la phase post-déréglementation, la phase de la nouvelle méga banque, est une ère de coûts fixes élevés (de mise en place de guichets automatiques, de création de logiciels, de cartes de débit et de crédit, de conception de produits, de test et de commercialisation) et de faibles coûts marginaux. Cependant les coûts fixes élevés lorsqu'ils sont étalés sur une longue période ne constituent pas une menace pour la banque alors qu'un faible coût marginal devient bénéfique. L'effet net est une réduction du coût du service client sur une longue période. Par conséquent, l'objectif des banques est de rechercher les groupes de clients les plus rentables, de développer ces relations clients dans le temps et de les cibler pour une gamme de produits plus large. L'impact économique du processus ci-dessus est très visible. C'est-à-dire que les banques commerciales traditionnelles « désertent » de plus en plus les groupes de ménages les moins rentables. Si ces groupes sont concentrés dans une localité particulière, l'exclusion financière qui en résulte a une dimension spatiale géographique inévitable ainsi que sociale et économique. Ce type de « désertification financière » peut entraver la poursuite des activités de développement économique et financier (Thakor, 2020).

Pour résumer, le « modèle de marché libre » postule qu'une déréglementation incontrôlée des activités financières motivée par le profit et les signaux du marché envoie un message clair selon lequel, si elle n'est pas contrôlée, elle peut aggraver davantage le problème de l'exclusion financière, conduisant à une catastrophe dans l'espace financier d'une économie.

Deux choses peuvent se produire si le secteur financier continue d'être déréglementé comme il l'est aujourd'hui : premièrement, un système financier déréglementé peut au moins accroître la polarisation entre les inclus et les exclus des groupes sociaux. L'autre est qu'au pire, le modèle de marché libre peut également augmenter le nombre de groupes exclus à mesure que la tarification basée sur le risque devient plus sophistiquée. Par conséquent, une sorte d'« intervention » associée à une « approche de partenariat » à l'exclusion financière est la nécessité de l'heure. Dans ce contexte, « l'intervention » évoque les directives que le gouvernement exigerait des banques. Ces actions incluent le gouvernement en tant que médiateur de « l'autorégulation » par le secteur financier lui-même. « L'autorégulation » couvre ici les secteurs bancaires dont la mission première est de développer leurs régions et d'aider les segments les plus pauvres de la clientèle. Les institutions qui poursuivent cette voie ont également scénarisé des histoires réussies de plus de profit et d'une plus grande efficacité dans leurs opérations financières.

1.15.2.5 Théorie de l'asymétrie d'information

Commençons maintenant par un mot sur la distinction cruciale qui existe théoriquement entre la transaction sur le marché des biens et la transaction sur le marché du crédit, qui serait intéressante pour comprendre comment l'asymétrie d'information engendre et exacerbe le problème de l'exclusion financière. Sur le marché des biens, la tâche et les objectifs de la transaction sont plus simples et comparativement moins lourds. Dans un tel marché, le vendeur d'une marchandise ne se soucie pas de savoir qui est l'acheteur et de ce qu'il arrive de la marchandise après la vente tant qu'il est payé (Llanto, 1989). D'autre part, la transaction ou l'échange sur le marché du crédit est beaucoup plus compliqué et fastidieux, principalement en raison du fait que la plupart des transactions sont de nature à terme. Par conséquent, la relation construite sur une transaction dure pendant une longue période. Par exemple, le cas d'un dépôt fixe, d'un prêt immobilier ou d'un prêt personnel. Il est donc évident que dans le cas de la transaction de ces produits, de nombreuses informations sur les caractéristiques personnelles de l'emprunteur sont nécessaires. Dans ce contexte, il est tout naturel que les banques passent une bonne partie de leur temps à trouver un « bon » emprunteur et un « bon » projet. Contrairement au vendeur de matières premières qui ne se soucie pas de l'acheteur du produit financier, la banque s'inquiète également de ce que l'emprunteur fera avec le prêt et s'il respectera les termes et conditions du contrat (Clemenz, 1986).

Généralement, on observe que les banques prêtent de l'argent sans avoir la certitude absolue que le prêt deviendra ou non un actif non performant. Étant donné que les emprunteurs se connaissent mieux que la banque, ils peuvent tirer profit de la minimisation des faiblesses personnelles ainsi que du projet et de l'exagération des qualités positives. Si les emprunteurs le font, nous pouvons affirmer sans risque que le transfert d'informations est entravé par « des aléas moraux et des problèmes d'incitation ». Pour résoudre ce problème, les banques utilisent des techniques de filtrage pour se protéger du risque de défaut. En bref, l'information asymétrique prive l'emprunteur d'un accès effectif aux ressources financières.

1.15.3 Revue de la littérature empirique

Cette partie passe en revue de manière critique diverses études empiriques qui ont été menées dans le domaine de l'inclusion financière. Elle traite le cadre conceptuel dans lequel l'étude a été réalisée. Au cours des deux dernières décennies, de plus en plus d'appels ont été lancés pour étendre la portée des services financiers fournis aux pauvres. Plusieurs pays en développement ont signé des traités s'engageant à atteindre des objectifs spécifiques

concernant l'inclusion des pauvres dans le système bancaire. De nombreux chercheurs ont suggéré que la réalisation des principaux objectifs de développement durable (ODD) liés à la pauvreté dépend du succès des efforts d'inclusion financière (Klapper, Mayada, & Jake, 2016). Par exemple, l'élimination de l'extrême pauvreté telle qu'énoncée dans l'ODD1 peut être facilitée en offrant aux pauvres un meilleur accès au financement pour permettre l'investissement dans le capital humain ainsi que des investissements productifs. Cela se traduirait par l'élimination de la faim et l'autonomisation des femmes pour trouver un travail décent, générant ainsi une croissance inclusive.

L'inclusion financière est une condition nécessaire à l'approfondissement financier, elle concerne principalement l'éradication de la pauvreté, comme une étape vers un développement inclusif. Ce concept d'implication inclusive de tous les individus remonte à Adams Smith (1776) : « Ce qui améliore les circonstances de la plus grande partie ne peut jamais être considéré comme un inconvénient pour l'ensemble. Aucune société ne peut certainement être florissante et heureuse, dont la plus grande partie est pauvre et misérable ». Cela a été récemment soutenu par le professeur Yunus, lauréat du prix Nobel 2006, qui a lancé l'idée d'éradiquer la pauvreté il y a cinquante ans grâce à son idée novatrice de mettre en banque les non-bancarisés. Yunus est cité déclarant que « ... les choses vont mal non pas à cause des défaillances du marché, le problème est bien plus profond que cela. La théorie dominante du marché libre souffre d'un échec de conceptualisation, d'un échec à saisir l'essence de ce que c'est que d'être humain (Yunus, 2007).

Yunus (2011) affirme que la pauvreté n'est pas créée par les pauvres mais c'est une imposition externe créée par le cadre théorique et les concepts que nous avons formulés et par les déficiences du système que nous avons construit et des institutions et politiques que nous avons conçues. Il donne cet exemple des institutions financières – « elles refusent de fournir des services financiers à près des deux tiers de la population mondiale. Pendant des générations, ils ont prétendu que cela ne pouvait pas être fait parce que les pauvres ne sont pas solvables, et tout le monde a accepté cette explication ». Ainsi, notre pensée, nos modèles et nos politiques doivent être réétudiés pour parvenir à un nouveau paradigme de pensée.

Les personnes à faible revenu sont perçues comme difficiles à servir de manière économiquement durable, les produits disponibles ne répondent souvent pas à leurs besoins, les risques associés à leur service peuvent être difficiles à gérer et les réglementations existantes entravent souvent les progrès (Goland, Bays, & Chaia, 2010). Il existe trois écoles de réflexion sur la question des services financiers pour les plus pauvres. La première école rejette l'hypothèse selon laquelle les plus pauvres peuvent être atteints par des services financiers sur une base durable. La deuxième préconise que les plus pauvres puissent être atteints non seulement sur une base durable mais aussi à grande échelle. La troisième réflexion reconnaît que le potentiel pour atteindre les plus pauvres de manière durable et à grande échelle est limité, mais que la recherche d'approches innovantes pour étendre la portée des plus pauvres doit être poursuivie. Mais malheureusement plusieurs études empiriques ont fourni des preuves contradictoires sur la relation entre l'inclusion financière et les effets sur la pauvreté des individus ou des ménages et généralement sur la stabilité financière.

Au niveau macro, depuis les travaux fondateurs de (King & Ross, 1993) et de (Levine, 1997) des preuves ont établi qu'il existe une relation positive entre le développement du secteur financier et la croissance. De même, la littérature montre également que la croissance

économique profite à la pauvreté grâce à une augmentation de la création d'emplois et des transferts gouvernementaux. Au niveau micro, des arguments à la fois théoriques et empiriques postulent les avantages possibles de l'accès au financement pour la réduction de la pauvreté. De manière générale, les études au niveau micro se concentrent sur des gains de bien-être spécifiques montrant que l'accès au crédit peut, par exemple, améliorer l'accès à un emploi rémunéré et augmenter l'achat de matériel agricole ou que l'utilisation de méthodes de paiement moins chères peut augmenter la consommation des ménages grâce à l'amélioration des envois de fonds (Maimbo & Dilip, 2005). De nombreux efforts ont été déployés pour étendre l'inclusion, mais de grandes populations en Afrique restent hors de portée des services financiers formels. Même lorsque les efforts d'accès ont été couronnés de succès, l'utilisation des services disponibles est encore très faible (Prina, 2015). Les innovations technologiques ont modifié le paysage du secteur financier et élargi l'accès aux services financiers numériques (SFD) à de larges segments de la population pauvre. Néanmoins, cet accès est encore très limité aux envois de fonds et aux paiements, principalement en raison du sous-développement ou de l'absence de marchés complémentaires. Bien qu'il y ait eu quelques amplifications en matière d'épargne et de crédit numériques, l'absence de réglementations connexes autour du crédit numérique a entraîné une vulnérabilité accrue des pauvres.

De nombreuses personnes restent en dehors du secteur formel, contraintes par des infrastructures inadéquates, et manquent parfois de connaissances sur la disponibilité des services qui pourraient les aider. En outre, l'exclusion des pauvres des marchés financiers est exacerbée par une inadéquation entre les services fournis par les institutions financières et les besoins financiers des pauvres. L'essentiel du processus d'inclusion financière pour l'éradication de la pauvreté repose sur la promesse de la micro finance. Les programmes de micro finance ont rapporté des gains significatifs là où les efforts précédents par le biais d'approches dirigées par les banques et interventionnistes ont échoué (Morduch, *The role of subsidies in microfinance: evidence from the Grameen Bank*, 1999). Alors que la micro finance, en principe, est une approche holistique qui cherche à inclure la fourniture de tous les types de services financiers aux pauvres, une grande partie de la littérature est consacrée à l'examen de l'impact du microcrédit. Sur la base de modèles tels que la Grameen Bank, divers modèles ont été développés pour fournir des crédits aux pauvres. Il existe des preuves qui suggèrent que le recours au microcrédit augmente considérablement les micro-investissements (Morduch, 2020). De plus, il existe une littérature abondante qui montre, par exemple, que le microcrédit est utilisé pour la consommation plutôt que pour l'investissement productif, entraînant le surendettement de nombreux ménages.

Les faits scientifiques ont montré que contrairement à la croyance populaire, les pauvres sont plus diligents quant à leurs finances (Collins, Jonathan, Stuart, & Orlanda, 2009). Il est prouvé que l'accent mis sur le crédit peut être mal placé et que les pauvres préfèrent les services financiers qui les aident à protéger leurs actifs plutôt que ceux qui leur donnent accès à l'emprunt. En outre, de plus en plus de preuves montrent que les instruments de paiement jouent un rôle clé dans la réduction de la pauvreté et la promotion de l'inclusion et de la croissance économique en générale. Il y a eu une attention croissante de la recherche et des efforts accrus sur l'épargne, mais pas à la même intensité que ceux qui encouragent le microcrédit. La majeure partie de ces recherches se concentre sur les modèles d'épargne informels principalement par le biais de groupes de solidarité (Prina, 2015).

De même, le grand volume de recherches empiriques portant sur les effets de la finance sur les moyens de subsistance des pauvres s'est souvent accompagné du même effort pour développer des cadres théoriques qui pourraient expliquer pourquoi les pauvres choisissent de rester en dehors du marché financier formel même lorsqu'ils sont disponibles. Les explications existantes sont principalement dans l'esprit des modèles néoclassiques, et la plupart des travaux s'appuient encore sur des écarts par rapport aux conditions de marché de concurrence parfaite pour s'adapter aux défaillances de ce dernier.

Les méthodes expérimentales diffèrent également. Des essais contrôlés randomisés (ECR) menés au Kenya ont révélé qu'il existe une relation très positive entre le compte d'épargne et la réduction de la pauvreté (Pascaline, Sarah, Anthony, & Jonathan, 2014). L'étude a révélé qu'il n'y avait aucune preuve que les comptes d'épargne éloignent d'autres investissements, et il n'y avait aucune preuve que les comptes d'épargne permettaient un lissage plus efficace des mauvais chocs, en particulier les maladies. Cette étude a démontré un impact positif plus important des comptes d'épargne pour les femmes que pour les hommes. Ceci est en accord avec une étude qui a révélé que la relation entre la pauvreté et l'exclusion financière n'est pas très forte, indiquant que de nombreux autres facteurs jouent un rôle déterminant dans le nombre de personnes n'ayant pas accès aux services financiers formels.

En Inde, (Burgess & Rohini, 2005) soutiennent que l'inclusion financière a conduit à la réduction de la pauvreté. Cette étude, bien qu'elle soit perspicace, n'a pas examiné l'utilisation des produits ou services, mais simplement la présence d'agences bancaires dont les études ont montré qu'elle ne donne pas une image complète de l'inclusion financière. L'étude ne décrit pas le canal par lequel la présence accrue des banques a réduit la pauvreté.

Une autre étude utilisant la méthode (ECR) dans la province occidentale du Kenya par (Dupas, Green, Keats, & Robinson, 2014) a révélé que le simple développement des services bancaires n'est pas susceptible d'augmenter massivement l'utilisation ces derniers chez la majorité des pauvres, à moins que la qualité ne soit garantie, les frais peuvent être rendus abordables et les problèmes de confiance sont résolus. L'étude s'est concentrée sur la demande et a ignoré l'offre. Des études devraient être menées du côté de l'offre pour savoir comment elles traitent les facteurs inhibiteurs mentionnés et tout autre facteur pertinent.

Dans le même sens Les conclusions d'une étude de (Mutua & Lineth, 2007) indiquent que les programmes de financement rural du Kenya ont un impact positif sur la réduction de la pauvreté. L'étude révèle également que la mobilisation de l'épargne des ruraux pauvres, le potentiel d'utilisation et leurs besoins bancaires n'ont pas été exploités et pris en charge de manière adéquate. En outre, malgré le fait que les institutions bancaires formelles sont venues essayer de combler le gap entre la prestation de services et ses exigences en étendant les filiales dans les zones rurales, leur impact a été limité par l'insuffisance des infrastructures rurales et le manque de politique claire de financement rural. Une limite de l'étude est qu'elle a restreint son analyse du lien entre l'accès aux services financiers et la réduction de la pauvreté en utilisant les niveaux de portée et les indicateurs de viabilité financière. L'étude a également déduit l'impact de l'amélioration des services financiers en examinant la littérature disponible dans d'autres pays où des enquêtes ont été menées. L'étude était basée sur l'hypothèse que si une personne a pu accéder à des services financiers et rembourser des prêts de manière continue, des niveaux élevés de portée et de durabilité ont été atteints, ce qui implique que le bien-être de la personne s'est amélioré, ce qui peut ne pas être le cas.

Une autre étude menée par Ellis, Lemma, Et Rud, 2010 a révélé que de nombreuses personnes épargnent et empruntent pour des fins de consommation, la satisfaction des dépenses quotidiennes et la satisfaction des besoins du ménage étant citées comme les raisons les plus importantes. D'autres raisons d'épargner étaient d'investir dans l'éducation pour eux-mêmes, leurs enfants ou d'autres, d'acheter du bétail et de démarrer une entreprise. L'épargne a tendance à être utilisée plus que l'emprunt à toutes fins utiles. Les hommes et les femmes présentent des comportements très similaires en termes d'épargne et d'emprunt à des fins d'investissement. Un nombre substantiel de personnes, même dans les groupes les plus pauvres, empruntent et épargnent à diverses fins d'investissement. Les personnes ayant une meilleure éducation sont plus susceptibles d'emprunter et d'épargner pour investir que celles ayant moins d'éducation. L'étude a révélé que des instruments semi-formels et informels étaient utilisés. Les raisons les plus courantes pour ne pas emprunter ou épargner sont liées au manque d'argent, mais de nombreux obstacles à l'accès du côté de l'offre sont également cités, tels que taux d'intérêt élevés. Cette étude confirme qu'il existe un besoin de services financiers et qu'une lacune dans l'offre de services par les prêteurs formels est complétée par les prêteurs informels.

Une étude menée par (HALWE, 2010) pour comprendre le modèle d'épargne et les besoins de crédit des familles du Maharashtra et de l'État du Gujarat en Inde a révélé qu'en effet, les pauvres prennent l'intermédiation financière au sérieux et consacrent des efforts considérables à la recherche de solutions permanentes. L'étude a révélé que les pauvres s'engagent de manière persistante dans un certain nombre de transactions financières à multiples facettes, principalement en dehors du système financier formel, qui offre une commodité et une flexibilité en termes de services et de produits fournis par les intermédiaires formels. Cette étude s'est concentrée sur le côté demande de l'inclusion financière et n'a pas examiné le côté offre. L'étude n'a pas non plus expliqué les effets des programmes de promotion des services formels et les contraintes rencontrées.

Une étude sur le rôle des interventions de micro-finance dans l'inclusion financière dans un district rural en Inde par réalisée par (Barman, Mathur, & Kalra, 2009) a révélé que même si l'inclusion financière est considérée comme une stratégie d'éradication de la pauvreté, elle conduit à un endettement accru des sources informelles. Cela a été perçu comme une menace pour la viabilité et la stabilité financière globale. L'étude a révélé l'importance de l'information sur le crédit dans le processus d'accroît de crédit. Cette étude soulève la question de savoir pourquoi les prêteurs avec leurs taux d'intérêt élevés sont encore capables d'attirer des clients, les pauvres, qui sont le groupe cible des initiatives d'inclusion financière. La limite de l'étude est la petite taille de l'échantillon de cinquante-neuf ménages. Une autre étude peut être répliquée avec une taille d'échantillon plus élevée pour voir si les résultats sont significatifs. L'étude a soulevé la question de l'efficacité des modèles d'inclusion financière dans un environnement de sources informelles florissantes.

Une étude sur l'inclusion financière dans l'État du Bengale en Inde par (Chattopadhyay, 2011) est créditée pour avoir utilisé une approche multidimensionnelle de construction d'un indice d'inclusion financière (IFI). L'IFI utilisée avait trois dimensions de base, à savoir la pénétration bancaire, la disponibilité des services bancaires et l'utilisation du système bancaire. L'étude s'est également concentrée, entre autres, sur certains indicateurs socio-économiques tels que l'occupation, l'alphabétisation, le mode de possession des terres dans les zones rurales, l'endettement rural et l'opinion des gens sur les services bancaires. L'étude a

révélé que, bien que diverses mesures aient été prises pour l'inclusion financière, le succès n'est pas remarquable avec seulement un district sur dix-huit ayant une valeur d'IFI élevée en utilisant les trois dimensions et le reste des districts appartenant au niveau bas de la valeur d'IFI. Elle a révélé que les facteurs liés à l'offre et à la demande sont également responsables de l'exclusion financière. Selon l'étude le recours aux institutions informelles et aux prêteurs sur gage est très élevé. Cette étude pose la question de la pérennité financière des usagers malgré leurs taux d'intérêt élevés. Cela nécessite d'étudier de manière critique le modèle des prêteurs d'argent et d'essayer d'adopter ses caractéristiques attrayantes dans les modèles d'inclusion financière.

Mandira Et Pais (2011) Utilisant l'indice d'inclusion financière développé dans Sarma, se sont concentrés sur l'identification des facteurs qui étaient significativement associés à l'inclusion financière dans le niveau international. L'étude a révélé que les niveaux de développement humain et d'inclusion financière dans un pays évoluent étroitement les uns avec les autres, bien qu'il existe quelques exceptions. Au-delà du revenu, les inégalités, l'alphabétisation et l'urbanisation sont d'autres facteurs importants. L'étude a révélé que l'infrastructure physique était significativement associée à l'inclusion financière. Les variables du secteur bancaire, les actifs improductifs et le ratio d'immobilisations étaient négativement associés à l'inclusion financière. La propriété publique des banques n'était pas significativement associée à l'inclusion financière, tandis que la propriété étrangère s'avère négativement associée. Le taux d'intérêt ne semble pas être significativement associé à l'inclusion financière. Les résultats de leur étude renforcent l'affirmation selon laquelle l'exclusion financière est en effet le reflet de l'exclusion sociale, car les pays ayant un faible PIB par habitant, des niveaux relativement plus élevés d'inégalité des revenus, de faibles taux d'alphabétisation, une faible urbanisation et une mauvaise connectivité semblent être moins inclusifs sur le plan financier. Cette étude a utilisé l'IFI, un indice multidimensionnel développé pour mesurer le degré d'inclusion financière du système financier d'un pays, bien qu'il ne précise pas les modèles utilisés.

Les arguments sur le lien finance-croissance sont essentiels en ce qui concerne le rôle de l'inclusion financière. Le sens de la causalité ainsi que les effets finaux sur la croissance et le développement exigent que des études soient menées pour déterminer les relations et les tendances. L'éventail de résultats divers d'études empiriques sur le lien finance-croissance devrait néanmoins pouvoir tenter de répondre à la question sur les objectifs de l'inclusion financière puisqu'elle est directement affectée par le lien finance-croissance. Une étude de Ruiz-Porras (2009) a révélé que le développement financier est associé aux systèmes financiers basés sur le marché et qu'une telle association est amplifiée lors des épisodes de crises bancaires, concluant que la structure financière, le développement et les crises bancaires sont interdépendants.

Pour conclure cette partie, on peut dire que le problème de l'exclusion financière, est le résultat d'une inclusion accrue qui a laissé une petite minorité d'individus et de ménages pour compte (Kempson, Adele, & Odile, 2004). Il existe six types d'exclusions financières, à savoir l'exclusion d'accès physique, l'exclusion d'utilisation, l'exclusion de condition, l'exclusion de prix, l'exclusion de marketing et l'auto-exclusion. L'exclusion d'accès fait référence à la restriction de l'accès par le biais des processus d'évaluation des risques ; l'exclusion des conditions est lorsque les conditions attachées aux produits financiers les rendent inappropriés aux besoins de certaines personnes, tandis que l'exclusion des prix se produit lorsque certaines personnes ne peuvent accéder aux produits financiers qu'à des prix qu'elles ne peuvent pas se

permettre. À l'inverse, l'exclusion marketing consiste à exclure certaines personnes en ciblant le marketing et les ventes et, enfin, l'auto-exclusion fait référence aux personnes décidant qu'il est inutile de demander un produit financier parce qu'elles pensent qu'elles seraient refusées. Parfois, cela est dû au fait qu'ils ont été personnellement refusés dans le passé, parfois parce qu'ils connaissent quelqu'un d'autre qui a été refusé.

Il n'y a clairement aucune immoralité parmi les chercheurs que de nombreuses personnes à travers le monde soient exclues de la banque traditionnelle, mais les raisons de l'exclusion diffèrent. Les principales raisons de l'exclusion selon (Agarwal & Robert, 2010) sont au nombre de six et incluent le manque d'informations sur le rôle et la fonction des banques, les services et produits bancaires, les taux d'intérêt. Deuxièmement, une documentation insuffisante, de nombreuses personnes étant incapables de montrer leurs pièces d'identité lors de l'ouverture d'un compte bancaire ou lors de la souscription d'un prêt (Ellis, Lemma, & Rud, 2010).

Troisièmement, le manque de connaissance des termes et conditions bancaires, quatrièmement, les frais de transaction élevés (Dupas, Green, Keats, & Robinson, 2014) et cinquièmement le manque d'accès principalement pour les personnes qui vivent dans des régions géopolitiquement isolées (Ellis, Lemma, & Rud, 2010). Enfin, l'analphabétisme, qui empêche un nombre important de personnes de recourir aux services bancaires.

L'exclusion financière selon (Sinclair, McHard, Dobbie, Lindsay, & Gillespie, 2009) peut résulter d'une série de cinq obstacles, à savoir, l'exclusion d'accès qui est causée par une disponibilité limitée ou la difficulté à obtenir des services appropriés, deuxièmement, l'exclusion conditionnelle résultant de conditions telles que le dépôt d'argent initial et troisièmement l'exclusion des prix causée par des frais inabordables pour les services ou des pénalités. Quatrièmement, l'exclusion marketing occasionnée par la manière dont les produits sont promus, leur image ou leur mode de livraison et enfin l'auto-exclusion résultant d'un désengagement à la suite d'expériences négatives ou de découragement. Cela concorde avec les types d'exclusions financières cités précédemment. L'inclusion financière offrira aux personnes pauvres la possibilité d'améliorer leur niveau de vie. Pour les pays, il a le potentiel de stimuler l'activité économique et d'améliorer la qualité de vie globale de leurs citoyens. Le potentiel d'impact social et économique positif est énorme. (Goland, Bays, & Chaia, 2010).

Plusieurs recherches ont montré qu'il ne faut pas traiter les questions d'inclusion financière isolément mais en relation avec d'autres facettes du développement. Il est largement reconnu dans la littérature économique qu'il existe au moins cinq différents types de capital, à savoir physique, naturel, humain, social et financier. Le capital physique comprend les bâtiments, les installations, les machines et les infrastructures, tandis que le capital naturel comprend la terre, l'eau, les forêts, le bétail et les conditions météorologiques. Le capital humain comprend la nutrition, la santé, l'éducation, les aptitudes et les compétences, tandis que le social englobe les groupes de parenté, les associations, la confiance, les normes, les institutions et enfin les finances. L'une des causes ainsi que des conséquences de la pauvreté et du retard est l'accès insuffisant à toutes ces formes de capital (Agarwal A. , 2010). Selon (Chibba, 2009), le lien entre l'inclusion financière, la réduction de la pauvreté et les OMD nécessite deux piliers, à savoir le développement du secteur privé (y compris financier et non financier), et le soutien du secteur public. Cela maintient en outre l'approche holistique de l'inclusion financière, bien qu'avec des variables différentes.

(Hannig & Jansen, 2010) Ont en outre estimé que la mesure de l'inclusion financière sert à réaliser deux objectifs principaux impliquant des besoins de données différents : premièrement, mesurer et surveiller les niveaux d'inclusion financière, et deuxièmement, approfondir la compréhension des facteurs en corrélation avec l'inclusion financière et, par la suite, l'impact des politiques publiques d'ajustement financier. Ces objectifs principaux peuvent être décomposés à des niveaux plus élémentaires. Les données de mesure peuvent être utilisées pour approximer le nombre de personnes qui ont accès ou utilisent actuellement un type de service ou de produit financier et leurs caractéristiques. Si elles sont collectées à plusieurs reprises, ces données peuvent également être utilisées pour suivre les progrès au fil du temps. Les données approfondissent également la compréhension du problème de l'inclusion financière. Cela implique généralement une méthode de conception et de collecte plus complexe. Ce type de données est plus approprié pour soutenir la construction de solutions et la mesure d'impact des politiques mises en place.

Selon Sehrawat & Giri (2018). Il convient de souligner que la simple possession d'un produit financier n'entraîne pas l'inclusion financière, c'est plutôt l'utilisation du produit financier pour l'autonomie et la croissance économiques qui conduit finalement à l'inclusion financière. Par exemple, l'ouverture d'un compte bancaire par un particulier est souvent considérée comme un indicateur d'inclusion financière. Mais un meilleur indicateur de l'inclusion financière serait l'intensité d'utilisation du compte bancaire par l'individu, car c'est en fin de compte le nombre de transactions et la variété des interactions entre l'individu et les institutions financières qui reflètent la valeur tirée par l'individu de sa participation. La qualité du service et des produits doit également être évaluée lors de la mesure de l'IF, car la majorité de la population à faible revenu dépend d'institutions non performantes et non durables, qui à leur tour dépendent des subventions gouvernementales. Ainsi, la mesure de l'IF doit être effectuée à la lumière de ces points de vue.

1.16.1 Méthode ET application

Étant donné que le système financier inclusif est jugé à partir de plusieurs dimensions, nous suivons une approche multidimensionnelle pour la construction de l'indice d'inclusion financière (IIF). Notre approche est conforme à celle utilisée par Sarma (2008). Ainsi qu'elle est similaire à celle utilisée par le PNUD pour le calcul de certains indices de développement bien connus tels que l'IDH, l'IPH, etc. Comme dans le cas de ces indices, notre IIF proposée est estimée en calculant d'abord un indice pour chaque dimension de l'inclusion financière. L'indice de dimension de la i ème dimension ; d_i , est calculé par la formule suivante :

$$d_i = \frac{A_i - m_i}{M_i - m_i} \dots\dots\dots (1) \quad \text{Où}$$

A_i = valeur réelle de la dimension i

m_i = valeur minimale de la dimension i

M_i = valeur maximale de la dimension i

La formule (1) garantit que $0 \leq d_i \leq 1$. Plus la valeur de d_i est élevée, plus les résultats du pays dans la dimension i est abordable. Si n dimensions de l'inclusion financière sont prises en compte alors, un pays i sera représenté par un point $D_i = (d_1, d_2, d_3, \dots, d_n)$ sur l'espace cartésien à n dimensions.

Dans l'espace n-dimensionnel, le point O = (0,0, 0,...0) représente le point indiquant la pire situation tandis que le point I = (1, 1,1,...,1) représente la réalisation la plus élevée dans toutes les dimensions. L'indice d'inclusion financière est donc mesuré par la distance euclidienne inverse normalisée du point Di par rapport au point idéal I= (1, 1, 1,1,...1). La formule exacte est la suivante :

$$IIF = 1 - \frac{\sqrt{(1-d1)^2+(1-d2)^2+(1-d3)^2}}{\sqrt{n}} \dots\dots\dots(2)$$

Dans l'indice d'inclusion financière présentée ici, nous considérons trois dimensions fondamentales d'un système financier inclusif : la pénétration bancaire (PB), la disponibilité des services bancaires (SB) et l'utilisation du système bancaire (UB). L'utilisation de ces dimensions est largement motivée par deux facteurs : la disponibilité des données et l'évolution récente des recherches précédentes. Dans notre cas l'indice calculé représente seulement une évolution de l'inclusion financière en Algérie allant de 2004 jusqu'au 2020.

1.16.2 Données, résultats et interprétation

1.16.2.1 Déterminants de l'exclusion financière en Algérie

L'exclusion financière trouve ses racines dans l'exclusion sociale. L'exclusion sociale est un concept qui caractérise les formes contemporaines de désavantage social. Le terme, originaire d'Europe, fait référence aux processus dans lesquels des individus et des communautés entières de personnes sont systématiquement bloqués des droits, des opportunités et des ressources qui sont normalement à la disposition des membres de la société et qui sont essentiels à l'intégration sociale. L'exclusion sociale a été définie comme « un processus par lequel certains groupes sont systématiquement défavorisés parce qu'ils sont discriminés sur la base de leur origine ethnique, race, religion, caste, descendance, sexe, âge, handicap, statut VIH, statut de migrant ou lieu de résidence (Beall & Piron, 2005).

L'inclusion financière, telle qu'elle est définie dans le présent chapitre ; est la facilité d'accès à la source de financement, de paiement et de la disponibilité et l'accessibilité des institutions financière avec l'utilisation d'un système financier formel par tous les agents économiques.

Cette partie propose un indice d'inclusion financière multidimensionnelle, qui englobe les deux entités du marché bancaire ; l'offre qui représente le financement par ces diverses facettes et la demande de financement. L'indice d'inclusion financière multidimensionnelle peut être utilisé pour comparer les niveaux d'inclusion financière dans toutes les économies à un moment donné et son évolution dans le même pays.

Avant d'entamer le calcul de notre indice d'inclusion financière ; un cadrage méso-économique est indispensable afin de savoir les cause réels de ce phénomène socio-économique. En utilisant des données de l'enquête « Global Financial Access » réalisée en Algérie 2018 qui a touché plus de 1000 personnes.

1.16.2.2 Relation entre Exclusion financière et pauvreté en Algérie

Beall Et Piron (2005) soutient que la pauvreté est multidimensionnelle et relationnelle. Elle englobe les dimensions sociales, politiques, culturelles et économiques et opère à différents niveaux sociaux. Elle est également dynamique, en ce sens qu'elle affecte les gens de diverses

manières et à des degrés divers au fil du temps. De plus, elle est relationnelle, c'est-à-dire qu'elle est le produit d'interactions sociales caractérisées par des relations de pouvoir inégales, introduisant des ruptures dans les relations entre les personnes et la société, qui se traduisent par un manque de participation sociale, de protection sociale et d'intégration sociale.

D'après les deux tableaux suivants, on constate que la majorité des enquêtés ne possèdent pas une carte de paiement, soit un pourcentage de 74 % de la totalité des répondants, ainsi que 92,1% de l'échantillon étudié ne possèdent pas une carte de crédit ; ces données peuvent être interprétées par le fait que le système financier en Algérie est limité en matière d'innovation financière, d'autre part ce taux élevé d'exclusion amplifie de plus en plus la part des transactions informelles.

Tableau n°16 : Possession d'une carte de paiement

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valid e	oui	247	24,3	24,3	24,3
	non	752	74,0	74,0	98,3
	sans	13	1,3	1,3	99,6
	manquantes	4	,4	,4	100,0
	Total	1016	100,0	100,0	

Source : élaboré à partir (Development Research Group, 2018)

Tableau n° 17 : Possession d'une carte de crédit

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valid e	oui	41	4,0	4,0	4,0
	non	936	92,1	92,1	96,2
	sans	34	3,3	3,3	99,5
	manquantes	5	,5	,5	100,0
	Total	1016	100,0	100,0	

Source : élaboré à partir (Development Research Group, 2018)

Afin de trouver les causes réelles de l'exclusion financière en Algérie, un croisement de variables est nécessaire ; d'une part entre le degré de la pauvreté et les deux formes d'exclusion financière et d'autre part entre le statut d'occupation qui représente l'indice d'inclusion dans le marché du travail et les deux forme d'exclusion financière.

D'après les deux tableaux suivants, on constate que le niveau de vie est corrélé positivement avec la possession d'une carte de paiement et la possession d'une carte de crédit, plus le revenu augmente ; l'inclusion financière dans les deux sens accroîtra.

Tableau n°18 : Tableau croisé Possession d'une carte de paiement vs Revenu par ménage

		Possession d'une carte de paiement				Total
		oui	non	Sans	manquantes	
Revenu par ménage	En extrême pauvreté 20%	30	129	3	1	163
	Deuxième quantile 20%	37	149	4	1	191
	Quantile moyen	41	148	0	0	189

	20%					
	Quatrième quantile 20%	60	145	3	1	209
	Classe riche 20%	79	181	3	1	264
Total		247	752	13	4	1016

Source : élaboré à partir (Development Research Group, 2018)

Tableau n° 19 : Tableau croisé Possession d'une carte de crédit vs Revenu par ménage

		Possession d'une carte de crédit				Total
		oui	non	Sans	manquants	
Revenue par ménage	En extrême pauvreté 20%	7	45	9	2	163
	Deuxième quantile 20%	8	180	2	1	191
	Quantile moyen 20%	5	179	5	0	189
	Quatrième quantile 20%	11	190	6	2	209
	Classe riche 20%	10	242	12	0	264
Total		41	936	34	5	1016

Source : élaboré à partir (Development Research Group, 2018)

D'après les deux tableaux suivants, on constate que l'inclusion financière est corrélée positivement avec l'inclusion dans le marché du travail, les personnes actives sont plus incluses dans le marché bancaire.

Tableau n° 20 : Tableau croisé Possession d'une carte de paiement vs population active

		Possession d'une carte de paiement				Total
		oui	non	sans	manquantes	
Fait partie de la population active	En chômage	62	408	10	2	482
	actif	185	344	3	2	534
Total		247	752	13	4	1016

Source : élaboré à partir (Development Research Group, 2018)

Tableau n° 21 : Tableau croisé Possession d'une carte de crédit vs population active

		Possession d'une carte de crédit				Total
		oui	non	sans	manquante	
Fait partie de la	En chômage	12	448	20	2	482

<i>populati on active</i>	actif	29	488	14	3	534
<i>Total</i>		41	936	34	5	1016

Source : élaboré à partir (Development Research Group, 2018)

D'autre part le tableau suivant représente notre matrice de données issue du rapport sur l'inclusion financière dirigé par le fond monétaire internationale, ces données reflètent la vulnérabilité du système bancaire algérien.

Tableau n° 22 : Matrice de données d'inclusion financière

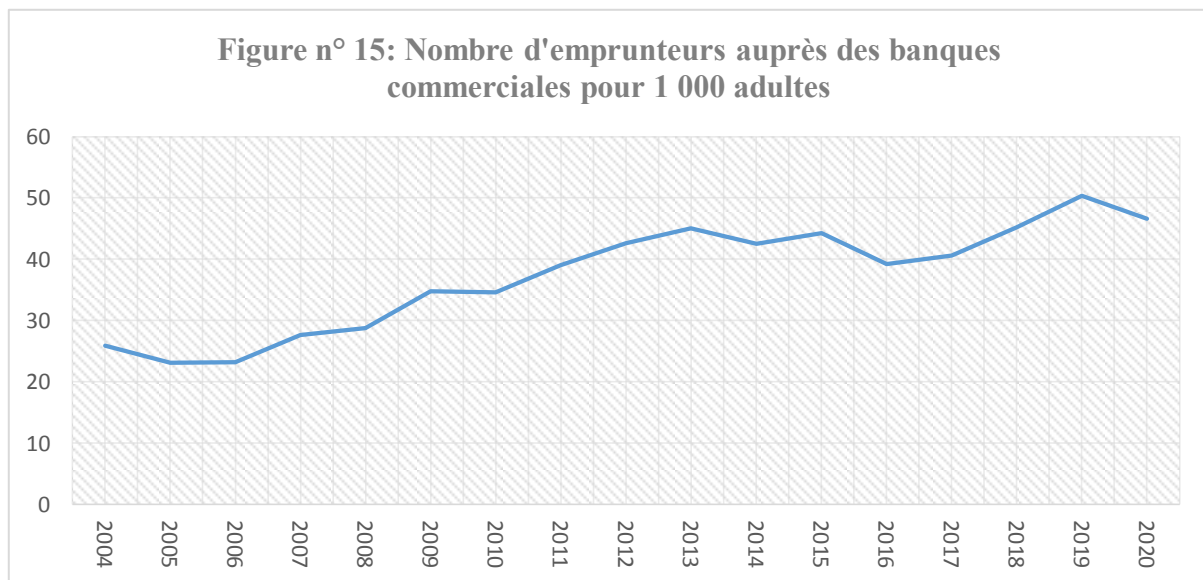
<i>Année/ Indicateurs</i>	Portée géographique, nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	Nombre d'agences bancaires commerciales pour 100 000 adultes	Dépôt en cours (% PIB)	Prêts en cours (% PIB)
2004	290	4,731732419	43,996109	24,95299732
2005	353	4,724696735	39,15065821	23,52445508
2006	574	4,948530912	41,36379852	22,39641613
2007	915	5,064688387	46,20818231	23,56170377
2008	1056	5,239335178	44,71290014	23,67005409
2009	1367	5,168323044	47,46994039	30,95065161
2010	1550	5,056991105	44,98994168	27,24156901
2011	1622	5,182518875	43,06999793	25,53202238
2012	1679	5,22553374	41,27209607	26,43885041
2013	1790	5,215947312	43,42386143	30,96167131
2014	2124	5,210909876	49,44390977	37,7445793
2015	2365	5,257194563	49,87265629	43,53329284
2016	2463	5,254555369	46,48405072	45,14975622
2017	2658	5,222928746	48,77836111	47,03205624
2018	2814	5,22424132	49,44714427	48,76720658
2019	2881	5,237426139	48,19026586	53,14019436
2020	2702	5,264865916	53,88622072	60,75062566

Source : (data.imf.org, 2019)

1.16.2.3 Indice de l'inclusion financière en Algérie : essai de quantification

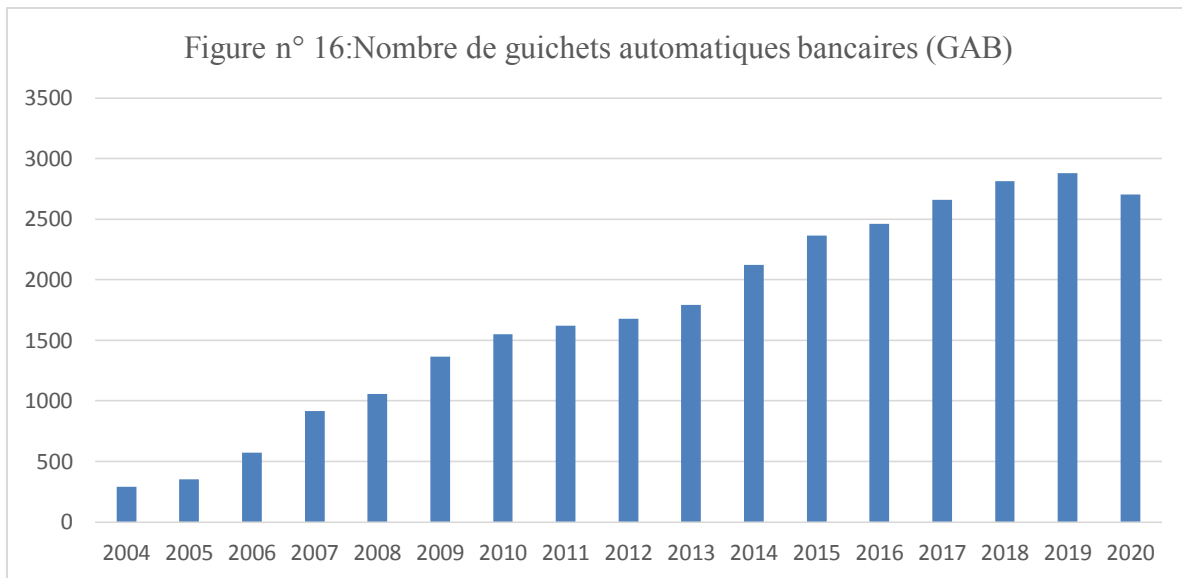
Pénétration bancaire (dimension 1) : Un système financier inclusif nécessiterait autant d'utilisateurs que possible, c'est-à-dire qu'un système financier inclusif devrait infiltrer profondément et largement parmi ses utilisateurs. La taille de la population " bancarisée ", qui représente le nombre de personnes ayant un compte bancaire, est une mesure de la pénétration bancaire d'un système financier. Ainsi, si chaque personne dans une économie a un compte bancaire, alors la valeur de cette mesure serait de 1. En l'absence de données sur la population " bancarisée ", nous utilisons le nombre de comptes bancaires en proportion de la population totale comme indicateur de cette dimension. Les avantages de l'inclusion financière sont divers, on peut les citer comme suit : l'établissement d'une relation de compte peut permettre au client de bénéficier d'une variété de produits d'épargne, de produits de prêt pour la consommation et le logement. Le compte peut être utilisé pour effectuer des envois de fonds

de faible valeur à faible coût et effectuer des achats à crédit. Le même compte bancaire peut également être utilisé par les gouvernements des États pour fournir des services de sécurité sociale tels que l'assurance-maladie dans le cadre de divers pour les personnes défavorisées. On pense souvent qu'une certaine contribution devrait être faite par le bénéficiaire afin qu'il ait une certaine participation. Cependant, l'élément dissuasif est que le coût de perception de la prime peut être supérieur à la prime elle-même. Du point de vue de la banque, le fait d'avoir une telle couverture sociale rend le financement de ces personnes moins risqué et peut donc être couvert par le volet prêt. Un risque réduit signifie plus de flux de fonds à de meilleurs taux. De plus, il existe une piste d'audit complète avec une meilleure transparence. En d'autres termes, la passerelle unique d'un compte bancaire peut être utilisée à plusieurs fins et représente une situation gagnant-gagnant (Thorat, 2006).



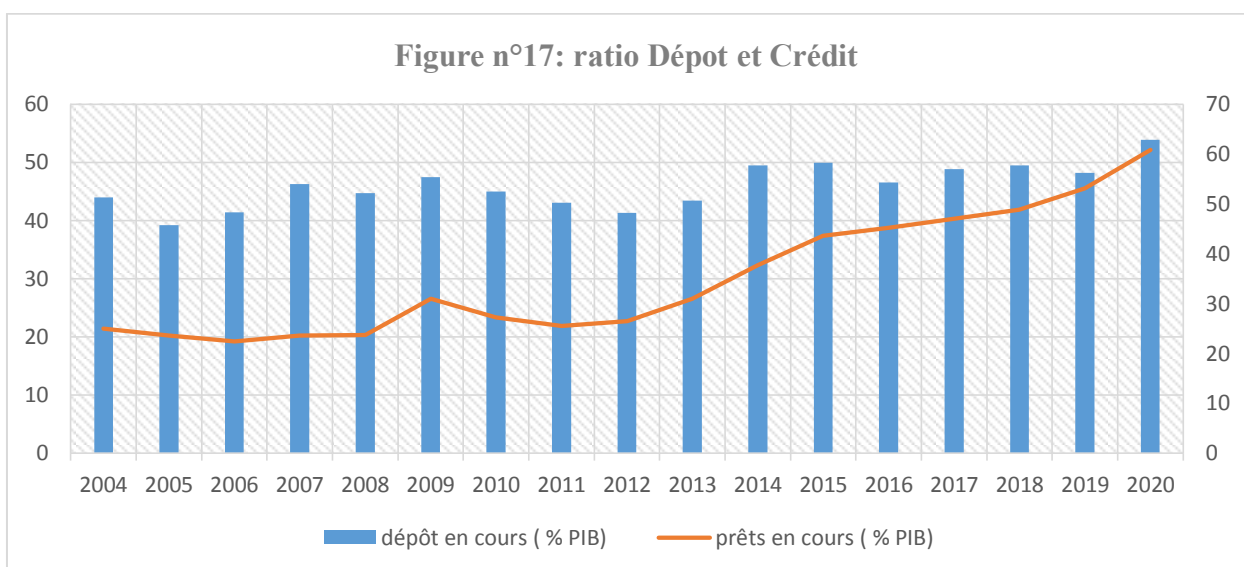
Source : (data.imf.org, 2019)

Disponibilité des services bancaires (dimension 2) : Les services d'un système financier inclusif devraient être facilement accessibles à ses utilisateurs. La disponibilité des services peut être indiquée par le nombre de points de vente bancaires (pour 1000 habitants) « et », « ou » par le nombre de distributeurs automatiques de billets pour 1000 habitants, ou par le nombre d'employés bancaires par client. Nous utilisons dans ce cas, le nombre de guichets automatiques pour mesurer la dimension de disponibilité. Pour le cas algérien l'indice de disponibilité des services bancaire palpe les 2881 machines au niveau nationale ce qui est toujours inférieure à la moyenne internationale, ce qui signifie que la dimension disponibilité bancaire est faible.



Source : (data.imf.org, 2019)

Utilisation (dimension 3) : Cette dimension est motivée par la notion de personnes " sous-bancarisées " ou " marginalement bancarisées ", comme l'observent (Kempson, E., Atkinson, A., & Pilley, O., 2004) qui ont constaté que " *dans certains pays apparemment très bancarisés, un certain nombre de personnes disposant d'un compte bancaire font néanmoins très peu usage des services offerts...* ". Ces individus sont identifiés comme (sous-bancarisées) ou marginalisés par le système bancaire. Ainsi, le simple fait de posséder un compte bancaire n'est pas suffisant pour un système bancaire inclusif ; c'est aussi impératif que les services bancaires soient utilisés de façon adéquate. En intégrant la dimension de l'usage dans notre indice, nous considérons deux services de base du système bancaire - le crédit et le dépôt. Par conséquent, le volume du crédit et des dépôts par rapport au PIB d'un pays a été utilisé pour mesurer cette dimension. Pour le cas algérien et d'après le tableau suivant on constate que les ratios crédits/PIB et dépôts/PIB sont légèrement supérieur au seuil de solvabilité macroéconomique qui est à 0.6 du PIB, ce qui signifie économiquement que le système bancaire algérien n'arrive pas à inclure une grande partie des capitaux informelle dans le circuit économique.



1.16.2.4 L'indice de l'inclusion financière en Algérie : essai de quantification (2004-2020)

Cette partie du chapitre est réservée à l'essai de quantification de notre indice d'inclusion financière, en appliquant la méthodologie préalablement citée dans la section méthode de calcul, ainsi qu'on se basant sur les données partielles issues des trois dimensions, en premier degré on doit mesurer les valeurs minimale (mi) et maximale (Mi) afin de transformer notre matrice de données, le tableau suivant représente l'évolution des valeurs brutes de notre série suit :

Tableau n°23 : estimation des valeurs réelles des dimensions et la valeur minimale et maximale			
Année/dimensions	Pénétration	Disponibilité	Utilisation (pourcentage agrégé des dépôts et crédit par rapport au PIB)
2004	4,731732419	290	68,94910632
2005	4,724696735	353	62,6751133
2006	4,948530912	574	63,76021465
2007	5,064688387	915	69,76988607
2008	5,239335178	1056	68,38295423
2009	5,168323044	1367	78,420592
2010	5,056991105	1550	72,23151069
2011	5,182518875	1622	68,60202031
2012	5,22553374	1679	67,71094648
2013	5,215947312	1790	74,38553274
2014	5,210909876	2124	87,18848907
2015	5,257194563	2365	93,40594913
2016	5,254555369	2463	91,63380694
2017	5,222928746	2658	95,81041735
2018	5,22424132	2814	98,21435085
2019	5,237426139	2881	101,3304602
2020	5,264865916	2702	114,6368464
Max	5,264865916	2881	114,6368464
Min	4,724696735	290	62,6751133

Source: Calcul des auteurs

En appliquant la démarche mathématique pour le calcul des indices partiels, on obtient les résultats suivants :

Tableau n°24 : calcul des indices partiels			
Année/dimensions	Indice pénétration (D₁)	Indice Disponibilité (D₂)	Indice Utilisation (D₃)
2004	0,013024963	0	0,120742567
2005	0	0,024314936	0
2006	0,414377912	0,109610189	0,020882701
2007	0,629416975	0,241219606	0,136538417
2008	0,952735664	0,29563875	0,109847008
2009	0,821272899	0,415669626	0,303020661
2010	0,615167214	0,486298726	0,183912214
2011	0,847553241	0,514087225	0,11406292
2012	0,927185451	0,536086453	0,096914265
2013	0,909438365	0,578927055	0,225366221
2014	0,900112703	0,707834813	0,471758241
2015	0,98579824	0,800849093	0,591412834
2016	0,980912375	0,838672327	0,557308079
2017	0,922362899	0,913932844	0,637686661
2018	0,92479283	0,974141258	0,683950197
2019	0,949201514	1	0,743919508
2020	1	0,930914705	1
Di= (Ai-min) / (Max-min)			

Source : calcul des auteurs

Après le calcul de nos indices partiels, notre indice d'inclusion financière peut être facilement mesuré en appliquant la dernière formule mathématique, le tableau suivant représente la transformation finale de nos données afin de mesurer L'IIF :

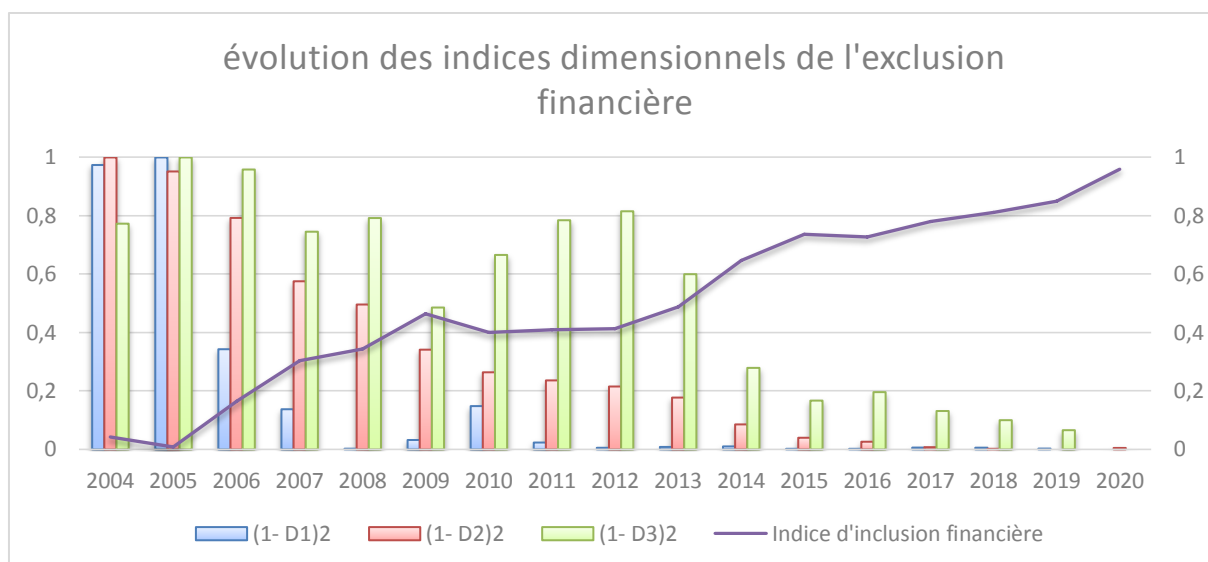
Tableau n° 25 : Calcul de l'IIF
--

Année	$(1 - D_1)^2$	$(1 - D_2)^2$	$(1 - D_3)^2$	Indice d'inclusion financière
2004	0,974119724	1	0,773093634	0,043058107
2005	1	0,951961343	1	0,008038754
2006	0,34295323	0,792794015	0,958670685	0,164452688
2007	0,137331778	0,575747686	0,745565905	0,302708724
2008	0,002233917	0,496124771	0,792372348	0,34407037
2009	0,031943377	0,341441986	0,485780199	0,464847199
2010	0,148096274	0,263888999	0,665999274	0,40056011
2011	0,023240014	0,236111225	0,784884509	0,41001815
2012	0,005301959	0,215215779	0,815563844	0,412326173
2013	0,00820141	0,177302425	0,600057491	0,488283501
2014	0,009977472	0,085360497	0,279039356	0,646740263
2015	0,00020169	0,039661084	0,166943472	0,737444453
2016	0,000364337	0,026026618	0,195976137	0,727745773
2017	0,006027519	0,007407555	0,131270956	0,780374538
2018	0,005656118	0,000668675	0,099887478	0,811840253
2019	0,002580486	0	0,065577218	0,849270989
2020	0	0,004772778	0	0,960113586

$$\text{Formule : IIF} = 1 - \frac{\sqrt{(1-d_1)^2 + (1-d_2)^2 + (1-d_3)^2}}{\sqrt{n}}$$

Source : calcul des auteurs

Figure n° 18 : Représentation graphique de l'IIF



Source : calcul des auteurs

Selon le graphe précédent on constate un fort degré d'inclusion financière due principalement à l'indice d'utilisation qui représente le pourcentage de l'épargne et du crédit par rapport au produit intérieur brut, ce que peut être expliqué par la réduction de la part des transactions financières hors secteur bancaire formel ainsi qu'une forte disponibilité bancaire représenté par les distributeurs automatiques. L'indice d'inclusion financière en 2020 est supérieur à 0.7 ce qui représente selon l'approche de Sarma M. (2008) un fort degré d'inclusion financière.

Comme résultat final on peut déduire qu'un indice a toujours été un critère accepté pour mesurer la performance car il permet de comparer entre pays pour établir un classement relatif. Un indice qui est construit en tenant compte des valeurs minimales et maximales dans les différents pays est une bonne mesure de comparaison. Bien que son importance ne soit pas confirmée, l'interprétation de l'indice devrait être faite avec précaution car les valeurs max-min dans les différents pays ne reflètent pas l'ampleur des politiques d'inclusion financière d'un pays donné. Il est donc nécessaire aussi de mesurer l'ampleur de l'inclusion financière dans un pays et d'étudier la tendance sans se référer aux valeurs min max (Hadeffi & Bensaid, Indice D'inclusion Financière En Algérie : Essai De Quantification, 2020).

1.17 Conclusion du troisième chapitre

Les études empiriques ci-dessous révèlent qu'en effet l'inclusion financière est importante et a un effet positif significatif sur la population et son développement. Les études impliquent que pour que le problème de l'exclusion soit éradiqué, des mesures et des composantes claires de l'inclusion financière doivent être identifiées. Un modèle bancaire spécifique à une région bien défini ou à un seul pays est nécessaire car il n'existe pas de modèle unique.

La présente étude conclut que la mesure d'intervention en matière d'inclusion financière doit se poursuivre, la gamme de produits qui composent l'inclusion financière doit être identifiée et fournie. Des mesures appropriées d'inclusion financière qui incluent à la fois l'accès et l'utilisation doivent être appliquées, car l'accès et l'utilisation ne sont pas identiques mais complémentaires.

Il ressort clairement de la littérature théorique et empirique que l'exclusion financière est un sous-ensemble de l'exclusion sociale. Les personnes financièrement exclues ne peuvent

participer aux activités sociales et économiques du pays, ce qui entraîne des inégalités engendrant de nombreuses autres anomalies. Ce n'est que grâce à des efforts délibérés d'inclusion sociale comme l'inclusion financière que tout peut être amené sur le terrain de jeu économique du pays. Il faut cependant veiller à traiter rapidement la question de l'inclusion financière afin d'éviter de créer une instabilité financière. Le rôle du gouvernement doit également être soigneusement défini, car des études montrent qu'une intervention excessive du gouvernement peut faire plus de mal que de bien. Des modèles bancaires appropriés doivent être conçus avec des produits appropriés, car les avantages de l'inclusion financière sont immenses.

Dans ce sens, la promotion d'un système financier inclusif est considérée comme une priorité politique dans de nombreux pays en voie de développement ; en particulier en Algérie qui a mis-en place une agence spécialisée dans le déploiement de l'inclusion financière, bien que l'importance de l'inclusion financière soit largement reconnue, sa mesure reste ambiguë à cause de l'insuffisance des recherches ainsi que les méthodes employées pour y parvenir à des résultats fiables qui sont basés sur des micro-données.

Le présent document a tenté de combler cette lacune sur la base d'un indice d'inclusion financière multidimensionnelle qui a reflété une amplification accrue de l'inclusion financière en Algérie, on a constaté que l'indice de pénétration bancaire est à son sommet ce qui signifie que la dimension pénétration bancaire est forte cependant cette valeur reste relative car notre échantillon ne prend en considération des normes exogènes. L'indice de disponibilité des services bancaire est supérieure à 0.7 ce qui signifie que la dimension disponibilité bancaire est forte aussi, on constate que les ratios crédits/PIB et dépôts/PIB sont supérieure à 100% en 2020, ce qui signifie que les politiques monétaires parviennent à inclure les capitaux informels dans le circuit économique. Comme conclusion on peut dire que l'indice d'inclusion financière en Algérie entre 2004 et 2020 a été multiplié par 22 en passant de 0,043 jusqu'au 0,96. Cette forte augmentation peut-être le résultat d'une politique monétaire efficace.

Chapitre 04 : Micro finance, revu de littérature et méta-analyse

1.17.1 Introduction

La micro finance est généralement perçue comme la fourniture d'une panoplie de services financiers aux pauvres qui n'ont pas accès au système financier traditionnel. Cela comprend la fourniture de microcrédit ; de micro-épargne, d'assurance et de services de transfert d'argent (Armendáriz & Morduch, 2010). Elle est considérée par plusieurs économistes comme une solution miracle à la réduction de la pauvreté, permettant aux pauvres de devenir des micro-entrepreneurs, d'améliorer leurs revenus et finalement d'échapper au cercle vicieux de la pauvreté. Cependant, étant donné le récent surendettement des clients qui a agité le secteur et les conclusions d'études d'impact rigoureuses suggérant que la micro finance n'est peut-être pas la solution que beaucoup espéraient ; on craint de plus en plus que ces attentes ne soient pas satisfaites. Les débats récents sont allés au-delà de cet impact positif discutable pour lancer un appel à des études qui abordent la prestation et l'évaluation de la micro finance du point de vue des «clients». On demandant ce qu'ils recherchent lorsqu'ils utilisent des services financiers ? Et quelles caractéristiques de la micro finance sont bénéfiques et lesquelles ne le sont pas ? Cette étude s'inscrit dans une approche plus récente centrée sur le bénéficiaire de la micro finance. On pourrait se demander : pourquoi avons-nous besoin de "micro finance" pour les pauvres ou pourquoi les "pauvres" n'ont-ils pas accès aux services financiers traditionnels, comment la micro finance est-elle fournie aux pauvres, et les implications de la micro finance sur la pauvreté ? Telles sont les questions auxquelles ce chapitre tente d'apporter des réponses. En répondant à la question de savoir «pourquoi» l'exclusion des pauvres de la finance traditionnelle, ce chapitre se tourne vers les théories sur le développement financier ainsi que sur la littérature sur l'exclusion financière en se basant sur les travaux de (Akerlof, 1970) Et (Bruce C & Joseph E, 1990). Alors que le premier plaide pour l'émergence d'institutions financières en raison de l'imperfection du marché et de l'asymétrie de l'information sur les marchés du crédit, le second se concentre sur l'imperfection du marché, l'asymétrie de l'information et ses implications sur les pauvres. En répondant à la question du « comment », ce chapitre passe en revue les différentes transitions dans le mode de mise en œuvre de la micro finance et de la focalisation sur cette dernière en tant qu'outil de réduction de la pauvreté à la nouvelle focalisation sur une micro finance commercialisée qui met l'accent sur la rentabilité et la viabilité financière des institutions de micro finance. Ces questions deviennent plus importantes lorsque nous considérons trois des débats les plus récents de la littérature sur la micro finance. Il s'agit notamment : (i) des affirmations récentes selon lesquelles l'endettement sévit dans le secteur de la micro finance, (ii) de l'inquiétude croissante que l'impact positif perçu de la micro finance ne se soit pas concrétisé et (iii) de l'appel à une concentration plus large sur la finance inclusive. Ensuite, une tentative est faite pour présenter une conceptualisation de la micro finance qui permettra d'atteindre les objectifs de la recherche. Cette conceptualisation s'inspire de la théorie de la demande des consommateurs proposée par (Lancaster, 1966) qui propose que *«le bien en soi ne donne pas d'utilité au consommateur ; il possède des caractéristiques, et ces caractéristiques donnent lieu à l'utilité... et ce n'est qu'en passant à des caractéristiques multiples que nous pouvons incorporer le nombre des qualités intrinsèques des biens individuels »*. Compte tenu de notre focalisation sur la micro finance, nous soutenons que l'utilité ou la désutilité de la micro finance découle de l'effet de ses différentes caractéristiques (prêts de groupe, ciblage des femmes, microcrédits, épargne, taux d'intérêt et services non

financiers). Avec cette compréhension, la discussion se tourne pour étudier la contribution de ces différentes caractéristiques à l'effet global de réduction de la pauvreté.

1.18 Section 01 : Micro finance : évolution, débats actuels et questions choisies

1.18.1 Défis liés à l'octroi de crédit aux groupes à faible revenu

Des politiques d'interventions dans les pays en développement pour fournir des crédits aux segments à faible revenu de la population ont été tentées depuis les années 1930. La motivation de ces interventions était de les aider à sortir du « cercle vicieux de la pauvreté ». L'octroi de crédit permet de créer de la richesse, ce qui à son tour entraîne une augmentation des revenus de l'individu. De nombreuses autres initiatives de politique publique telles que les programmes d'appui à l'alimentation, les programmes de création d'emplois et les investissements dans les soins de santé primaires et l'éducation ne permettent pas aux pauvres d'acquérir certains types d'actifs (immobilier). Comme les pauvres n'ont généralement pas d'épargne ou de revenus courants suffisants, le crédit est le seul moyen pour eux d'acquérir des actifs.

Selon (Armendáriz de Aghion & Morduch, 2005), les entreprises des pauvres sont généralement sous-capitalisées (ratio dette / capitaux propres est élevé). Lorsqu'elles sont capitalisées, elles devraient être en mesure de générer des rendements plus élevés par rapport aux entreprises qui sont déjà suffisamment capitalisées. Cela implique qu'ils devraient attirer plus de capitaux. Cependant, lorsque l'on compare les entreprises promues par les pauvres avec d'autres entreprises, un certain nombre de facteurs tels que le manque d'éducation et de technologie jouent souvent contre les pauvres, réduisant leurs taux de rendement.

Même si les banques veulent financer les pauvres, elles sont confrontées au problème de l'asymétrie d'information en raison du manque d'historiques de crédit, de garanties et d'assurances. Même si les pauvres ont construit certains actifs, comme l'a montré (De Soto, 2000), les carences en matière de régime foncier et de titres de propriété les empêchent souvent de garantir ces actifs. L'asymétrie de l'information fait que les différences de qualité de crédit entre les emprunteurs ne sont pas observables, ce qui à son tour affecte l'efficacité du marché (Jonathan, 2001). Les taux d'intérêt élevés demandés pourraient faire sortir les emprunteurs à faible risque du groupe de candidats, ce qui poserait un problème de sélection adverse pour les banques. Parfois, l'équilibre du marché du crédit peut être compatible avec le rationnement du crédit, car les prêteurs ne réagissent pas à une demande excédentaire en augmentant les taux d'intérêt, en raison de l'effet de sélection adverse. (Bester, 1985) Fait valoir que le rationnement découle de restrictions sur les instruments dont disposent les prêteurs pour sélectionner les demandeurs de prêt, comme les garanties. De plus, en l'absence de garanties, il existe également un problème d'incitation au remboursement et d'exécution des contrats de prêt. Les prêteurs ne peuvent observer, sans encourir des coûts considérables, ni l'effort consenti par l'emprunteur ni la réalisation des rendements du projet. Ceux-ci sont respectivement appelés aléa moral ex-ante et ex-post.

Le résultat des problèmes de sélection adverse et d'aléa moral est que les taux d'intérêt sur les marchés du crédit pour les pauvres deviennent excessivement élevés ou que les marchés peuvent tout simplement ne pas exister. Le plus souvent, le résultat est un marché composé d'un petit groupe de fournisseurs oligopolistiques à un taux d'intérêt élevés (les bailleurs de fonds).

Cependant, il peut exister des mécanismes locaux d'octroi de prêts sans garantie, qui se sont développés localement dans un certain nombre de pays. Les plus courantes d'entre elles sont les associations tournantes d'épargne et de crédit (ROSCA)¹³ et les coopératives de crédit. Les ROSCA sont des groupes d'individus qui acceptent volontairement de contribuer à une « cagnotte » commune qui est attribuée à un membre pour chaque période. Ils sont particulièrement utiles lorsque les particuliers veulent faire des achats forfaitaires. Leur principe sous-jacent est celui de la cotisation sociale. Les ROSCA sont populaires dans diverses régions d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique. Les coopératives de crédit sont considérées comme une version améliorée par rapport aux ROSCA car elles permettent à certains membres d'épargner principalement et à d'autres d'emprunter principalement (Armendáriz de Aghion & Morduch, 2005). Les premières coopératives de crédit auraient été promues en Allemagne dans les années 1850 par un maire de village, Raiffeisen. Ils se sont ensuite implantés dans le reste du monde.

Les limites des ROSCA et des coopératives de crédit étaient qu'elles faisaient essentiellement circuler des fonds locaux et ne donnaient pas accès à des fonds extérieurs. De plus, leur taille et leurs opérations étaient limitées par leur capacité de gestion qui n'était souvent pas élevée. Le problème de la résolution des défaillances du marché sur les marchés du crédit est resté un défi important.

(Karla & Joseph, 1990) Ont identifié des mécanismes directs et indirects permettant de remédier aux défaillances du marché du crédit. Les mécanismes directs reposent sur le fait que les prêteurs dépensent des ressources pour servir les demandeurs et faire appliquer les prêts, un bon exemple étant les institutions financières de développement. Les mécanismes indirects reposent sur la conception de contrats avec les emprunteurs afin d'influencer le comportement sur les marchés du crédit, un bon exemple étant les institutions de micro-finance.

1.18.1.1 Mécanismes directs - Institutions de financement du développement

Les institutions de financement du développement (IFD) sont généralement parrainées par les gouvernements et les agences nationales pour combler le vide sur le marché du crédit. Certains d'entre eux sont sectoriels ou régionaux tandis que d'autres visent plus généralement les personnes vulnérables. Comme expliqué ci-dessus, les coûts de transaction des prêts aux communautés pauvres sont généralement élevés en raison des coûts élevés de sélection, de suivi et d'exécution. Ceux-ci peuvent se traduire par des coûts d'emprunt élevés en l'absence de subventions. Par conséquent, la plupart des IFD dépendent des subventions gouvernementales.

Des questions concernant l'efficacité des IFD ont commencé à être soulevées au milieu des années 1970 lorsque le document de la Banque mondiale sur la politique du secteur agricole a signalé que sur un échantillon de 44 IFD, plus de la moitié avaient des taux d'arriérés¹⁴ de plus de 50 pour cent. En 1973, plusieurs économistes ont également soulevé des questions similaires. Les arguments contre les IFD ont été renforcés par un groupe d'économistes de l'Ohio State University (connue sous le nom d'Ohio School) qui a donné au mouvement son fondement théorique. Les idées de l'Ohio School ont été acceptées par la Banque mondiale et

¹³ Rotating savings and credit association

¹⁴ C'est le ratio des paiements en retards sur le total des primes émises nettes d'annulations

ont été reflétées dans la pratique opérationnelle de la Banque. L'Ohio School considérait que le crédit jouait un rôle de facilitateur, et non de leader, dans le processus de développement économique (Dale & Von Pischke, 1992). Ils ont fait valoir que les institutions financières informelles dans les pays en développement telles que les prêteurs sur gage, les ROSCA et les sources occasionnelles telles que les fournisseurs, les commerçants, les parents et les amis étaient probablement plus rentables que les IFD. De plus, ils ont trouvés que les IFD sont susceptibles d'annuler les prêts d'emprunteurs puissants en raison de pressions politiques. Pour ces raisons, l'Ohio School s'est opposée à toute forme de subventions pour les IFD. Leurs points de vue semblaient faire écho à la préférence générale pour le marché par rapport à l'action de l'État, y compris l'hypothèse qu'un comportement de recherche de rente dû aux difficultés des relations agence-agent dans le secteur public l'empêcherait de surpasser le secteur privé.

D'autre part (Hulme & Mosley, 1996) ont souligné le manque de preuves statistiques pour de nombreux arguments de l'Ohio School, en particulier l'affirmation selon laquelle les sources informelles de crédit offrent un service moins cher et plus efficace que les IFD. Plus fondamentalement, ils ont remis en question les hypothèses implicites de l'Ohio School selon lesquelles les marchés financiers informels dans les pays en développement sont caractérisés par une concurrence parfaite et que les producteurs capables d'utiliser le crédit de manière productive sont en mesure de récolter les avantages d'une telle concurrence. Dans la pratique, ces marchés sont souvent oligopolistiques et parfois n'existent pas du tout.

1.18.1.2 Mécanismes indirects - L'émergence des institutions de micro finance (IMF)

Les années 90 ont vu la croissance de nouveaux types d'institutions financières innovantes qui ont accordé du crédit aux communautés à faible revenu et souvent mal desservies financièrement. Afin de prêter, ils ont utilisé des mécanismes indirects pour offrir plusieurs solutions aux problèmes d'accès, de sélection et d'exécution généralement rencontrés dans les prêts aux pauvres. Ces institutions ont conçu des contrats avec les emprunteurs, de telle sorte qu'ils étaient incités à utiliser leurs informations locales sur les emprunteurs au profit de la banque. Cela réglait en effet le problème de l'asymétrie de l'information.

(Mutua, Nataradol, Otero, & Chung, 1996) ont étudié trois de ces nouveaux types d'institutions, BancoSol en Bolivie, le Kenya Rural Enterprise Programme et la Banque thaïlandaise pour l'agriculture et les coopératives agricoles. Ils ont constaté que ces institutions représentaient un changement de paradigme en considérant les pauvres non pas comme des bénéficiaires de subventions, mais comme des clients d'institutions financières conçues pour répondre à leurs demandes de divers produits financiers, en particulier de crédit. De plus, ils ont déplacé l'attention du crédit rural de l'agriculture vers des « entreprises non agricoles » telles que l'artisanat, l'élevage et la gestion de petits magasins.

Le terme « microcrédit » a été utilisé car les montants des prêts offerts par ces institutions étaient faibles par rapport aux autres prêts. Les promoteurs de ces institutions étaient généralement des entités à but non lucratif ayant pour mission de faciliter l'accès aux fonds de prêt aux groupes à faible revenu qui n'avaient pas de garantie. La petite taille du prêt facilitait le service des prêts aux utilisateurs et était également prudente du point de vue de la gestion des risques. De plus, cela a contribué à restreindre l'accès aux seuls emprunteurs pauvres, encourageant l'auto sélection. Un terme plus large de « micro finance » a fini par être utilisé de manière interchangeable avec le microcrédit. La littérature récente, cependant, reconnaît

explicitement que ce dernier désigne uniquement la fourniture de crédit tandis que le premier désigne la fourniture d'une gamme plus large de services financiers, y compris l'épargne et l'assurance (Armendáriz de Aghion & Morduch, 2005).

1.18.2 La croissance du secteur de la micro finance

Le plus connu des premiers modèles de microcrédit était celui de la Grameen-Bank du Bangladesh. Son modèle de prêt de groupe a été développé par Muhammad Yunus, au milieu des années 1970 à travers des expériences sur le terrain. Une fois que ces expériences se sont avérées fructueuses, il a accédé à des fonds de la Banque du Bangladesh (banque centrale) pour étendre sa portée. D'autres financements non commerciaux du Fonds international pour l'agriculture et le développement (FIDA), la Fondation Ford et les gouvernements du Bangladesh, de la Suède, de la Norvège et des Pays-Bas ont permis une expansion rapide, entraînant la présence nationale de la Grameen Bank au Bangladesh. À peu près à la même époque, en Amérique latine, ACCION International a soutenu le développement de prêts collectifs solidaires aux vendeurs urbains et Fundacion Carvajal a développé un système de crédit et de formation pour les micro-entreprises individuelles (Ledgerwood, Sustainable banking with the poor microfinance handbook, 1999).

Un autre modèle de micro finance précoce était le modèle de « banque villageoise » développé par FINCA (la Fondation pour l'assistance internationale à la communauté), une organisation de micro finance à but non lucratif basée aux États-Unis qui a été créée en 1984. Le modèle est mis en œuvre par ses affiliés dans différentes régions du monde, dont l'Amérique latine, l'Afrique, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale. Ces développements, qui représentent la première vague de croissance de la micro finance, peuvent être décrits comme une croissance « axée sur la sensibilisation ».

À la fin des années 80 et dans les années 90, il s'est produit ce que Robinson (1995) a appelé un « changement de paradigme », passant du crédit subventionné par le gouvernement et les donateurs à une intermédiation financière durable. Un exemple fréquemment cité est celui de la Bank Rakyat Indonesia (BRI), une banque rurale appartenant à l'État en Indonésie, qui a abandonné l'offre de crédit subventionné et a converti son unité de micro-banque en une unité commercialement viable offrant des services de crédit et d'épargne. Le raisonnement sous-jacent était que la forte demande de microcrédit institutionnalisé ne pouvait pas être satisfaite par un financement subventionné. D'un autre côté, un modèle durable pourrait répondre à un plus grand nombre de clients sur une période plus longue et pourrait être reproduit même dans des situations où il n'y avait pas de financement subventionné disponible. L'institution BRI a développé son propre modèle de prêt individuel unique en utilisant la mobilisation volontaire de l'épargne comme source de fonds et un ensemble transparent d'incitations pour les épargnants, les emprunteurs et le personnel. Alors que cette dernière, a affiné ses activités de micro finance sur la base de la durabilité, certaines entités de micro finance à but non lucratif ont essayé de se transformer une fois de plus en institutions financières formelles avec la durabilité comme objectif majeur. En Amérique latine, par exemple, PRODEM s'est transformée en banque commerciale privée (BancoSol) en 1992. Alors que PRODEM devait dépendre de donateurs et de fondations, BancoSol a pu collecter l'épargne du public et emprunter auprès de la banque centrale. Cela a permis une plus grande portée et une gamme plus large de services financiers. Bon nombre de ces développements qui se sont produits dans les années 90, peuvent être appelés la deuxième vague de croissance de la micro finance, qui a vu à la fois la réduction d'échelle de certaines institutions formelles et l'augmentation de

certaines institutions informelles. Cette vague peut être qualifiée de croissance « axée sur la durabilité ».

Enfin, la troisième vague de croissance de la micro finance est devenue évidente après 2007, lorsque la cotation des actions d'une institution de micro finance bien connue a entraîné des profits surnaturels pour ses investisseurs. C'est le cas de Compartamos, une IMF mexicaine. L'événement a attiré l'attention sur la micro finance en tant que « classe d'actifs » et a conduit à l'entrée de fonds à vocation commerciale, alimentant davantage la croissance du secteur. Gonzalez (2007) a constaté que les portefeuilles de micro finance présentent un degré élevé de résilience aux chocs économiques, suggérant que les investissements en micro finance étaient également attrayants du point de vue de la diversification du risque du portefeuille. Cette troisième vague de développement de la micro finance peut être qualifiée de croissance « axée sur le profit ».

Les trois vagues de développement de la micro finance mentionnées ci-dessus correspondent globalement aux « trois vagues d'action ». Dans la première vague est venue la découverte du modèle de la Grameen Bank. Au cours de la deuxième vague, les organisations de la première vague se sont transformées en entités à but lucratif. Enfin, au cours de la troisième vague, les institutions financières traditionnelles ont commencé à exercer des activités de micro finance.

La discussion ci-dessus sur les trois vagues n'est pas censée indiquer que le secteur de la micro finance dans un pays donné n'inclut pas les IMF ayant des caractéristiques de différentes vagues. En effet, on peut s'attendre à ce qu'un secteur de la micro finance en évolution et dynamique ait une grande diversité d'acteurs du marché.

1.18.3 Caractéristiques du microcrédit

La plupart des modèles de microcrédit impliquaient un certain nombre d'innovations dans la conception des contrats afin de contourner certains problèmes typiques rencontrés dans la prestation des prêts aux pauvres. Ces innovations sont brièvement décrites ci-dessous :

1.18.3.1 Prêt de groupe

Le prêt de groupe fait référence à des arrangements par lesquels des individus sans garantie sont encouragés à former des groupes, dans le but de fournir des prêts sur la base de la responsabilité du groupe (parfois appelée responsabilité conjointe). Il a été décrit comme « l'innovation la plus célèbre » du microcrédit (Morduch, *The Microfinance Promise*, 1999). Les prêts de groupe sont caractérisés par un taux de remboursement élevés (plus de 98 %) malgré le fait que ces prêts soient sans garantie (Cull, Demirgüç-Kunt, & Morduch, *Microfinance meets the market*, 2009).

Alors que les économies d'échelle ont initialement motivé la Grameen-Bank à recourir à des groupes, la banque a réalisé plus tard que demander aux emprunteurs de s'organiser en groupes avait également l'avantage de réduire les coûts de sélection, de contrôle et d'exécution (Armendáriz de Aghion & Morduch, 2005). Souvent, des informations sur d'autres emprunteurs peuvent être obtenues auprès des membres du groupe. Pour les nouveaux utilisateurs de services financiers, le groupe offre également le confort de l'accompagnement. De plus, l'utilisation du modèle de groupe dans le contexte du Bangladesh a permis la promotion de messages sociaux par la répétition de serments verbaux (appelés seize décisions) concernant des questions telles que l'éducation des filles. Cependant, en 2002, la banque a supprimé la responsabilité solidaire en introduisant des changements dans sa

méthodologie de prêt appelée « Grameen II ». L'objectif de Grameen II était d'assouplir le modèle, principalement pour permettre la restructuration des prêts des emprunteurs qui avaient du mal à rembourser. Après les inondations de 1998 au Bangladesh, la Grameen-Bank avait accordé des prêts supplémentaires aux emprunteurs pour qu'ils reconstruisent leurs maisons, ce qui a entraîné pour beaucoup d'entre eux des niveaux d'endettement insoutenables. Même si le mécanisme de responsabilité solidaire a été supprimé, la Grameen-Bank a continué son régime de réunions de groupe.

La taille des groupes varie d'une IMF à l'autre. Dans le cas de la Grameen-Bank, chaque groupe compte cinq membres, tandis que dans le cas de Banco-Sol, il en compte trois. Dans le cas des groupes promus par la Fondation pour l'Assistance Communautaire Internationale (FINCA), elle compte de 15 à 30 membres. La taille optimale des groupes en termes de nombre de membres a été étudiée à la fois à travers des modèles théoriques et des études empiriques. Ghatak et Guinnane (1999) ont tenté de relier la théorie du prêt solidaire à la pratique. Ils ont souligné que théoriquement, une plus grande taille de groupe peut avoir deux effets compensatoires. D'une part, si les retours de projet des membres ne sont pas corrélés, une plus grande taille de groupe peut aider au remboursement. D'un autre côté, des groupes plus grands limitent également la mesure dans laquelle les membres sont capables de se dépister et de se surveiller les uns les autres. Cependant, leur examen des études empiriques suggère que les grands groupes connaissent généralement des problèmes de coordination et parfois de resquilleurs. Ils ont suggéré que la taille de groupe de cinq de la Grameen Bank, qui a été obtenue sur la base d'essais, peut être un bon équilibre entre les deux effets opposés que des tailles de groupe plus importantes peuvent avoir. Cependant, les recherches de Buckley (1997) au Malawi ont révélé que des groupes aussi nombreux que 10 ou plus fonctionnent également efficacement.

Les groupes sont généralement constitués par auto-sélection. Les emprunteurs potentiels utilisent des informations pertinentes pour former des groupes avec des individus qui présentent des caractéristiques de risque similaires. Cela garantit également que les emprunteurs sûrs n'ont pas à subventionner les emprunteurs risqués. (Ghatak & Guinnane, 1999) Montrent analytiquement que les emprunteurs risqués ne peuvent pas compenser adéquatement les emprunteurs sûrs pour inciter les emprunteurs sûrs à rejoindre des groupes mixtes. Cela ne signifie cependant pas que les groupes à risque font toujours défaut ; les emprunteurs risqués peuvent potentiellement générer un rendement plus élevé que les emprunteurs sûrs en raison de la relation positive entre le risque et le rendement. Par conséquent, ils peuvent subventionner leurs partenaires risqués malchanceux, à moins qu'ils ne soient tous malchanceux en même temps (Armendáriz de Aghion & Morduch, 2005).

Pour renforcer le concept de responsabilité de groupe, la Grameen-Bank avait un système de décaissement échelonné, selon lequel deux membres de chaque groupe de cinq membres recevaient le décaissement dans un premier temps. Si tous les versements étaient payés à temps, quatre à six semaines plus tard, deux autres membres recevaient le décaissement et finalement le chef de groupe sera le dernier à recevoir le prêt.

Les groupes se réunissent régulièrement, le plus souvent sur une base hebdomadaire. Un agent de crédit de l'IMF anime la réunion. Tous les décaissements et remboursements de prêts sont effectués lors des réunions de groupe, ce qui rend ces processus transparents et publics. Cela présente des avantages pour le prêteur car cela augmente l'impact de la stigmatisation sociale

en cas de défaut de paiement des emprunteurs. Cela réduit également les possibilités de fraude de la part des responsables des IMF, ce qui facilite l'application des contrôles internes. Les réunions de groupe sont également parfois utilisées par les IMF pour communiquer des messages sociaux. Les réunions de groupe sont organisées dans le quartier des emprunteurs, ce qui est pratique pour l'emprunteur. Des problèmes mineurs tels que des documents manquants ou un manque de liquidités sont résolus sur place en raison de la proximité des résidences des emprunteurs.

Différents aspects du crédit de groupe ont été étudiés à la fois analytiquement et dans différents contextes, principalement pour isoler les déterminants du remboursement dans les contrats de groupe. Stiglitz (1990) a été l'un des premiers chercheurs à montrer analytiquement qu'un contrat de prêt collectif incite les emprunteurs à surveiller les choix de projets de chacun et à pénaliser ceux qui choisissent des projets à haut risque. Cela traite de l'aléa moral « ex ante ». D'autres chercheurs montrent que la possibilité d'imposer des sanctions sociales améliore le remboursement des prêts. Armendáriz de Aghion et Morduch (2005) montrent que l'aléa moral « ex post », c'est-à-dire la préoccupation selon laquelle même lorsque des rendements sont obtenus, les remboursements ne sont pas effectués, est également prise en compte par le modèle.

L'importance des liens sociaux entre les membres du groupe dans la détermination du remboursement des prêts de groupe a été étudiée par divers chercheurs et il existe une grande variation dans les résultats obtenus. D'après Wydick (1999) sur la base d'une étude de terrain à Guatemala, la cohésion sociale (telle qu'elle est représentée par le fait de vivre dans le même quartier ou de se connaître avant de rejoindre le groupe de micro finance) aide au remboursement, bien que l'amitié crée des tensions.

Karlan (2003) utilise une situation à FINCA, au Pérou, où des groupes de 30 ont été formés de manière aléatoire, pour étudier la relation entre le capital social et le remboursement. Le programme FINCA impliquait de diffuser l'intention de créer des banques villageoises, puis d'inscrire les emprunteurs au fur et à mesure de leur adhésion. Chaque fois que la liste atteint 30, un groupe est formé. Karlan définit le capital social comme les liens entre les clients qui sont les fondements de la confiance et de la coopération. Il évalue le capital social en tenant compte de la similitude culturelle indiquée par la langue, les cheveux et la tenue vestimentaire (type de robe et de chapeau portés), ainsi que la proximité géographique. Il constate qu'un plus grand capital social facilite le remboursement. De plus, il constate que si le défaut entraîne généralement l'abandon des membres du programme, cet effet est moins important lorsque le capital social est élevé. Cela implique que lorsque le défaut est dû à des circonstances hors de contrôle, l'emprunteur n'est pas contraint à l'abandon lorsque les liens sociaux sont forts. L'étude est cependant incapable de déterminer si les résultats sont dus à une plus grande confiance ou simplement à une plus grande facilité de surveillance.

Bien qu'il y ait des résultats contradictoires, il est possible que bien que le capital social puisse conduire à un meilleur remboursement, mais dans certains cas, trop de capital social pourrait se traduire par une collusion. (Sadoulet & Seth B, 2001) Soulignent que si la diversité des groupes se traduit par des revenus moins corrélés, cela pourrait améliorer le remboursement, comme le montre une étude dans le contexte du Guatemala. Il ressort de ce qui précède que le succès des prêts de groupe dépend de divers facteurs, dont beaucoup sont contextuels, de sorte que de simples généralisations sont injustifiées.

1.18.3.1.1 Incitations dynamiques

L'une des principales incitations pour les emprunteurs d'IMF à rembourser est la menace que l'IMF refuse l'accès à d'autres prêts à ceux qui ne remboursent pas à temps. D'un autre côté, si les remboursements sont effectués rapidement, les emprunteurs se voient proposer un prêt plus important dans le prochain « cycle d'activité » (un cycle de prêt s'étend du décaissement du prêt au remboursement de la dernière tranche). Cela agit comme une incitation dynamique importante favorisant le remboursement à temps des groupes. Cela permet également au prêteur de prendre le risque de manière prudente afin d'éliminer les clients les moins performants avant d'étendre l'échelle (Ghosh & Manash R, 1997).

Dans les cas où il y a des rumeurs de défaillance des IMF, ces incitations dynamiques ne fonctionnent plus et pourraient conduire à une vague d'anomalies. Les incitations dynamiques peuvent également s'affaiblir lorsque des prêteurs alternatifs entrent sur le marché. Ce problème peut être résolu en mettant en place un mécanisme par lequel les prestataires de micro finance partagent des informations sur les défaillants, soit de manière informelle par le biais d'associations professionnelles, soit par le biais d'un bureau de crédit.

1.18.3.1.2 Remboursement fréquent d'acomptes provisionnels

Des réunions de groupe pour collecter les versements sont une caractéristique importante de la micro finance. Le remboursement hebdomadaire commence en effet généralement une semaine ou deux après le décaissement. Cela semble impliquer qu'il n'y a pas de période précise pour que l'investissement commence à générer des rendements. Cela peut être vrai dans le cas de certains projets, comme l'achat de bétail. Le plus souvent, on suppose que le remboursement des premiers versements provient d'autres sources de revenu du ménage.

Les IMF bénéficient de la fréquence des remboursements car elles agissent comme un système d'alerte précoce en cas de défaillance. De plus, les réunions hebdomadaires permettent de s'assurer que les agents de crédit sont en contact étroit avec les emprunteurs, assurant un meilleur suivi. Deuxièmement, elles aident les emprunteurs qui ont des difficultés à conserver leurs revenus en raison de multiples sollicitations. Il s'agit notamment des demandes des parents, des conjoints et autres. En effet, cet aspect incite certains clients qui n'ont pas accès à des voies d'épargne sûres, à utiliser le microcrédit comme moyen de convertir de petites sommes d'argent disponibles au cours de l'année en une somme forfaitaire au départ à un coût, car des frais d'intérêt doivent être payés sur le microcrédit (Armendáriz de Aghion & Morduch, 2005).

Un certain nombre d'études ont montré que les retards de paiement ont tendance à augmenter lorsque la fréquence des versements est réduite (Silwal, 2003). L'expérience de BRAC, une IMF de premier plan au Bangladesh, indique également des résultats similaires (Armendáriz de Aghion & Morduch, 2005). Cependant, Field et Rohini (2008) ont utilisé l'assignation aléatoire et n'ont trouvé aucune différence significative en matière de délinquance et de défaut entre les clients auxquels des échéanciers de remboursement hebdomadaires et mensuels ont été attribués en Inde.

Alors qu'il est généralement admis que des versements réguliers et fréquents aident à réduire le risque de défaillance en micro finance, compte tenu de l'absence de garanties, cela augmente également considérablement les coûts de transaction des IMF. De plus, les versements hebdomadaires ne sont pas viables dans les zones à faible densité de population.

C'est la raison pour laquelle PRODEM, un prêteur rural en Bolivie, utilise des versements mensuels.

Dans les cas de remboursements mensuels et hebdomadaires, les montants des versements ont tendance à être uniformes, ce qui rend le remboursement difficile pour les emprunteurs exerçant des activités très saisonnières, telles que l'agriculture. Le système mis au point par la Gramen-Bank en 2002 a tenté de résoudre partiellement ce problème en permettant aux agents de crédit de faire varier la taille des versements hebdomadaires selon la saison.

1.18.3.1.3 Cibler les femmes

La plupart des institutions de micro finance servent principalement les femmes, pour un certain nombre de raisons. Premièrement, les femmes sont moins mobiles et plus susceptibles d'être soumises à la pression des pairs, ce qui les rend plus prudentes dans leurs investissements et, par conséquent elles représentent des emprunteuses moins risquées. Ce fait est d'autant plus important que les prêts sont sans garantie (Kevane et Wydick 2001).

Selon un sondage récent (Baromètre de la microfinance, 2020), les IMF servent 140 millions de personnes dans le monde, dont plus de 80% sont des clientes. À l'échelle mondiale, la participation des femmes a différents rôles : en tant qu'emprunteuses, membre du conseil d'administration, gestionnaire et agent de crédit, augmente par rapport aux hommes homologues du secteur de la micro finance. Une autre étude (MIX Market data, 2019) donne un ordre de grandeur des clientes des IMF selon les régions du monde : Asie du Sud (99%), Asie de l'Est et Pacifique (80%), Afrique (60%) Amérique latine (49%), Moyen Orient et Afrique du Nord (48%) et Europe de l'Est (44%).

Deuxièmement, du point de vue sociétal, la fourniture de ressources aux femmes devrait avoir de meilleurs impacts sur le développement. Les femmes ont tendance à consacrer plus de ressources à la santé et à l'éducation des enfants que les hommes. En outre, dans un certain nombre de pays en développement, les femmes sont souvent dominées, même au sein du foyer, en raison des normes sociales dominantes et des niveaux d'alphabétisation inférieurs. La micro finance est souvent considérée comme un moyen d'autonomisation des femmes (Hashemi, Schuler, & Riley, 1996, p. 652). Cependant, même si 63.3% des clients de la micro finance en Algérie sont des femmes, il existe des inquiétudes concernant la « canalisation » des prêts aux membres masculins de la famille (ANGEM, 2021).

De nombreuses évaluations des IMF ont montré que les services de micro finance ont un impact positif sur les femmes. Certains économistes (Hashemi, Schuler, & Riley, 1996, p. 652) ont constaté que les programmes de micro-crédit avaient des effets significatifs sur des dimensions différentes de l'autonomisation des femmes. D'autres auteurs (Pitt & Shahidur, 1998, p. 989) ont constaté que le microcrédit a un effet plus important sur le comportement des ménages pauvres au Bangladesh lorsque les femmes participent au programme. Ils ont aussi observé que la participation des femmes à des programmes de micro finance avait un impact positif sur l'acquisition d'actifs par les ménages clients. Une autre étude (Rai & Ravi, 2011, p. 918) sur l'autonomisation des femmes et la micro finance, a constaté que les femmes membres des IMF sont plus autonomes que les autres. Enfin un autre auteur (Rahman, 2009, p. 298) a déduit que l'habileté des femmes (revenus tirés de leur propre compétence) est également un facteur majeur d'autonomisation.

A la lumière de la littérature ci-dessus, nous pouvons déduire que la plupart des femmes obtiennent une certaine autonomie en utilisant les services des IMF. La différence de résultats peut être due à la différence d'environnement socio-économique, de délais, d'outils utilisés (méthode de mesure d'autonomisation économique), de nature des études (transversales ou

longitudinales) et de conditions socio-politiques (Hadeffi & Mussette, Finance Inclusive Et Réduction De La Pauvreté Multidimensionnelle Des Femmes En Algérie, 2022).

1.18.3.1.4 Atteindre la clientèle appropriée

La micro finance a été principalement présentée comme un moyen de réduire la pauvreté en fournissant des prêts générateurs de revenus. Pour reprendre les termes de Yunus (1998) de la Grameen-Bank, le cercle traditionnel « faible revenu, faible épargne, faible investissement » doit être transformé en un cercle vertueux de « faible revenu, injection de crédit, investissement, plus de revenus, plus d'épargne, plus d'investissement, plus de revenus » donc que dans une large mesure, l'impact de la micro finance repose sur la mesure dans laquelle les pauvres sont capables d'y accéder et de l'utiliser de manière productive.

Les « pauvres » ne constituent cependant pas un groupe homogène. Hulme et Mosley (1996) font une distinction analytique entre les plus pauvres, qui n'ont pas encore franchi le seuil de pauvreté, et les autres qui l'ont franchi. Alors que les plus pauvres ont besoin de services financiers tels que la micro-épargne et les prêts d'urgence axés sur la protection ; d'autres peuvent avoir besoin de crédit promotionnel.

Cependant, Robinson (2000) a constaté que la définition ci-dessus du noyau pauvre comprend un très large segment de la population dans les pays en développement. Elle fait plutôt la différence entre les pauvres économiquement actifs et les extrêmement pauvres. Alors que les premiers ont une certaine forme d'emploi, les seconds ont tendance à souffrir d'une grave insuffisance alimentaire ou d'un manque de ressources. Ses résultats considèrent que le crédit est particulièrement utile pour les pauvres économiquement actifs, qui ne souffrent pas d'une grave insuffisance alimentaire. D'un autre côté, les personnes extrêmement pauvres ont besoin, ce qui est plus important, des nécessités telles que la nourriture, le logement, les médicaments, la formation professionnelle et l'emploi. Cependant, les personnes extrêmement pauvres peuvent bénéficier indirectement de la micro finance via le marché du travail, dans la mesure où il y a création d'emplois grâce aux micro-entreprises.

Hulme et Mosley (1996). Ont également constaté que la micro finance a un effet plus important sur les moins pauvres (not so poor) en raison de leur plus grande capacité à prendre des risques. Cela indique qu'il existe une limite au-delà de laquelle il est impossible de réduire la pauvreté et d'augmenter l'impact simultanément. Hulme et Mosley appellent cela la « frontière des possibilités d'impact ». Les IMF peuvent viser à se situer à des points particuliers de la frontière des possibilités d'impact en choisissant la proportion de pauvres par rapport aux non-pauvres qu'elles aimeraient servir. La réduction des coûts d'exploitation est un moyen important de repousser la frontière vers l'extérieur. L'amélioration des mécanismes de gestion des risques disponibles pour les pauvres grâce à la fourniture de produits d'assurance servirait à changer la nature de la relation au fil du temps ; afin qu'il devienne possible de réduire la pauvreté et d'augmenter l'impact simultanément. Dans le même sens Gibbons, W et Meehan (1999) montrent à l'aide de trois études de cas que la clé pour servir les plus pauvres de manière durable est d'augmenter la rentabilité afin que les taux d'intérêt facturés aux emprunteurs puissent être minimisés.

Atteindre les plus pauvres d'entre les pauvres a donc continué à être considéré comme un objectif majeur de la micro finance. La Campagne du Sommet du Microcrédit (un groupe à but non lucratif de personnes impliquées dans des activités de micro finance dans le monde), a été lancée en 1997 avec l'objectif d'atteindre au moins 100 millions de personnes parmi les

plus pauvres dans le monde. Cet objectif aurait été atteint en 2007 et un nouvel objectif d'atteindre 175 millions de familles les plus pauvres et d'élever 100 millions de familles au-dessus du seuil de 1 USD par jour en 2015 a été adopté. En 2018, 139,9 millions d'emprunteurs ont bénéficié des services des IMF, contre seulement 98 millions en 2009. Sur ces 139,9 millions d'emprunteurs, 80% sont des femmes et 65% sont des emprunteurs ruraux, des proportions qui sont restées stables au cours des dix dernières années, malgré l'augmentation du nombre d'emprunteurs. Avec un portefeuille de crédit estimé à 124,1 milliards de dollars, les IMF ont enregistré une nouvelle année de croissance en 2018 (+8,5 % par rapport à 2017) (MIX Market , 2019) .

Pourtant, certaines études suggèrent que la micro finance n'atteint pas souvent les plus pauvres. Cela peut être dû à une incapacité à comprendre et à répondre à leurs besoins et préférences (Arun & Hulme, 2008) ou aux coûts plus élevés que cela implique. Dans la pratique, les IMF essaient de limiter l'accès aux pauvres par des prêts de petite taille (qui peuvent ne pas intéresser l'élite) et des conditions de prêt que les riches ne sont pas susceptibles d'accepter (comme la participation obligatoire aux réunions de groupe). De plus, comme les taux d'intérêt appliqués sont liés au marché, les élites locales ne sont pas incitées à tenter d'obtenir les prêts. L'évaluation des emprunteurs potentiels est basée sur des critères d'éligibilité spécifiques à l'IMF, à travers des entretiens personnels, des références de voisins ainsi que des visites à la résidence des emprunteurs.

Pour résumer, la littérature indique qu'il existe des opinions diverses concernant le segment des pauvres que les IMF devraient cibler. Il existe également un manque de clarté concernant le segment qui est servi réellement, car les données sur cet aspect ne sont pas enregistrées.

1.18.3.1.5 Coûts administratifs élevés

En général, le coût des prêts comprend le coût des fonds, le coût des provisions pour défaut de paiement et les frais administratifs. Ce dernier comprend les coûts d'identification et de sélection de l'emprunteur, de traitement de la demande de prêt, de remplissage de la documentation, de décaissement du prêt, de tenue des comptes, de recouvrement des remboursements et de suivi des non-paiements.

Contrairement aux frais d'emprunt et aux frais de provisionnement, les frais administratifs ne sont pas proportionnels au montant prêté. Étant donné que la taille moyenne des prêts de micro finance est inférieure à celle de la plupart des autres prêts, le coût d'exploitation en pourcentage d'un prêt de micro finance a tendance à être plus élevé. De plus, le modèle de prêt de groupe nécessite d'autres coûts spécifiques tels que les coûts de formation de groupe et de collecte fréquente des versements. Ces coûts présentent une grande variation entre les IMF et également entre les succursales de la même IMF car ils sont fonction du contexte dans lequel la micro finance est fournie (Shankar, 2007). Taux subventionnés pratiqués par les IFD et également par rapport à la plupart des autres prêts du pays

1.18.4 Principaux débats dans la littérature sur la micro finance

Comme décrit précédemment, la micro finance trouve ses racines dans les tentatives d'octroi de crédit aux groupes à faible revenu et est souvent considérée comme une initiative de « réduction de la pauvreté ». Cependant, au fur et à mesure de sa croissance, elle a d'abord adopté l'objectif de « durabilité » et plus tard, au moins dans une certaine mesure, l'objectif de « rentabilité ». Comme on pouvait s'y attendre, ces développements ont conduit à des questions concernant des conflits potentiels avec l'objectif initial de lutte contre la pauvreté.

Un corollaire de ce débat porte sur la manière dont les taux d'intérêt en micro finance devraient être fixés. Les deux débats sont examinés ci-dessous.

1.18.4.1 Le débat « pérennité versus ciblage de pauvres » et le débat « Profit versus impact sociale »

La seconde moitié des années 1990 a été marquée par un débat entre deux approches de la micro finance, l'approche « systèmes financiers » et l'approche « prêt pour la pauvreté » (Robinson, *The Microfinance Revolution: Sustainable Finance for the Poor*, 2000). Alors que la première mettait l'accent sur la durabilité institutionnelle, la seconde mettait l'accent sur la réduction de la pauvreté. Rhyne (1998) a décrit la pauvreté et la durabilité comme le « yin et le yang » de la micro finance, ce qui implique qu'elles sont les deux faces d'un tout, chacune incomplète sans l'autre. Elle a souligné qu'en fin de compte, les membres des deux approches avaient le même objectif, à savoir celui d'accroître la sensibilisation.

(Schicks, 2007) A étudié les cas de Banco-Sol et de la Grameen-Bank comme illustrant respectivement l'objectif « durabilité » et « lutte contre pauvreté » et conclut qu'il existe des arguments en faveur de la coexistence des deux organisations. Alors que la première permet une plus grande portée, la seconde permet une plus grande profondeur de portée car elle peut atteindre les individus les plus pauvres. Elle souligne cependant que les deux pourraient potentiellement se nuire. Les premiers peuvent empêcher les seconds d'utiliser des stratégies de subventions croisées en s'adressant aux clients les plus aisés ; ces derniers pourraient fixer le prix de leurs produits à des niveaux moins que soutenables, forçant les premiers à quitter le marché.

Arun et David (2008) Suggèrent que la tendance à la réduction d'échelle de certaines grandes banques et à l'augmentation d'échelle de certaines petites IMF depuis les années 1990 (comme décrit dans la deuxième vague de développement de la micro finance dans la section), a conduit à la résolution du problème.

Gibbons, W et Meehan (1999) ont souligné que si le besoin de durabilité a été largement accepté, il y a moins de clarté sur la façon de l'aborder sans perdre de vue sur l'objectif de réduction de la pauvreté. Ce problème a été mis en évidence lorsque, les IMF ont commencé à lever des fonds propres auprès de sources commerciales.

Comme les IMF sont généralement sous-capitalisées, lever des fonds propres leur permet d'accéder à des montants plus élevés de fonds et par conséquent d'augmenter leur portée. Cependant, comme les investisseurs commerciaux sont par définition orientés vers le profit, leur implication dans la propriété de l'IMF soulève la perspective de passer d'objectifs sociaux à des objectifs commerciaux, communément appelés « dérive de mission ». Par conséquent on considère le débat sur le profit par rapport à la valeur ajoutée sociale dans les IMF, comme faisant partie du débat plus large sur des questions similaires dans l'entrepreneuriat social.

M. Yunus (2017) préconise que les IMF suivent un modèle de « social business » par lequel l'entreprise doit soit appartenir à des personnes à faible revenu, soit que les investisseurs dans l'entreprise doivent être prêts à recevoir uniquement le montant investi de l'entreprise et non d'autres avantages tels que les dividendes. Cependant, un tel modèle peut ne pas être en mesure de générer beaucoup de financement car peu d'investisseurs sociaux peuvent être prêts à renoncer entièrement aux retours sur investissement.

Schmidt (2010) Plaide en faveur d'une « approche consciemment prudente » de la part des IMF souhaitant profiter des fonds à moindre coût du marché des capitaux sans compromettre leur agenda social. Il préconise que les IMF ne doivent pas approcher les marchés de capitaux de manière naïve mais mettre en place à l'avance, un engagement contraignant sur l'orientation de leur IMF après injection de fonds du marché. Par exemple, ils pourraient décider de leur niveau de profit ou de leurs taux d'intérêt. Schmidt suggère en outre que les IMF vendent des droits de non-vote afin de conserver leur répartition initiale des droits de vote et de maintenir l'engagement contraignant conclu comme ci-dessus. Bien qu'il s'agisse de suggestions pratiques pouvant être adoptées, ces mesures pourraient bien signifier, que la valorisation des actions de l'IMF est abaissée en raison de l'engagement préalable et de la nature sans droit de vote des actions. Ainsi, seuls les promoteurs qui ont un très haut niveau de détermination à adhérer à leurs objectifs sociaux peuvent envisager cette voie. De plus, les engagements doivent être soigneusement examinés. Un plafonnement des bénéfiques, par exemple, pourrait engendrer l'inefficacité.

Le conflit le plus évident entre les objectifs sociaux et commerciaux se produit sur la question de la fixation des taux d'intérêt sur les prêts de micro finance. Alors qu'un objectif social impliquerait de fixer un taux d'intérêt juste suffisant pour être durable, un objectif de profit impliquerait de fixer un taux d'intérêt aussi élevé que le marché l'accepterait. Une conséquence importante du débat ci-dessus concerne donc « comment les taux d'intérêt de la micro finance devraient-ils être déterminés ».

1.18.4.2 Comment déterminer les taux d'intérêt de la micro finance ?

La durabilité implique la fixation de taux d'intérêt pour les emprunteurs de telle sorte que les coûts des IMF soient couverts. Comme expliqué ci-dessus, les coûts d'administration des prêts élevés sont une caractéristique majeure du microcrédit, résultant de deux principales forces motrices, le mécanisme particulier d'octroi de prêt utilisé et la taille inhabituellement petite du prêt. Pour citer un exemple de Helms et Xavier (2004), une IMF indienne durable qui a un coût de seulement 0,25 USD par interaction client a un coût d'exploitation de 25 pour cent du portefeuille de prêts moyen tandis qu'une banque commerciale en Inde a généralement des dépenses d'exploitation qui palpent 5 à 7 pour cent par an. Un taux d'intérêt couvrant les coûts (durable) pour l'IMF doit donc être supérieur à 25 % par an. Ces taux d'intérêt semblent abusifs par rapport aux taux d'intérêt de la plupart des autres prêts. Cependant, Helms et Xavier (2004) rapportent que la concurrence entraîne une baisse des taux d'intérêt en Bolivie et au Cambodge. En Bolivie, le taux d'intérêt facturé par Banco Sol, une importante IMF, est passé de 65 % par an en 1992 à 22% par an en 2004. Au Cambodge, les taux d'intérêt de la micro finance auraient chuté de 5 % par mois à 3,5 % par mois en 2004 sur une période de quelques années.

Les taux d'intérêt inhabituellement élevés conduisent parfois à des questions concernant l'engagement des IMF à aider les pauvres. Le résultat dans certains pays entraîne une pression politique sur les IMF pour réduire les taux d'intérêt. Il est également fréquemment suggéré que le gouvernement applique des plafonds de taux d'intérêt sur les prêts de micro finance cependant le cas algérien représente un cas particulier car l'IMF est agence publique ou le taux d'intérêt est bonifié à 100%.

Helms et Reille (2004) Identifient trois types de plafonds de taux d'intérêt. Il s'agit notamment des contrôles des taux d'intérêt sur les banques imposés par la banque centrale du pays et

enfin des plafonds de facto qui ne sont pas codifiés dans la loi mais résultent de pressions politiques et de la nécessité de concurrencer les grands programmes de prêts gouvernementaux subventionnés.

Les plafonds de taux d'intérêt nominaux peuvent avoir des effets négatifs. Premièrement, elles pourraient conduire à l'exclusion de clients dont les profils appellent des taux d'intérêt supérieurs au plafond.

Souvent, ces clients sont susceptibles d'être les plus nécessiteux. Deuxièmement, un taux d'intérêt uniforme inciterait les IMF à s'éloigner des zones géographiques difficiles et nouvelles où les coûts de transaction sont plus élevés. Troisièmement, en raison du plafonnement des taux d'intérêt, les IMF peuvent être encouragées à reconditionner les contrats de prêt en faisant varier les frais, charges et autres aspects de sorte que les taux d'intérêt effectifs restent les mêmes. Quatrièmement, les plafonds de taux d'intérêt pourraient également nuire à l'attraction de capitaux dans le secteur. Attirer des capitaux dans le secteur est essentiel pour que les IMF se développent et réduisent ainsi les coûts de prêt. Cinquièmement, il existe un risque que les acteurs existants soient écartés du marché et que de nouveaux acteurs n'y entrent pas, ce qui réduit la portée. Dans des cas spécifiques, l'impact du plafond dépend de son niveau et de la mesure dans laquelle il est appliqué. Si les plafonds conduisent à une subvention de l'État, les coûts d'opportunité de la subvention doivent être pris en compte. Les plafonds tarifaires sont sujets aux pressions politiques populistes. Une politique gouvernementale encourageant l'innovation, la concurrence et la transparence dans le secteur a souvent été suggérée comme une politique plus efficace pour faire baisser les taux d'intérêt (Helms & Reille, *Interest Rate Ceilings and Microfinance: The Story So Far*, 2004). Une étude de (Porteous, 2006) sur trois marchés de micro finance souligne que les réglementations obligeant les IMF à coter les taux d'intérêt de manière uniforme, contribuent à la réduction des taux d'intérêt au fil du temps.

Un certain nombre d'arguments ont été avancés pour justifier les taux d'intérêt pratiqués par les IMF, outre le fait qu'ils résultent de coûts de transaction élevés. Premièrement, les pauvres considèrent généralement l'accès continu au crédit plus important que le coût réel du crédit (Olivares-Polanco, 2005). Le taux de remboursement élevé et les emprunts répétés témoignent de la valeur positive obtenue par les emprunteurs des IMF. Deuxièmement, généralement, le rendement des petites entreprises est plus élevé par unité de capital que celui des plus grandes. Troisièmement, même si les taux d'intérêt des IMF semblent élevés, ils sont souvent nettement inférieurs à ceux des prêteurs sur gage qui facturent parfois jusqu'à 10 % par mois (Robinson & S, *The microfinance revolution: Lessons from Indonesia*, 2001). Quatrièmement, emprunter auprès de prêteurs sans incertitudes comporte d'autres risques, notamment l'utilisation de techniques de recouvrement abusives. De plus, parfois, les emprunteurs ne réalisent pas les obligations auxquelles ils s'engagent.

Une étude de Karlan et Jonathan (2008) a utilisé des essais randomisés pour évaluer l'élasticité du crédit dans le cas d'un prêteur à la consommation se concentrant sur les travailleurs pauvres en Afrique du Sud. Ils ont constaté que la demande de crédit était relativement stable pour une large gamme de prix (50 à 200 % par an). Afin de comparer les résultats des personnes qui bénéficient d'un prêt à un taux d'intérêt élevé et de celles qui n'en ont pas, ils ont sélectionné un groupe de clients marginaux qui ne sont pas qualifiés pour un avoir un prêt. La moitié des individus du groupe ont été choisis au hasard pour recevoir un

prêt à 200 pour cent par an. Les résultats de ces personnes ont été comparés à ceux du groupe qui n'ont pas obtenu de prêt. Il a été constaté qu'il y avait des avantages nets importants pour les emprunteurs, par rapport au groupe des non-emprunteurs, ce qui implique que même des prêts à un taux d'intérêt élevé pourraient avoir des effets favorables pour les emprunteurs. Une raison possible pourrait être que ceux qui n'ont pas bénéficié d'un prêt peuvent avoir eu recours à des prêts de sources informelles à des taux d'intérêt encore plus élevés.

Le débat sur les taux d'intérêt en micro finance a été ravivée en avril 2007 lorsque une IMF mexicaine, a vendu une partie de son actionnariat et réalisé des bénéfices élevés palpant un taux de rendement de 100 % par an sur leur investissement (Rosenberg, 2007). Le fait que l'IMF ait facturé à ses emprunteurs un taux d'intérêt moyen d'environ 86 % par an a montré que l'objectif de l'IMF n'était pas seulement la durabilité mais plutôt la maximisation des bénéfices. Même les partisans de « l'approche du secteur financier » tels que le CGAP ont remis en question la stratégie de cette IMF.

Cependant, les taux d'intérêt appliqués par la plupart des IMF à l'heure actuelle sont bien inférieurs à ceux pratiqués il a dix ans, comme en témoigne le fait que le revenu d'intérêt médian pour les IMF durables pondéré par le portefeuille de prêts brut était de 26,4 % des prêts en cours 80 (Rosenberg, 2007).

Le débat sur les taux d'intérêt du microcrédit est loin d'être résolu. Le fait qu'il y ait des variations dans les coûts de transaction dans différents endroits signifie qu'il n'est pas possible d'élaborer des références globales pour des taux d'intérêt « appropriés ». Cela laisse place à une interprétation subjective sur la nature des taux d'intérêt dans le secteur.

1.18.5 La micro finance dans le contexte des théories du développement financier et de l'intermédiation financière

Il n'existe pas encore de théorie spécifique de la micro finance. Mais, étant donné que cette dernière est née de la focalisation initiale sur le microcrédit et que le microcrédit reste une composante clé des interventions de micro finance, l'argument théorique en faveur de la micro finance se trouve dans la littérature financière traditionnelle. Il s'agit notamment des théories du développement financier et de l'intermédiation financière. Ces modèles théoriques démontrent que les marchés financiers, les institutions et les instruments sont développées pour atténuer l'impact des coûts d'information et de transaction. «La création de ces outils financier permet d'atténuer les frictions du marché, les arrangements financiers qui modifient les incitations et les contraintes auxquelles sont confrontés les agents économiques (Thorsten, Asli, Luc, & Ross, 2008)». Malgré l'émergence des institutions financières, une littérature supplémentaire sur l'exclusion financière fait valoir que certaines personnes de la société, principalement les pauvres, sont rationnées par le crédit et exclues du système financier traditionnel. À la lumière de cela, il est avancé que la micro finance émerge pour atténuer les coûts d'information, d'application et de transaction liés à la fourniture de services financiers aux pauvres. Cette section passe en revue cette littérature théorique et se termine par une discussion sur la manière dont les IMF se chargent des externalités négatives du marché et fournissent des services financiers aux pauvres.

1.18.5.1 Imperfections du marché, asymétrie de l'information et implications pour les pauvres

En analysant le «marché des citrons» sur lequel ce ne sont pas des citrons qui sont vendus, mais des voitures d'occasion. (Akerlof, 1970) Introduit l'idée de l'imperfection des marchés en matière d'information. Il note que pour toute transaction d'argent, une partie a plus

d'informations sur la transaction que l'autre partie. Cette notion est maintenant connue sous le nom de théorie de l'asymétrie d'information. En appliquant cette théorie aux marchés financiers, l'emprunteur est mieux informé sur la probabilité de réussite de son investissement ou sur l'utilisation réelle du prêt que le prêteur. Cela soulève des préoccupations majeures pour les établissements de crédit car cela crée des problèmes de sélection adverse et d'aléa moral.

Le problème de l'anti sélection se pose car l'emprunteur est relativement mieux informé avant le décaissement du prêt. Plus précisément, comme le prêteur ne dispose pas d'informations suffisantes pour déterminer la probabilité de succès de chaque investissement, il peut approuver des prêts à des investissements risqués (faible probabilité de rembourser le prêt) tout en rejetant des investissements sûrs (forte probabilité de remboursement du prêt). Le problème de l'aléa moral se pose parce que le prêteur manque relativement d'informations suffisantes pour suivre l'utilisation réelle du prêt après son décaissement. Le risque est ici lié au fait que lorsqu'un prêteur prête du crédit à un emprunteur, le risque du prêteur et donc son rendement attendu sont liés à certains choix inobservables maniés par l'emprunteur. Alors que le premier s'occupe de la sélection, le second s'occupe du suivi du prêt pour assurer le remboursement.

Pour identifier les emprunteurs insolubles, les prêteurs utilisent différents dispositifs de filtrage. Un argument est que le prêteur peut exiger des taux d'intérêt élevés pour couvrir le risque. L'hypothèse est que seuls les emprunteurs ayant des projets à haut profit pourront se permettre des taux élevés. Cependant, les personnes disposées à emprunter à des taux d'intérêt élevés le font parce qu'elles perçoivent leur probabilité d'insolvabilité comme élevée. Par conséquent, le «risque» moyen des emprunteurs augmente avec des taux d'intérêt élevés. Cela augmente la possibilité de non remboursement des prêts, ce qui cause une baisse des bénéfices des banques (Stiglitz & Andrew, 1981). En revanche, comme le rendement du projet dépend du taux d'intérêt, l'action de l'emprunteur est susceptible d'être affectée par les variations du taux d'intérêt. Par exemple, un taux d'intérêt élevé signifie que les emprunteurs doivent payer plus pour des projets rentables, ce qui diminue leur retour sur les projets réussis. L'emprunteur utilise donc le taux d'intérêt comme moyen de filtrage du projet dans lequel il investit. Les emprunteurs sont incités à éviter les investissements à faible rendement au profit d'investissements à haut rendement à haut risque dans la mesure où les rendements à la hausse sont illimités alors qu'à la baisse les pertes sont limitées. Les emprunteurs entreprennent donc des projets avec des probabilités d'échecs élevées mais des rendements plus élevés en cas de succès. Il s'agit de l'effet d'aléa moral, un compromis entre l'application de taux d'intérêt élevés et l'incitation des emprunteurs à entreprendre des projets avec une forte probabilité de succès (Stiglitz & Andrew, 1981). Bien que l'on s'attende à ce que des taux d'intérêt plus élevés augmentent le rendement du prêteur dans un état de faible risque, l'effet d'aléa moral peut être suffisamment fort pour créer des pertes suffisamment élevées pour réduire le rendement global du prêteur. Ces problèmes de sélection adverse et d'aléa moral conduisent à des «imperfections du marché» une situation dans laquelle le marché est incapable d'allouer les ressources de manière efficace.

Compte tenu de ces imperfections du marché, les théories du développement financier soutiennent que les institutions, marchés et instruments financiers peuvent émerger pour atténuer les effets de ces coûts d'information, d'application, de surveillance et de transaction. Par exemple, la capacité des banques à améliorer l'acquisition et la disponibilité

d'informations sur les dirigeants ou les emprunteurs ou les emprunteurs et les prêteurs améliorera certainement l'allocation des ressources. De même, la présence d'institutions financières capables de suivre les investissements à travers divers contrats et instruments financiers augmentera la confiance des investisseurs et influencera les allocations d'épargne. Il est important de noter que si les intermédiaires financiers atténuent les effets de ces coûts, ils ne les éliminent pas. Par conséquent, ils sont également confrontés aux problèmes causés par l'asymétrie de l'information et adoptent différents dispositifs de dépistage pour les résoudre. Reconnaissant l'augmentation potentielle des défauts de paiement et donc la baisse des bénéfices qui peuvent découler du filtrage par taux d'intérêt, les banques sont plus susceptibles de préférer le rationnement du crédit et l'utilisation de garanties comme techniques de filtrage (Stiglitz & Andrew, 1981). Pour la première résolution (Jaffee & Thomas, 1976) présentent un modèle de marché de crédit composé de deux types d'emprunteurs. Il s'agit notamment des emprunteurs honnêtes, qui n'acceptent les prêts que s'ils estiment qu'ils seront en mesure de rembourser, et des emprunteurs malhonnêtes, qui ne rembourseront pas leurs prêts. Ils supposent que les emprunteurs honnêtes préfèrent les petits prêts aux emprunteurs malhonnêtes et que la banque est consciente de la proportion d'emprunteurs honnêtes et malhonnêtes sur le marché. Toujours confrontée au problème de l'anti sélection, la banque est contrainte de limiter le montant des prêts accordés afin d'induire une auto-sélection des emprunteurs et de limiter la probabilité de perte. Par conséquent, la banque se porte mieux avec un rationnement du crédit qu'avec une augmentation des taux d'intérêt. De même, (Williamson, 1988) présente un modèle théorique qui illustre pourquoi, en atténuant les coûts de contrôle et de vérification, les banques sont susceptibles de rationner le crédit en limitant le nombre de prêts de telle sorte que seuls les investissements nécessitant un crédit important accèdent au crédit. Il fait valoir qu'étant donné les fonds propres importants requis pour ces projets, les emprunteurs sont plus susceptibles d'être prudents avec leur investissement et de sélectionner des projets avec moins de probabilité d'échec. En ce qui concerne l'utilisation de garanties pour faire respecter les remboursements du prêt, la banque conserve le droit sur l'actif jusqu'à ce que le prêt soit entièrement remboursé.

Lorsque nous considérons ces techniques de filtrage, le résultat est une situation où les pauvres et autres groupes défavorisés sont souvent confrontés à des difficultés ou à l'exclusion complète de l'accès et/ou de l'utilisation des services financiers traditionnels adaptés à leurs besoins. Ce processus est appelé exclusion financière (Leyshon & Nigel, *Geographies of financial exclusion: financial abandonment in Britain and the United States*, 1995). Bien que la raison de l'exclusion puisse varier dans le temps et pour différentes situations, le système financier a une tendance naturelle à s'occuper des personnes socialement puissantes et à exclure les groupes pauvres et défavorisés. Par exemple, étant donné que les informations concernant la solvabilité des non-pauvres sont accessibles au public, ils peuvent emprunter des fonds énormes sur le marché au comptant à très court terme et à des taux d'intérêt bas. L'accessibilité d'informations affaiblit le coût de traitement pour évaluer la solvabilité. Cela agit comme une incitation pour les prêteurs potentiels à fournir du crédit à cette catégorie d'emprunteurs ; et transfère également le pouvoir aux emprunteurs, car ils sont en mesure de choisir parmi une variété de prêteurs potentiels consentants. Le contraire est le cas en ce qui concerne les prêts aux pauvres en raison du coût élevé de l'information associé (Armendáriz & Morduch, 2010). De plus, en ce qui concerne le rationnement du crédit et l'utilisation des garanties comme dispositifs de filtrage, ces facteurs tendent à favoriser les agents économiques riches et puissants. Par exemple, en ce qui concerne la disponibilité des

garanties, les pauvres ne possèdent souvent pas d'actifs qui passent pour des garanties. Alors que le coût élevé de l'information associé à la fourniture de services financiers aux pauvres est un peu complexe, le problème des coûts de transaction élevés est relativement simple. La fourniture de services financiers aux ménages à faible revenu se caractérise par des coûts de transaction relativement élevés, car la gestion de plusieurs petites transactions est plus coûteuse que la gestion d'une seule transaction importante pour un emprunteur plus riche. De ces débats, l'implication évidente pour les pauvres représente une défaillance de marché du crédit et une exclusion plus large des services financiers. Cela ouvre la voie à la micro finance et présente un argument convaincant en faveur de la fourniture de services financiers aux pauvres. La question est : comment les IMF¹⁵ réussissent-elles à améliorer les coûts élevés d'information et de transaction impliqués dans la fourniture de services financiers aux pauvres lorsque les institutions financières traditionnelles ne le font pas ? En répondant à cette question, cette discussion se tourne vers la caractéristique de prêt de groupe de la micro finance.

1.19 Section 02 : revue de littérature et méta-analyse

Les activités de micro finance se sont propagées dans le monde entier, aidant des dizaines de millions de ménages pauvres qui n'ont pas accès aux services financiers traditionnels en offrant un meilleur accès à des services financiers abordables aux groupes vulnérables (Bhanot, Varadraj, & Sasadhar, 2012). Le secteur de la micro finance a atteint environ 139,9 millions de clients à faible revenu et mal desservis, avec des prêts totalisant environ 124,1 milliards de dollars américains (data.imf.org, 2019). L'importance croissante de la micro finance a donné lieu à de nombreuses études empiriques. Les chercheurs suggèrent que la micro finance a commencé dès le XVe siècle, lorsque l'Église catholique a fondé des prêteurs sur gages comme alternative aux prêteurs usuraires (Helms, Access for all: Building inclusive financial systems, 2006). Au XVIIIe siècle, elle a pris la forme de prêts informels et coopératifs (Armendáriz de Aghion & J, 2010). Sa forme moderne est apparue lorsque le professeur d'économie Muhammad Yunus a commencé à consentir de petits prêts aux habitants pauvres des villages du Bangladesh ; son succès a conduit à la création de la Grameen Bank dans les années 1970 pour lutter contre la pauvreté rurale, ainsi qu'à une attention accrue de la recherche consacrée au secteur de la micro finance (Armendáriz de Aghion & Jonathan, 2000). Cette attention s'est intensifiée après 2006, lorsque Yunus a reçu le prix Nobel de la paix pour ses efforts. L'importance croissante des services de micro finance a également conduit à l'expansion de ce secteur, d'abord dans d'autres pays sous-développés, puis dans des contextes développés (Bruhn-Leon, Per-Erik, & Helmut, 2012). Plutôt qu'un instrument spécifique, la micro finance est un champ d'intervention conçu pour réduire la pauvreté, promouvoir l'emploi, améliorer la croissance économique et l'inclusion sociale et contribuer au développement économique (De Koker & Nicola, 2013). Au départ, la micro finance n'était associée qu'au microcrédit, mais elle a évolué pour inclure un portefeuille plus large de services, tels que la micro-épargne, la micro-assurance, et les micro-garanties (Armendáriz de Aghion & J, 2010). Fournir des services financiers aux pauvres économiquement actifs qui n'ont pas accès aux services financiers traditionnels et ainsi devenu l'une des innovations de politique de développement les plus importantes au monde (Quadrat-I Elahi & Rahman, 2006).

¹⁵ IMF : Institutions de micro finance

Bien que les banques commerciales manifestent un intérêt croissant pour la micro finance, les ONG et les gouvernements fournissent encore la plupart des services de micro finance (Gonzalez et Rosenberg, 2006). En conséquence, certaines études se concentrent sur la performance des institutions de micro finance (IMF) pour justifier le soutien du gouvernement. Cependant, la dépendance aux subventions publiques reste controversée, ce qui conduit les chercheurs à l'évaluer en termes de valeur sociale, économique et financière. Malgré leurs nombreuses contributions, peu d'études antérieures ont examiné la littérature existante offrant une compréhension complète de l'efficacité des politiques de micro finance. Pour combler cette lacune, nous effectuons une revue systématique de la littérature à l'aide d'analyses bibliométriques des données d'articles publiés de 2001 jusqu'au 2021. Nous identifions les problèmes, révélons les lacunes de la recherche, prospectons une compréhension plus mature de la micro finance et fournissons des lignes directrices aux décideurs et aux institutions financières en ce qui concerne la valeur des IMF pour la promotion de l'intégration sociale, économique et financière. L'approche bibliométrique adoptée permet de réduire le biais de subjectivité des revues de littérature traditionnelles (BALAID, ABD, Mohd, & HIKMI, 2016). Nous effectuons d'abord une brève contextualisation de la littérature, révélant les tendances du nombre de publications en micro finance au fil du temps et identifiant les contributeurs les plus prolifiques à la recherche en micro finance, par auteur, domaine de recherche et pays. Ensuite, après avoir identifié les revues universitaires pour la publication de la recherche en micro finance, une analyse de Co-citation produit des cartes de connaissances des références de micro finance citées. À l'aide de ces cartes, nous analysons les liens clés de la littérature, décrivons leurs structures intellectuelles sous-jacentes et élargissons la compréhension de la façon dont les principaux chercheurs évaluent la performance sociale, économique et financière des institutions de micro finance. Enfin, avec une analyse de mots-clés, nous identifions les connaissances de base du sujet. Ces analyses combinées établissent une vue actuelle des sujets les plus importants couverts par la littérature pertinente et identifient également les sujets de recherche émergents, y compris les tendances vers l'inclusion financière.

1.19.1 Méthodologie

La bibliométrie est devenue un outil essentiel pour évaluer et analyser la production scientifique, la coopération entre les universités, l'effet du financement public de la science sur les performances nationales de la recherche et du développement et l'efficacité de l'enseignement. Par conséquent, les professionnels et les scientifiques ont besoin d'une gamme d'outils théoriques et pratiques pour mesurer les données expérimentales. Avec une revue systématique de la littérature sur la micro finance, cette étude vise à analyser l'état actuel des recherches en micro finance et ses principales conclusions ainsi que d'identifier les lacunes de la recherche. En outre, elle contribue à la conception d'opportunités pour la poursuite de la recherche sur l'efficacité de la micro finance, à la fois côté offre et demande. Elle établit ainsi une recherche minutieuse, formalisée et reproductible.

1.19.2 Base des données

La sélection d'une base de données de haute qualité est essentielle à la production d'une littérature systématique de haute qualité passée en revue. Le Scopus de l'éditeur scientifique Elsevier, indexé dans le prestigieux Scimago Journal & Country Rank (SJR), il représente la source de données la plus rigoureuse et la plus fiable après le Web Of Science. Scopus fournit un outil de recherche par abonnement pour les résultats de recherche dans les domaines de la science, de la technologie, de la médecine, des sciences sociales, des arts et

des sciences humaines. Scopus propose différents outils pour suivre, analyser et visualiser la recherche.

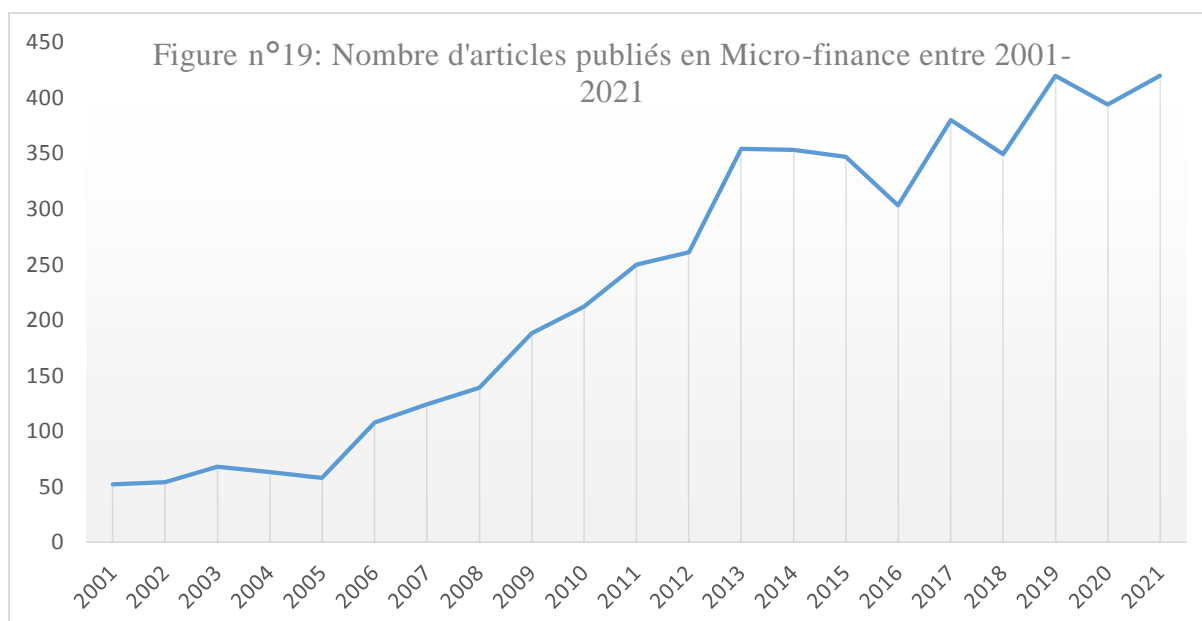
L'analyse des données bibliométriques est désormais plus facile que jamais grâce aux outils d'analyse en ligne et aux logiciels autonomes. De tels outils peuvent répondre à des questions allant de "Qui est l'auteur le plus fréquent dans un ensemble d'articles ?" et "Quels sont les mots clés les plus fréquemment utilisés dans un ensemble d'articles ?" à des questions plus complexes telles que « Quel est l'état de l'art dans un domaine de recherche ? ». La plateforme Scopus propose un outil d'analyse en ligne. Cet outil permet l'exploration de données concernant l'année de publication, la source de publication, la paternité et divers autres attributs. L'interface fournit également une visualisation sous la forme de graphiques de distribution et de graphiques à barres et à secteurs.

Nous avons effectué une recherche dans cette base de données en février 2022, en utilisant le mot-clé « micro finance » et en constatant sa grande couverture (tableau 26). Cette recherche a révélé 4897 documents publiés entre 2001 et 2021 dans 141 revues, écrits par 3 558 auteurs, dont le titre, le résumé et/ou la liste de mots-clés contenaient les mot-clé « Micro finance » et « Poverty ».

Tableau n°26 : caractéristiques de la revue systématique

Date de développement	févr-22
Sélection des types de documents	Première étape : Tous types de documents Deuxième étape : les articles seulement
Sélection de bases de données	Scopus
Mots-clés Recherche de clés de recherche spécifiques dans le titre, le résumé et les mots-clés de l'article	1. "Micro finance" 2. «Poverty »
Année de publication	2001–2021

Source : réalisé par les auteurs



Source : réalisé par les auteurs

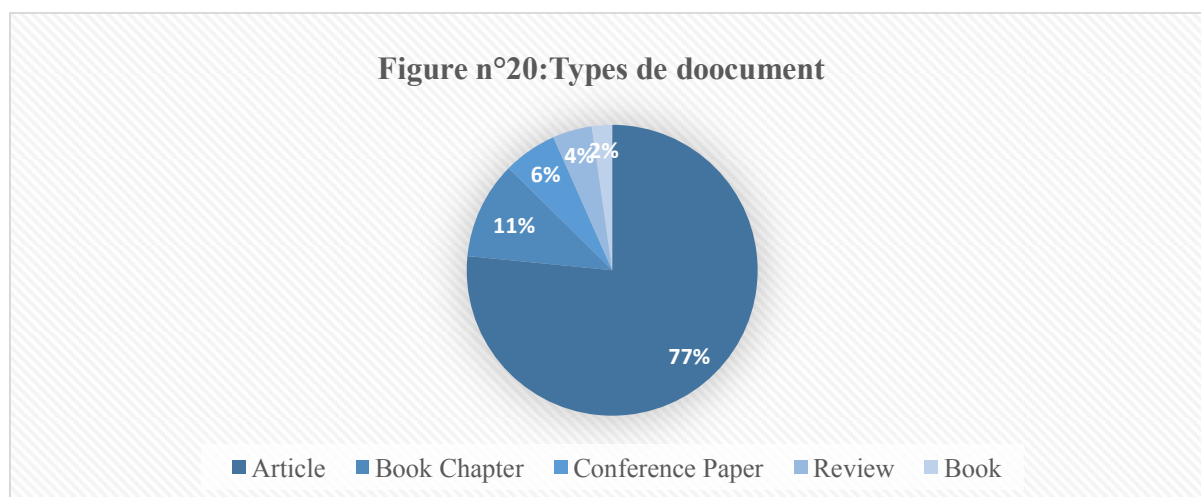
La revue systématique de la littérature comprend plusieurs indicateurs bibliométriques pour donner un aperçu de la littérature empirique existante sur la micro finance ; ces revues sont de plus en plus considérées comme des outils robustes pour les évaluations de la production scientifique (Angela et Thomas 2005). L'analyse bibliométrique est « l'application de méthodes mathématiques et statistiques » appliquée sur des publications académiques ; il répertorie les informations pertinentes telles que les citations, les Co-citations, les auteurs, les revues, les mots-clés, ainsi que la croissance et la distribution des publications. Nous avons développé notre analyse bibliométrique à l'aide du logiciel VOSviewer, qui est un outil de création et de visualisation de cartes à partir des données du réseau. Cependant, les indicateurs d'analyse bibliométrique peuvent être classés en trois groupes : quantitative, qualitative et d'ordre structurel (Albort-Morant et Domingo 2016). Les indicateurs de quantité sont liés à la productivité ; les indicateurs de qualité mesurent l'impact des publications, et les indicateurs structurels mesurent les relations entre les publications qui peuvent fournir des informations précieuses ou identifier des groupes de recherche. Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs caractérisent la production scientifique en fournissant des informations sur les tendances de production et de citation, les domaines de recherche les plus représentatifs, les pays les plus productifs, les chercheurs en micro finance les plus prolifiques et les revues universitaires les plus fructueuses. Après avoir brièvement contextualisé la production scientifique, nous avons effectué une analyse de Co-citation pour explorer la structure intellectuelle des sujets ; cette analyse "enregistre le nombre d'articles qui ont cité une paire particulière de documents et est interprétée comme une mesure de la similitude du contenu des deux documents", de sorte que nous étions capable de classer les références citées, les sources et les auteurs ; générer des clusters et identifier les principaux domaines de recherche. À l'aide de VOSviewer, nous avons effectué l'analyse des Co-citations pour les références avec un minimum de 01 citation.

Ensuite, une analyse de cooccurrence de mots clés a révélé les relations entre les concepts et créé des vues des principaux sujets d'étude académique. Nous avons utilisé « Author-Keywords et Key-Words Plus (identifiés par Scopus) comme unités d'analyse, pour

standardiser les mots-clés dans la base de données, nous avons effectué une normalisation qualitative..

1.19.2.1 Contextualisation de la production scientifique

La recherche dans la base de données Scopus a révélé 5175 documents contenant le terme « micro finance » dans leurs titres, résumés ou mots-clés, 4897 de ces documents sont publiés entre 2001 et 2021. 77% de ces documents représente des articles (Figure n°20). (Polonchek & Sushka, 1987) Ont publié le premier article sur l'investissement global en capital fixe dans un cadre de micro finance. La littérature est restée pauvre jusqu'en 2006 ; par la suite, il y a eu un intérêt croissant et une augmentation rapide des publications de recherche. Deux événements majeurs ont probablement conduit à cet intérêt accru : (1) la reconnaissance par le Conseil économique et social des Nations Unies de 2005 comme l'Année internationale du microcrédit ; et (2) l'attribution du prix Nobel de la paix 2006 à Muhammad Yunus pour son travail dans le développement de la Grameen Bank. Dans les années suivantes, les chercheurs ont montré un intérêt remarquable ; plus récemment, le prix Nobel d'économie 2019 a été décerné à Abhijit Banerjee, Esther Duflo et Michael Kremer, reconnaissant leurs contributions à la définition des politiques de lutte contre la pauvreté (y compris le secteur de la micro finance). Le nombre de références citées par an suit également l'évolution des publications scientifiques. En 2021, les statistiques indiquait qu'environ 11 % des références avaient moins de cinq ans. Ces résultats reflètent la grande quantité d'études produites ces dernières années et établissent la micro finance comme un sujet dynamique.



Source : réalisé par les auteurs

Le tableau 27 et 28 représente les principaux pays producteur de recherche en micro finance étudiés par la littérature existante. Ensemble, les auteurs des États-Unis, l'Inde et l'Angleterre représentent 30 % du nombre total d'articles. L'Arabie Saoudite est le seul pays arabe existant dans la liste avec 30 articles indexés Scopus. Concernant le nombre de citation et d'après le tableau n°03 les États-Unis, l'Angleterre, la Belgique et l'Inde détient 42% du total des citations. Cependant 81% des citations regroupe

Tableau 27 : classement des pays représentant 80% des documents publiés

Classement	Pays	documents	% dans la production scientifique
1	United States	359	13%
2	India	241	9%

3	united kingdom	210	8%
4	Malaysia	186	7%
5	France	103	4%
6	Australia	98	4%
7	Indonesia	91	3%
8	Canada	77	3%
9	Belgium	73	3%
10	Bangladesh	68	2%
11	Germany	67	2%
12	China	58	2%
13	Pakistan	57	2%
14	Spain	57	2%
15	Norway	54	2%
16	south Africa	51	2%
17	Ghana	50	2%
18	Netherlands	50	2%
19	Italy	47	2%
20	Nigeria	47	2%
21	Brazil	31	1%
22	Uganda	31	1%
23	Saudi Arabia	30	1%
24	New Zealand	28	1%
25	Ethiopia	22	1%

Source : réalisé par les auteurs à l'aide de VOSviewer

Tableau n°28 : Top 10 des pays les plus cités en Micro finance

Classement	Pays	Documents	Citation	% des citations
1	United states	359	4118	20%
2	United Kingdom	210	2361	12%
3	Belgium	73	1021	5%
4	India	241	979	5%
5	Australia	98	838	4%
6	China	58	774	4%
7	Norway	54	758	4%
8	Malaysia	186	736	4%
9	France	103	671	3%
10	Netherlands	50	635	3%

Source : réalisé par les auteurs à l'aide de VOSviewer

Le tableau 04 et 05 identifie les cinq auteurs de micro finance les plus productifs. Mersland est le plus productif, avec un record remarquable de 34 articles publiés. Ses études (ou des études auxquelles il participe) portent sur des questions liées à la performance des IMF (par exemple Mersland et Strøm 2009. Mersland 2011. Hartarska et Roy 2012). Depuis son origine, l'évaluation du secteur de la micro finance a revendiqué un double objectif, à savoir servir les pauvres (portée) et être financièrement viable. Cette dichotomie est ce qu'on appelle le « schisme de la micro finance ». Abhijit Banerjee et Esther Duflo sont les auteurs les plus cités sur ce sujet particulier, et leurs articles ont eu une grande importance dans la diffusion de

l'idée de l'évaluation d'impact en tant qu'instrument de promotion de l'inclusion financière et de la croissance économique.

Tableau n° 29 : Top 10 des auteurs les plus productifs

Classement	Auteur	Documents	Citation	Contribution dans la production scientifique
1	Roy Mersland	34	537	0,69%
2	Arvind Ashta	20	101	0,41%
3	Mia Md Aslam	20	144	0,41%
4	Marek Hudon	15	298	0,31%
5	Lensink Robert	14	132	0,29%
6	Beisland Leif Atle	13	120	0,27%
7	Szafarz Ariane	12	185	0,25%
8	Murshid Nadine Shaanta	11	34	0,22%
9	Okello Candiya Bongomin	11	33	0,22%
10	Quayes Shakil	11	139	0,22%

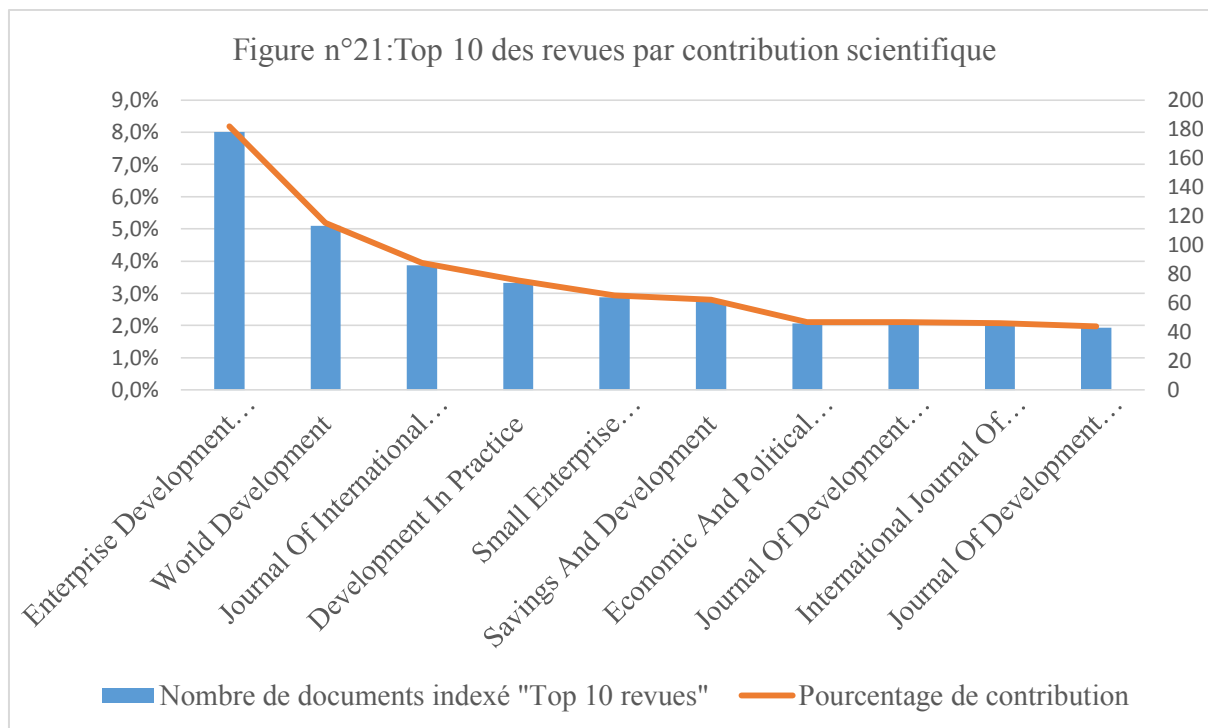
Source : réalisé par les auteurs à l'aide de VOSviewer

Tableau n°30 : Top 10 des auteurs par nombre de citations

Classement	Auteur	Documents	Citation	Contribution dans le nombre de citation
1	Roy Mersland	34	537	1,6%
2	Abhijit Banerjee	2	401	1,2%
3	Esther Duflo	2	401	1,2%
4	Cynthia Kinnan	2	400	1,2%
5	Rachel Glennerster	1	398	1,2%
6	Garry Bruton	1	340	1,0%
7	Susanna Khavul	1	340	1,0%
8	SIEGEL, Donald	1	340	1,0%
9	Wright Mike	1	340	1,0%
10	Marek Hudon	15	298	0,9%

Source : réalisé par les auteurs à l'aide de VOSviewer

La figure 21 dévoile le classement des dix revues avec le plus de publications portant sur la micro finance ; toutes ces revues traitent les techniques de réduction de la pauvreté et le chômage et discutent les politiques de développement. En première place figure la revue « Enterprise Development And Microfinance » avec 8,2% du totale des publications, ensuite la revue « World Development » avec 5% de participation globale dans la littérature scientifique, et en troisième place on trouve la revue « Journal Of International Development » avec 3,9% du total des publications.



Source : réalisé par les auteurs à l'aide de VOSviewer

Le tableau 6 présente les articles les plus cités dans les catégories Scopus. (Banerjee, Duflo, Glennerster, & Kinnan, The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation, 2015) Est l'article le plus cité du groupe ; il examine les résultats d'évaluation aléatoire d'un programme de microcrédit en Inde. Selon l'article le programme a entraîné une augmentation de 8,4% du profit. L'investissement des petites entreprises et les bénéfices des entreprises préexistantes ont augmenté, mais la consommation n'a pas augmenté de manière significative. L'étude n'a trouvé aucun changement significatif sur la santé, l'éducation ou la condition féminine. D'après le même article, lorsque les IMF ont été fondées, elles étaient « considérées comme une entreprise purement à but non lucratif. Cependant, le paradigme est en train de changer et les nouvelles IMF sont orientées vers le profit, prétendant que les prêts aux pauvres pourraient être gérés comme une entreprise autosuffisante en facturant des taux d'intérêt suffisamment élevés pour couvrir le coût des prêts. (Mersland et Strøm 2009) Est le deuxième article le plus cité ; il retrace la relation entre la performance de l'entreprise et la gouvernance d'entreprise dans les institutions de micro finance (IMF) en utilisant un ensemble de données globales auto-construit sur les IMF, collectées auprès d'agences de notation. Il étudie l'effet des caractéristiques du conseil d'administration, du type de propriété, de la concurrence et de la réglementation sur la portée de l'IMF auprès des clients pauvres et sur sa performance financière. Les résultats montrent qu'aucune différence entre les organisations à but non lucratif et les entreprises actionnaires dans la performance financière et la portée n'est trouvée. L'article (McGillivray, Feeny, Hermes, & Lensink, 2006) Est le troisième document le plus cité ; l'article passe en revue cinq décennies de recherche empirique sur l'impact macroéconomique de l'aide, en étudiant principalement des études examinant le lien entre l'aide et la croissance. Il soutient que des études datant jusqu'à la fin des années 1990 ont produit des résultats contradictoires ou non concluants. Le document met ensuite en évidence un changement majeur dans la littérature qui a coïncidé avec la publication de l'évaluation de l'aide de la Banque mondiale : ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et pourquoi.

Pratiquement, toutes les recherches publiées depuis ce rapport sont d'accord avec sa conclusion générale selon laquelle l'aide fonctionne dans la mesure où, en son absence, la croissance serait plus faible. Pourtant, comme le montre ce document, le rapport a déclenché un débat intense sur le contexte dans lequel l'aide fonctionne. Ce débat porte sur la question de savoir si l'efficacité de ces programmes dépend du régime politique des pays bénéficiaires. Le quatrième article le plus cité est réalisé par (Hudon & Traca, 2011) il examine l'impact des subventions sur l'efficacité des institutions de micro finance (IMF) compte tenu du volume important de subventions reçues au cours des vingt dernières années. En utilisant une base de données originale d'agences de notation, cet article donne des preuves empiriques de l'impact de l'intensité des subventions sur l'efficacité des IMF. Les résultats suggèrent que les subventions ont contribué à accroître l'efficacité, pour la majorité des IMF de l'échantillon. Cependant, les éléments de preuve suggèrent également qu'il existe un niveau au-delà duquel l'augmentation de l'efficacité fiscale des subventions démunie. (Ashta & Biot- Paquerot, 2018) Est le cinquième article le plus cité traitant la révolution Fin Tech qui inaugure l'efficacité ou l'ouverture à de multiples marchés de niche. L'utilisation de la technologie de la téléphonie mobile a étendu la portée d'Internet aux exclus, créé des opportunités pour les entreprises là où les banques n'étaient pas présentes historiquement et est potentiellement perturbatrice.

Tableau n°31 : Top 05 articles les plus cités dans Scopus

Classement	Intitulé de l'article	Année de publication	Revue	Mots clés	Nombre de citation
1	The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation	2015	<i>American economic journal: Applied economics</i>	Bien-être, Pauvreté, Micro finance	2718
2	Performance and governance in microfinance institutions.	2009	Journal of Banking & Finance	Organisation de la micro finance, gouvernance, performance	923
3	Controversies over the impact of development aid: it works; it does not; it can, but that depends....	2006	Journal of International Development: The	Aid, impact	327

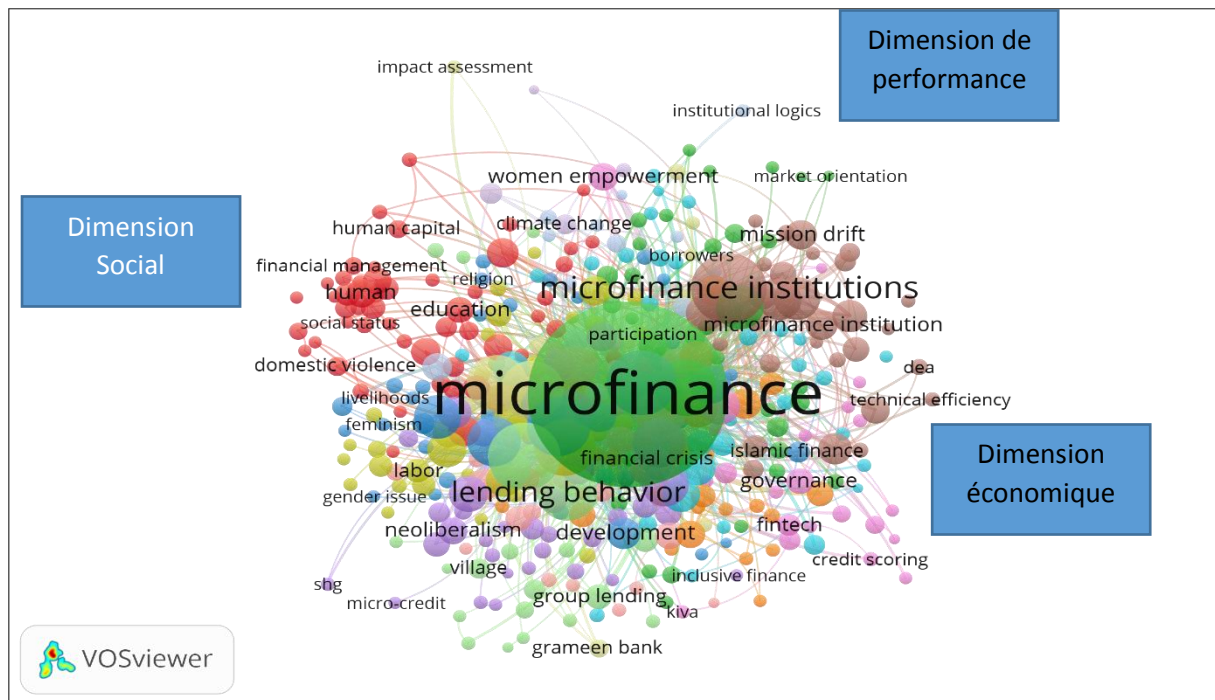
		Journal of the Development Studies Association			
4	On the efficiency effects of subsidies in microfinance: An empirical inquiry	2011	World development	Subvention, IMF, Performance	281
5	FinTech evolution: Strategic value management issues in a fast changing industry.	2018	Strategic Change	FinTech, inclusion bancaire	75

Source: réalisé par les auteurs

1.19.2.2 Analyse du réseau de la littérature

Ici, nous rapportons les résultats de l'analyse de Co-citation. À l'aide du logiciel VOSviewer, nous identifions trois clusters de Co-citation qui correspondent aux principaux fondements théoriques du sujet de recherche (Figure 21) : les dimensions sociales, de performance et économiques.

Figure 21 : groupes de recherches en micro finance



Source : réalisé par les auteurs à l'aide de VOSviewer

1.19.2.3 Groupe 1 : Dimension sociale

Ce groupe (en rouge) regroupe des articles qui se concentrent sur les aspects sociaux de la micro finance, largement liés à son succès dans la lutte contre l'extrême pauvreté dans les pays en développement. Depuis que Yunus (1999) a mené sa petite expérience au Bangladesh, les chercheurs et les décideurs ont étudié la micro finance comme un instrument pour atténuer la pauvreté et réduire les inégalités entre les sexes. (Banerjee, Duflo, Glennerster, & Kinnan, The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation, 2015) Est l'article le plus cité dans ce groupe, suivi d'articles de (Khavul, Chavez, & Bruton, 2013). Leurs études montrent que l'autonomisation des femmes est une forme de réduction de la pauvreté. Leurs conclusions sont particulièrement pertinentes pour le développement national ; les contributions des femmes à la réduction de la pauvreté sont plus élevées que celles des hommes parce que les femmes accordent la priorité au maintien et à l'amélioration du niveau de vie de leur famille.

Les mots-clés les plus utilisés dans cette dimension sont les pays en développement, les programmes de microcrédit, la pauvreté, l'éducation, l'autonomie des femmes. Ce résultat souligne l'argument selon lequel les IMF surgissent dans les pays en développement pour fournir des services financiers qui permettent aux gens de briser le cercle de la pauvreté en surmontant leur exclusion financière. Bien que le secteur de la micro finance fournisse plusieurs services, les programmes de microcrédit sont son principal service (le cas de l'Algérie) ; ce sont des instruments puissants qui ont un grand impact social. Cependant ; sans accès aux ressources financières, les pauvres sont confrontés à de nombreuses difficultés pour lancer, maintenir et développer des activités économiques à valeur ajoutée. Ce problème est plus important chez les femmes, ce qui explique la fréquence élevée des mot-clé genre et autonomie des femmes dans les recherches consacrées à l'étude de la manière dont la micro finance peut réduire les inégalités entre les sexes ; on note la grande proximité de ces deux mots-clés.

1.19.2.4 Groupe 2 : Dimension performance

Ce groupe (en vert et en marron) regroupe des articles liés à la performance des IMF, souvent mesurée en termes de durabilité et de portée. Plusieurs études évaluent les performances des IMF (par exemple : Mersland et Strøm 2009 ainsi que Bruton, et al. 2015) et identifient les défis associés à leur orientation à but lucratif. Avec la croissance du secteur de la micro finance, les IMF ont tendance à rechercher une durabilité et une efficacité accrues. Cependant, s'ils parviennent à la durabilité et à l'efficacité en accordant des prêts aux riches emprunteurs avec des garanties ou des taux d'intérêt élevés, ils n'atteignent pas leurs objectifs initiaux, ce qui peut accroître l'exclusion financière des entrepreneurs à faible revenu.

La compatibilité entre les orientations à but lucratif et les missions sociales des IMF reste un casse-tête, en particulier pour les programmes qui reçoivent des fonds publics par exemple l'ANGEM pour l'Algérie. Selon Mersland et Strøm (2009), le secteur de la micro finance est une industrie particulière car dans la plupart des cas, les IMF sont financièrement efficace mais pas sur le niveau social. Malgré leurs taux élevés de remboursement des prêts, les IMF rapportent souvent peu de bénéfices, ce qui suggère que le compromis entre la rentabilité et le service aux plus pauvres conduit le secteur à sacrifier ses résultats financiers. On constate que du côté de la gouvernance d'entreprise, les administrateurs locaux ont tendance à améliorer davantage les performances financières que les administrateurs internationaux.

Les mots clés liés à la performance les plus utilisés sont la performance, la gouvernance, l'efficacité et les institutions de micro finance. Bien que le dernier terme soit plus fréquent, car dans le cadre du secteur financier, les IMF sont un sous-domaine avancé et controversé des entreprises sociales. Malgré leur rôle dans la création de valeur économique et sociale, les chercheurs étudient souvent les compromis entre la portée, l'efficacité et la durabilité de ces institutions. L'intérêt croissant pour leur durabilité est également évident dans la recherche sur l'entrepreneuriat, de sorte que des études récentes examinent quelles caractéristiques des IMF conduisent à une efficacité, une durabilité et un impact social optimal.

1.19.2.5 Groupe 3 : Dimension économique

Ce cluster (en rose) reflète une vision économique de la micro finance ; il comprend des articles qui traitent des défis liés aux asymétries d'information et au développement des marchés financiers. L'article d'Armendariz de Aghion et Morduch (2010) suscitent le plus de citations ; il occupe des positions centrales dans le réseau de Co-citation qui relie les articles à travers tous les clusters. Ces derniers affirment que la promesse de la micro finance a dépassé de loin les preuves. Ils fournissent un guide critique de la littérature économique sur la micro finance et conviennent que, malgré le succès et la popularité apparente de la micro finance, les preuves de ses effets restent rares et peu concluantes. Plusieurs études dans ce groupe suggèrent également que de nouvelles formes contractuelles, telles que les prêts de groupe avec responsabilité conjointe, sont essentielles au succès du secteur de la micro finance. Les prêts de groupe utilisent la surveillance par les pairs pour transférer le contrôle et la responsabilité aux intermédiaires (Institutions), d'après la littérature la surveillance par les pairs peut influencer de manière significative la performance des groupes emprunteurs grâce à l'assurance intra-groupe, en améliorant les taux de remboursement lorsque d'autres méthodes ne sont pas disponibles (par exemple, les garanties). Elle peut également surmonter les niveaux élevés d'asymétrie d'information entre les prêteurs et les emprunteurs.

Les mots clés liés à la dimension économique les plus utilisés sont la micro finance, le crédit, les marchés, le prêteur, le risque, l'information et le remboursement. L'asymétrie de l'information est l'un des principaux obstacles auxquels sont confrontées les institutions financières traditionnelles lorsqu'elles prêtent à des emprunteurs pauvres ; cela augmente le risque de crédit et les coûts. Les pauvres sont souvent financièrement limités et vivent souvent en milieu rural, ce qui exacerbe les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral. Pour surmonter ces problèmes, le secteur de la micro finance propose des modèles de contrats innovants pour prêter de l'argent aux pauvres. Par exemple, dans les pays moins développés, les pratiques de prêt de groupe à responsabilité conjointe sont populaires, car elles augmentent la portée et diminuent les risques des prêteurs. Ce type de pratique surmonte la sélection adverse parce que les emprunteurs s'auto-sélectionnent en groupes en utilisant des informations locales sur la fiabilité des pairs, et atténuent les problèmes d'aléa moral en utilisant la surveillance par les pairs et en diminuant les coûts de prêt relationnels facturés sur les contrats de prêt. Ainsi, les IMF encouragent l'inclusion financière et fournissent des services financiers à ceux qui ont été exclus des systèmes financiers traditionnels.

1.19.3 Micro finance : tendances de la recherche

L'analyse des mots clés listés par les articles les plus récemment publiés révèle plusieurs tendances dans la recherche en micro finance. Le tableau n°07 présente un ensemble des 20 mots-clés les plus cités, ainsi que leur pourcentage dans le total des fréquences. Une valeur élevée indique qu'un mot-clé est apparu dans des documents principalement récents. Avec la

deuxième mesure, la valeur du terme est reflétée par le score de citation moyen des articles dans lesquels le terme apparaît ; le score de citation pour chaque article est normalisé pour l'âge de l'article. Ce processus de normalisation vise à corriger le biais lié au facteur âge, de sorte que les publications plus anciennes ont tendance à avoir plus de citations. Ainsi, un terme avec un score de citation normalisé moyen proche de 1 indique qu'en moyenne et en analyse comparative, l'article a reçu le nombre de citations attendu en fonction de son ancienneté. Si un article rapporte une citation normalisée moyenne supérieure à 1, il a reçu plus de citations que prévu.

L'analyse du tableau n°31 met en évidence deux termes : Micro finance et institution de micro finance. Le premier terme affiche un pourcentage de fréquence remarquable de 15.5%, révélant l'utilisation très récente du terme. La micro finance, vue au départ comme une simple promesse, est désormais une réalité ; c'est un outil efficace pour promouvoir l'inclusion sociale et financière. Le concept d'institution de micro finance est également un sujet important chez les chercheurs universitaires, avec un taux de 2.3% du total des fréquences, ce qui reflète une tendance primordiale de recherche dans l'approche institutionnaliste. Cependant, malgré l'intérêt des recherches récentes, la dimension sociale (l'approche Welfariste) reste peu étudiée dans un contexte de micro finance, les mots clés : pauvreté, autonomisation des femmes et inclusion financière représente seulement 06% du totale des fréquences.

Tableau n°32 : Top 20 des mots les plus recherchés

<i>Classement</i>	Mot-clés	Fréquences	Pourcentage
1	Microfinance	1204	15,5%
2	Microfinance institutions	176	2,3%
3	Credit provision	150	1,9%
4	Microcredit	142	1,8%
5	Poverty	117	1,5%
6	India	115	1,5%
7	Bangladesh	111	1,4%
8	Financial inclusion	110	1,4%
9	Poverty alleviation	107	1,4%
10	Lending behaviour	102	1,3%
11	Empowerment	81	1,0%
12	Financial system	80	1,0%
13	Financial services	76	1,0%
14	Sustainability	70	0,9%
15	Banking	64	0,8%
16	Women's status	64	0,8%
17	Financial performance	61	0,8%
18	Gender	60	0,8%
19	Institutional framework	60	0,8%
20	Developing world	57	0,7%

Source : réalisé par les auteurs à l'aide de VOSviewer

En raison du grand succès de la micro finance dans la promotion du développement social et économique, la recherche en micro finance s'est concentrée sur les pays en développement

(0,7% des recherches) ; en fournissant des services financiers qui permettent aux pauvres de briser le cercle de la pauvreté, la micro finance offre une alternative aux services financiers traditionnels dans les pays en développement comme dans les pays développés. Bien que dans ce contexte l'industrie de la micro finance doit jouer un rôle important pour accroître l'inclusion financière des populations défavorisées. Ce réajustement de l'industrie de la micro finance incite les chercheurs à explorer de nouvelles questions, telles que le développement des micros-entreprises. Néanmoins, peu d'études mettent en évidence le potentiel de l'industrie de la micro finance pour le financement des entreprises. Dans la lignée de ces auteurs, nous constatons un manque de recherche sur le sujet dans les revues de finance entrepreneuriale.

Notre analyse de cooccurrence de mots-clés identifie l'inclusion financière et l'entrepreneuriat comme sujets de recherche ultérieure. Les pays en développement ont largement reconnu la capacité des programmes de microcrédit à accroître l'inclusion financière par le travail indépendant. Dans les pays développés, les chercheurs se sont concentrés à la fois sur les domaines de l'emploi indépendant et de l'entrepreneuriat, soulignant comment la micro finance peut favoriser des activités durables. Cependant, malgré les preuves de ces impacts, certains chercheurs remettent en question la capacité de la micro finance à générer ou à soutenir un entrepreneuriat durable. Alors que les pays en développement sont principalement concernés par la fourniture de services financiers, les pays en voie de développement sont confrontés à des marchés plus concurrentiels, dans lesquels l'entrepreneuriat durable nécessite du capital humain, comme l'éducation, l'expérience et la formation entrepreneuriale. Toutefois un manque de compétences peut conduire les gens à rester dans des activités indépendantes qui ne produisent que des effets temporaires, plutôt que de promouvoir le développement durable, de créer de l'innovation ou d'ajouter de la valeur économique.

1.20 Conclusion du quatrième chapitre

Ce chapitre offre des informations importantes sur la production académique dans le secteur de la micro finance et son impact sur la pauvreté. Il révèle les structures intellectuelles sous-jacentes du sujet et identifie les principales tendances de la recherche et les opportunités de recherches futures. Le secteur de la micro finance suscite un intérêt croissant de la part des universitaires et des décideurs politiques. Notre analyse de la littérature académique sur le sujet indique une tendance ascendante des publications dans ce domaine, avec une augmentation remarquable au cours des dix dernières années. Une explication partielle de cet intérêt croissant est que les programmes de microcrédit peuvent contribuer à de meilleurs niveaux de développement social et économique. Le grand succès de ces programmes dans les pays en développement a incité les pays développés à les répliquer ; de plus, l'intérêt des décideurs politiques pour les programmes de micro finance a incité les universitaires à développer davantage d'études. En conséquence, l'augmentation de la production académique doit être suivie d'évaluations de la littérature académique. Cette évaluation constitue un élément fondamental du processus de recherche, permettant de déterminer et de catégoriser la littérature et de montrer les tendances et les voies ouvertes à la production scientifique.

Selon notre analyse bibliométrique, trois grandes dimensions de recherche guident la recherche académique sur la micro finance : sociale, économique et performance des IMF. Au plan social, l'industrie de la micro finance a été un champ d'intervention puissant, d'abord dans les pays en développement (réduction de l'extrême pauvreté) et plus récemment dans les pays développés (inversion des cycles d'exclusion financière). Il y a eu peu de recherches sur

l'impact ou la profondeur de la portée des IMF, et la plupart des recherches se concentrent sur les pays en développement.

Un courant important de la littérature qui traite de la performance des IMF évalue l'efficacité des subventions gouvernementales. Cependant, compte tenu des finalités sociales et financières de la micro finance, il est pertinent d'évaluer l'efficacité de cette industrie du point de vue des bénéficiaires. D'une part, si la micro finance a un impact positif sur les emprunteurs, les gouvernements devraient continuer à subventionner les IMF pour promouvoir le développement social et économique. En revanche, s'il n'y a pas d'impact vérifiable des initiatives de micro finance sur le public cible, ce secteur ne devrait pas peser sur les trésoreries publiques. Cependant, cette question manque de preuves empiriques, en particulier dans le cas algérien.

D'un point de vue économique, la caractéristique la plus remarquable de l'industrie de la micro finance est sa capacité à atteindre des taux de remboursement élevés, même en présence de problèmes de sélection adverse et d'aléa moral. Dans les pays en développement, les pratiques de prêt de groupe à responsabilité conjointe augmentent la portée de la micro finance et diminuent le risque des prêteurs. Les liens sociaux stricts entre les membres du groupe et la responsabilité conjointe entre les emprunteurs reflètent la force de la surveillance par les pairs, qui diminue les coûts de prêt relationnels. Cependant, en Algérie, cette méthodologie de prêt n'est pas pratiquée.

L'étude de la micro finance en tant qu'instrument d'allocation de crédit aux nouvelles entreprises et aux start-ups est une voie ouverte pour de nouvelles recherches. Certaines preuves suggèrent que la micro finance est une forme de financement entrepreneurial qui agit comme une alternative viable à d'autres formes de financement, telles que le capital-risque et les investissements providentiels. Néanmoins, le rôle des IMF dans le financement de la phase d'amorçage de nouveaux projets et entreprises reste sous-exploré dans le contexte des nouvelles vagues de financement ; davantage d'études sont nécessaires, en particulier dans les pays développés. En mettant en évidence l'efficacité et l'efficacité des activités de micro finance, les industries de micro finance des pays développés pourraient attirer davantage de bailleurs de fonds (publics et privés) et définir des stratégies appropriées pour cibler les bénéficiaires. Cependant on enregistre une absence totale des recherches mené sur la micro finance en Algérie dans la base Scopus.

Chapitre 05 : contribution du microcrédit à la lutte contre la pauvreté en Algérie, Cas de l'Agence nationale de gestion de microcrédit

1.21 Introduction

L'évolution du secteur de la micro finance a commencé par des petites initiatives dans différentes régions du monde. Le point de départ de la croissance du secteur peut être attribué aux défis posés par l'octroi de crédit aux groupes à faible revenu, qui ont fondamentalement motivé les premières initiatives. Le présent chapitre décrit ces défis et les méthodes qui ont été utilisées pour les allégés en Algérie.

Le reste de ce chapitre est organisé comme suit : La première section se concentre sur l'évolution des services octroyé par l'ANGEM depuis sa création ainsi que sa portée sociale et économique. La deuxième section qui représente l'étude empirique aborde le principal instrument utilisé pour l'analyse des données, les principaux résultats ainsi que, l'interprétation et la discussion de ces résultats.

Cependant ; le but de cette recherche empirique est d'explorer le rôle de la micro finance dans la réduction de la pauvreté en Algérie, en utilisant une étude économétrique. Pour aborder les questions de recherche du point de vue des emprunteurs, un échantillon représentatif des ménages algériens est sélectionné et des données sur leurs perceptions des changements dans les indicateurs de bien-être des ménages et des changements dans l'indice d'inclusion

financière sont collectées par le biais d'un échantillon tirés de l'enquête MICS-06. L'enquête à indicateurs multiples (MICS6) est réalisée auprès d'un échantillon de 1253 grappes réparties dans les sept (7) espaces de programmation territoriale (EPT). Dans chaque grappe, 25 ménages échantillon sont enquêtés soit un échantillon global de 31 325 ménages dont 28588 observations valables (UNICEF, 2020).

1.22 Section 01 : portée sociale du microcrédit en Algérie

Evaluer la portée social d'une IMF revient à évaluer sa capacité à atteindre une population cible, afin de mesurer cette dimension, certains auteurs utilisent des indices de performance socioéconomique. Tout d'abord, il est crucial de clarifier la notion de performance, le mot "Performance" vient du vieux français "Parformer" qui signifie accomplissement, réalisation, et exécution dans une perspective de comparaison par rapport aux autres ou à soi-même (LAROUSSE, 2022). Donc la performance est le résultat, la réussite ou le moyen d'action. L'ancienne vision de la performance été centrée sur le périmètre financier (performance économique) remis en cause par l'apparition de la nouvelle image, celle de la performance globale. Selon (Baret, 2006), la performance globale est l'agrégation des performances économiques, sociales et environnementales qui sont les trois dimensions du développement durable.

Cependant pour mesurer une performance d'une institution on doit distinguer entre la qualité de l'*output* et la qualité de l'*outcome*. L'*output* résulte des relations entre bénéficiaire et le prestataire de service conduisant à une offre adaptée à la situation économique du bénéficiaire. Dans une relation de micro finance, cette offre implique la prestation de trois services qui sont : le microcrédit, la micro assurance et la micro-épargne. Selon (Woller, 2006), la qualité de l'*output* dépend de la diversité des services proposés par l'IMF afin de répondre aux besoins du bénéficiaire ; c'est l'étendue de la portée (*scope of outreach*). Elle correspond concrètement aux différents types de prêts et aux services non financiers offerts par l'institution. Cette diversité ne porte pas uniquement sur la nature de la prestation (financière ou non financière) mais également sur la taille des prêts, on ce qui concerne ce point, l'ANGEM accorde deux types de microcrédit, un réservé pour l'achat de matière première et le deuxième pour la création d'une micro-entreprise.

1.22.1 Dynamique de la micro finance en Algérie : cadre macroéconomique

Le microcrédit étant le point de départ de la micro finance, une grande partie de la littérature s'y rapporte, les autres services de micro finance étant d'origine relativement récente. Un débat central dans la littérature sur la micro finance traite la possibilité d'un compromis entre les objectifs de réduction de la pauvreté et de durabilité des institutions de micro finance, qui s'est manifesté plus récemment comme le débat « profit contre objectif social » deux domaines d'intérêt importants de cette thèse qui seront étudié dans cette partie.

1.22.1.1 PIB, Microcrédit et secteur d'activité en Algérie

Dans l'ensemble, l'environnement macroéconomique est important pour les performances des IMF (Ahlin & Jocelyn, 2006). Un PIB en croissance contribue au développement du pays, et en même temps, il conduit à une rentabilité plus élevé des IMF elles-mêmes. Cette interaction est réciproque car ces institutions affectent la croissance du PIB et les prêts accordés pour un soutien financier contribuant à la croissance économique globale. Janda & Pavel (2014) ont constaté que les facteurs macroéconomiques ont un impact significatif sur les taux d'intérêt appliqués par les institutions de micro finance. Ces facteurs ont aussi un impact significatif sur la rentabilité globale des IMF. Une augmentation du nombre d'emprunteurs affecte généralement la croissance proportionnelle de la taille du portefeuille de prêts,

malheureusement la part du microcrédit dans le PIB en Algérie est négligeable, la meilleure contribution est celle de 2014 qui ne dépasse pas 0,01%. Les taux d'intérêt réels, les taux que les banques facturent pour les services financiers qu'elles offrent, affectent les taux d'intérêt des IMF, ainsi que le portefeuille de prêts des IMF, cependant le taux d'intérêts sur le microcrédit en Algérie est bonifié à 100% ce qui atténue le coût d'investissement et diminue le taux de répression financière. Le choix de ces variables au niveau macroéconomique est basé sur des résultats antérieurs et liés aux questions posées sur les facteurs macroéconomiques et leurs capacités à influencer la performance de la micro finance.

Tableau n° 33 : PIB, Microcrédit et transferts sociaux en Algérie

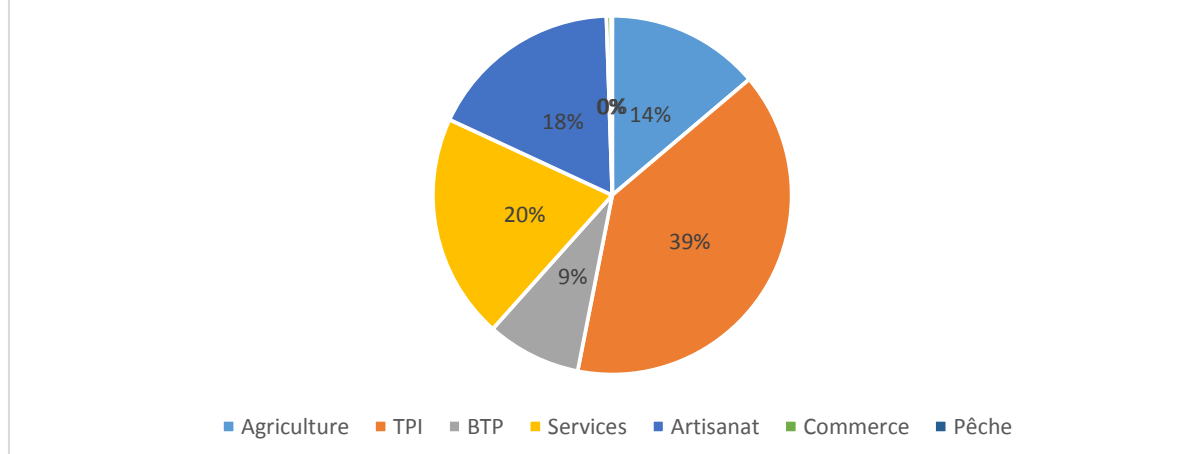
Année	Transferts sociaux (en pourcentage du PIB)	Microcrédit (en pourcentage des transferts sociaux)	Microcrédit (en pourcentage du PIB)
2010	10,3	0,138%	0,0134%
2011	14,2	0,204%	0,0144%
2012	11,5	0,425%	0,0370%
2013	9,5	0,483%	0,0508%
2014	9,3	0,708%	0,0761%
2015	11	0,480%	0,0436%
2016	9,8	0,146%	0,0149%
2017	8,4	0,209%	0,0249%
2018	8,6	0,148%	0,0172%

Source : calculé par l'auteur en se basant sur les chiffres du (CNESE, 2022; ANGEM, 2019)

Le développement durable de ces institutions, compte tenu du rôle important que joue la micro finance dans la création d'opportunités d'accès aux sources de financement pour de nombreuses personnes, pour les petites et moyennes entreprises, a été à plusieurs reprises au centre de la politique de l'Algérie. Cependant, la micro finance en Algérie a connu un passage d'un cadre géré par la société civile en 1999 à une agence publique créée en 2004. Ceci est démontré par la présence d'une institution étatique de micro-finance qui a contribué à la réduction de la pauvreté des femmes (Hadeffi & Mussette, Finance Inclusive Et Réduction De La Pauvreté Multidimensionnelle Des Femmes En Algérie, 2022), au développement économique en général et à un développement spectaculaire des secteurs de TPI¹⁶ avec 39% du financement globale, des services, de l'artisanat et du secteur d'agriculture.

¹⁶ Très petite industrie

Figure n° 22: Bilan des financement par secteur d'activité (2005-2018)



Source : (ANGEM, 2019)

D'après la banque mondiale, les prêts au secteur privé dans le portefeuille de prêts bancaires représentent le secteur de crédit le moins important par rapport aux autres secteurs, bénéficiant d'environ 29 % en 2020 du portefeuille total de prêts, dans ce cas l'ANGEM a prouvé une forte performance en ce qui concerne le financement des secteurs exclus par le système bancaire algérien.

Le tableau ci-dessous montre quelques données statistiques sur le portefeuille brut de prêts de l'ANGEM, en comparant le nombre d'IMF et le nombre d'emprunteurs actifs dans notre pays aux pays de la région MENA. On s'aperçoit que les marchés de la micro finance dans la région MENA sont à des stades de développement différents, le Maroc et l'Égypte en particulier affichant des niveaux de rayonnement et d'échelle plus élevés que les marchés plus jeunes en Irak et en Syrie. Le Maroc et l'Égypte représentent actuellement 85% du nombre total d'emprunteurs et 73% du portefeuille total de prêts dans la région (Khamar, 2019). L'Égypte reste le plus grand marché de la région en termes d'emprunteurs, tandis que l'Algérie se positionne en deuxième place. Le Maroc reste le plus grand marché en termes de portefeuille financier à cause du grand nombre d'IMF actives dans ce pays. Depuis 1999, date à laquelle la première enquête a été menée dans la région, la micro finance dans les États arabes est passée d'un secteur commercial qui vise la performance financière à une industrie émergente qui se base sur des valeurs sociales, cependant de grands écarts apparaissent: la plupart des institutions de micro finance en Égypte réussissent à la fois socialement et financièrement, tandis que celles du Yémen réussissent socialement et celles de Jordanie réussissent financièrement (Adair & Berguiga, 2014).

Par rapport aux pays de notre région arabe, on constate que la présence des institutions de micro finance est faible (Une seule institution de micro finance à caractère sociale), malgré cette déficience, le nombre d'emprunteurs est élevé avec un avantage comparatif en matière de cout du microcrédit qui reste imbattable pour le cas Algérien (Taux d'intérêt bonifié à 100%).

Tableau n° 34 : Nombre de Prêts Non Rémunérés accordés

Exercice	Nombre de Prêts Non Rémunérés accordés					Montants (DA)
	Financement AMP	%	Financement	%	Total	
			Projet			
2005	3329	100%	0	0%	3 329	88 768 344,36
2006	22 065	99,29%	156	0,71%	22 221	605 459 274,08
2007	15 586	90,45%	1 645	9,55%	17 231	569 096 123,43
2008	39 147	92,98%	2 952	7,02%	42 099	1 320 207 983,16
2009	51 664	85,06%	9 070	14,94%	60 734	1 888 751 562,91
2010	47 085	90,62%	4 871	9,38%	51 956	1 708 878 542,87
2011	105 085	97,65%	2 526	2,35%	107 611	4 208 639 623,02
2012	139 368	95,17%	7 059	4,83%	146 427	7 948 689 609,05
2013	99 546	89,92%	11 156	10,08%	110 702	7 597 173 078,19
2014	99 846	84,94%	17 697	15,06%	117 543	11 387 437 105,89
2015	70 506	83,83%	13 595	16,17%	84 101	8 779 971 727,38
2016	15 614	73,09%	5 749	26,91%	21 363	2 686 851 893,00
2017	38 089	89,24%	3 755	10,76%	41 844	3 406 315 277,62
2018	24 697	91,85%	2 190	8,15%	26 887	2 597 889 359,14
Total	771 627	90,35%	82 421	9,65%	854 048	54 794 129 504,10

Source : (ANGEM, 2019)

1.22.1.2 Transferts sociaux, emploi et microcrédit en Algérie : quelle relation

La création d'emplois dans notre région (MENA) représente un défi major, à cause de la défaillance aigue que connaît notre économie. La région souffre d'un chômage structurel depuis des années, avec un taux de chômage supérieur à 12 % en moyenne dans les années 1990 et 2000, nettement plus élevé qu'ailleurs dans le monde. Alors que la performance économique de la région au cours des deux dernières décennies a été raisonnablement bonne, elle n'a pas réussi à suivre le rythme des fortes augmentations de la population et de la demande d'emplois. Une étude de la Banque mondiale du début des années 2000 a estimé que près de 6 millions de nouveaux emplois chaque année seraient nécessaires pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Mais la région MENA n'a pu créer que 3,2 millions d'emplois par an au cours des années 2000. D'après la même institution, dans les pays de la région MENA, l'emploi dans les entreprises du secteur privé a progressé de 1 % par an autour des années 2016-2018, bien loin des 5 % enregistrés en moyenne dans les économies à revenu intermédiaire. Le niveau élevé du chômage des jeunes estimés à 26 % en 2109 — et un taux d'activité féminine de 20 % seulement témoignent de l'ampleur du problème.

Tableau n°35 : Part du microcrédit dans les transferts sociaux

Année	Transferts sociaux	Montants des microcrédits ANGEM (DA)	% des microcrédits/transferts sociaux	Transferts sociaux pour les démunies	% des microcrédits/ TS au démunies
2005	6625290000000,00	88 768 344,36	0,0013%	/	/

2006	7507140000000,00	605 459 274,08	0,0081%	/	/
2007	8389000000000,00	569 096 123,43	0,0068%	/	/
2008	1164100000000,00	1 320 207 983,16	0,1134%	/	/
2009	1212600000000,00	1 888 751 562,91	0,1558%	/	/
2010	1239260000000,00	1 708 878 542,87	0,138%	128758000000, 00	1,3272%
2011	2065074000000,00	4 208 639 623,02	0,204%	185527000000, 00	2,2685%
2012	1868500000000,00	7 948 689 609,05	0,425%	211821000000, 00	3,7526%
2013	1574361000000,00	7 597 173 078,19	0,483%	224569000000, 00	3,3830%
2014	1609123000000,00	11 387 437 105,89	0,708%	178659000000, 00	6,3738%
2015	1830314000000,00	8 779 971 727,38	0,480%	172673000000, 00	5,0847%
2016	1841570000000,00	2 686 851 893,00	0,146%	163221000000, 00	1,6461%
2017	1630771000000,00	3 406 315 277,62	0,209%	147525000000, 00	2,3090%
2018	1760018000000,00	2 597 889 359,14	0,148%	146470000000, 00	1,7737%
Total	15418991000000,00	54 794 129 504,10	3,225%	155922300000 0,00	27,919%

Source : (ANGEM, 2019) (CNESE, 2022)

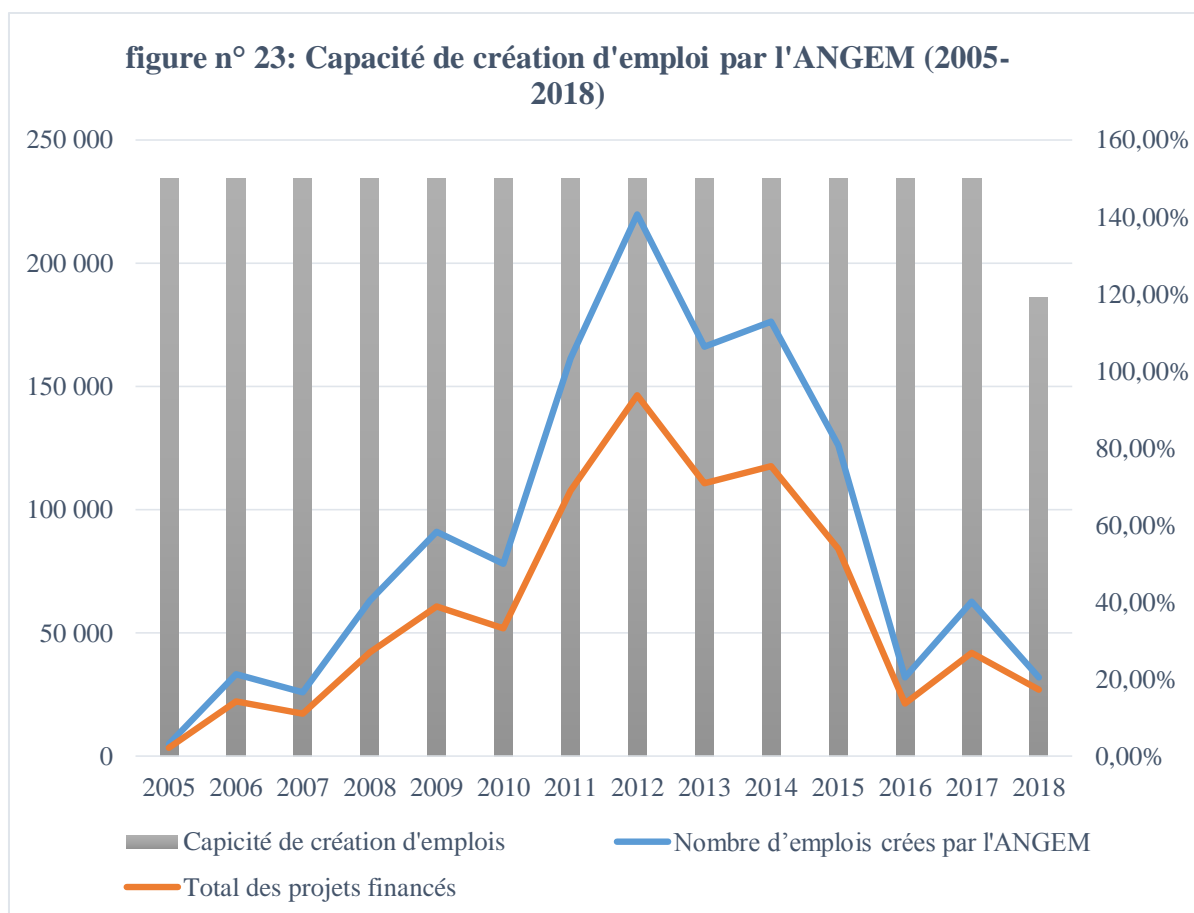
Les évolutions récentes, ponctuées de ralentissements de la croissance à la suite des soulèvements arabes, ont rendu la situation plus précaire. Plusieurs gouvernements de la région ont réagi à cette incertitude en augmentant les dépenses publiques, en particulier pour les subventions alimentaires et énergétiques, ce qui a entraîné des déficits budgétaires d'environ 10 % du PIB en Égypte, en Jordanie, au Liban, en Tunisie et en République du Yémen. En Algérie, la part des transferts sociaux représente 8.6% en 2018. Compte tenu de la situation fiscale et budgétaire tendue, il est hautement probable que le secteur public, longtemps une source d'emplois recherchée, puisse à lui seul créer suffisamment d'emplois dans les années à venir. La seule solution aux taux de chômage élevés réside dans le développement d'un secteur privé formel dynamique et compétitif.

Cette condition représente un défi principale pour les pays en voie de développement, vue les capacités financière limités pour certain pays. L'étape la plus importante pour réduire la pauvreté est de créer des emplois et d'offrir aux pauvres des opportunités génératrices de

revenus. L'objectif principal des personnes participantes au programme de micro finance est d'avoir accès à des fonds de crédit afin qu'ils puissent démarrer une micro-entreprise et créer leur propre emploi. Un autre objectif de ces programmes ; est de créer des emplois indépendants au niveau local. Dans les pays en développement, les micro-entreprises jouent un rôle vital dans la création d'emplois en particulier en Algérie où la part des emplois créés par le microcrédit est estimé à 34% en moyenne des offre d'emploi reçue par l'agence nationale d'emploi, cette contribution se résume par un ratio de création des emplois de 149% pour chaque projet financé.

Tableau n° 36 : ratio d'employabilité de l'ANGEM			
Année	Nombre d'emplois créés par l'ANGEM	Offres d'emplois reçues via l'ANEM	Contribution de l'ANGEM dans la création d'emplois en Algérie
2008	63 148	213 194	30%
2009	91 101	235 606	39%
2010	77 934	234 666	33%
2011	161 416	253 605	64%
2012	219 640	287 110	77%
2013	166 053	349 179	48%
2014	176 315	400 734	44%
2015	126 152	441812	29%
2016	32 045	465 901	7%
2017	62 766	414 136	15%
2018	32 006	456 885	7%
Total	1 272 748	3 752 828	34%

Source : construit par les auteur sur la base des données de (ANGEM, 2019) (ANEM, 2021)



Source : (ANGEM, 2019)

1.22.1.3 Microcrédit et exclusion sociale en Algérie

Les IMF s'efforcent de servir ceux qui sont constamment exclus des systèmes financiers officiels : Leur fonctionnement repose sur le lien social et la proximité avec les bénéficiaires en se déplaçant dans les zones rurales, en les contactant et en leur proposant des formations. Ils reposent sur un travail de groupe et répondent aux besoins des populations en fournissant des prêts de faible montant et des remboursements réguliers. L'objectif vise à étendre les services de micro finance aux populations qui ne sont pas desservies par les institutions financières officielles, (Lafourcade, Isern, Mwangi, & Brown, 2005). Cependant, les IMF doivent déterminer quel groupe à cibler. L'étude des profils des bénéficiaires est indispensable pour répondre à cette question.

D'une part, les études de proximité consacrées à l'analyse des caractéristiques des clients des IMF montrent que certaines institutions ont tendance à être exclusives et ne sont pas accessibles à toutes les catégories de la population (théorie de la finance réprimé). Bien que les clients ne soient pas nécessairement parmi les plus pauvres (Michel, 2006), ils appartiennent selon leurs caractéristiques aux populations pauvres ou vulnérables telles que les individus exerçant des activités productives en agriculture, qui n'accèdent pas aux banques, et qui sont majoritairement des clients féminins. Cette dernière caractéristique est particulièrement importante dans plusieurs programmes tels que Bancosol en Bolivie (74% de femmes), BRAC (75%) et Grameen Bank (95%) au Bangladesh, ainsi qu'en Afrique orientale et centrale, en Algérie la part des femmes bénéficiaires de microcrédit est de l'ordre de 63%. En ce qui concerne la part de la femme rurale dans le programme ANGEM, elle est estimée à 33% en 2018. Ces femmes actives principalement dans le secteur du TPI en premier lieux, de l'artisanat et des services, la part de l'agriculture ne représente que 8,3% du totale des projets.

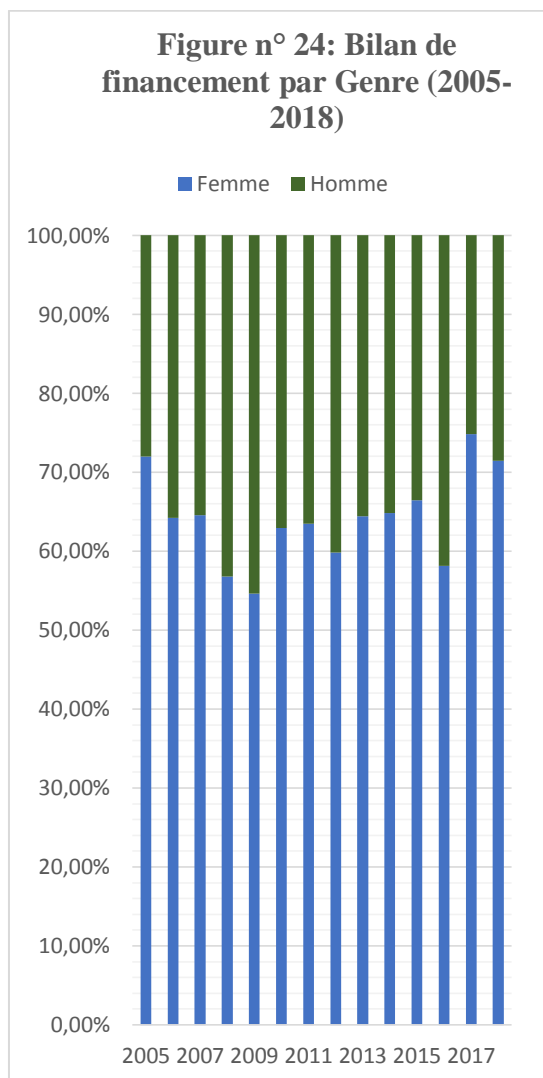


Tableau n°37 : Bilan des financements « femmes rurales »		Pourcentage du financement global destiné à la femme rurale
Financement cumulé « Femme rurale »	173 000	
Financement EX 2018	6 000	
Financement « Femme rurale en situation d'handicap »	426	
Total	179 426	33%

Tableau n° 38 : Répartition des financements femme rurale par secteur d'activité	
Agriculture	8,43%
Très petite industrie	58,96%
BTP	0,01%
Service	10,25%
Artisanat	22,29%
Commerce	0,06%
Total	100%

Source : (ANGEM, 2019)

D'autre part, la portée sociale varie selon l'Age du bénéficiaire, leur niveau d'instruction ainsi que selon la zone de résidence, en fait l'inclusion sociale est définie comme le processus par lequel des efforts sont faits pour assurer l'égalité des chances. Ces efforts comprennent des politiques et des actions qui favorisent l'égalité d'accès aux services (publics) et permettent la participation des citoyens aux processus décisionnels qui affectent leur vie. L'ANGEM, fournit une panoplie de services au niveau national aux personnes défavorisées de la société, en particulier aux jeunes qui représentent plus de 67% de la population ciblée (19-39). Cela signifie qu'en plus des services de crédit traditionnels, L'ANGEM fournit également d'autres services non financiers comme la formation au développement des compétences, etc. Dans ce contexte, la présente étude tente d'examiner le rôle de l'ANGEM dans l'inclusion sociale en Algérie. Les résultats montrent qu'un effet significatif a été observé ces dernières années (2013-2018), surtout sur le plan de l'inclusion des personnes sans compétence ainsi que les personnes exerçant une activité informelle.

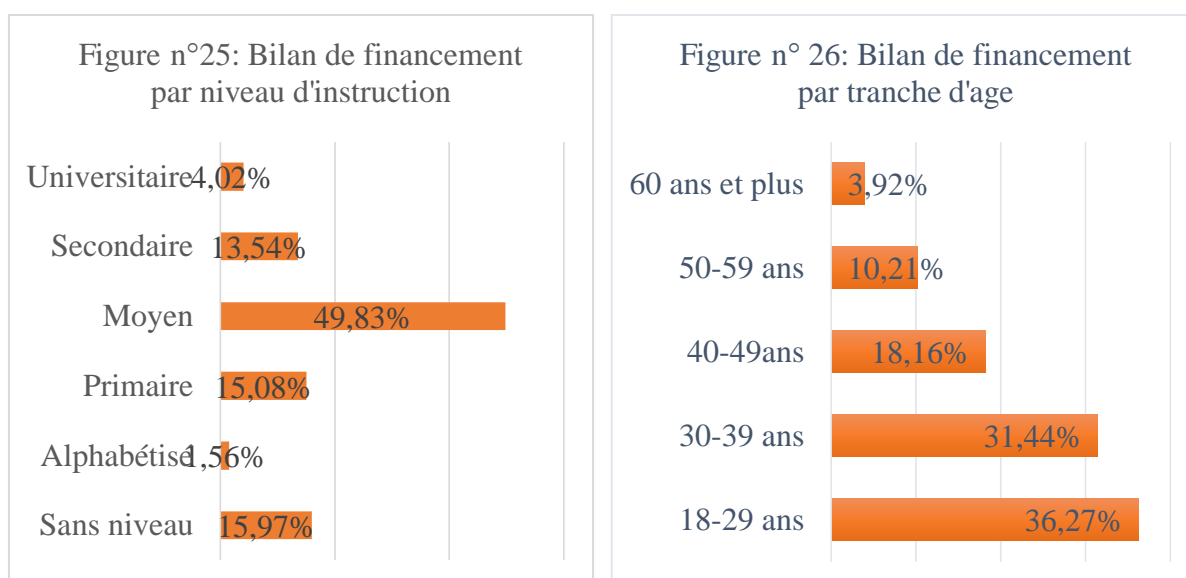


Tableau n° 39 : Bilan cumulé des services non financiers	
Actions réalisées	Nombre de bénéficiaires
Formation à la gestion de très petites entreprises (GTPE)	97 322
Formation à l'éducation financière globale (FEFG)	88 034
Formation au Programme GET AHEAD	1 278
Thèmes généraux liés à la création d'activité et à la gestion	1 841
Nombre total des promoteurs formés	188 475
Tests de validation des acquis professionnels (TVAP)	80 068
Salons exposition/vente	23 913
Nombre total des bénéficiaires des services non financiers	292 456

Source : (ANGEM, 2019)

En ce qui concerne l'accès aux services, l'implantation géographique des IMF représente un facteur major dans la réduction des inégalités spatiales. Dans de nombreux contextes, les plus démunis vivent dans des zones reculées (zones d'ombres) où il n'y a pas d'accès aux services financiers. Généralement, les collines et les montagnes se trouvent dans des cadres géographiques très difficiles et les gens vivent dans des villages dispersés dans ces régions. La pauvreté est plus grave et plus intense dans ces zones reculées, en particulier les zones rurales et le grand sud où le taux de chômage est élevé. Atteindre Ces groupes défavorisés dans ces zones rurales signifie des coûts de transaction plus élevés. Ces zones sont souvent caractérisées par des infrastructures archaïques, une faible densité de population, de faibles niveaux d'alphabétisation et relativement moins d'opportunités économiques.

La plupart du temps, Dans les régions rurales les gens ont moins d'opportunités économiques ce qu'ils obligent à se déplacé pour avoir des emplois en tant que travailleurs occasionnels. Par conséquent, les terres agricoles restent incultes car il n'y a pas de membres économiquement actifs dans le ménage, ce qui limite encore le champ des activités économiques. Ces défis ont été allégé d'une manière efficace par l'ANGEM par

l'implantation au niveau de chaque daïra des représentant de l'institution, afin de faciliter l'accès au financement à ces catégories vulnérable, d'après les statistiques de l'ANGEM on constate que le financement des projets au niveau nationale est équitable, l'écart entre les Wilayas en matière de création de micro entreprise est non significatif, il est de l'ordre de 2% (voir la figure suivante).

Figure n° 27 : Disparité régionale en matière de financement de projets

Agence de wilaya	TOTAL		Emploi créés	% du nombre de bénéficiaires par Wilaya	% du financement par Wilaya
	Nbre	Montant			
Biskra	17182	2 050 794 060,91	25959	2,0%	3,7%
Batna	32352	1 790 459 906,78	47808	3,8%	3,3%
Ouargla	22071	1 750 879 268,49	32936	2,6%	3,2%
Ghardaia	24742	1 726 792 433,05	36836	2,9%	3,2%
Laghouat	18624	1 725 082 174,02	27863	2,2%	3,1%
Tizi Ouzou	22661	1 610 149 100,11	33856	2,7%	2,9%
Bechar	14358	1 538 872 909,49	21779	1,7%	2,8%
Tipaza	22860	1 490 722 852,27	34053	2,7%	2,7%
Tamanrasset	15955	1 417 101 859,93	23699	1,9%	2,6%
Tlemcen	19390	1 403 794 603,32	28989	2,3%	2,6%
Bejaia	21943	1 340 695 868,64	32328	2,6%	2,4%
Djelfa	22652	1 329 386 636,09	33812	2,7%	2,4%
Sidi Bel Abbes	20160	1 311 022 728,29	30047	2,4%	2,4%
Oran	17325	1 255 386 684,34	25908	2,0%	2,3%
Adrar	13273	1 249 350 794,78	20129	1,6%	2,3%
El Oued	13865	1 233 419 682,12	20920	1,6%	2,3%
Ain Temouchent	19552	1 221 423 168,63	29307	2,3%	2,2%
Blida	21943	1 196 578 645,17	32704	2,6%	2,2%
Tébessa	15420	1 171 608 686,86	22929	1,8%	2,1%
Sétif	20020	1 129 553 001,17	29793	2,3%	2,1%
Bouira	20200	1 121 997 015,18	30212	2,4%	2,0%
Mascara	20028	1 118 184 781,17	29979	2,3%	2,0%
Médéa	17955	1 109 664 929,53	26664	2,1%	2,0%
M'sila	20054	1 057 951 891,91	29973	2,3%	1,9%
Bordj Bou Arreridj	21956	1 032 898 394,31	32752	2,6%	1,9%
Khenchela	15411	1 031 053 800,52	23011	1,8%	1,9%
Relizane	16234	1 000 689 529,63	24185	1,9%	1,8%
Alger Est	14521	994 318 775,35	21424	1,7%	1,8%
Guelma	16960	992 593 068,17	25036	2,0%	1,8%
Annaba	16744	985 912 918,75	24650	2,0%	1,8%
Mila	18344	977 459 156,21	27341	2,1%	1,8%
Tiaret	16551	969 991 617,80	24634	1,9%	1,8%
Skikda	17846	959 194 094,48	26319	2,1%	1,8%
OEB	15309	954 812 679,76	22611	1,8%	1,7%
Mostaganem	17775	951 911 014,11	26621	2,1%	1,7%
Chlef	14314	945 233 743,91	21324	1,7%	1,7%
El Taref	17238	929 691 077,23	25513	2,0%	1,7%
Constantine	18999	924 100 688,24	28199	2,2%	1,7%
Ain Defla	15548	904 432 139,39	22945	1,8%	1,7%
Tissemsilt	17296	895 399 115,44	25800	2,0%	1,6%
Jijel	17741	842 451 615,45	26316	2,1%	1,5%
Boumerdes	13838	824 407 625,80	20671	1,6%	1,5%
Tindouf	10030	738 100 900,59	15239	1,2%	1,3%
Alger Ouest	13079	722 419 323,89	19485	1,5%	1,3%
Souk Ahras	15445	697 888 610,90	23016	1,8%	1,3%
Illizi	6897	683 812 461,95	10229	0,8%	1,2%
Saida	10989	588 574 574,05	16306	1,3%	1,1%
El Bayadh	11324	465 972 285,37	17047	1,3%	0,9%
Naama	9074	429 936 610,55	13592	1,1%	0,8%
Total général	854 048	54 794 129 504,10	1 272 749	100%	100,0%

Source : estimé sur la base des données fournies par (ANGEM, 2019)

La disparité régionale ainsi que la prise en compte de la population vulnérable comme principale cible ne représente pas les seuls critères de performance sociale des IMF, l'ANGEM a focalisé ses efforts afin de ne laisser personne pour compte, le positionnement de l'Algérie en qualité de leader africain sur ces indicateurs des LNBO¹⁷ est établi en comparaison avec les autres pays du continent. Le principe du LNOB de l'Agenda 2030 des Nations Unies repose sur l'engagement des pays membres pour une stratégie d'inclusion sociétale totale des personnes exclues sans aucune discrimination, chose réalisée par l'ANGEM durant ces dernières années en prenant en considération : les personnes handicapés, les Ex-détenus et les candidats à l'émigration clandestine (voir le tableau suivant).

Tableau n° 40 : Microcrédit et population LNOB en Algérie			
Catégorie	Nombre		
	Femmes	Hommes	Total
Handicapés	555	980	1535
Ex-détenus	63	1717	1780
Victimes de la tragédie nationale	171	223	394
Candidats à l'émigration clandestine	9	86	95
Personnes atteintes du VIH/Sida	61	2	63
Personnes rapatriées	1	769	770
Total	859	3 778	4 637

Source : (ANGEM, 2019)

1.23 Section 02 : contribution du microcrédit à la lutte contre la pauvreté en Algérie

1.23.1 L'évaluation d'impact, approche et outil

L'impact des politiques économiques et sociales s'étend généralement sur plusieurs périodes. Malheureusement, seuls les coûts et avantages statiques sont pris en compte. Une évaluation dynamique nécessite de prévoir les niveaux d'un large éventail de variables à moyen et à long terme. Les coûts et avantages attendus de l'ensemble des réformes proposées sont ensuite estimés sur la base de l'évolution des variables dans le temps. Par exemple, l'adoption de mesures de réforme politique et réglementaire fondées sur le marché pour la micro finance se traduirait par des avantages pour l'ensemble de l'économie sous la forme d'opérations de micro finance plus efficaces et plus durables. Cependant, l'évaluation d'impact est devenue un aspect de plus en plus important de l'activité de développement, car les agences, et en particulier les donateurs d'aide, ont cherché à s'assurer que les fonds sont bien dépensés. Alors que les programmes et institutions de micro finance sont devenus une composante importante des stratégies visant à réduire la pauvreté ou à promouvoir le développement des micros et petites entreprises, les projecteurs ont commencé à se braquer sur eux. Mais la connaissance des acquis de telles initiatives reste partielle et contestée. À une extrémité du spectre se trouvent des études affirmant que la micro finance a des impacts économiques et sociaux très bénéfiques (Mersland & R. Øystein, 2009; Akhter, Nadeem, & Syed, 2009). De l'autre côté,

¹⁷ Leave no one behind

des auteurs mettent en garde contre un tel optimisme et soulignent les impacts négatifs que la micro finance peut avoir (Montgomery & John, 2011) et (Cull, Asli, & Jonathan, The microfinance business model: Enduring subsidy and modest profit, 2018). Au « milieu », on trouve des travaux qui identifient les impacts positifs mais soutiennent que la micro finance n'aide pas les plus pauvres, comme on le prétend si souvent (Dhakal & Sharad, 2007).

Compte tenu de cet état de littérature, l'évaluation des programmes de micro finance reste un domaine important pour les chercheurs, les décideurs et les praticiens du développement. Cette partie passe en revue les options méthodologiques pour évaluer les impacts de tels programmes en s'appuyant sur les écrits sur la micro finance et la littérature plus large sur l'évaluation de l'impact. Cependant il existe plusieurs degrés d'impacts, on peut les cerner comme suite :

1.23.1.1 Au niveau des ménages et au niveau individuel

Le microcrédit entraîne une augmentation des revenus des ménages. L'utilisation des prêts et des services de dépôt peut entraîner une diversification des sources de revenus (par exemple, l'Ouganda) ou la croissance des entreprises (par exemple, l'Europe de l'Est). L'accès aux services financiers permet aux clients de constituer et de modifier leur portefeuille d'actifs. Le microcrédit peut être utilisé pour l'acquisition de terres, la construction ou l'amélioration de logements, ou l'achat d'animaux et de biens de consommation durables. Les clients peuvent également utiliser les prêts pour réaliser d'importants investissements dans les actifs humains, tels que la santé et l'éducation. Les pauvres sont très vulnérables et passent d'une crise à l'autre. L'accès à la micro finance leur permet de mieux gérer les risques et de saisir les opportunités. Dans les pays pauvres, de nombreux clients utilisent des prêts pour protéger leur niveau de consommation en cas de crise, évitant ainsi de fortes baisses de bien-être matériel. En Inde par exemple, Les clients de la micro finance ont tendance à avoir des niveaux d'épargne plus élevés que les non-clients, ce qui est très important pour constituer des actifs (Akhter, Nadeem, & Syed, 2009).

1.23.1.2 Au niveau de l'entreprise

Les revenus des entreprises augmentent grâce aux services de micro finance, mais pas toujours comme prévu. Les prêts sont fongibles et sont utilisés là où le besoin perçu ou le rendement est le plus élevé. Entre 1997 et 1999, une augmentation globale des revenus a été observée parmi toutes les entreprises gérées par des ménages en Inde et au Pérou. Mais les mêmes études n'ont montré aucun impact sur les entreprises spécifiques pour lesquelles des prêts ont vraisemblablement été contractés. La création d'emplois dans les entreprises unipersonnelles semble négligeable. Cependant, lorsque le nombre total d'entreprises est combiné, les ménages clients créent souvent du travail pour les autres. Par exemple, au Pérou, chaque client de la micro finance a créé trois jours de travail supplémentaires par mois pour les travailleurs non domestiques (Chowdhury, 2009).

1.23.2 Choix du model

Les principaux problèmes méthodologiques auxquels est confrontée l'analyse d'impact de la micro finance concernent l'attribution et la fongibilité. Au cœur de l'évaluation d'impact se trouve l'attribution d'effets spécifiques (c'est-à-dire les impacts) à des causes spécifiques (c'est-à-dire les interventions). De la vaste littérature sur l'évaluation d'impact (EI) en micro finance, il est possible de dégager trois paradigmes très différents par lesquels les auteurs cherchent à démontrer l'attribution (Hadeffi & Elagag, Techniques D'évaluation Des

Politiques Publiques : Une Revue De Littérature, 2020). La première est la méthode scientifique conventionnelle avec ses origines dans les sciences naturelles. La seconde a ses racines dans les sciences humaines et se concentre sur la fabrication d'un argument raisonné soutenu par la théorie et des éléments de preuve spécifiques. Bien que la première ait eu tendance à dominer les discussions sur l'évaluation de l'impact de la micro finance (voir, par exemple, les études passées en revue par (Duvendack, 2019), la seconde approche est de plus en plus utilisée par les IMF et les banques. La troisième approche explore un nouveau venu sur le terrain : l'apprentissage et l'action participative ; qui offre un défi radical à la fois à l'EI¹⁸ conventionnelle et à la « science » elle-même. Bien que ces trois approches puissent être séparées à des fins analytiques, dans la pratique récente, de nombreuses études ont tissé l'ensemble des éléments de ces approches.

La méthode scientifique cherche à s'assurer que les effets peuvent être attribués aux causes par l'expérimentation. Un stimulus particulier à un objet particulier dans un environnement rigoureusement contrôlé est jugé être la cause de l'effet observé. L'approche expérimentale est pratiquement irréalisable dans les sciences sociales, en raison de la nature du sujet, et l'approche a donc été adaptée en quasi-expériences (Casely & Lury, 1982). Les quasi-expériences cherchent à comparer les résultats d'une intervention avec une simulation de ce qu'ils auraient été s'il n'y avait pas eu d'intervention. Une des méthodes employées dans ce sens est la régression logistique, qu'on aura recours pour analyser la contribution du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté en Algérie. Un deuxième outil est la méthode du groupe de contrôle qui a été largement utilisée. Cela nécessite une comparaison avant et après entre une population qui a reçu un traitement spécial (c'est-à-dire un programme de micro finance) et une population identique (ou aussi proche que possible) qui n'a pas reçu le traitement. Bien que cette idée soit élégamment simple, un certain nombre de "problèmes techniques" peuvent arriver lors de son utilisation. En particulier, les problèmes de biais de sélection de l'échantillon, d'erreur de spécification des relations causales sous-jacentes et de motivation des répondants qui doivent être surmontés.

Tableau n°41 : Méthodes courantes d'évaluation d'impact

Méthodes	Caractéristiques
Enquêtes par sondage	Recueillir des données quantifiables grâce à des questionnaires. Habituellement, un échantillon aléatoire et un groupe de contrôle apparié, on l'utilise pour mesurer des indicateurs prédéterminés avant et après l'intervention
Évaluation rapide	Une gamme d'outils et de techniques ont été développés à l'origine en tant qu'évaluation rurale rapide. Cela implique l'utilisation de groupes de discussion, des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, des études de cas, l'observation des participants et des sources secondaires
Observation participative	Séjour prolongé dans une communauté de programme par des chercheurs de terrain utilisant des techniques qualitatives et des enquêtes par sondage à petite échelle
Études de cas	Études détaillées d'une unité spécifique (un groupe, une localité, une organisation) impliquant un questionnement

¹⁸ EI : évaluation d'impact

Apprentissage et action participative	La préparation par les bénéficiaires visés d'un programme d'intervention, de diagrammes de flux d'impact, de cartes de villages et de ressources, d'un classement du bien-être et de la richesse, de diagrammes saisonniers, d'un classement des problèmes et d'évaluations institutionnelles par le biais de processus de groupe assistés par un facilitateur.
--	---

Source: (Hulme D. , Impact assessment methodologies for microfinance: theory, experience and better practice, 2000)

1.23.3 Méthode d'évaluation d'impact et source de données

1.23.3.1 Choix de la méthode

L'analyse de régression logistique (RL)¹⁹ est devenue un outil statistique de plus en plus utilisé dans la recherche économique, en particulier au cours des deux dernières décennies (Thomas, Laurie, & Richard, 2011), bien que son origine puisse remonter au XIXe siècle. Elle est largement considérée comme la statistique de choix pour les situations dans lesquelles l'occurrence d'un résultat binaire (dichotomique) doit être prédite à partir d'une ou plusieurs variables indépendantes (prévision).

La fonction logistique a été inventée au 19ème siècle par Pierre François Verhulst un mathématicien français pour la description de la croissance des populations humaines, et le déroulement des réactions chimiques auto catalytiques. Verhulst publia ses suggestions qui furent éditées par Quetelet entre 1838 et 1847 (Bacaër, 2011).

Le modèle logistique correspondait très bien à l'évolution réelle de la population de la France, de la Belgique, de l'Essex (Royaume-Uni) et de la Russie pour les périodes allant jusqu'au début des années 1830. La fonction logistique a été redécouverte en 1920 par Pearl et Reed dans une étude de la croissance démographique des États-Unis.

La régression logistique est utilisée lorsque la méthode de recherche se concentre sur le fait qu'un événement se soit produit ou non, plutôt que sur le moment où il s'est produit (les informations sur l'évolution dans le temps ne sont pas utilisées). Il est particulièrement approprié pour les modèles impliquant la réalisation de l'évènement (oui vs non) et la prise de décision, il est largement utilisé dans les études en sciences de l'économie. Il existe des formes plus complexes qui peuvent traiter des situations où la variable prédite prend plus de deux catégories, on parle alors de régression logistique multinomiale.

Comme dans tous les modèles, certaines hypothèses sont faites afin d'ajuster le modèle aux données. La RL ne suppose pas une relation linéaire entre les variables dépendantes et indépendantes, mais entre le logit du résultat et les valeurs prédictives. La variable dépendante doit être catégorique ; les variables indépendantes n'ont pas besoin d'être des intervalles ; ni normalement distribués, linéairement liés ou d'égale variance au sein de chaque groupe, et enfin, les catégories (groupes) doivent être mutuellement exclusives et exhaustives. Un cas ne peut appartenir qu'à un seul groupe et chaque cas doit-être membre d'un des groupes. La RL a le pouvoir d'accueillir à la fois des variables indépendantes catégorielles et continues. Bien que la puissance de l'analyse soit augmentée si les variables indépendantes sont normalement distribuées et ont une relation linéaire avec la variable dépendante (Stanton, Bryan K, & Torsten, 2017)

¹⁹ RL : régression logistique

L'examen de ces hypothèses montre que cette technique peut être utilisée de manière un peu plus flexible que les techniques de régression traditionnelles, ce qui la rend adaptée à de nombreuses situations empiriquement pertinentes. Pour tout cas donné, La RL calcule la probabilité qu'un cas avec un ensemble particulier de valeurs pour les variables indépendantes soit un membre de la catégorie modélisée. Des échantillons plus grands sont nécessaires pour la régression linéaire car les coefficients de vraisemblance maximale sont des estimations d'échantillons de grande taille.

Les études avec des tailles d'échantillons petites à modérées utilisant la RL surestiment l'effet qu'elles mesurent (Hosmer & Lemeshow, 2000). Ainsi, des échantillons de grande taille sont nécessaires pour que la RL fournisse des nombres suffisants dans les deux catégories de la variable de résultat. De plus, plus il y a des variables indépendantes incluses, plus la taille d'échantillon requise est grande. Avec des échantillons de petite taille, le test Hosmer-Lemeshow a une faible puissance et il est peu probable qu'il détecte des écarts subtils par rapport au modèle logistique. Hosmer et Lemeshow recommandent des tailles d'échantillon supérieures à 400 et un nombre minimum de cas par variable indépendante qui palpe les 10 variables (Hosmer & Lemeshow, 2000).

Pour examiner si les hypothèses couramment recommandées pour la RL de sont prises en compte, Ottenbacher, Ottenbacher, Tooth, & Ostir (2004) ont passé en revue 99 articles de deux revues ; le Journal of Clinical Epidemiology et l'American Journal of Epidemiology, sous 10 critères, six portant sur le calcul et quatre sur le rapport des résultats multi variables de la RL. Leur étude a révélé que trois des 10 critères étaient abordés dans 50% des articles. Des tests de signification statistique ou des intervalles de confiance ont été rapportés dans tous les articles. Les méthodes de sélection des variables indépendantes ont été décrites dans 82 % des cas et les procédures spécifiques utilisées pour générer les modèles ont été discutées dans 65 % des cas. Moins de 50 % des articles indiquaient que les interactions avaient été testées ou respectaient les événements recommandés par rapport à la variable indépendante. Seulement 20 % des articles décrivaient la conformité à un gradient linéaire, examinaient la colinéarité, rapportaient des informations sur les procédures de validation, la qualité de l'ajustement, les statistiques de discrimination ou fournissaient des informations complètes sur le codage des variables.

Il n'y avait pas de différence significative ($P > 0,05$) dans la proportion d'articles répondant aux critères entre les deux revues. Ils ont conclu que les articles examinés fréquemment ne rapportaient pas les hypothèses couramment recommandées pour l'utilisation de la RL.

Dans le même sens Bagley, Halbert, & Beatrice A (2001) Ont également signalé des lacunes importantes dans l'utilisation et la communication des résultats de RL en prenant 15 articles comme échantillon d'étude. Leur recherche a révélé qu'aucun des articles ne rapportait de mesures de qualité d'ajustement ou de diagnostics de régression. La majorité de ces articles avaient des ratios d'événements par variable proches ou inférieurs à 10, ce qui suggère que ces résultats de régression eux-mêmes peuvent-être particulièrement peu fiables, et enfin, aucune des études n'a rapporté d'analyse de validation. Cependant dans une revue de quatre méthodes multi-variées apparues dans la littérature de 1985 à 1989. Concato, Alvan, & Theodore R (1993) ont trouvé que la RL était la procédure la plus fréquemment utilisée comprenant une moyenne de 43 % des méthodes multi variées au cours de la période de cinq ans examinée. L'étude a révélé des augmentations significatives de l'utilisation de la RL, de la régression à

risque proportionnel et des méthodes d'analyse des données d'enquêtes par sondage complexes.

La RL à multi variable est une technique statistique sophistiquée et des inquiétudes ont été exprimées concernant son utilisation et son interprétation. Les préoccupations se sont concentrées sur les hypothèses associées à l'utilisation appropriée, à l'interprétation correcte et à la déclaration complète de la qualité d'ajustement. La qualité de l'analyse RL dépend fortement de la compréhension par les chercheurs des hypothèses inhérentes à la méthode et des principes développés pour assurer leur bonne application. L'explicitation de la modélisation est également nécessaire pour communiquer les résultats à d'autres chercheurs à des fins de vérification et de reproduction. C'est dans ce contexte que cette partie vise à réexaminer les composants et les exigences de rapport du modèle RL tel qu'il est appliqué dans la recherche économique, et met l'accent sur un rapport plus approfondi et rigoureux pour un public plus large.

1.23.3.2 Le modèle de régression logistique

D'après Hosmer & Lemeshow (2000), la RL donne à chaque prédicteur un coefficient qui mesure sa contribution indépendante à la variation de la variable dépendante. La variable dépendante Y prend la valeur 1 si la réponse est « pauvre » et prend la valeur 0 si la réponse n'est « pas pauvre ».

La forme du modèle pour les probabilités prédites est exprimée sous la forme d'un logarithme népérien (ln) du rapport de côtes :

$$\ln \left[\frac{P(y)}{1-P(y)} \right] = B_0 + B_1(X)_1 + B_2(X)_2 + B_3(X)_3 + \dots + B_k(X)_k \quad \dots \dots \dots (1)$$

Et

$$\frac{P(y)}{1-P(y)} = e^{B_1(X)_1 + B_2(X)_2 + B_3(X)_3 + \dots + B_k(X)_k} \quad \dots \dots \dots (2)$$

$$P(y) = \frac{e^{B_1(X)_1 + B_2(X)_2 + B_3(X)_3 + \dots + B_k(X)_k}}{1 + e^{B_1(X)_1 + B_2(X)_2 + B_3(X)_3 + \dots + B_k(X)_k}} \quad \dots \dots \dots (3)$$

$$P(y) = \frac{e^{B_1(X)_1 + B_2(X)_2 + B_3(X)_3 + \dots + B_k(X)_k}}{1 + e^{B_1(X)_1 + B_2(X)_2 + B_3(X)_3 + \dots + B_k(X)_k}} \quad \dots \dots \dots (4)$$

Où, $\ln \left[\frac{P(y)}{1-P(y)} \right]$ est le log (cotes) des résultats, Y est le résultat dichotomique ; $(X)_1, (X)_2, (X)_3$ sont les variables prédictives, B_0, B_1, B_2, B_3 sont les coefficients de régression (modèle) et B_0 est l'interception.

Dans l'équation (4), le modèle de régression logistique relie directement la probabilité de Y aux variables prédictives. Le but de la RL est d'estimer les k + 1 paramètres inconnus β dans l'équation (4). Cela se fait avec une estimation du maximum de vraisemblance qui consiste à trouver l'ensemble de paramètres pour lesquels la probabilité des données observées est la plus grande. Les coefficients de régression indiquent le degré d'association entre chaque variable indépendante et le résultat. Chaque coefficient représente la quantité de changement à laquelle nous nous attendrions dans la variable de réponse s'il y avait un changement d'une unité dans la variable prédictive. L'objectif de la RL est de prédire correctement la catégorie de résultat pour les cas individuels en utilisant le meilleur modèle. Pour atteindre cet objectif,

un modèle est créé qui inclut toutes les variables prédictives utiles pour prédire la variable de réponse. La RL calcule la probabilité de succès sur la probabilité d'échec. Les résultats de l'analyse se présentent sous la forme d'un rapport de côtes.

La variable dépendante binaire a les valeurs de 0 et 1 et la valeur prédite (probabilité) doit être limitée pour se situer dans la même plage. Pour définir une relation bornée par 0 et 1, la RL utilise la courbe logistique pour représenter la relation entre les variables indépendantes et dépendantes. À des niveaux très bas de la variable indépendante, la probabilité s'approche de 0, mais n'atteint jamais 0. De même, si la variable indépendante augmente, les valeurs prédites augmentent sur la courbe et s'approchent de 1 mais ne sont jamais égales à 1.

Cependant une transformation logistique est indispensable, car elle garantit que les valeurs estimées ne sortent pas de la plage de 0 et 1. Ceci est réalisé en deux étapes, premièrement la probabilité est reformulée en tant que cote (odds) qui est définie comme le rapport de la probabilité que l'événement se produise à la probabilité de celui-ci ne se produise pas. Par exemple, si une personne a une probabilité de 0,8 de tomber dans la pauvreté, sa chance est de $0,8 / (1 - 0,8) = 4:1$. Pour contraindre les valeurs prédites entre 0 et 1, la valeur de cote peut être reconvertie en probabilité ; Donc,

$$\text{probabilité (réalisation)} = \frac{\text{odds(réalisation)}}{1 + \text{odds(réalisation)}}$$

On peut donc montrer que la probabilité correspondante est $4 / (1 + 4) = 0,8$. De plus, pour maintenir les valeurs de côtes sous 0, qui est la limite inférieure (il n'y a pas de limite supérieure), la valeur logit qui est calculée en prenant le logarithme des cotes doit être calculée. Les cotes inférieures à 1 ont une valeur logit négative, les rapports de cotes supérieurs à 1,0 ont des valeurs logit positives et les rapports de côtes de 1,0 (correspondant à une probabilité de 0,5) ont une valeur logit de 0.

1.23.3.3 Interprétation du rapport de cotes (odds)

Lorsqu'une variable indépendante X_i augmente d'une unité ($X_i + 1$), tous les autres facteurs restant constants, la cote de la variable dépendante augmente d'un facteur $\exp(\beta_i)$ appelé rapport de cotes (OR) et varie de zéro (0) à l'infini positif. Elle indique la quantité relative par laquelle la cote de la variable dépendante augmente ($OR > 1$) ou diminue ($OR < 1$) lorsque la valeur de la variable indépendante correspondante augmente d'une (1) unité (Hosmer & Lemeshow, 2000).

1.23.4 Source des données et plan d'échantillonnage

Dans la recherche liée à la pauvreté ainsi que l'évaluation d'impact, une enquête auprès des ménages est le principal outil de collecte de données, cette dernière est utilisée au niveau national et international. Selon (Deaton, The analysis of household surveys: a microeconomic approach to development policy, 1997), les données sur les ménages ont été utilisées dans presque toutes les études axées sur la pauvreté. Cette recherche utilise la méthode d'enquête auprès des ménages telle qu'utilisée par (Jegede, James, & Babatunde, 2011) au Nigéria pour analyser l'effet de la micro finance sur la réduction de la pauvreté.

Cette étude est basée sur l'enquête en grappes à indicateurs multiples en Algérie (MICS 2019), une enquête transversale auprès des ménages représentative à l'échelle nationale. L'enquête vise à suivre la situation des femmes et des enfants en recueillant des informations sur la santé, l'éducation, la protection sociale et l'environnement ainsi que des caractéristiques

socioéconomiques, démographiques et géographiques. L'enquête a été menée par l'office national des statistiques et l'UNICEF. La base de sondage du cycle d'enquête de 2019 était basée sur le recensement national de la population de 2008. La base de sondage comprenait une liste de tous les districts de recensement construits en 2008. Pour établir un échantillon représentatif de ménages aux niveaux national et infranational, l'enquête a utilisé un plan d'échantillonnage probabiliste en grappes stratifié à plusieurs degrés. Les principales strates d'échantillonnage ont été définies comme les régions urbaines et rurales de chaque province. L'échantillon de ménages a été obtenu en deux étapes : (i) dans chaque strate, un nombre spécifié de secteurs de dénombrement (SD) ou de grappes ont été sélectionnés systématiquement avec une probabilité proportionnelle à la taille. Après cela, le listage des ménages a été effectué pour les SD sélectionnés (ii) l'échantillon de ménages a été sélectionné parmi les SD échantillonnés en utilisant une méthode d'échantillonnage aléatoire systématique. Au total, 25 ménages par strate échantillonné ont été obtenus. Sur un total de 512 SD, 23588 ménages ont été sélectionnés, dont 5467 observations manquantes. Parmi lesquels, le nombre réponse de chefs de ménages, de femmes (15 à 49 ans) et d'hommes (15 à 49 ans) exploité avec succès était de 18121, 1527 et 16594, respectivement. De plus amples détails sur la conception MICS sont disponibles dans le rapport sur les résultats de l'enquête (UNICEF, 2020).

1.23.4.1 Sélection des variables

Dans de nombreux cas, cet événement de résultat est facilement classé en catégories selon qu'il s'est produit ou qu'il ne s'est pas produit. Par exemple, la survenue d'une crise économique ou non ; ou recrutement formel ou non, sont relativement faciles à discerner et à coder comme ayant eu lieu ou non. Une fois cette catégorisation réalisée, les prédicteurs de ce résultat peuvent être étudiés (Levy & Stolte, 2000). Dans d'autres cas, le résultat peut être traité comme dichotomique (le cas de notre étude), mais, en fait, il découle de la censure des données continues ; c'est-à-dire qu'un critère de coupure a été produit et que les données sont enregistrées de constante à catégorique au point de coupure. Dans ces cas, la situation dans le choix de la variable de résultat peut être plus compliquée (Karlan, D., & Zinman, J, 2009). Dans certains cas, les résultats continus se traduisent relativement en un événement dichotomique. Ces cas concernent le plus souvent des mesures pour lesquelles des seuils bien établis de présence d'un événement ont été développés. Il convient de noter que de nombreuses variables multi catégorielles ou même continues peuvent être réduites à des variables dichotomiques. Par exemple, si le degré de richesse des personnes interviewés sur, disons, une échelle à dix catégories, allant de "premier décile" à "dixième décile", cela pourrait être réduit à deux catégories telles que "pauvre" et "pas pauvre" en prenant comme seuil les deux premier déciles.

Il peut bien y avoir des contraintes agissant sur une étude particulière qui conduisent à un biais dans la sélection des données utilisées pour l'analyse. Une contrainte potentielle est la taille de l'échantillon, qui limite le nombre de variables pouvant être étudiées. Il y a un débat quant au nombre de participants par variable qui sont nécessaires, cependant, (Levy & Kristine, 2000) suggère qu'un minimum de 10 participants est nécessaire pour chaque variable étudiée ; une suggestion basée sur des preuves statistiques confirmant la fiabilité des régressions logistiques effectuées sur différents nombres d'événements par variable. Cela impose évidemment certaines contraintes sur le nombre de variables pouvant être utilisées dans une étude, bien qu'il faille noter que la plupart des études sur les résultats économiques utilisant la RL suivent cette règle. Une autre source de biais de sélection dans les variables

étudiées est celle des données manquantes, où la présence de données manquantes dans l'échantillon peut réduire la taille de l'échantillon si les participants avec des données manquantes sont exclus, ou peut conduire à l'exclusion de certaines variables (5467 observations est exclues pour notre cas). Malheureusement, ces deux résultats peuvent entraîner un biais dans les variables sélectionnées qui peut être très important car il laissera l'échantillon comme auto-sélectionné, c'est-à-dire ne comprenant que les individus qui ont choisi de fournir certaines données, ou uniquement les données qui sont facilement fournies par l'échantillon, ainsi que d'autres raisons pour lesquelles les autres données sont manquantes.

Enfin, en plus des effets de biais de sélection de ces sources, la sélection des variables est également contrainte par les propriétés des données collectées. Par exemple, des variables prédictives qui sont liées les unes aux autres (qui montrent une colinéarité ou une multi colinéarité) ou des variables prédictives qui ont des observations excessivement influentes (valeurs aberrantes), auront un impact négatif sur les résultats d'une RL. En particulier, dans les échantillons petits, la colinéarité peut entraîner des niveaux globaux de signification de la RL lorsque les prédicteurs individuels ne sont pas en eux-mêmes prédictifs du résultat, ou dans le degré de relation entre un prédicteur et le résultat mal établi. Bien que la RL soit particulièrement utile pour fournir une combinaison parcimonieuse des meilleures variables prédictives, une telle procédure a tendance à capitaliser sur les caractéristiques aléatoires de l'échantillon (Ernest & Francis, 2018).

L'ensemble de prédicteurs produit par un échantillon peut ne pas être valable pour un autre échantillon. Il est donc considéré comme souhaitable lors de l'utilisation de cette procédure de corriger pour capitaliser sur le hasard en effectuant une réplication croisée sur un nouvel échantillon.

1.23.4.2 Construction de variables et présentation du modèle

Nous traitons la pauvreté comme la variable dépendante. Tandis que les caractéristiques du ménage, de la localité et de l'accès à la micro finance des emprunteurs sont utilisées comme variables explicatives.

Lors de la sélection des variables pour la régression, deux points importants sont pris en compte : l'importance de la variable pour déterminer la pauvreté, dans ce cas la variable quantile de richesse est transformé à une variable dichotomique pour avoir deux classe (pauvre et non pauvre), le seuil de pauvreté dans ce cas représente 60% de la moyenne de l'indice de richesse. Donc le premier quantile représente la population pauvre et le reste représente la population non pauvre. Le tableau ci-dessous présente la liste des variables utilisées dans le modèle de régression et leur description. Les variables comprennent : (1) des variables démographiques telles que, l'âge du chef de ménage, le sexe du chef de ménage ainsi que sa situation matrimoniale ; (2) les variables d'éducation telles que l'éducation du chef de ménage (3) l'espace de programmation territoriale, cette variable a pour objectif stratification de la pauvreté au niveau des sept régions en Algérie. (4) l'aide destiné à la possession d'un logement (5) l'accès au micro-crédit tel qu'une variable fictive indiquant si le ménage participe ou non au programme ; (6) les variables : situation individuel, la possession d'une carte Chiffa (carte d'assurance maladie), adhésion à un système de sécurité sociale ou d'assurance sociale et milieux de résidence représente la dimension inclusion sociale. (7) la possession d'un compte bancaire ou ccp pour estimer l'effet de l'inclusion financière. (8) le

choix de la variable atteint d'une maladie chronique afin de confirmer l'approche par capacité d'Amartya Sen. (9) Le secteur juridique représente notre dernière variable indépendante, son intérêt réside dans la comparaison entre le secteur formel et le secteur informel.

La recherche proposée a mené deux types d'analyse différents. La première approche est basée sur l'analyse descriptive et graphique, tandis que la seconde approche est basée sur l'analyse économétrique (BLR). Toutes les variables, utilisées dans les deux types d'analyse afin d'étudier l'efficacité de la micro finance dans l'éradication de la pauvreté en Algérie, sont représentés par le tableau suivant :

Tableau n°42 : variables de l'étude	
Variables de l'étude	DESCRIPTION
Pauvreté (Povt)	PAUVRE
	PAS PAUVRE
Espace de programmation territoriale (Ept)	NORD CENTRE
	NORD EST
	NORD OUEST
	HAUT PLATEAU CENTRE
	HAUT PLATEAU EST
	HAUT PLATEAU OUEST
	SUD
Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement (Alog)	LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS
	LOGEMENTS SOCIAUX PARTICIPATIFS
	Logements cedés dans le cadre de la location-vente
	Logement public promotionnel (lpp)
	Aides de l'état attribuées pour l'achat ou la construction d'un logement
	Terrains à caractère social
	Non
Instruction du chef de ménage (Ed)	Pré-scolaire ou aucun
	Primaire
	Moyen
	Secondaire
	Supérieur
Situation individuelle (Si)	Occupé
	Etudiant/écolier/formation professionnelle
	Cherche du travail
	A pris sa retraite

	Autre inactif
Situation matrimoniale age >= 15 (Sm)	Célibataire
	Marié(e)
	Divorcé(e)
	Séparé(e)
	Veuf(ve)
Carte chiffa (AM)	Oui individuelle
	Oui ayant droit
	Non
Assurance sociale (AS)	Oui
	Non
Est-ce qu'un membre de ce ménage a un compte courant postal (ccp) et ou un compte en banque/cnep (If)	Oui
	Non
Sécurité sociale (Ss)	Oui
	Non
Secteur juridique (Sj)	Public
	Privé
Malade chronique (Mc)	Oui
	Non
Sexe (Gen)	Masculin
	Feminin
Bénéficiaire de microcredit (Bmc)	Oui
	Non
Milieu de residence (Mr)	Urbain
	Rural

Source : élaboré par les auteurs

1.23.4.2.1 Présentation du modèle

L'objet de notre analyse, sur la base de ce qui a été précédemment indiquée est de voir l'impact des micros crédits sur le bien-être des ménages algériens et implicitement sur sa contribution dans la lutte contre la pauvreté. De ce fait, la variable pauvreté est exprimée entant que variable endogène qualitative qui prend la valeur 1 si la personne est pauvre et 0 si la personne n'est pas pauvre. Cette dernière est expliquée en fonction d'un ensemble de variables explicatives sélectionnées précédemment (Tableau n°42).

En effet, la spécification est la suivante :

$$Y = B_0 + B_1(X)_1 + B_2(X)_2 + B_3(X)_3 + B_4(X)_4 + B_5(X)_5 + B_6(X)_6 + B_7(X)_7 + B_8(X)_8 + B_9(X)_9 + B_{10}(X)_{10} + B_{11}(X)_{11} + B_{12}(X)_{12} + B_{13}(X)_{13} + B_{14}(X)_{14} + \varepsilon$$

Ou autrement ;

$$\begin{aligned} Povt = B_0 + B_1(Ept)_1 + B_2(Alog)_2 + B_3(Ed)_3 + B_4(Si)_4 + B_5(Sm)_5 + B_6(Am)_6 \\ + B_7(As)_7 + B_8(If)_8 + B_9(Ss)_9 + B_{10}(Sj)_{10} + B_{11}(Mc)_{11} + B_{12}(Gen)_{12} \\ + B_{13}(Bmc)_{13} + B_{14}(Mr)_{14} + \varepsilon \end{aligned}$$

Avec :

$$\diamond Povt = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu est pauvre} \\ 0 & \text{si l'individu est non pauvre} \end{cases}$$

1.23.5 Résultats et discussions

1.23.5.1 Analyse descriptive et croisement de données

La présente étude cherche à mesurer l'impact du microcrédit sur le degré de pauvreté multidimensionnelle des ménages. Une analyse descriptive est essentielle pour cerner nos variables d'intérêt. On constate d'après la visualisation des données que 80% des ménages sont composés de huit membres au maximum. On constate aussi que seulement 8.3% de notre échantillon est de sexe féminin contre 91.7% de sexe masculin. On remarque d'après les données que la moyenne d'âge des bénéficiaires est de 48 ans ainsi que 95% des répondants ont un âge inférieur à 60 ans, pour l'état matrimonial des répondants on constate que plus de 86% des répondants sont mariés.

32 % des bénéficiaires pauvres ne sont pas affiliés à la sécurité sociale contre 11% seulement pour les bénéficiaires non pauvres. 63% de l'ensemble des bénéficiaires de microcrédits possèdent une carte chiffa. Cependant 20% des bénéficiaires pauvres souffrent d'une maladie chronique contre 11.2% pour les bénéficiaires non pauvres.

Concernant la localité, les bénéficiaires pauvres ont tendance à se localiser dans les régions urbaines avec une différence de 5% par rapport aux bénéficiaires non pauvres, il faut noter aussi que 15% des bénéficiaires « pauvres » résident dans la région Sud.

Pour le niveau d'instruction on constate que 91% des répondants n'ont pas pu accéder à l'université, avec un taux de 20.9 % d'exclus complètement du système éducatif. Pour l'activité économique des bénéficiaires de micro-crédit, on constate que 40% de ces derniers sont exclus du marché du travail (non-occupé).

1.23.5.2 Diagnostics du modèle

Plusieurs étapes de diagnostic sont utilisées pour évaluer la validité des modèles de régression estimés avant de tester les hypothèses de recherche. Ceux-ci incluent des tests pour détecter les valeurs aberrantes et les observations influentes, des tests de multi colinéarité, des corrections pour l'hétéroscédasticité et des tests pour examiner la qualité de l'ajustement des modèles.

1.23.5.2.1 Valeurs aberrantes et observations manquantes

Les valeurs aberrantes et les cas influents peuvent fausser les estimations des coefficients de régression et invalider les inférences tirées d'un modèle logistique. Les cas aberrants peuvent produire des résidus importants et affecter les prédicteurs linéaires du maximum de vraisemblance (Sarkar, Habshah, & Sohel, 2011). Pour détecter les observations inhabituelles, des mesures résiduelles et d'influence ainsi que des affichages graphiques sont générées pour identifier les observations problématiques. Les mesures résiduelles comprennent les résidus de Pearson standardisés et la matrice chapeau (également connue sous le nom de levier Pregibon). Les résidus de Pearson mesurent l'écart relatif entre une valeur observée et ajustée. Cependant la matrice chapeau mesure l'effet de levier d'une observation. L'effet de levier mesure l'écart des variables indépendantes par rapport à leur moyenne et les points d'effet de levier peuvent affecter de manière significative les coefficients d'estimation dans un modèle logistique (Sarkar, Habshah, & Sohel, 2011, p. 29). Des tracés graphiques de ces mesures statistiques par rapport aux valeurs prédites et les unes par rapport aux autres sont obtenus pour identifier les observations influentes.

Le tableau suivant nous informe sur les observations qui ont été incluses et exclues de l'analyse, le codage de la variable dépendante et le codage de toutes les variables catégorielles répertoriées dans la sous-commande catégorique. (Cas manquants - Cette ligne indique le nombre de 5467 cas manquant avec un pourcentage qui a palpé 23%. Par défaut, la régression logistique SPSS effectue une suppression par liste des données manquantes. Cela signifie que s'il manque une valeur pour une variable du modèle, l'ensemble du cas sera exclu de l'analyse, dans notre cas 18121 sur les 23588 ménages ont été retenus pour l'analyse de donnée. La donnée quantile de richesse a été transformée à une variable binaire prenant les valeurs 0 pour pauvre et 1 pour pas pauvre.

Tableau n°43 : Récapitulatif de traitement des observations				Tableau n° 44 : Codage de variable dépendante	
Observations non pondérées ^a		N	Pourcentage	Valeur d'origine	Valeur interne
Observations sélectionnées	Incluses dans l'analyse	18121	76.8	pauvre	0
	Observations manquantes	5467	23.2		
	Total	23588	100.0		
Observations non sélectionnées		0	.0	pas pauvre	1
Total		23588	100.0		

a. Si la pondération est active, consultez la table de classification pour connaître le nombre total d'observations.

Source : réalisé par l'auteur

1.23.5.2.2 Qualité de l'ajustement

Le test de Wald peut être utilisé pour examiner l'hypothèse nulle selon laquelle tous les coefficients des variables indépendantes du modèle sont simultanément égaux à zéro. Pour la régression logistique, la sortie SPSS affiche une valeur chi carré pour le test de Wald et sa valeur p associée avec des degrés de liberté équivalents au nombre de variables indépendantes dans le modèle. Dans cette recherche, la valeur p est comparée à trois valeurs critiques ; 1

pour cent, 5 pour cent et 10 pour cent. Une valeur de p inférieure à la valeur critique signifie que l'hypothèse nulle peut être rejetée puisque l'introduction des variables indépendantes peut entraîner des améliorations statistiquement significatives de l'adéquation du modèle.

En plus de la statistique du test du chi carré de Wald, la statistique du test d'adéquation de Hosmer et Lemeshow est utilisée. Ce test est basé sur une hypothèse nulle qu'un modèle est ajusté. Une valeur de p de cette statistique de test inférieure à 5 % signifie que l'hypothèse nulle doit être rejetée, ce qui indique que le modèle n'est pas acceptable (Rossi, 2010). Le tableau suivant résume la qualité d'ajustement, on remarque qu'Exp (B) qui s'agit de l'exponentiation du coefficient B, qui est un rapport de cotes. Cette valeur est donnée par défaut car les rapports de cotes peuvent être plus faciles à interpréter que le coefficient, qui est exprimé en unités log-odds. Voici la cote : $10088/7233 = 1.505$. Avec une relation significative inférieure à 5%.

Tableau n°45 : Variables de l'équation							
		B	E.S	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Pas 0	Constante	.409	.015	727.021	1	.000	1.505

Source : réalisé par l'auteur

1.23.5.2.3 Mesures statistiques

Étape 1 - Il s'agit de la première étape (ou modèle) avec des prédicteurs. Dans ce cas, c'est le modèle complet que nous avons spécifié dans la commande de régression logistique. Chi carré et Sig. S'agit de la statistique du chi carré et de son niveau de signification. La valeur donnée dans le Sig est la probabilité d'obtenir la statistique du chi carré étant donné que l'hypothèse nulle est vraie. En d'autres termes, il s'agit de la probabilité d'obtenir cette statistique du chi carré (7572.201) s'il n'y a en fait aucun effet des variables indépendantes, prises ensemble, sur la variable dépendante. Il s'agit bien sûr de la valeur p, qui est comparée à une valeur critique, peut-être 0,05 ou 0,01 pour déterminer si le modèle global est statistiquement significatif. Dans ce cas, le modèle est statistiquement significatif car la valeur de p est inférieure à 0,05.

Tableau n°46 : Tests composites des coefficients du modèle				
		Khi-carré	ddl	Sig.
Pas 1	Pas	7572.201	41	.000
	Bloc	7572.201	41	.000
	Modèle	7572.201	41	.000

Source : réalisé par l'auteur

Le tableau suivant résume les valeurs prédites de la variable dépendante basées sur le modèle de régression logistique complet. Ce tableau montre combien de cas sont correctement prédits (4861 cas sont observés comme étant 0 et sont correctement prédits comme étant pauvre ; 9339 cas sont observés comme étant 1 et sont correctement prédits comme étant pas pauvre), et combien de cas ne sont pas correctement prédits (2372 cas sont observés comme étant 0 mais sont prédits comme étant 1 ; 1541 cas sont observés comme étant 1 mais sont prédits comme étant 0). Cela donne le pourcentage global de cas qui sont correctement prédits par le modèle (dans ce cas, le modèle complet que nous avons spécifié). Comme vous pouvez le constater, ce pourcentage est passé de 76,8 pour le modèle nul à 78,4 pour le modèle complet.

Tableau n°47 : Table de classification ^a					
	Observé		Prévisions		
			total poverty		Pourcentage correct
			pauvre	pas pauvre	
Pas 1	total poverty	pauvre	4861	2372	67.2
		pas pauvre	1549	9339	85.8
	Pourcentage global				78.4

a. La valeur de coupe est ,500

Source : réalisé par l'auteur

1.23.5.2.4 Analyse économétrique

La contribution de la micro finance dans l'éradication de la pauvreté est étudié à l'aide d'une régression logistique binaire sur le modèle un. Dans ce modèle, la pauvreté est la variable dépendante tandis que l'Age ; l'atteinte par une maladie chronique ; le milieu de résidence ; l'espace de programmation territoriale (EPT) ; l'instruction du chef de ménage ; la disposition d'une aide de l'état pour avoir un logement ; la possession d'un compte courant postal (CCP) et ou un compte en Banque/CNEP ; la Sécurité sociale ; le fait de bénéficier d'un microcrédit ; le sexe du chef de ménage ; sa situation matrimoniale, et sa situation individuelle, son secteur juridique, l'accès à l'assurance sociale, et la possession d'une carte chiffa sont des variables indépendantes. Le tableau ci-dessous présente les paramètres estimés de la régression logistique binaire (log odds). L'interprétation du coefficient estimé dans la régression logistique est très similaire à la régression linéaire. Il montre le changement du logit de la variable de résultat (cote logarithmique) en raison d'un changement d'unité dans le prédicteur. Le logit de la variable de résultat est obtenu en prenant simplement le logarithme naturel de la probabilité que (Y) se produise. Les erreurs types de ces coefficients estimés ont été données dans la colonne intitulée (E.S). La valeur p des paramètres correspondants est indiquée dans la colonne intitulée valeur Sig dans le tableau.

Comme nous l'avons indiqué précédemment à propos de l'hypothèse de normalité des variables qui n'est pas vérifiée, le recours à une régression logistique est indispensable. C'est un outil technique qui permet de prédire les valeurs prises par une variable discrète, le plus souvent binaire, à partir d'une série de variables explicatives continues ou binaires. Pour ce faire, nous proposons le modèle de régression logistique suivant :

$$\begin{aligned} \text{Povt} = & B_0 + B_1(Ept)_1 + B_2(Alog)_2 + B_3(Ed)_3 + B_4(Si)_4 + B_5(Sm)_5 + B_6(Am)_6 \\ & + B_7(As)_7 + B_8(If)_8 + B_9(Ss)_9 + B_{10}(Sj)_{10} + B_{11}(Mc)_{11} + B_{12}(Gen)_{12} \\ & + B_{13}(Bmc)_{13} + B_{14}(Mr)_{14} + \varepsilon \end{aligned}$$

La régression logistique effectuée par le logiciel SPSS (Vr25) repose sur le principe d'itérations. Dans une première étape, le logiciel prend la variable la plus significative pour prévoir le retard. Dans une seconde, il choisit la deuxième variable la plus significative et ainsi de suite jusqu'à ce que les tests statistiques ne soient plus significatifs pour le reste des variables. La dernière itération correspond à la plus petite valeur de « log likelihood ». Parmi les 14 variables du modèle, le logiciel n'a retenu que 10 :

De ce fait le modèle finale s'écrit comme suit :

$$\begin{aligned} \text{Povt} = & B_0 + B_1(Ept)_1 + B_2(Alog)_2 + B_3(Ed)_3 + B_4(Si)_4 + B_5(Sm)_5 + B_6(As)_6 \\ & + B_7(If)_7 + B_8(Mc)_8 + B_9(Gen)_9 + B_{10}(Mr)_{10} + \varepsilon \end{aligned}$$

L'estimation de ce modèle nous donne les résultats suivants :

$$\text{Povt} = -1.386 - 0.552(Ept)_1 + 0,202(Alog)_2 + 0.833(Ed)_3 - 1.271(Si)_4 + 0.414(Sm)_5 + 0.402(As)_6 - 0.854(If)_7 - 0.109(Mc)_8 + 0.370(Gen)_9 + -1.749(Mr)_{10} + e$$

Tableau n° 48 : Variables de l'équation							
		B	E.S	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Pas 1 ^a	Age	.043	.003	285.954	1	.000	1.044
	Malade chronique ?			7.883	2	.019	
	Malade chronique ?(1)	-.109	.051	4.474	1	.034	.897
	Malade chronique ?(2)	-1.233	.623	3.914	1	.048	.291
	Milieu de résidence(1)	-1.749	.043	1644.538	1	.000	.174
	Espace de programmation territoriale (EPT)			240.086	6	.000	
	Espace de programmation territoriale (EPT)(1)	-.552	.078	50.457	1	.000	.576
	Espace de programmation territoriale (EPT)(2)	-.707	.076	87.076	1	.000	.493
	Espace de programmation territoriale (EPT)(3)	-.614	.077	63.056	1	.000	.541
	Espace de programmation territoriale (EPT)(4)	.092	.077	1.447	1	.229	1.097
	Espace de programmation territoriale (EPT)(5)	-.675	.076	79.629	1	.000	.509
	Espace de programmation territoriale (EPT)(6)	-.651	.074	77.082	1	.000	.522
	Instruction du chef de ménage			1013.022	5	.000	
	Instruction du chef de ménage(1)	.833	.058	207.401	1	.000	2.300
	Instruction du chef de ménage(2)	1.254	.061	428.963	1	.000	3.504
	Instruction du chef de ménage(3)	1.828	.068	732.242	1	.000	6.224
	Instruction du chef de ménage(4)	2.735	.109	632.246	1	.000	15.409

ménage(4)							
Instruction du chef de ménage(5)	.536	.446	1.440	1	.230	1.708	
Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement			168.528	6	.000		
Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement(1)	.202	.100	4.107	1	.043	1.224	
Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement(2)	.270	.111	5.881	1	.015	1.310	
Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement(3)	.623	.483	1.664	1	.197	1.865	
Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement(4)	-.748	.075	99.536	1	.000	.473	
Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement(5)	-.695	.121	33.246	1	.000	.499	
Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement(6)	-.203	.053	14.441	1	.000	.816	
Est-ce qu'un membre de ce ménage a un compte courant postal (CCP) et ou un compte en Banque/CNEP			273.364	2	.000		
Est-ce qu'un membre de ce ménage a un compte courant postal (CCP) et ou un compte en Banque/CNEP(1)	-.854	.052	268.344	1	.000	.426	
Est-ce qu'un membre de ce ménage a un compte courant postal (CCP) et	-1.049	.350	9.003	1	.003	.350	

ou un compte en Banque/CNEP(2)							
Sécurité sociale			5.091	2	.078		
Sécurité sociale(1)	-.194	.114	2.926	1	.087	.824	
Sécurité sociale(2)	.350	.371	.886	1	.346	1.419	
bénéficiaire de microcrédit (1)	.211	.202	1.094	1	.296	1.235	
Sexe(1)	.370	.150	6.048	1	.014	1.447	
Situation matrimoniale age>=15			13.654	4	.008		
Situation matrimoniale age>=15(1)	.414	.122	11.463	1	.001	1.513	
Situation matrimoniale age>=15(2)	.206	.192	1.148	1	.284	1.229	
Situation matrimoniale age>=15(3)	.390	.334	1.367	1	.242	1.477	
Situation matrimoniale age>=15(4)	.410	.171	5.756	1	.016	1.507	
Situation individuelle			158.693	4	.000		
Situation individuelle(1)	-1.271	.511	6.194	1	.013	.281	
Situation individuelle(2)	-.727	.100	52.475	1	.000	.483	
Situation individuelle(3)	.041	.110	.142	1	.706	1.042	
Situation individuelle(4)	-.645	.081	63.316	1	.000	.525	
Secteur juridique			2.605	2	.272		
Secteur juridique(1)	-.169	.108	2.456	1	.117	.844	
Secteur juridique(2)	-.047	.073	.416	1	.519	.954	
Assurance sociale			12.022	1	.001		
Assurance sociale(1)	.402	.116	12.022	1	.001	1.495	
Carte chiffa			.717	3	.869		
Carte chiffa(1)	-.012	.159	.005	1	.942	.988	
Carte chiffa(2)	-.057	.077	.550	1	.458	.944	
Carte chiffa(3)	-.211	.445	.224	1	.636	.810	
Constante	-1.386	.223	38.666	1	.000	.250	

a. Introduction des variables au pas 1 : Age, Malade chronique ?, Milieu de résidence, Espace de programmation territoriale (EPT), Instruction du chef de ménage, Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement, Est-ce qu'un membre de ce ménage a un compte courant postal (CCP) et ou un compte en Banque/CNEP, Sécurité sociale, bénéficiaire de microcrédit, Sexe, Situation matrimoniale age>=15, Situation individuelle, Secteur juridique, Assurance sociale, Carte chiffa.

Source : réalisé par l'auteur

L'un des avantages les plus importants de la régression logistique binaire est que ses coefficients (log odds) peuvent être interprétés en termes de rapports de cotes. Il est très difficile d'interpréter le coefficient (log odds) du BLR. Par conséquent, ils sont exponentiels pour être convertis en rapports de cotes, comme illustré dans le rapport de cotes de la colonne, et peuvent être interprétés comme un changement de probabilité ou de cote de la variable de résultat en raison d'un changement d'unité dans le prédicteur. Si la valeur du rapport de cotes dépasse 1, alors la probabilité qu'un résultat se produise augmente avec une augmentation du prédicteur, et si la valeur du rapport de cotes est inférieure à 1, alors la probabilité qu'un résultat se produise diminue avec une augmentation du prédicteur. Dans la régression, un intervalle de confiance de 95 % est pris et il est calculé pour les rapports de cotes pour les facteurs de risque significatifs.

Les résultats empiriques de l'étude révèlent que le signe de l'Age est positif et que sa valeur p est de (0,043), ce qui signifie qu'il est hautement significatif à un niveau de 1 %. L'odds ratio est supérieur à 1, ce qui implique que si l'Age augmente d'une unité, la probabilité d'être pauvre augmentera également de 1,044 fois. Ce constat est le même que pour (Ayayi & Mahinda, 2018).

L'atteint d'une maladie chronique à un impact négatif et important sur la pauvreté. La valeur de l'odds ratio est inférieure à 1, ce qui signifie que si une personne est atteinte d'une maladie chronique, la probabilité d'être pauvre serait moindre par rapport à une personne qui n'est pas atteinte d'une maladie.

Cette constatation indique que lorsque les gens ont accès à une vie saine, leur probabilité d'être pauvres diminue parce qu'avec l'aide du système de santé, ils peuvent libérer leur potentiel et gagner facilement leur vie. Ainsi, les résultats sont cohérents avec ceux (Orton, 2016).

Le tableau montre qu'il existe une association négative entre la résidence dans une région rurale et la pauvreté. La zone de résidence a un signe négatif et sa valeur p est de (0,00), ce qui indique qu'elle est statistiquement significative au niveau de 1 %. Les résultats montrent qu'à mesure que la zone de résidence se change, le niveau de pauvreté des ménages diminue, les résultats sont cohérents avec ceux (Yen & Kaplan, 1998).

En total toutes les variables sont significatives, sauf quatre variables : variable bénéficiaire de microcrédit, qui représente un P value supérieur à 5%, ce qui signifie que l'accès au microcrédit en Algérie n'a aucun effet sur le taux de pauvreté en Algérie. Les deux trois variables non significatives sont l'affiliation à la sécurité sociale et la possession d'une carte Chiffa (carte maladie) ainsi que le secteur juridique, la cause peut résider dans la couverture totale des citoyens algériens et sans condition par la sécurité sociale.

1.23.5.3 Discussion

La source de preuves la plus citée sur les impacts de la micro finance est la première série d'études recueillies par (Hulme & Mosley, 1996). Les conclusions de ces études sont provocatrices : les ménages pauvres ne bénéficient pas de la micro finance ; seuls les emprunteurs non pauvres (avec des revenus supérieurs au seuil de pauvreté) peuvent tirer profit de la micro finance et bénéficier d'impacts positifs considérables. Plus troublant, selon Chowdhury (2009) La grande majorité de ceux dont les revenus de départ sont inférieurs au

seuil de pauvreté se sont en fait retrouvés avec moins de revenus supplémentaires après avoir obtenu des micro-prêts, par rapport à un groupe témoin qui n'a pas obtenu de tels prêts.

À partir de la synthèse des preuves présentées dans les sections précédentes, que pouvons-nous déduire de l'effet de la micro finance sur la pauvreté et le bien-être ? Dans le tableau précédent, nous résumons les principaux résultats concernant les changements attendus dans les résultats de pauvreté inclus dans cette étude, sur la base de la théorie du changement décrite dans l'introduction. Le tableau distingue les impacts positifs (+) des impacts insignifiants (=) ou négatifs (-) impacts. Les rangées inférieures du tableau indiquent le nombre moyen d'études qui trouvent des effets positifs, négatifs ou insignifiants de la micro finance sur les dimensions de pauvreté multidimensionnelle. À première vue, nous ne trouvons pas de preuves accablantes d'impacts positifs et significatifs de la micro finance sur les résultats d'intérêt. En fait, dans toutes les régions du monde, les preuves d'impacts sur le revenu par habitant, la valeur des actifs et la pauvreté ne sont pas concluantes, bien qu'avec un certain degré d'hétérogénéité, les études expérimentales étant plus susceptibles de signaler, en moyenne, des impacts insignifiants, voire négatifs, par rapport aux études quasi-expérimentales. Qui rapportent en général des résultats plus positifs. Dans l'ensemble, les études qui se concentrent sur les impacts de la micro finance sur la santé, la nutrition et l'éducation trouvent d'importantes dynamiques de genre en jeu, soit concernant le sexe du client, soit celui des chefs de ménages, avec des impacts genres différenciés (voir par exemple : Chattopadhyay, (2011) et Ayayi & Mahinda, (2018) . En fait, cette recherche vise à explorer l'impact de la micro finance sur les indicateurs multidimensionnels de pauvreté des ménages. Cette partie présente une analyse des résultats empiriques sur deux volets la sélection et l'impact en le comparant avec les conclusions d'études antérieures.

1.23.5.3.1 Ciblage des pauvres

Dans cette recherche, plus de 50 % des répondants étaient de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. Ce résultat est conforme à la théorie du cycle de vie de la consommation qui postule que les ménages tentent de maintenir un modèle de consommation régulier tout au long de leur vie (Merah, Boussaïd, Merabet, Hadefti, & Djani, 2021). À un jeune âge, les ménages sont susceptibles d'avoir une demande de crédit plus élevée et sont prêts à consommer une partie de leurs revenus futurs qu'ils prévoient d'augmenter à long terme pour acquérir des actifs et des biens durables (Andreou, 2011). En termes de répartition par sexe, la part des femmes dépasse celle des hommes ; 63 % pour les femmes contre 37 % pour les hommes.

Alors que les IMF n'ont pas d'exigences minimales en matière d'éducation pour l'éligibilité au crédit, les données collectées montrent qu'environ 12 % seulement des emprunteurs ont terminé leurs études supérieures. Néanmoins, il existe des chiffres convaincants qui indiquent les besoins éducatifs supplémentaires de certains groupes d'emprunteurs qui dirigent des entreprises est importante. Environ 73% des emprunteurs qui ont contracté des prêts aux entreprises n'avaient aucune expérience commerciale antérieure, et parmi ceux-ci, environ 68 % ont moins qu'un niveau d'instruction primaire. Malheureusement, les réponses des répondants montrent que l'ANGEM n'a pas suffisamment investi dans leurs programmes de formation, alors que seulement 10 % ont participé à des ateliers de formation par l'institution.

La recherche montre que l'ANGEM octroie les crédits sans garantie, y compris les garanties personnelles. Cette procédure représente une opportunité majeure à l'accès au financement pour ceux qui vivent dans le cercle vicieux de la pauvreté et manquent de garanties

acceptables ou de réseaux sociaux. Il est crucial de mentionner que le principe fondateur de la micro finance est de soutenir ceux qui n'ont pas de garanties approuvables pour emprunter auprès des systèmes bancaires formels.

En résumé, les caractéristiques démographiques des bénéficiaires révèlent que l'ANGEM offre des services financiers aux jeunes emprunteurs. Le crédit, cependant, est plus ciblé sur les femmes et est offert sans garantie. En ce qui concerne les services non financiers complémentaires, l'ANGEM cible un pourcentage relativement faible d'emprunteurs à travers des programmes de formation.

1.23.5.3.2 Contribution du microcrédit dans la réduction de la pauvreté des ménages

Dans cette recherche, des mesures de la micro finance, y compris le nombre cumulé des prêts de micro finance, l'accès ou non au microcrédit, sont utilisées dans les modèles de régression pour rechercher toute relation significative avec le bien-être des ménages. Des variables de contrôle sont également incluses dans les modèles pour tenir compte d'autres facteurs influents qui pourraient affecter les perceptions. Ceux-ci incluent l'accès système bancaire, l'exposition à des chocs externes positifs ou négatifs par la résidence, le sexe, l'état matrimonial, le type de prêt, l'amélioration de l'accessibilité aux établissements d'enseignement ou de santé grâce à la proximité, l'âge, l'éducation, et la protection sociale.

Après avoir testé les relations entre deux variables de la micro finance et huit indicateurs de bien-être des ménages, cette recherche révèle que seules quatre des 32 relations examinées soutiennent l'impact positif de la micro finance. Les autres relations existantes qui comptent jusqu'à dix sont négatives tandis que le reste des associations testées sont inexistantes. Ainsi, les résultats de cette recherche ne soutiennent pas l'argument néolibéral sur l'impact positif de la micro finance.

Les résultats de cette recherche sont en désaccord avec ceux de Pitt et Khandker (1998) qui trouvent une association positive entre la micro finance et les actifs non fonciers et l'éducation. Ils sont également en désaccord avec les résultats De Koker & Nicola, (2013) qui conclut que les prêts augmentent la capacité d'environ 80 % des emprunteurs à économiser de l'argent d'urgence pour la nourriture et le logement. De plus, la conclusion selon laquelle la micro finance (mesurée par le nombre de prêts) est positivement associée à des soins de santé mieux perçus est en désaccord avec l'étude de Banerjee et al. (2015a) qui constate que la micro finance n'a pas d'impact sur la santé.

En plus des variables de la micro finance, certaines variables de contrôle se sont avérées statistiquement significatives. Il s'agit notamment de l'exposition aux chocs externes, du sexe, de l'état matrimonial, de l'inclusion financière de l'accessibilité aux services de santé, de l'âge, de l'éducation.

Le genre a également un impact positif sur les perceptions des emprunteurs de leur degré de pauvreté. En fait l'état matrimonial affecte les perceptions des changements dans l'indice de richesse, les secteurs d'activité et l'éducation.

Jusqu'à présent, cette recherche a fourni la preuve que la contribution de la micro finance à l'amélioration du bien-être des ménages est très faible, et réfute donc les affirmations néolibérales sur l'impact positif de la micro finance. Bien que les résultats de cette recherche ne reproduisent pas entièrement les résultats d'aucune des autres études examinées

précédemment, ils s'ajoutent à l'ensemble de la littérature existante qui, en soi, comprend des résultats contradictoires influencés par le temps, le lieu et la méthodologie de l'étude.

1.24 Conclusion du cinquième chapitre

D'une part, une augmentation du nombre d'emprunteurs affecte généralement la croissance proportionnelle de la taille du portefeuille de prêts, malheureusement la part du microcrédit dans le PIB en Algérie est négligeable, la meilleure contribution est celle de 2014 qui ne dépasse pas 0,01%. Les taux d'intérêt réels, les taux que les banques facturent pour les services financiers qu'elles offrent, affectent les taux d'intérêt des IMF, ainsi que le portefeuille de prêts des IMF, cependant le taux d'intérêts sur le microcrédit en Algérie est bonifié à 100% ce qui atténue le coût d'investissement et diminue le taux de répression financière.

La micro finance en Algérie a connu un passage d'un cadre géré par la société civile en 1999 à une agence publique créée en 2004. Dans ce cas l'ANGEM a prouvé une forte performance en ce qui concerne le financement des secteurs exclus par le système bancaire algérien.

En ce qui concerne l'accès aux services, l'implantation géographique des IMF représente un facteur majeur dans la réduction des inégalités spatiales. Dans de nombreux contextes, les plus démunis vivent dans des zones reculées (zones d'ombres) où il n'y a pas d'accès aux services financiers. Atteindre ces groupes défavorisés dans ces zones rurales signifie des coûts de transaction plus élevés.

Ces défis ont été allégés d'une manière efficace par l'ANGEM par l'implantation au niveau de chaque daïra des représentants de l'institution, afin de faciliter l'accès au financement à ces catégories vulnérables, d'après les statistiques de l'ANGEM on constate que le financement des projets au niveau national est équitable, l'écart entre les Wilayas en matière de création de micro entreprise est non significatif, il est de l'ordre de 2%.

La disparité régionale ainsi que la prise en compte de la population vulnérable comme principale cible ne représente pas les seuls critères de performance sociale des IMF, l'ANGEM a focalisé ses efforts afin de ne laisser personne pour compte, le positionnement de l'Algérie en qualité de leader africain sur ces indicateurs des LNBO est établi en comparaison avec les autres pays du continent. Le principe du LNOB de l'Agenda 2030 des Nations Unies repose sur l'engagement des pays membres pour une stratégie d'inclusion sociétale totale des personnes exclues sans aucune discrimination, chose réalisée par l'ANGEM durant ces dernières années en prenant en considération : les personnes handicapées, les Ex-détenus et les candidats à l'émigration clandestine.

D'autre part, cette étude a abordé la question de savoir si la participation des personnes dans le programme de micro finance contribue à réduire le degré de pauvreté en Algérie. En utilisant des données provenant de l'enquête MICS-6, nous montrons que des niveaux plus élevés de participation à la micro finance sont en effet associés à une politique sociale importante. Cependant, nous montrons également que les effets de la micro finance sur la réduction de la pauvreté sont non significatifs. Les résultats de cette étude s'ajoutent à la discussion sur l'impact de la micro finance sur la pauvreté en montrant que, bien que l'accès à la micro finance semble améliorer relativement les conditions de vie des pauvres, cette amélioration est modeste, ce qui est probablement dû au fait que l'utilisation de la micro finance est généralement faible par rapport à la taille de l'économie algérienne.

Les conclusions de ce travail remettent en question la perspective néolibérale sur l'impact positif de la micro finance et constatent l'existence d'impact positif de cette dernière sur le bien-être des ménages algériens. Une enquête plus approfondie est cruciale pour examiner dans quelle mesure les emprunteurs dépendent de la micro finance pour examiner les améliorations obtenues dans leurs activités commerciales.

Conclusion générale

Il est évident qu'il n'existe pas de définition claire ni de conceptualisation universellement acceptée de la pauvreté. Chaque approche a une perspective différente de ce qui constitue une société juste et une vie décente. Ces approches compromettent chacune des hypothèses méthodologiques souvent floues ; ce qui se traduit par des estimations et une catégorisation différentes des «pauvres» et donc des implications politiques différentes. Parmi les quatre approches examinées dans le premier chapitre, on a choisi l'approche capacitaire d'Amartya Sen qui aborde la pauvreté d'une manière élargie. En raison de sa focalisation sur le développement du bien-être humain, l'accent mis sur la qualité de vie et le manque de spécification qui lui permet d'être adaptée aux différents contextes.

En ce qui concerne la mesure de la pauvreté, Il existe aujourd'hui une littérature abondante dans ce volt. Il s'agit notamment de l'indice d'effectif, de l'écart de pauvreté et de l'écart de pauvreté au carré. La présente thèse a décrit dans le deuxième chapitre comment calculer et interpréter ces mesures (en plus de l'indice Watts) ainsi qu'identifie leurs forces et leurs faiblesses respectives. Se concentrer sur ces mesures favorise la comparabilité entre les pays.

En revanche, les indicateurs de pauvreté basée sur l'approche capacitaire dépendent souvent d'enquêtes périodiques, car les données pour la plupart des capacités ne sont pas disponibles régulièrement. Des lacunes similaires en matière de données s'appliquent à l'approche exclusion sociale, car certaines dimensions ne peuvent pas être mesurées du tout ou peuvent être mesurées avec des indicateurs déficients.

Pourtant, la multi dimensionnalité de la vie humaine plaide pour une approche multidimensionnelle de la pauvreté. Cela a également été universellement accepté dans la littérature sur la pauvreté. Dans l'ensemble, l'approche capacitaire met l'accent sur la réduction de la pauvreté grâce à l'expansion des choix et met donc l'accent sur l'identification et la hiérarchisation des libertés que les gens apprécient.

Le passage d'un indice unidimensionnel à une mesure multidimensionnelle de la pauvreté est sans aucun doute un progrès théorique important et présente de nombreux avantages pour l'élaboration des politiques. Cependant, il existe aussi une contrariété, car la mesure multidimensionnelle implique de nombreux problèmes théoriques, méthodologiques et empiriques. La littérature internationale sur les indices composites de développement et de pauvreté offre une grande variété de méthodes d'agrégation. Dans le but d'analyser ce paradoxe, nous avons discuté les avantages et les inconvénients de certaines méthodes. Compte tenu des propriétés souhaitables que devraient avoir de tels indices composites.

D'après la présente étude nous constatant que l'extrême pauvreté n'a pas beaucoup de poids en Algérie. Depuis 1998, les indicateurs sociaux au niveau macroéconomique ont montré une amélioration du niveau de vie des ménages grâce à l'intervention de l'État par divers

programmes sociaux, mais sur le plan de la pauvreté multidimensionnelle, des efforts sont nécessaires pour alléger l'inégalité d'accès aux différents indicateurs du bien-être.

On constate aussi que, l'incidence de la privation en années de scolarisation en milieu rural est particulièrement élevée, touchant 74,7% de la population rurale. Lorsque l'on passe de la pauvreté aiguë à la définition de pauvreté de la privation en années de scolarisation (du primaire au secondaire), le taux de privation bondit de manière significative (de 4% à 66,1%) : cela indique un écart important dans la scolarisation secondaire en Algérie. Ceci est également confirmé lorsque l'on regarde la contribution en pourcentage à la pauvreté : les années de scolarisation apportent la contribution la plus élevée aux deux niveaux, suivies par la scolarisation des enfants. Cela signifie que l'éducation devrait être un domaine prioritaire dans l'établissement des interventions de réduction de la pauvreté en Algérie. Cela nécessite des politiques ciblant le développement dans les régions d'ombre afin d'alléger les disparités régionales. L'amélioration de l'accès à l'eau dans les zones rurales apparaît comme une priorité. L'inégalité de la pauvreté multidimensionnelle entre les quintiles de richesse les plus élevés et les plus bas en Algérie est forte, suggérant un écart considérable dans l'accès aux ressources et aux capacités entre les ménages riches et pauvres. Cela suggère que les politiques devraient viser à réduire les inégalités entre les différentes couches de la société en Algérie.

Dans ce sens, on constate que l'ampleur des politiques mises en œuvre et des mesures qui caractérisent l'expérience algérienne indiquent clairement que la lutte contre la pauvreté pour l'Algérie passe par une double approche : à la fois monétaire et socio-politique, basée sur une vision solidaire dans la distribution de la rente pétrolière. Cependant, ces performances ne peuvent pas masquer les diverses disparités qui s'expriment en termes régionaux et catégoriels, tant l'intervention de l'État demeure cruciale pour les réduire.

Les études impliquent que pour que le problème de la pauvreté soit éradiqué, des mesures et des composantes claires de l'inclusion financière doivent être identifiées. Un modèle bancaire spécifique aux régions d'un pays est nécessaire car il n'existe pas de modèle unique.

L'étude conclut que la mesure d'intervention en matière d'inclusion financière doit se poursuivre, la gamme de produits qui composent l'inclusion financière doit être identifiée et fournie. Des mesures appropriées d'inclusion financière qui incluent à la fois l'accès et l'utilisation doivent être appliquées, car l'accès et l'utilisation ne sont pas identiques mais complémentaires.

Il ressort clairement de la littérature théorique et empirique que l'exclusion financière est un sous-ensemble de l'exclusion sociale. Les personnes financièrement exclues ne peuvent participer aux activités sociales et économiques du pays, ce qui entraîne des inégalités engendrant de nombreuses autres anomalies. Ce n'est que grâce à des efforts délibérés d'inclusion sociale comme l'inclusion financière que tout peut être amené sur le terrain de jeu économique du pays. Il faut cependant veiller à traiter rapidement la question de l'inclusion financière afin d'éviter de créer une instabilité financière. Le rôle du gouvernement doit également être soigneusement défini, car des études montrent qu'une intervention excessive du gouvernement peut faire plus de mal que de bien. Des modèles bancaires appropriés

doivent être conçus avec des produits appropriés (compatible à la CHARIA), car les avantages de l'inclusion financière sont immenses.

L'importance de l'inclusion financière est largement reconnue, dans les pays en voie de développement, notamment en Algérie, qui a mis en place une institution dédiée à la mise en œuvre des instruments de l'inclusion financière (ANGEM), mais sa mesure fait défaut en raison de l'insuffisance des recherches et des méthodes utilisées pour y parvenir à des résultats basés sur des micro-données fiables.

Le présent document a tenté de combler cette lacune sur la base d'un indice d'inclusion financière multidimensionnelle qui reflète une amplification accrue de l'inclusion financière en Algérie, pour le cas algérien l'indice de pénétration bancaire est à son sommet ce qui signifie que la dimension pénétration bancaire est forte, cependant cette valeur reste relative car notre échantillon ne prend pas en considération des normes exogènes. L'indice de disponibilité des services bancaire est supérieure à 0.7 ce qui signifie que la dimension disponibilité bancaire est forte aussi, on constate que les ratios crédits/PIB et dépôts/PIB sont supérieure à 100% en 2020, ce qui signifie que les politiques monétaires parviennent à inclure les capitaux informels dans le circuit économique. Comme conclusion on peut dire que l'indice d'inclusion financière en Algérie entre 2004 et 2020 a été multiplié par 22 en passant de 0,043 jusqu'au 0,96. Cette forte augmentation peut-être le résultat d'une politique monétaire efficace.

En ce qui concerne l'impact de la micro finance, l'analyse bibliométrique réalisé en quatrième chapitre a révélé, trois grandes thématiques qui guident la recherche académique sur la micro finance : l'impact sociale, l'impact économique et la performance des IMF. Au plan social, l'industrie de la micro finance a été un champ d'intervention puissant, d'abord dans les pays en développement (réduction de l'extrême pauvreté) et plus récemment dans les pays développés (inversion des cycles d'exclusion financière). Il y a eu peu de recherches sur l'impact ou la profondeur de la portée des IMF. La plupart des recherches se concentrent sur les pays en voie de développement.

Un courant important de la littérature qui traite de la performance des IMF évalue l'efficacité des subventions gouvernementales. Compte tenu des finalités sociales et financières de la micro finance, il est pertinent d'évaluer l'efficacité de cette industrie du point de vue des bénéficiaires. D'une part, si la micro finance engendre un impact positif sur les emprunteurs, les gouvernements devraient continuer à subventionner les IMF pour promouvoir le développement social et économique. En revanche, s'il n'y a pas d'impact vérifiable des initiatives de micro finance sur le public cible, ce secteur ne devrait pas peser sur les trésoreries publiques. Cependant, cette question manque de preuves empiriques, en particulier dans le cas algérien.

D'un point de vue économique, la caractéristique la plus remarquable de l'industrie de la micro finance est sa capacité à atteindre des taux de remboursement élevés, même en présence de problèmes de sélection adverse et d'aléa moral. Dans les pays en développement, les pratiques de prêt de groupe à responsabilité conjointe augmentent la portée de la micro finance et diminuent le risque des prêteurs. Les liens sociaux stricts entre les membres du groupe et la responsabilité conjointe entre les emprunteurs reflètent la force de la surveillance par les pairs, qui diminue les coûts des prêts financiers. Cependant, en Algérie, cette méthodologie de prêt n'est pas pratiquée.

L'étude de la micro finance en tant qu'instrument d'allocation de crédit aux nouvelles entreprises et aux start-ups est une voie ouverte pour de nouvelles recherches. Certaines preuves suggèrent que la micro finance est une forme de financement entrepreneurial qui agit comme une alternative viable à d'autres formes de financement, telles que le capital-risque et les investissements providentiels. Néanmoins, le rôle des IMF dans le financement de la phase d'amorçage de nouveaux projets et entreprises reste sous-exploré dans le contexte des nouvelles vagues de financement ; davantage d'études sont nécessaires, en particulier dans les pays développés. En mettant en évidence l'efficacité et l'efficience des activités de micro finance, les industries de micro finance des pays en voie de développement pourraient attirer davantage de bailleurs de fonds (publics et privés) et définir des stratégies appropriées pour cibler les bénéficiaires. Cependant on enregistre une absence totale des recherches menées sur la micro finance en Algérie indexés dans la base Scopus.

En ce qui concerne la performance des IMF, on constate qu'une augmentation du nombre d'emprunteurs affecte généralement la croissance proportionnelle de la taille du portefeuille de prêts, malheureusement la part du microcrédit dans le PIB en Algérie est négligeable, la meilleure contribution est celle de 2014 qui ne dépasse pas 0,01%. Les taux d'intérêt réels, les taux que les banques facturent pour les services financiers qu'elles offrent, affectent les taux d'intérêt des IMF, ainsi que le portefeuille de prêts des IMF, cependant le taux d'intérêts sur le microcrédit en Algérie est bonifié à 100% ce qui atténue le coût d'investissement et diminue le taux de répression financière.

La micro finance en Algérie a connu un passage d'un cadre géré par la société civile en 1999 à une agence publique créée en 2004. Dans ce cas l'ANGEM a prouvé une forte performance en ce qui concerne le financement des secteurs exclus par le système bancaire algérien.

En ce qui concerne l'accès aux services, l'implantation géographique des IMF représente un facteur majeur dans la réduction des inégalités spatiales. Dans de nombreux contextes, les plus démunis vivent dans des zones reculées (zones d'ombres) où il n'y a pas d'accès aux services financiers. Atteindre ces groupes défavorisés dans ces zones rurales signifie des coûts de transaction plus élevés.

Ces défis ont été allégés d'une manière efficace par l'ANGEM par l'implantation au niveau de chaque daïra des représentants de l'institution, afin de faciliter l'accès au financement à ces catégories vulnérables, d'après les statistiques de l'ANGEM on constate que le financement des projets au niveau national est équitable, l'écart entre les Wilayas en matière de création de micro entreprise est non significatif, il est de l'ordre de 2%.

La disparité régionale ainsi que la prise en compte de la population vulnérable comme principale cible ne représente pas les seuls critères de performance sociale des IMF, l'ANGEM a focalisé ses efforts afin de ne laisser personne pour compte, le positionnement de l'Algérie en qualité de leader africain sur ces indicateurs des LNBO est établi en comparaison avec les autres pays du continent. Le principe du LNOB de l'Agenda 2030 des Nations Unies repose sur l'engagement des pays membres pour une stratégie d'inclusion sociale totale des personnes exclues sans aucune discrimination, chose réalisée par l'ANGEM durant ces dernières années en prenant en considération : les personnes handicapés, les Ex-détenus et les candidats à l'émigration clandestine.

Cette étude a aussi abordé la question de savoir si la participation des personnes dans le programme de micro finance contribue à réduire le degré de pauvreté en Algérie. En utilisant des données provenant de l'enquête MICS-6, nous montrons que des niveaux plus élevés de participation à la micro finance sont en effet associés à une politique sociale importante. Cependant, nous montrons également que les effets de la micro finance sur la réduction de la pauvreté sont non significatifs. Les résultats de cette étude s'ajoutent à la discussion sur l'impact de la micro finance sur la pauvreté en montrant que, bien que l'accès à la micro finance semble améliorer relativement l'indice de richesse des pauvres, cette amélioration reste modeste, ce qui est probablement dû au fait que l'utilisation de la micro finance est généralement faible par rapport à la taille de l'économie algérienne.

Les conclusions de ce travail remettent en question la perspective néolibérale sur l'impact positif de la micro finance et constatent qu'il n'y a pas d'impact positif engendré par la micro finance sur le bien-être des ménages. Une enquête plus approfondie est cruciale pour examiner dans quelle mesure les emprunteurs dépendent de la micro finance pour engendrer une valeur ajoutée économique (l'effet sur les activités commerciales).

Alors que les débats sur les impacts de la micro finance sur la pauvreté et le bien-être restent polarisés, la production de preuves solides devient d'autant plus cruciale. Les décideurs politiques et les agences de développement ont l'obligation d'investir des ressources publiques dans des interventions de développement efficaces, il est donc impératif de répondre à la question fondamentale de savoir si la micro finance fonctionne. Dans cette thèse, nous fournissons une synthèse rigoureuse de la littérature sur les impacts de la micro finance dans le monde en développement et discutons des résultats en termes de profondeur et d'étendue des connaissances qui ont été générées jusqu'à présent dans le domaine. La variation considérable des conditions socio-économiques et des contextes dans lesquels les études d'impact ont été menées rend l'interprétation et la généralisation des résultats complexes. Cela s'accompagne d'un certain degré d'incertitude quant à la validité interne d'un nombre considérable d'études qui adoptent des modèles de recherche non expérimentaux et qui, dans l'ensemble, tendent à faire état d'impacts positifs de la micro finance. En outre, la plupart des preuves reflètent des effets linéaires à court terme et, par conséquent, il existe d'importantes lacunes dans les connaissances sur les effets à long terme de la micro finance. En faisant le point sur les preuves empiriques, nous concluons que, au mieux, la micro finance peut induire un dynamisme à court terme dans la vie financière des pauvres et des non-pauvres ; cependant, nous ne trouvons pas de preuves convaincantes que ce dynamisme en lui-même entraîne une augmentation permanente de l'indice de richesse, du capital humain ou d'inclusion financière et, en fin de compte, une réduction de la pauvreté. Cependant, même si la micro finance n'est peut-être pas l'outil politique le plus efficace de lutte contre la pauvreté en Algérie qu'elle était censée être, elle reste aux moins un instrument public important qui peut soutenir, dans un cadre de développement plus large, les efforts mondiaux visant à mettre fin à l'exclusion sociale.

Bibliographie

1. MIX Market . (2019). *BAROMÈTRE DE LA MICROFINANCE*. Récupéré sur https://www.convergences.org/wp-content/uploads/2019/09/Barom%C3%A8tre-de-la-microfinance-2019_web_FR-1.pdf
2. Adair, P., & Berguiga, I. (2014). How do the social and financial performance of microfinance institutions interact? A panel data study upon the MENA region (1998-2011). *Savings and Development* , 38(01), 1-20. Récupéré sur <https://www.researchgate.net/profile/Philippe-Adair/publication/301632311>
3. Agarwal, A. (2010). *Financial inclusion: Challenges & opportunities*. Skoch Summit .
4. Agarwal, S., & Robert, H. (2010). Distance and private information in lending. *The Review of Financial Studies*, 23(7), 2757-2788.
5. Ahlin, C., & Jocelyn, L. (2006). *Luck or skill? MFI performance in macroeconomic context*. BREAD.
6. Ainas, Y., Nacer, O., & Saïd, S. (2012). Les hydrocarbures: atout ou frein pour le développement de l'Algérie? *Revue Tiers Monde*, 02(210), 69-88.
7. Akhter, W., Nadeem, A., & Syed, K. A. (2009). Islamic micro-finance and poverty alleviation: A case of Pakistan. *Proceeding of the 2nd CBRC*, (pp. 1-8). Lahore .
8. Alkire, S. (2002). Dimensions of human development. *World development*, 2, 181-205.
9. Alkire, S., & James, F. (2011). Counting and multidimensional poverty measurement. *Journal of public economics*, 476-487.
10. Alkire, S., Kanagaratnam, U., & Suppa, N. (2021). *The Global Multidimensional Poverty Index (MPI) 2021OPHI MPI Methodological* . Oxford: Oxford Poverty and Human Development Initiative.
11. ALL, & JH. (2005). *INTRODUCTION TO POVERTY ANALYSIS*. Washington, Dc: World Bank Institute.
12. Andrea, C., & Sergio, Z. (1990). A Fuzzy Approach To The Measurement Of Poverty. Dans C. Dagum, & M. Zenga, *Income and Wealth Distribution, Inequality and Poverty*. Berlin, Heidelberg: Springer. doi:https://doi.org/10.1007/978-3-642-84250-4_18
13. Andreou, S. N. (2011). The borrowing behaviour of households: evidence from the cyprus family expenditure surveys. *Cyprus economic policy review*.

14. ANEM. (2021). *AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI*. Récupéré sur <https://www.anem.dz/#/fr/acceuil>
15. ANGEM. (2019). *Bilan cumulé des réalisations*. Alger: Agence Nationale de Gestion de Microcrédit.
16. Armendáriz de Aghion, B., & J, M. (2010). *The Economics of Microfinance, 2nd*.
17. Armendáriz de Aghion, B., & Jonathan, M. (2000). Microfinance beyond group lending. *Economics of transition*, 8(2), 401-420.
18. Armendáriz de Aghion, B., & Morduch, J. (2005). *The Economics of Microfinance*. MIT Press. Récupéré sur <http://www.microlinkcolleges.net/elib/files/undergraduate/Economics/Book-The%20Economics%20of%20Microfinance.pdf>
19. Arrow, K. J. (2012). *Social choice and individual values* (Vol. 12). Yale university press.
20. Arun, T., & Hulme, D. (2008). *Microfinance-A Way Forward*. Brooks World Poverty Institute.
21. Ashta, A., & Biot- Paquerot, G. (2018). FinTech evolution: Strategic value management issues in a fast changing industry. *Strategic Change*, 27(04), 301-311.
22. Ayayi, A. G., & Mahinda, W. (2018). Better with age? The relationship between longevity and efficiency dynamics of nonprofit microfinance institutions. *Quality & Quantity*, 2331-2343.
23. Bacaër, N. (2011). Verhulst and the Logistic Equation. Dans *A Short History of Mathematical Population Dynamics* (pp. 35-39). London: Springer.
24. BALAID, A., ABD, R., Mohd, Z., & HIKMI, S. N. (2016). Knowledge maps: A systematic literature review and directions for future research. *International Journal of Information Management*, 36(03), 451-475.
25. Banerjee, A., Duflo, E., Glennerster, R., & Kinnan, C. (2015). The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation. *American economic journal: Applied economics*, 07(01), 22-53.
26. Banerjee, A., Duflo, E., Glennerster, R., & Kinnan, C. (2015). The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation. *American economic journal: Applied economics*, 07(01), 22-53.
27. Baret, P. (2006). L'évaluation contingente de la Performance Globale des Entreprises: une méthode pour fonder un management socialement responsable?
28. Barman, D., Mathur, H. P., & Kalra, V. (2009). Role of microfinance interventions in financial inclusion: A comparative study of microfinance models. *Vision*, 13(03), 51-59.
29. Beall, J., & Piron, L.-H. (2005). *DFID social exclusion review*. London: Overseas Development Institute.

30. BENALLAOUA, . A. (2015). *Bien-être des ménages et profils de pauvreté en Algérie: application de l'approche utilitariste au cas de la wilaya de Bejaia*. Bejaia: Université de Bejaia .
31. Benbouziane, M., & Benhabib, A. (2011). *Poverty and Macroeconomic Development in Algeria: What is the contribution of Oil Revenues?* 8th International Conference on Islamic Economics and Finance, Doha, Qatar.
32. Benhabib, A., Ziani, T., Bettahar, S., & Maliki, S. (2007). The Analysis of poverty dynamics in Algeria: A multidimensional approach. *Topics in Middle Eastern and North African Economies*, 1-27.
33. Bennihi, A. S., Lahcene, B., & Friedrich, S. (2021). The informal economy in Algeria: New insights using the MIMIC approach and the interaction with the formal economy. *Economic Analysis and Policy*, 72, 470-491.
34. Berthélemy, J. C. (1998). Développement financier, réformes financières et croissance: une approche en données de panel. *Revue économique*, 195-206.
35. Bessaoud, O.-P. P., J.-P. R., & W, K. (2019). *Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie*. CIHEAM-IAMM. Récupéré sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02137632>
36. Bester, H. (1985). Screening vs. rationing in credit markets with imperfect information. *The American economic review*, 75(04), 850-855.
37. Bhanot, D., Varadraj, B., & Sasadhar, B. (2012). Studying financial inclusion in north- east India. *International Journal of Bank Marketing*.
38. BIRD. (2011). *Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 1,90 par jour (2011 PPA) (% de la population) - Algeria*. Récupéré sur https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.DDAY?locations=DZ&most_recent_value_desc=false
39. Booth, D., Holland, J., Hentschel, J., Lanjouw, P., & Herbert, A. (1998). *Participation and combined methods in African poverty assessment Renewing the agenda*. London: Social Development Division Africa Division. doi:<http://hdl.handle.net/10068/482728>
40. Booyesen, F. (2002). An Overview and Evaluation of Composite Indices of Development. *Social Indicators Research*, 59, 115–151. doi:<https://doi.org/10.1023/A:1016275505152>
41. Borooah, V. K., & Creedy, J. (1998). Income mobility, temporary and permanent poverty. *Australian Economic Papers*, 37(1), 36-44.
42. Bouchelghoum, F. (2019). L'évolution du système bancaire algérien durant la période 2009/2017. *The Journal of Administrative and Financial Sciences*, 03(02), 09-28.
43. Bourguignon, F., & Satya, R. C. (1999). A family of multidimensional poverty measures. Dans S. R. François Bourguignon, *Advances in econometrics, income distribution and scientific methodology* (pp. 331-344). Physica-Verlag HD. doi:https://doi.org/10.1007/978-3-642-93641-8_17
44. Bradshaw, J., Middleton, S., Davis, A., eld, N. O., Smith, N., & Williams, L. C. (2008). *A minimum income standard for Britain: what people think*. Joseph Rowntree

- Foundation. Récupéré sur <https://www.jrf.org.uk/sites/default/files/jrf/migrated/files/2226-income-poverty-standards.pdf>
45. Bruhn-Leon, B., Per-Erik, E., & Helmut, K.-E. (2012). *Progress for microfinance in Europe*. EIF Working Paper.
 46. Burgess, R., & Rohini, P. (2005). Do rural banks matter? Evidence from the Indian social banking experiment. *American Economic Review*, 95(03), 780-795.
 47. Casely, D., & Lury, D. A. (1982). *Monitoring and evaluation of agricultural and rural development projects*. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
 48. Central Intelligence Agency. (2022). *THE WORLD FACTBOOK*. Récupéré sur <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/algeria/#economy>
 49. Chakrabarty, K. C. (2010). *Financial inclusion and banks: Issues and perspectives*. Mumbai: Reserve Bank of India. Récupéré sur <https://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Bulletin/PDFs/02SEPC1111FL.pdf>
 50. Chambers, R. (1997). *Whose reality counts*. London: Intermediate technology publications.
 51. Chattopadhyay, S. K. (2011). *Financial inclusion in India: A case-study of West Bengal*. Munich Personal RePEc Archive.
 52. Chibba, M. (2009). Financial inclusion, poverty reduction and the millennium development goals. *The European Journal of Development Research*, 21(2), 213-230.
 53. Chowdhury, A. (2009). *Microfinance as a poverty reduction tool: a critical assessment*. New York: United Nations Department of Economic and Social Affairs. Récupéré sur <https://www.findevgateway.org/sites/default/files/publications/files/mfg-en-paper-microfinance-as-a-poverty-reduction-tool-a-critical-assessment-dec-2009.pdf>
 54. Clemenz, G. (1986). The impact of imperfect monitoring on the efficiency wage hypothesis. *Empirica*, 02, 203-219.
 55. Clert, C. (1999). Evaluating the concept of social exclusion in development discourse. *The European Journal of Development Research*, 11(2), 176-199.
 56. CNES ; PNUD . (2015). *Rapport National sur le Developpement Humain 2013-2015*. Alger : Conseil national économique et sociale .
 57. CNESE. (2022). *TAHAT*. Récupéré sur <https://tahat.cnese.dz/statistic-data>
 58. Collins, D., Jonathan, M., Stuart, R., & Orlanda, R. (2009). *Portfolios of the Poor: How the World's Poor Live on \$2 a Day*. Princeton: Princeton University Press.
 59. Conseil National Economique et Social. (1998). *Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du programme d'ajustement structur*. Rapport préliminaire. Récupéré sur <https://www.cnese.dz/static/Cnes/data/Session%20PI%C3%A9ni%C3%A8re/FR/SP%2012/Rapport%20les%20effets%20economiques%20et%20sociaux%20du%20programme%20dajustement%20structurel.pdf>

60. Cornwall, A. (2002). *Beneficiary, consumer, citizen perspectives on participation for poverty reduction*. Stockholm: Swedish International Development Cooperation Agency.
61. Cull, R., Asli, D.-K., & Jonathan, M. (2018). The microfinance business model: Enduring subsidy and modest profit. *The World Bank Economic Review*, 32(02), 221-244.
62. Cull, R., Demirgüç-Kunt, A., & Morduch, J. (2009). Microfinance meets the market. *Journal of Economic perspectives*, 23(01), 167-192.
63. Dale, W. A., & Von Pischke, J. .. (1992). Microenterprise credit programs: Deja vu. *World development*, 20(10), 1463-1470.
64. Dalton, H. (1920). The measurement of the inequality of income. *Economic Journal*, 30, 348-361. doi:10.2307/2223525
65. Daryl, C., Jonathan, M., Stuart, R., & Orlanda, R. (2009). *Portfolios of the Poor: How the World's Poor Live on \$2 a Day*. Princeton: Princeton University Press. doi:<https://doi.org/10.1515/9781400829965>
66. Dasgupta, P. (1997). Nutritional status, the capacity for work, and poverty traps. *Journal of Econometrics*, 77(1), 5-37.
67. data.imf.org. (2019). *Financial acces survey (FAS)*. FMI.
68. data.imf.org. (2019). *Financial acces survey (FAS)*. FMI.
69. De Koker, L., & Nicola, J. (2013). Financial inclusion and financial integrity: Aligned incentives? *World development*, 267-280.
70. De Soto, H. (2000). *The mystery of capital : Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else*. New York: Civitas Books.
71. Deaton, A. (1997). *The analysis of household surveys: A microeconomic approach to development policy*. World Bank Books. doi:<https://doi.org/10.1596/0-8018-5254-4>
72. Deaton, A. (1997). *The analysis of household surveys: a microeconomic approach to development policy*. World Bank .
73. Development Research Group, F. a.-W. (2018, Oct 31). Global Financial Inclusion (Global Findex) Database 2017. World.
74. DFAE confédération suisse. (2021). *Rapport économique Algérie*. Département fédéral des affaires étrangères DFAE confédération suisse. Récupéré sur https://www.s-ge.com/sites/default/files/publication/free/rapport-economique-algerie-2021.08_0.pdf
75. Dhakal, N. H., & Sharad, N. (2007). Towards expanding the frontier of microfinance services in Nepal. *International Conference on Rural Finance Research Bringing Research into Policy and Practices*. Nepal.
76. Diamond, D. W. (1984). Financial intermediation and delegated monitoring. *The review of economic studies*, 51(03), 393-414. Récupéré sur

<https://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.918.2144&rep=rep1&type=pdf>

77. Dupas, P., Green, S., Keats, A., & Robinson, J. (2014). Challenges in banking the rural poor: Evidence from Kenya's western province. *African Successes*, 63-101.
78. Duvendack, M. (2019). *What do we really know about microfinance impact?. A research agenda for financial inclusion and microfinance*. Edward Elgar Publishing.
79. El-Ghonemy, M. R. (1998). *Affluence and poverty in the Middle East. 1998*. London: Psychology Press.
80. Emmanuelle, B. (2001). La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale. *Études rurales*, 159, 35-54.
81. Ernest, Y. B., & Francis, T. O. (2018). Predicting microfinance credit default: a study of Nsoatreman rural bank, Ghana. *Journal of Advances in Mathematics and Computer Science*, 1-9.
82. Fonds monétaire international. (2021). *CONSULTATIONS DE 2021 AU TITRE DE L'ARTICLE IV —COMMUNIQUE DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR L'ALGÉRIE*. Washington: Fonds monétaire international.
83. Foster, J., Joel, G., & Erik, T. (1984). A class of decomposable poverty measures. *Econometrica*, 52(3), 761-766.
84. Gersl, A., & Hermanek, a. (2007). *Financial Stability Indicators: Advantages and Disadvantages of their Use in the Assessment of Financial System Stability*. Czech National Bank. Récupéré sur <https://ideas.repec.org/h/cnb/ocpubc/fsr06-2.html>
85. Ghatak, M., & Guinnane, T. W. (1999). The economics of lending with joint liability: theory and practice. *Journal of development economics*, 60(01), 195-228.
86. Ghosh, D., & Manash R, R. (1997). Risk, Ambiguity, and Decision Choice: Some Additional Evidence. *Decision Sciences*, 28(01), 81-104.
87. Goland, T., Bays, J., & Chaia, J. (2010). *From millions to billions: Achieving full financial inclusion*. McKinsey & Company.
88. Goldstein, M., Graciela Laura, K., & Carmen, M. R. (2000). *Assessing financial vulnerability: an early warning system for emerging markets*. Peterson Institute.
89. Gordon, D. (2005). *Indicators of poverty & hunger in Expert Group meeting on youth development indicators*. University of Bristol, School for Policy Studies. New York: United Nations Headquarters.
90. Hadeffi, A. Z., & Bensaid, M. (2020). Indice D'inclusion Financière En Algérie : Essai De Quantification. *Les cahiers du mecas*, 16(2), 28-38.
91. Hadeffi, A. Z., & Bensaid, M. (2020). Microcredit And Household Poverty Reduction: The Case Of Algeria. *The Economic and Human Development Magazine*, 215-221.

92. Hadeffi, A. Z., & Elagag, M. (2020). Techniques D'évaluation Des Politiques Publiques : Une Revue De Littérature. *Journal of Economic Additions*, 227-246.
93. Hadeffi, A. Z., & Mussette, S. M. (2022). Finance Inclusive Et Réduction De La Pauvreté Multidimensionnelle Des Femmes En Algérie. *Revue d'études sur les institutions et le développement*, 07(02), 35-46. Récupéré sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/193013>
94. HALWE, V. (2010). *A study to understand the saving pattern and credit needs of the tribal families of Maharashtra and Gujarat State of India*. BAIF Development Research Foundation.
95. Hannig, A., & Jansen, S. (2010). *Financial inclusion and financial stability: Current policy issues*. Tokyo: Asian Development Bank Institute. Récupéré sur <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/53699/1/654899762.pdf>
96. Haughton, J., & Shahidur, R. K. (2009). *Handbook on Poverty + Inequality*. Washington DC: World Bank Publications.
97. Hawkins, D. (2006). *Corporate social responsibility: balancing tomorrow's sustainability and today's profitability*. Springer.
98. Hayton, K., Percy, V., Latimer, K., & Chapman, M. (2007). *Financial inclusion: a topic report from the Scottish Household Survey*. London: Scottish Government Social Research.
99. Helms, B. (2006). *Access for all: Building inclusive financial systems*. World Bank Publications.
100. Helms, B., & Reille, X. (2004). *Interest Rate Ceilings and Microfinance: The Story So Far*. Washington, D.C: CGAP.
101. Hisnanick, J. J. (2009). Review of Pete Alcock, Understanding Poverty. *Basic Income Studies*, 4(1). doi:doi: <https://doi.org/10.2202/1932-0183.1143>
102. Hosmer, D., & Lemeshow, S. (2000). *Applied Logistic Regression. 2nd Edition*. New York: Wiley.
103. Hudon, M., & Traca, D. (2011). On the efficiency effects of subsidies in microfinance: An empirical inquiry. *World development*, 39(06), 966-973.
104. Hulme, D. (2000). Impact assessment methodologies for microfinance: theory, experience and better practice. *World development*, 28(01), 79-98.
105. Hulme, D., & Mosley, P. (1996). Finance for the poor: impacts on poverty, vulnerability and deprivation. *Finance against poverty*, 01, 105-137.
106. Hulme, D., & Shepherd, A. (2003). Conceptualizing chronic poverty. *World Development*, 31(3), 403-423.
107. Jegede, C. A., James, K., & Babatunde, H. A. (2011). Impact of microfinance on poverty alleviation in Nigeria: An empirical investigation. *European Journal of Humanities and Social Sciences*, 97-111.

108. John, R. (1992). *Modern Algeria: The Origins and Development of a Nation (B)*. Bloomington: Indiana University Press.
109. Jonathan, L. (2001). Information and the Market for Lemons. *RAND Journal of Economics*, 657-666.
110. Karla, H., & Joseph, E. S. (1990). Introduction: Imperfect information and rural credit markets: Puzzles and policy perspectives. *The world bank economic review*, 04(03), 235-250.
111. Karlan, D., & Zinman, J. (2009). Expanding credit access: Using randomized supply decisions to estimate the impacts. *The Review of Financial Studies*, 433-464.
112. Kempson, E., Adele, A., & Odile, P. (2004). *Policy level response to financial exclusion in developed economies: lessons for developing countries*. Bristol: Personal Finance Research Centre, University of Bristol.
113. Kempson, E., Atkinson, A., & Pilley, O. (2004). *Policy level response to financial exclusion in developed economies: lessons for developing countries*. University of Bristol. University of Bristol.
114. Kevane, M., & Wydick, B. (2001). Microenterprise lending to female entrepreneurs: sacrificing economic growth for poverty alleviation? *World development*, 29(07), 1225-1236.
115. Kevin, W. (2006). *Human Development report Beyond scarcity: Power, poverty and the global water crisis*. New York: United Nations Development Programme.
116. Khamar, M. (2019). *Global Outreach & Financial Performance Benchmark Report—2017–2018*. MIX. Récupéré sur https://content.centerforfinancialinclusion.org/wp-content/uploads/sites/2/2021/07/MIXMarket_GlobalOutreachFinancialBenchmarkReport_2017-2018.pdf
117. Khavul, S., Chavez, H., & Bruton, G. D. (2013). When institutional change outruns the change agent: The contested terrain of entrepreneurial microfinance for those in poverty. *Journal of Business Venturing*, 28(01), 30-50.
118. King, R. G., & Ross, L. (1993). Finance, entrepreneurship and growth. *Journal of Monetary economics*, 32(03), 513-542.
119. Klapper, L., Mayada, E.-Z., & Jake, H. (2016). "Achieving the sustainable development goals." *The role of financial inclusion*. Washington, DC: CGAP. Récupéré sur http://www.meridian.org/wp-content/uploads/2016/12/Achieving-the-Sustainable-Development-Goals-The-Role-of-Financial-Inclusion-April-2016_CGAP.pdf
120. Laabas, B. (2001). *Poverty dynamics in Algeria*. Kuwait: Arab Planning Institute.
121. Laderchi, C. R. (2001). *Participatory methods in the analysis of poverty: a critical review*. Oxford: Queen Elizabeth House.

122. Laderchi, C. R., Saith, R., & Stewart, F. (2003). Does it matter that we do not agree on the definition of poverty? A comparison of four approaches. *Oxford development studies*, 31(3), 243-274.
123. Lafourcade, A. L., Isern, J., Mwangi, P., & Brown, M. (2005). *Overview of the outreach and financial performance of microfinance institutions in Africa*. Washington DC: Microfinance Information eXchange.
124. LAROUSSE. (2022, 06 05). *Dictionnaire LAROUSSE*. Récupéré sur <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/performance/59512>
125. Lasla, Y., & Kamal, O. (2018). Le marché du logement en Algérie: Quel état des lieux? *Revue des Sciences Economiques, de Gestion et Sciences Commerciales*, 11(01), 400-414.
126. Ledgerwood, J. (1999). *Sustainable banking with the poor microfinance handbook*.
127. Ledgerwood, J., & Victoria, W. (2006). *Transforming microfinance institutions: providing full financial services to the poor*. World Bank .
128. Levine, R. (1997). Financial development and economic growth: views and agenda. *Journal of economic literature*, 35(2), 688-726.
129. Levy, P. S., & Kristine, S. (2000). Statistical methods in public health and epidemiology: a look at the recent past and projections for the next decade. *Statistical Methods in Medical Research*, 41-55.
130. Levy, P., & Stolte, K. (2000). Statistical Methods in Public Health and Epidemiology: Epidemiology: Look at the Recent Past and Projections for the Next Decade. *Statistical Methods in Medical Research* , 41-55.
131. Leyshon, A., & Thrift, N. (1995). Geographies of financial exclusion: financial abandonment in Britain and the United States. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 312-341.
132. Leyshon, A., & Thrift, N. (1995). Geographies of financial exclusion: financial abandonment in Britain and the United States. *Transactions of the Institute of British Geographers* , 312-341.
133. Lipton, M. (1988). *Attacking undernutrition and poverty: some issues of adaptation and sustainability*. International Food Policy Research Institute.
134. Llanto, G. M. (1989). *Asymmetric Information in Rural Financial Markets and Interlinking of Transactions Through Self-Help Groups*. Philippine Institute for Development Studies.
135. Lorenzo, G. B., & Paolo, L. (2005). *Impacts of Policies on Poverty: Absolute Poverty Lines*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations, FAO .
136. Maimbo, S. M., & Dilip, R. (2005). *Remittances: Development impact and future prospects*. World Bank Publications.

137. Marek, H., Marc, L., & Ariane, S. (2019). *A Research Agenda for Financial Inclusion and Microfinance*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing.
138. Martín, I. (2003). Algeria's political economy (1999–2002): an economic solution to the crisis? *The Journal of North African Studies*, 8(2), 34-74.
139. Marx, K. (1875). *Le capital*. Librairie du Progres.
140. McGillivray, M., Feeny, S., Hermes, N., & Lensink, R. (2006). Controversies over the impact of development aid: it works; it doesn't; it can, but that depends. *The Journal of the Development Studies Association*, 18(07), 1031-1050.
141. Merah, A., Boussaid, K., Hadeffi, A. Z., Merabet, I., & Djani, F. (2021). *Les tendances de Consommation en temps de pandémie Covid-19*. Alger: Centre de recherche en économie appliquée pour le développement.
142. Merah, A., Boussaïd, K., Merabet, I., Hadeffi, A. Z., & Djani, F. (2021). *Les tendances de consommation en temps de pandémie COVID 19*. Alger-Algérie: Centre de Recherche En Économie Appliquée pour le Développement CREAD.
143. Mersland, R., & R. Øystein, S. (2009). Performance and governance in microfinance institution. *Journal of Banking & Finance*, 33(04), 662-669.
144. Michel, L. (2006). *De la finance informelle à la microfinance*. AUF et Editions des Archives Contempo-raines.
145. Ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche. (2021). *Ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche*. Récupéré sur <http://madrp.gov.dz/>
146. Ministère des finance . (2020). *Statistiques du commerce exterieur de l'algerie*. Direction générale des douanes , Alger . Récupéré sur [file:///C:/Users/user/Downloads/statistiques_du_commerce_exterieur_de_l_algerie_an_nee_2020%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/statistiques_du_commerce_exterieur_de_l_algerie_an_nee_2020%20(1).pdf)
147. Ministère du commerce et de la promotion des exportations. (2021). Récupéré sur Echanges commerciaux: <https://www.commerce.gov.dz/statistiques/echanges-commerciaux>
148. Montgomery, H., & John, W. (2011). Can commercially-oriented microfinance help meet the millennium development goals? Evidence from Pakistan. *World Development*, 39(01), 87-109.
149. Moody's analytics. (2021). *Moody's analytics*. Récupéré sur economics indicators: <https://www.economy.com/algeria/indicators>
150. Morduch, J. (1995). Income Smoothing and Consumption Smoothing. *Journal of Economic Perspectives*, 9(3), 103–114.
151. Morduch, J. (1999). The Microfinance Promise. *Journal of economic literature*, 37(04), 1569-1614.
152. Morduch, J. (1999). The role of subsidies in microfinance: evidence from the Grameen Bank. *Journal of development economics*, 60(01), 229-248.

153. Mutua, J., & Lineth, N. O. (2007). *Poverty reduction through enhanced rural access to financial services in Kenya*. Institute for Policy Analysis and Research.
154. Mutua, K., Nataradol, P., Otero, M., & Chung, B. (1996). The view from the field: Perspectives from managers of microfinance institutions. *Journal of international development*, 08(02), 179-193.
155. Narayan-Parker, D., & Raj, P. (2000). *Voices of the poor: Can anyone hear us?* Washington Dc: World Bank Publications.
156. Ndebbio, J. E. (2004). *Financial deepening, economic growth and development: Evidence from selected sub-Saharan African Countries*. Nairobi: African Economic Research Consortium. Récupéré sur https://media.africaportal.org/documents/rp_142.pdf
157. Nussbaum, M. (2000). Women's Capabilities and Social Justice. *Journal of Human Development*, 1(2), 219-247.
158. Nussbaum, M. C. (2000, October). Aristotle, Politics, and Human Capabilities: A Response to Antony, Arneson, Charlesworth, and Mulgan. *Ethics*, 111(1), 102-140. doi:<https://doi.org/10.1086/233421>
159. Office nationale des statistiques. (2020). *ACTIVITE, EMPLOI & CHÔMAGE EN MAI 2019*. Alger : Office nationale des statistiques. Récupéré sur https://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi_chom_mai_2019.pdf
160. Olivares-Polanco, F. (2005). Commercializing microfinance and deepening outreach? Empirical evidence from Latin America. *Journal of Microfinance/ESR Review*, 7(02), 47-69.
161. Orton, L. (2016). Group-based microfinance for collective empowerment: a systematic review of health impact. *Bulletin of the world health organization*.
162. Pascaline, D., Sarah, G., Anthony, K., & Jonathan, R. (2014). *Challenges in banking the rural poor: Evidence from Kenya's western province*. Chicago: University of Chicago Press. Récupéré sur file:///C:/Users/user/Downloads/c13363.pdf
163. Pasquale, D. M., Matteo, M., & Adriano, P. (2009). *Composite indices for multidimensional development and poverty: An application to MDG indicators*. Wye City Group Meeting.
164. Pigou, A. C. (2013). *The Economics of Welfare*. Palgrave Macmillan UK. doi:10.1057/978-1-137-37562-9
165. Pitt, M. M., & Shahidur, R. K. (1998). The impact of group-based credit programs on poor households in Bangladesh: Does the gender of participants matter? *Journal of political economy*, 106(05), 958-996. Récupéré sur <http://darp.lse.ac.uk/frankweb/courses/EC501/pittkhandker.pdf>
166. PNUD. (2010). *Deuxième rapport sur les OMD élaboré par le gouvernement algérien en collaboration avec le PNUD*. Alger : PNUD .

167. Polonchek, J. A., & Sushka, M. E. (1987). The impact of financial and economic conditions on aggregate merger activity. *Managerial and Decision Economics*, 8(2), 113 - 119. doi:10.1002/mde.4090080205
168. Porteous, D. (2006). *Competition and microcredit interest rates*.
169. Prina, S. (2015). Banking the poor via savings accounts: Evidence from a field experiment. *Journal of development economics* , 16-31.
170. Qudrat-I Elahi, K., & Rahman, M. L. (2006). Micro-credit and micro-finance: functional and conceptual differences. *Development in Practice*, 16(05), 476-483.
171. Ravallion, M. (1996). How well can method substitute for data? Five experiments in poverty analysis. *The World Bank Research Observer*, 11(2), 199-221.
172. Ravallion, M. (1998). *Poverty lines in theory and practice*. The World Bank. doi:<https://doi.org/10.1596/0-8213-4226-6>
173. Ravallion, M. (2008). *How not to count the poor? A reply to Reddy and Pogge*. Washington DC: World Bank Development Research Group.
174. Rawal, N. (2008). Social inclusion and exclusion: A review. *Dhauagiri Journal of Sociology and Anthropology*, 2, 161-180.
175. Roberta, G., Paul, C., Nicola, D., Ritika, D., Juan, M., & Steven, P. (2020). *THE HUMAN CAPITAL INDEX 2020 UPDATE: HUMAN CAPITAL IN THE TIME OF COVID-19*. World Bank.
176. Robinson, M. (2000). *The Microfinance Revolution: Sustainable Finance for the Poor*. Washington DC: World Bank Publication.
177. Robinson, M., & S. (2001). *The microfinance revolution: Lessons from Indonesia*. World Bank.
178. Rosenberg, R. (2007). *CGAP reflections on the Compartamos initial public offering*. CGAP.
179. Rossi, R. M. (2010). Bayesian analysis for comparison of nonlinear regression model parameters: an application to ruminal degradability data. *Revista Brasileira de Zootecnia*, 419-424.
180. Ruiz-Porras, A. (2009). Financial structure, financial development and banking fragility: International evidence. *Análisis Económico*, 24(56), 147-173.
181. Sadoulet, L., & Seth B, C. (2001). *Endogenous Matching and Risk Heterogeneity: Evidence on Microcredit Group Formation in Guatemala*. ECARES, Free University of Brussels.
182. Saith, R. (2001). *Social exclusion: the concept and application to developing countries*. Royaume-Uni: Oxford: Queen Elizabeth House.
183. Samer, S., Majid, I., Rizal, S., Muhamad, M. R., & Rashid, N. (2015). The impact of microfinance on poverty reduction: Empirical evidence from Malaysian perspective. *Procedia-Social and Behavioral Sciences*, 721-728.

184. Sanderson, B. (2004). *Greece & Rome to 30 BC*. World Peace Communications .
185. Sarkar, S. K., Habshah, M., & Sohel, R. (2011). Detection of outliers and influential observations in binary logistic regression: An empirical study. *Journal of Applied Sciences*, 11(01), 26-35. doi:10.3923/jas.2011.26.35
186. Sarma, M. (2008). *Index of Financial Inclusion*. New Delhi: Indian Council for Research on International Economic Relations (ICRIER) Working Paper, No.215.
187. Schicks, J. (2007). Developmental impact and coexistence of sustainable and charitable microfinance institutions: Analysing BancoSol and Grameen Bank. *The European Journal of Development Research*, 19(04), 551-568.
188. Sen, A. (1976). Poverty: an ordinal approach to measurement. *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 219-231. Récupéré sur <https://are.berkeley.edu/courses/ARE251/fall2008/Papers/sen76.pdf>
189. SEN, A. (1985). Well-being, agency and freedom: The Dewey lectures 1984. *The journal of philosophy*, 82(4), 169-221.
190. Sen, A. (1993). Capability and well-being⁷³. Dans N. Martha, & S. Amartya, *The Quality of Life* (pp. 30-53). New York: Oxford.
191. Sen, A. K. (1979). Issues in the measurement of poverty. *Scandinavian Journal of Economics*, 81(2), 285–307.
192. Sen, A., & James, E. F. (1997). *On economic inequality*. New York: Oxford university press.
193. Serrao, M. V., Sequeira, A. H., & Basil, H. (2012). Designing a methodology to investigate accessibility and impact of financial inclusion. *Household finance e-journal-CMBO*.
194. Shankar, S. (2007). Transaction costs in group microcredit in India. *Management decision*, 1331-1342.
195. Shorrocks, A. F. (1995). Revisiting the Sen poverty index. *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 1225-1230.
196. Silwal, A. R. (2003). *Repayment performance of Nepali village banks*. Swarthmore: Swarthmore College.
197. Sinclair, S. P. (2001). *Financial exclusion: An introductory survey*. . CRSIS, Edinburgh College of Art/Heriot Watt University.
198. Sinclair, S., McHard, F., Dobbie, L., Lindsay, K., & Gillespie, M. (2009). *Understanding Financial Inclusion*,. Friends Provident Foundation.
199. Slack, P. (1995). *The English poor law, 1531-1782*. Cambridge: Cambridge University Press.
200. SMAHI, A., MALIKI, S., & ARIF, S. E. (2012). Microfinance et pauvreté subjective en Algérie: Essai d'analyse. *La Revue des Sciences de Gestion*, 133-141.

201. SONATRACH. (2020). *SONATRACH / Rapport Annuel*. Alger: SONATRACH. Récupéré sur https://sonatrach.com/wp-content/uploads/2021/01/RAPPORT-arabe-comptes-sociaux-SH-final_AR.pdf
202. Souag, A., Adair, P., & Hammouda, N. (2016). *Labour market policies and informality in Algeria*. . FEMISE.
203. Stanton, A. G., Bryan K, S., & Torsten, B. N. (2017). *Primer of Applied Regression and Analysis of Variance 3e*. McGraw Hill.
204. Stigler, G. J. (1950). The development of utility theory. I. . *Journal of political economy*, 58(4), 307-327. doi:<https://doi.org/10.1086/256962>
205. Suppa, N. (2016). *Comparing monetary and multidimensional poverty in Germany*. OPHI Working Papers 106, Oxford poverty human index .
206. Thakor, A. V. (2020). Fintech and banking: What do we know? *Journal of Financial Intermediation*, 1-46. Récupéré sur https://www.researchgate.net/profile/Anjan-Thakor/publication/335325400_Fintech_and_banking_What_do_we_know/links/5f3c4454299bf13404cecef5/Fintech-and-banking-What-do-we-know.pdf
207. The World Bank. (2021). *The World Bank Data*. Récupéré sur <https://data.worldbank.org/country/algeria?view=chart>
208. The World Bank Group. (2021). *Algeria's Economic Update— Fall 2021*. The World Bank Group.
209. Thomas, O., Laurie, G. B., & Richard, M. V. (2011). Sampling Bias and Class Imbalance in Maximum-Likelihood Logistic Regression. *Mathematical Geosciences*, 99-120.
210. Thorat, Y. (2006). *Microfinance in India; Sectoral issues and challenges. Towards a sustainable microfinance outreach in India*. Mumbai: Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ). Récupéré sur <https://www.findevgateway.org/sites/default/files/publications/files/mfg-en-paper-towards-a-sustainable-microfinance-outreach-in-india-experiences-and-perspectives-2006.pdf#page=28>
211. Tim, C., & Brian, N. (1991). CONCEPTS OF POVERTY AND THE POVERTY LINE. *Journal of Economic Surveys*, 5(3), 243-261.
212. Townsend, P. (1987). Deprivation. *Journal of social policy*, 16(2), 125-146. doi:<https://doi.org/10.1017/S0047279400020341>
213. Unesco . (2021). Récupéré sur LA SITUATION DU SECTEUR DE LA CULTURE EN ALGERIE: <http://www.unesco.dz/page/culture>
214. UNICEF. (2020). *Enquête par grappes à indicateurs multiples* . Alger: UNICEF .
215. Van Parijs, P. (1992). Competing justifications of basic income. Arguing for basic income. *Ethical foundations for a radical reform*, 23-24.

216. Verrière, L., & Roland, O. (1957). L'économie algérienne—Sa structure, son évolution de 1950 à 1955. *Economie et Statistique*, 12(02), 204-280.
217. Vivien Kana Zeumo, B. S. (2011). *A survey on Multidimensional Poverty Measurement: a Decision Aiding Perspective*. Paris: Laboratoire d'Analyses et Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la Décision. Récupéré sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00875525>
218. WB. (2011). *Poverty and Inequality Analysis*. Washington: World Bank.
219. WB. (2021, 02 11). *La banque mondiale*. Récupéré sur Ratio de la population pauvre disposant de moins de \$ 1,90 par jour (2011 PPA) (% de la population): <https://donnees.banquemondiale.org/theme/pauvrete>
220. Woller, G. (2006). *Evaluating MFIs' social performance: A measurement tool*. United States Agency International Development.
221. World.Development.Indicators. (2021). *Total fertility (live births per woman)*. Consulté le Avril 10, 2021, sur <https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.TFRT.IN?locations=DZ>
222. Yen, I. H., & Kaplan, G. A. (1998). Poverty area residence and changes in physical activity level: evidence from the Alameda County Study. *American Journal of Public Health*, 1709-1712.
223. Yunus, M. (2007). Credit for the poor: Poverty as distant history. *Harvard International Review*, 29(3).
224. Zheng, B. (1993). An axiomatic characterization of the Watts poverty index. *Economics Letters*, 42(1), 81-86. doi:[https://doi.org/10.1016/0165-1765\(93\)90177-E](https://doi.org/10.1016/0165-1765(93)90177-E)

Annexe 01 : Fréquences

Statistiques						
		Sexe	Age	Situation individuelle	Secteur juridique	Assurance sociale
N	Valide	23588	23588	23588	23588	23588
	Manquant	0	0	0	0	0
Moyenne		1,08	47,90	2,29	-62,26	-63,84
Médiane		1,00	48,00	1,00	-99,00	-99,00
Ecart type		,276	10,095	1,655	48,327	48,006
Variance		,076	101,918	2,739	2335,492	2304,592
Minimum		1	19	1	-99	-99
Maximum		2	65	5	2	8
Somme		25548	1129902	54117	-1468591	-1505940

Statistiques

		Aide étatique	Inscrit à l'ANEM	Carte chiffa	Malade chronique ?	Milieu de résidence
N	Valide	14254	1126	23588	23588	23588
	Manquant	9334	22462	0	0	0
Moyenne		,19	2,05	1,74	1,80	1,33
Médiane		,00	2,00	1,00	2,00	1,00
Ecart type		,960	1,153	,990	,438	,469
Variance		,921	1,329	,981	,192	,220
Minimum		0	1	1	1	1
Maximum		8	8	8	8	2

Somme	2651	2308	41145	42548	31306
--------------	-------------	-------------	--------------	--------------	--------------

Statistiques

		Espace de programmation territoriale (EPT)	Instruction du chef de ménage	Activité économique du père	Quintile du bien être
N	Valide	23588	23588	0	23588
	Manquant	0	0	23588	0
Moyenne		4,07	1,76		2,89
Médiane		4,00	2,00		3,00
Ecart type		1,997	1,280		1,409
Variance		3,987	1,639		1,984
Minimum		1	0		1
Maximum		7	9		5
Somme		95942	41612		68121

Statistiques

		Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement	Pauvreté	total poverty	bénéficiaire de microcrédit	pauvreté par dicil
N	Valide	18121	7718	23588	23588	23588
	Manquant	5467	15870	0	0	0
Moyenne		5,13	1,5141	1,5705	,0109	,6731
Médiane		7,00	2,0000	2,0000	,0000	1,0000
Ecart type		2,428	,49983	,49502	,10401	,46911
Variance		5,894	,250	,245	,011	,220
Minimum		1	1,00	1,00	,00	,00
Maximum		7	2,00	2,00	1,00	1,00
Somme		93048	11686,00	37045,00	258,00	15876,00

Statistiques

		Score Z: Sexe	Score Z: Age	Score Z: Situation matrimoniale age>=15	Score Z: Situation individuelle	Score Z: Secteur juridique
N	Valide	23588	23588	23588	23588	23588
	Manquant	0	0	0	0	0
Moyenne		,0000000	,0000000	,0000000	,0000000	,0000000
Médiane		-,3010306	,0097509	-,2321212	-,7820110	-,7602369
Ecart type		1,00000000	1,00000000	1,00000000	1,00000000	1,00000000
Variance		1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Minimum		-,30103	-2,86284	-1,60368	-,78201	-,76024
Maximum		3,32178	1,69368	3,88256	1,63485	1,32970
Somme		,00000	,00000	,00000	,00000	,00000

Statistiques

Score Z: Assurance sociale

N	Valide	23588
	Manquant	0
Moyenne		,0000000
Médiane		-,7323334
Ecart type		1,00000000
Variance		1,000
Minimum		-,73233
Maximum		1,49655
Somme		,00000

Table de fréquences

Sexe

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	MASCULIN	21628	91,7	91,7	91,7
	FEMININ	1960	8,3	8,3	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Age

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	19	4	,0	,0	,0
	20	3	,0	,0	,0
	21	4	,0	,0	,0
	22	14	,1	,1	,1
	23	22	,1	,1	,2
	24	36	,2	,2	,4
	25	62	,3	,3	,6
	26	81	,3	,3	1,0
	27	102	,4	,4	1,4
	28	155	,7	,7	2,0
	29	197	,8	,8	2,9
	30	264	1,1	1,1	4,0
	31	311	1,3	1,3	5,3
	32	343	1,5	1,5	6,8
	33	475	2,0	2,0	8,8
	34	527	2,2	2,2	11,0
	35	553	2,3	2,3	13,4
	36	565	2,4	2,4	15,8
	37	630	2,7	2,7	18,4
	38	665	2,8	2,8	21,3
	39	645	2,7	2,7	24,0
	40	647	2,7	2,7	26,7
	41	677	2,9	2,9	29,6
	42	645	2,7	2,7	32,3
	43	685	2,9	2,9	35,2
	44	719	3,0	3,0	38,3
	45	686	2,9	2,9	41,2
	46	709	3,0	3,0	44,2
47	713	3,0	3,0	47,2	
48	769	3,3	3,3	50,5	

49	709	3,0	3,0	53,5
50	719	3,0	3,0	56,5
51	756	3,2	3,2	59,7
52	840	3,6	3,6	63,3
53	777	3,3	3,3	66,6
54	792	3,4	3,4	70,0
55	824	3,5	3,5	73,4
56	709	3,0	3,0	76,5
57	659	2,8	2,8	79,2
58	635	2,7	2,7	81,9
59	627	2,7	2,7	84,6
60	656	2,8	2,8	87,4
61	580	2,5	2,5	89,8
62	565	2,4	2,4	92,2
63	624	2,6	2,6	94,9
64	632	2,7	2,7	97,6
65	576	2,4	2,4	100,0
Total	23588	100,0	100,0	

Situation individuelle

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Occupé	14254	60,4	60,4	60,4
	Etudiant/écolier/formation professionnelle	29	,1	,1	60,6
	Cherche du travail	1126	4,8	4,8	65,3
	A pris sa retraite	4468	18,9	18,9	84,3
	Autre inactif	3711	15,7	15,7	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Secteur juridique

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	-99	14948	63,4	63,4	63,4
	Public	6019	25,5	25,5	88,9
	Privé	2621	11,1	11,1	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Assurance sociale

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	-99	15353	65,1	65,1	65,1
	OUI	2829	12,0	12,0	77,1
	NON	5345	22,7	22,7	99,7
	NSP	61	,3	,3	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Aide étatique

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	NON	13434	57,0	94,2	94,2
	DAIP (ANEM)	256	1,1	1,8	96,0
	DAIS (ADS)	155	,7	1,1	97,1
	ANSEJ	175	,7	1,2	98,4
	CNAC	63	,3	,4	98,8
	ANGEM	20	,1	,1	98,9
	NSP	151	,6	1,1	100,0
	Total	14254	60,4	100,0	
Manquant	Système	9334	39,6		
Total		23588	100,0		

Inscrit à l'ANEM

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
--	--	-----------	-------------	--------------------	--------------------

Valide	OUI	166	,7	14,7	14,7
	NON	923	3,9	82,0	96,7
	NSP	37	,2	3,3	100,0
	Total	1126	4,8	100,0	
Manquant	Système	22462	95,2		
Total		23588	100,0		

Carte chiffa

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui individuelle	14741	62,5	62,5	62,5
	Oui ayant droit	342	1,4	1,4	63,9
	NON	8464	35,9	35,9	99,8
	NSP	41	,2	,2	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Malade chronique ?

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	OUI	4742	20,1	20,1	20,1
	NON	18827	79,8	79,8	99,9
	NSP	19	,1	,1	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Milieu de résidence

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Urbain	15870	67,3	67,3	67,3
	Rural	7718	32,7	32,7	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Espace de programmation territoriale (EPT)

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	NORD CENTRE	3210	13,6	13,6	13,6
	NORD EST	3185	13,5	13,5	27,1
	NORD OUEST	3348	14,2	14,2	41,3
	HAUT PLATEAU CENTRE	3461	14,7	14,7	56,0
	HAUT PLATEAU EST	3387	14,4	14,4	70,3
	HAUT PLATEAU OUEST	3440	14,6	14,6	84,9
	SUD	3557	15,1	15,1	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Instruction du chef de ménage

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Préscolaire ou Aucun	4938	20,9	20,9	20,9
	Primaire	5001	21,2	21,2	42,1
	Moyen	6703	28,4	28,4	70,6
	Secondaire	4774	20,2	20,2	90,8
	Superieur	2133	9,0	9,0	99,8
	NSP/Manquant	39	,2	,2	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Quintile du bien être

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Le plus pauvre	5297	22,5	22,5	22,5
	Second	4834	20,5	20,5	42,9
	Moyen	4819	20,4	20,4	63,4
	Quatrième	4491	19,0	19,0	82,4
	Le plus riche	4147	17,6	17,6	100,0

Total	23588	100,0	100,0	
-------	-------	-------	-------	--

Avez-vous bénéficié d'une aide de l'état pour disposer de ce logement

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS	3364	14,3	18,6	18,6
	LOGEMENTS SOCIAUX PARTICIPATIFS	1026	4,3	5,7	24,2
	LOGEMENTS CEDES DANS LE CADRE DE LA LOCATION-VENTE	810	3,4	4,5	28,7
	LOGEMENT PUBLIC PROMOTIONNEL (LPP)	45	,2	,2	28,9
	AIDES DE L'ETAT ATTRIBUEES POUR L'ACHAT OU LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT	2305	9,8	12,7	41,7
	TERRAINS A CARACTERE SOCIAL	500	2,1	2,8	44,4
	NON	10071	42,7	55,6	100,0
	Total	18121	76,8	100,0	
Manquant	Système	5467	23,2		
Total		23588	100,0		

bénéficiaire de microcrédit

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	non	23330	98,9	98,9	98,9
	oui	258	1,1	1,1	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

Annexe 02 : Tableaux croisés « bénéficiaire de microcrédit et variables exogènes »

Codage de variable dépendante	
Valeur d'origine	Valeur interne

pauvre	0
pas pauvre	1

Bénéficiaire de microcredit

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	non	23330	98,9	98,9	98,9
	oui	258	1,1	1,1	100,0
	Total	23588	100,0	100,0	

1. Bénéficiaire de microcredit vs Sexe

Tableau croisé

		Sexe			
		MASCULIN	FEMININ	Total	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	21372	1958	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	91,6%	8,4%	100,0%
		% dans Sexe	98,8%	99,9%	98,9%
		% du total	90,6%	8,3%	98,9%
1,00		Effectif	256	2	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	99,2%	0,8%	100,0%
		% dans Sexe	1,2%	0,1%	1,1%
		% du total	1,1%	0,0%	1,1%
Total		Effectif	21628	1960	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	91,7%	8,3%	100,0%
		% dans Sexe	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	91,7%	8,3%	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)
khi-carré de Pearson	19,434a	1	,000		
Correction pour continuité ^b	18,447	1	,000		

Rapport de vraisemblance	31,155	1	,000		
Test exact de Fisher				,000	,000
Association linéaire par linéaire	19,434	1	,000		
N d'observations valides	23588				

2. Bénéficiaire de microcrédit * Age

Tableau croisé

		Age			
		19	20	21	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	4	3	4
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,0%	0,0%	0,0%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%
	1,00	Effectif	0	0	0
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,0%	0,0%	0,0%
		% dans Age	0,0%	0,0%	0,0%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%
Total		Effectif	4	3	4
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,0%	0,0%	0,0%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%

Tableau croisé

		Age			
		22	23	24	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	14	22	35
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,1%	0,1%	0,2%
		% dans Age	100,0%	100,0%	97,2%
		% du total	0,1%	0,1%	0,1%

	1,00	Effectif	0	0	1
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,0%	0,0%	0,4%
		% dans Age	0,0%	0,0%	2,8%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%
Total		Effectif	14	22	36
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,1%	0,1%	0,2%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	0,1%	0,1%	0,2%

Tableau croisé

		Age			
		25	26	27	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	62	81	100
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,3%	0,3%	0,4%
		% dans Age	100,0%	100,0%	98,0%
		% du total	0,3%	0,3%	0,4%
	1,00	Effectif	0	0	2
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,0%	0,0%	0,8%
		% dans Age	0,0%	0,0%	2,0%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%
Total		Effectif	62	81	102
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,3%	0,3%	0,4%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	0,3%	0,3%	0,4%

Tableau croisé

		Age			
		28	29	30	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	152	193	260

	% dans bénéficiaire de microcrédit	0,7%	0,8%	1,1%
	% dans Age	98,1%	98,0%	98,5%
	% du total	0,6%	0,8%	1,1%
1,00	Effectif	3	4	4
	% dans bénéficiaire de microcrédit	1,2%	1,6%	1,6%
	% dans Age	1,9%	2,0%	1,5%
	% du total	0,0%	0,0%	0,0%
Total	Effectif	155	197	264
	% dans bénéficiaire de microcrédit	0,7%	0,8%	1,1%
	% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
	% du total	0,7%	0,8%	1,1%

Tableau croisé

		Age			
		31	32	33	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	304	335	463
		% dans bénéficiaire de microcrédit	1,3%	1,4%	2,0%
		% dans Age	97,7%	97,7%	97,5%
		% du total	1,3%	1,4%	2,0%
	1,00	Effectif	7	8	12
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	3,1%	4,7%
		% dans Age	2,3%	2,3%	2,5%
		% du total	0,0%	0,0%	0,1%
Total		Effectif	311	343	475
		% dans bénéficiaire de microcrédit	1,3%	1,5%	2,0%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	1,3%	1,5%	2,0%

Tableau croisé

		Age			
		34	35	36	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	517	543	549
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,2%	2,3%	2,4%
		% dans Age	98,1%	98,2%	97,2%
		% du total	2,2%	2,3%	2,3%
	1,00	Effectif	10	10	16
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,9%	3,9%	6,2%
		% dans Age	1,9%	1,8%	2,8%
		% du total	0,0%	0,0%	0,1%
Total		Effectif	527	553	565
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,2%	2,3%	2,4%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	2,2%	2,3%	2,4%

Tableau croisé

		Age			
		37	38	39	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	614	650	632
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,6%	2,8%	2,7%
		% dans Age	97,5%	97,7%	98,0%
		% du total	2,6%	2,8%	2,7%
	1,00	Effectif	16	15	13
		% dans bénéficiaire de microcrédit	6,2%	5,8%	5,0%
		% dans Age	2,5%	2,3%	2,0%
		% du total	0,1%	0,1%	0,1%
Total		Effectif	630	665	645
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	2,8%	2,7%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%

	% du total	2,7%	2,8%	2,7%
--	-------------------	-------------	-------------	-------------

Tableau croisé

			Age		
			40	41	42
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	634	669	640
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	2,9%	2,7%
		% dans Age	98,0%	98,8%	99,2%
		% du total	2,7%	2,8%	2,7%
	1,00	Effectif	13	8	5
		% dans bénéficiaire de microcrédit	5,0%	3,1%	1,9%
		% dans Age	2,0%	1,2%	0,8%
		% du total	0,1%	0,0%	0,0%
	Total	Effectif	647	677	645
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	2,9%	2,7%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	2,7%	2,9%	2,7%

Tableau croisé

			Age		
			43	44	45
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	675	711	679
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,9%	3,0%	2,9%
		% dans Age	98,5%	98,9%	99,0%
		% du total	2,9%	3,0%	2,9%
	1,00	Effectif	10	8	7
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,9%	3,1%	2,7%
		% dans Age	1,5%	1,1%	1,0%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%
	Total	Effectif	685	719	686

	% dans bénéficiaire de microcrédit	2,9%	3,0%	2,9%
	% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
	% du total	2,9%	3,0%	2,9%

Tableau croisé

		Age			
		46	47	48	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	700	698	763
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,0%	3,0%	3,3%
		% dans Age	98,7%	97,9%	99,2%
		% du total	3,0%	3,0%	3,2%
	1,00	Effectif	9	15	6
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,5%	5,8%	2,3%
		% dans Age	1,3%	2,1%	0,8%
		% du total	0,0%	0,1%	0,0%
Total		Effectif	709	713	769
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,0%	3,0%	3,3%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	3,0%	3,0%	3,3%

Tableau croisé

		Age			
		49	50	51	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	702	716	752
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,0%	3,1%	3,2%
		% dans Age	99,0%	99,6%	99,5%
		% du total	3,0%	3,0%	3,2%
	1,00	Effectif	7	3	4
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	1,2%	1,6%

	% dans Age	1,0%	0,4%	0,5%
	% du total	0,0%	0,0%	0,0%
Total	Effectif	709	719	756
	% dans bénéficiaire de microcrédit	3,0%	3,0%	3,2%
	% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
	% du total	3,0%	3,0%	3,2%

Tableau croisé

		Age			
		52	53	54	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	836	773	782
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,6%	3,3%	3,4%
		% dans Age	99,5%	99,5%	98,7%
		% du total	3,5%	3,3%	3,3%
	1,00	Effectif	4	4	10
		% dans bénéficiaire de microcrédit	1,6%	1,6%	3,9%
		% dans Age	0,5%	0,5%	1,3%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%
Total		Effectif	840	777	792
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,6%	3,3%	3,4%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	3,6%	3,3%	3,4%

Tableau croisé

		Age			
		55	56	57	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	817	701	656
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,5%	3,0%	2,8%
		% dans Age	99,2%	98,9%	99,5%
		% du total	3,5%	3,0%	2,8%

	1,00	Effectif	7	8	3
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	3,1%	1,2%
		% dans Age	0,8%	1,1%	0,5%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%
Total		Effectif	824	709	659
		% dans bénéficiaire de microcrédit	3,5%	3,0%	2,8%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	3,5%	3,0%	2,8%

Tableau croisé

		Age			
		58	59	60	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	633	625	655
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	2,7%	2,8%
		% dans Age	99,7%	99,7%	99,8%
		% du total	2,7%	2,6%	2,8%
	1,00	Effectif	2	2	1
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,8%	0,8%	0,4%
		% dans Age	0,3%	0,3%	0,2%
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%
Total		Effectif	635	627	656
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	2,7%	2,8%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	2,7%	2,7%	2,8%

Tableau croisé

		Age			
		61	62	63	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	579	565	624

	% dans bénéficiaire de microcrédit	2,5%	2,4%	2,7%
	% dans Age	99,8%	100,0%	100,0%
	% du total	2,5%	2,4%	2,6%
1,00	Effectif	1	0	0
	% dans bénéficiaire de microcrédit	0,4%	0,0%	0,0%
	% dans Age	0,2%	0,0%	0,0%
	% du total	0,0%	0,0%	0,0%
Total	Effectif	580	565	624
	% dans bénéficiaire de microcrédit	2,5%	2,4%	2,6%
	% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
	% du total	2,5%	2,4%	2,6%

Tableau croisé

		Age			
		64	65		
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	632	576	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	2,5%	100,0%
		% dans Age	100,0%	100,0%	98,9%
		% du total	2,7%	2,4%	98,9%
	1,00	Effectif	0	0	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,0%	0,0%	100,0%
		% dans Age	0,0%	0,0%	1,1%
		% du total	0,0%	0,0%	1,1%
Total		Effectif	632	576	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	2,7%	2,4%	100,0%
		% dans Age	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	2,7%	2,4%	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	143,112a	46	,000
Rapport de vraisemblance	163,385	46	,000
Association linéaire par linéaire	95,819	1	,000
N d'observations valides	23588		

4. Bénéficiaire de microcrédit * Situation individuelle

Tableau croisé

			Situation individuelle	
			Occupé	Etudiant/écolier/formation professionnelle
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	13996	29
		% dans bénéficiaire de microcrédit	60,0%	0,1%
		% dans Situation individuelle	98,2%	100,0%
		% du total	59,3%	0,1%
	1,00	Effectif	258	0
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%	0,0%
		% dans Situation individuelle	1,8%	0,0%
		% du total	1,1%	0,0%
Total		Effectif	14254	29
		% dans bénéficiaire de microcrédit	60,4%	0,1%
		% dans Situation individuelle	100,0%	100,0%
		% du total	60,4%	0,1%

Tableau croisé

			Situation individuelle	
			Cherche du travail	A pris sa retraite
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	1126	4468

	% dans bénéficiaire de microcrédit	4,8%	19,2%
	% dans Situation individuelle	100,0%	100,0%
	% du total	4,8%	18,9%
1,00	Effectif	0	0
	% dans bénéficiaire de microcrédit	0,0%	0,0%
	% dans Situation individuelle	0,0%	0,0%
	% du total	0,0%	0,0%
Total	Effectif	1126	4468
	% dans bénéficiaire de microcrédit	4,8%	18,9%
	% dans Situation individuelle	100,0%	100,0%
	% du total	4,8%	18,9%

Tableau croisé

			Situation individuelle	
			Autre inactif	Total
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	3711	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	15,9%	100,0%
		% dans Situation individuelle	100,0%	98,9%
		% du total	15,7%	98,9%
	1,00	Effectif	0	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,0%	100,0%
		% dans Situation individuelle	0,0%	1,1%
		% du total	0,0%	1,1%
Total		Effectif	3711	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	15,7%	100,0%
		% dans Situation individuelle	100,0%	100,0%
		% du total	15,7%	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	170,815a	4	,000
Rapport de vraisemblance	261,775	4	,000
Association linéaire par linéaire	159,522	1	,000
N d'observations valides	23588		

5. Bénéficiaire de microcrédit * Secteur juridique

Tableau croisé

			Secteur juridique		
			-99	Public	Privé
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	14766	5984	2580
		% dans bénéficiaire de microcrédit	63,3%	25,6%	11,1%
		% dans Secteur juridique	98,8%	99,4%	98,4%
		% du total	62,6%	25,4%	10,9%
	1,00	Effectif	182	35	41
		% dans bénéficiaire de microcrédit	70,5%	13,6%	15,9%
		% dans Secteur juridique	1,2%	0,6%	1,6%
		% du total	0,8%	0,1%	0,2%
Total		Effectif	14948	6019	2621
		% dans bénéficiaire de microcrédit	63,4%	25,5%	11,1%
		% dans Secteur juridique	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	63,4%	25,5%	11,1%

Tableau croisé

		Total
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif 23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit 100,0%

	% dans Secteur juridique	98,9%
	% du total	98,9%
1,00	Effectif	258
	% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
	% dans Secteur juridique	1,1%
	% du total	1,1%
Total	Effectif	23588
	% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
	% dans Secteur juridique	100,0%
	% du total	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	22,082a	2	,000
Rapport de vraisemblance	24,379	2	,000
Association linéaire par linéaire	5,668	1	,017
N d'observations valides	23588		

6. Bénéficiaire de microcrédit * Assurance sociale

Tableau croisé

		Assurance sociale			
		-99	OUI	NON	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	15318	2727	5225
		% dans bénéficiaire de microcrédit	65,7%	11,7%	22,4%
		% dans Assurance sociale	99,8%	96,4%	97,8%
		% du total	64,9%	11,6%	22,2%
	1,00	Effectif	35	102	120
		% dans bénéficiaire de microcrédit	13,6%	39,5%	46,5%
		% dans Assurance sociale	0,2%	3,6%	2,2%
		% du total	0,1%	0,4%	0,5%

Total	Effectif	15353	2829	5345
	% dans bénéficiaire de microcrédit	65,1%	12,0%	22,7%
	% dans Assurance sociale	100,0%	100,0%	100,0%
	% du total	65,1%	12,0%	22,7%

Tableau croisé

			Assurance sociale	
			NSP	Total
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	60	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,3%	100,0%
		% dans Assurance sociale	98,4%	98,9%
		% du total	0,3%	98,9%
	1,00	Effectif	1	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,4%	100,0%
		% dans Assurance sociale	1,6%	1,1%
		% du total	0,0%	1,1%
Total		Effectif	61	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,3%	100,0%
		% dans Assurance sociale	100,0%	100,0%
		% du total	0,3%	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	337,024a	3	,000
Rapport de vraisemblance	310,661	3	,000
Association linéaire par linéaire	303,358	1	,000
N d'observations valides	23588		

7. Bénéficiaire de microcrédit * Inscrit à l'ANEM

Tableau croisé

		Inscrit à l'ANEM			
		OUI	NON	NSP	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	166	923	37
		% dans bénéficiaire de microcrédit	14,7%	82,0%	3,3%
		% dans Inscrit à l'ANEM	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	14,7%	82,0%	3,3%
Total		Effectif	166	923	37
		% dans bénéficiaire de microcrédit	14,7%	82,0%	3,3%
		% dans Inscrit à l'ANEM	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	14,7%	82,0%	3,3%

Tableau croisé

		Total	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	1126
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
		% dans Inscrit à l'ANEM	100,0%
		% du total	100,0%
Total		Effectif	1126
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
		% dans Inscrit à l'ANEM	100,0%
		% du total	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur
khi-carré de Pearson	.a
N d'observations valides	1126

8. Microcrédit * Carte chiffa

Tableau croisé

		Carte chiffa		
		Oui individuelle	Oui ayant droit	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	14616	339
		% dans bénéficiaire de microcrédit	62,6%	1,5%
		% dans Carte chiffa	99,2%	99,1%
		% du total	62,0%	1,4%
	1,00	Effectif	125	3
		% dans bénéficiaire de microcrédit	48,4%	1,2%
		% dans Carte chiffa	0,8%	0,9%
		% du total	0,5%	0,0%
Total		Effectif	14741	342
		% dans bénéficiaire de microcrédit	62,5%	1,4%
		% dans Carte chiffa	100,0%	100,0%
		% du total	62,5%	1,4%

Tableau croisé

		Carte chiffa			
		NON	NSP		
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	8334	41	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	35,7%	0,2%	100,0%
		% dans Carte chiffa	98,5%	100,0%	98,9%
		% du total	35,3%	0,2%	98,9%
	1,00	Effectif	130	0	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	50,4%	0,0%	100,0%
		% dans Carte chiffa	1,5%	0,0%	1,1%
		% du total	0,6%	0,0%	1,1%
Total		Effectif	8464	41	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	35,9%	0,2%	100,0%

	% dans Carte chiffa	100,0%	100,0%	100,0%
	% du total	35,9%	0,2%	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	24,129a	3	,000
Rapport de vraisemblance	23,573	3	,000
Association linéaire par linéaire	20,118	1	,000
N d'observations valides	23588		

9. Bénéficiaire de microcrédit * Malade chronique

Tableau croisé

		Malade chronique ?			
		OUI	NON	NSP	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	4713	18598	19
		% dans bénéficiaire de microcrédit	20,2%	79,7%	0,1%
		% dans Malade chronique ?	99,4%	98,8%	100,0%
		% du total	20,0%	78,8%	0,1%
1,00		Effectif	29	229	0
		% dans bénéficiaire de microcrédit	11,2%	88,8%	0,0%
		% dans Malade chronique ?	0,6%	1,2%	0,0%
		% du total	0,1%	1,0%	0,0%
Total		Effectif	4742	18827	19
		% dans bénéficiaire de microcrédit	20,1%	79,8%	0,1%
		% dans Malade chronique ?	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	20,1%	79,8%	0,1%

Tableau croisé

Total

bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
		% dans Malade chronique ?	98,9%
		% du total	98,9%
	1,00	Effectif	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
		% dans Malade chronique ?	1,1%
		% du total	1,1%
Total		Effectif	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
		% dans Malade chronique ?	100,0%
		% du total	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	13,017a	2	,001
Rapport de vraisemblance	15,065	2	,001
Association linéaire par linéaire	9,563	1	,002
N d'observations valides	23588		

10. bénéficiaire de microcrédit * Milieu de résidence

Tableau croisé

			Milieu de résidence		
			Urbain	Rural	Total
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	15710	7620	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	67,3%	32,7%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	99,0%	98,7%	98,9%
		% du total	66,6%	32,3%	98,9%

	1,00	Effectif	160	98	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	62,0%	38,0%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	1,0%	1,3%	1,1%
		% du total	0,7%	0,4%	1,1%
Total		Effectif	15870	7718	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	67,3%	32,7%	100,0%
		% dans Milieu de résidence	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	67,3%	32,7%	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)
khi-carré de Pearson	3,284a	1	,070		
Correction pour continuité ^b	3,047	1	,081		
Rapport de vraisemblance	3,204	1	,073		
Test exact de Fisher				,071	,040
Association linéaire par linéaire	3,284	1	,070		
N d'observations valides	23588				

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 84,42.

b. Calculée uniquement pour une table 2x2

11. bénéficiaire de microcrédit * Espace de programmation territoriale (EPT)

Tableau croisé

		Espace de programmation territoriale (EPT)		
		NORD CENTRE	NORD EST	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	3167	3142
		% dans bénéficiaire de microcrédit	13,6%	13,5%

	% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	98,7%	98,6%
	% du total	13,4%	13,3%
1,00	Effectif	43	43
	% dans bénéficiaire de microcrédit	16,7%	16,7%
	% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	1,3%	1,4%
	% du total	0,2%	0,2%
Total	Effectif	3210	3185
	% dans bénéficiaire de microcrédit	13,6%	13,5%
	% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	100,0%	100,0%
	% du total	13,6%	13,5%

Tableau croisé

		Espace de programmation territoriale (EPT)	
		NORD OUEST	HAUT PLATEAU CENTRE
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	3323
		% dans bénéficiaire de microcrédit	14,2%
		% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	99,3%
		% du total	14,1%
1,00		Effectif	25
		% dans bénéficiaire de microcrédit	9,7%
		% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	0,7%
		% du total	0,1%

Total	Effectif	3348	3461
	% dans bénéficiaire de microcrédit	14,2%	14,7%
	% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	100,0%	100,0%
	% du total	14,2%	14,7%

Tableau croisé

		Espace de programmation territoriale (EPT)		
		HAUT PLATEAU EST	HAUT PLATEAU OUEST	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	3343	3408
		% dans bénéficiaire de microcrédit	14,3%	14,6%
		% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	98,7%	99,1%
		% du total	14,2%	14,4%
1,00		Effectif	44	32
		% dans bénéficiaire de microcrédit	17,1%	12,4%
		% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	1,3%	0,9%
		% du total	0,2%	0,1%
Total		Effectif	3387	3440
		% dans bénéficiaire de microcrédit	14,4%	14,6%
		% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	100,0%	100,0%
		% du total	14,4%	14,6%

Tableau croisé

			Espace de programmation territoriale (EPT)	
			SUD	Total
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	3504	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	15,0%	100,0%
		% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	98,5%	98,9%
		% du total	14,9%	98,9%
	1,00	Effectif	53	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	20,5%	100,0%
		% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	1,5%	1,1%
		% du total	0,2%	1,1%
Total		Effectif	3557	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	15,1%	100,0%
		% dans Espace de programmation territoriale (EPT)	100,0%	100,0%
		% du total	15,1%	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	25,317a	6	,000
Rapport de vraisemblance	27,510	6	,000
Association linéaire par linéaire	,091	1	,763
N d'observations valides	23588		

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 34,84.

12. Bénéficiaire de microcrédit * Instruction du chef de ménage

Tableau croisé

		Instruction du chef de ménage		
		Préscolaire ou Aucun	Primaire	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	4920	4953
		% dans bénéficiaire de microcrédit	21,1%	21,2%
		% dans Instruction du chef de ménage	99,6%	99,0%
		% du total	20,9%	21,0%
	1,00	Effectif	18	48
		% dans bénéficiaire de microcrédit	7,0%	18,6%
		% dans Instruction du chef de ménage	0,4%	1,0%
		% du total	0,1%	0,2%
Total		Effectif	4938	5001
		% dans bénéficiaire de microcrédit	20,9%	21,2%
		% dans Instruction du chef de ménage	100,0%	100,0%
		% du total	20,9%	21,2%

Tableau croisé

		Instruction du chef de ménage			
		Moyen	Secondaire	Supérieur	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	6589	4716	2113
		% dans bénéficiaire de microcrédit	28,2%	20,2%	9,1%
		% dans Instruction du chef de ménage	98,3%	98,8%	99,1%
		% du total	27,9%	20,0%	9,0%
	1,00	Effectif	114	58	20

	% dans bénéficiaire de microcrédit	44,2%	22,5%	7,8%
	% dans Instruction du chef de ménage	1,7%	1,2%	0,9%
	% du total	0,5%	0,2%	0,1%
Total	Effectif	6703	4774	2133
	% dans bénéficiaire de microcrédit	28,4%	20,2%	9,0%
	% dans Instruction du chef de ménage	100,0%	100,0%	100,0%
	% du total	28,4%	20,2%	9,0%

Tableau croisé

			Instruction du chef de ménage	
			NSP/Manquant	Total
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	39	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,2%	100,0%
		% dans Instruction du chef de ménage	100,0%	98,9%
		% du total	0,2%	98,9%
	1,00	Effectif	0	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,0%	100,0%
		% dans Instruction du chef de ménage	0,0%	1,1%
		% du total	0,0%	1,1%
Total		Effectif	39	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	0,2%	100,0%
		% dans Instruction du chef de ménage	100,0%	100,0%
		% du total	0,2%	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
khi-carré de Pearson	49,490a	5	,000
Rapport de vraisemblance	55,108	5	,000
Association linéaire par linéaire	13,399	1	,000
N d'observations valides	23588		

a. 1 cellules (8,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,43.

13. Bénéficiaire de microcrédit * Activité économique du chef de ménage

Tableau croisé

		Activité économique du chef de ménage		
		Occupé (e)	Non occupé(e)	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	13996	9334
		% dans bénéficiaire de microcrédit	60,0%	40,0%
		% dans Activité économique du chef de ménage	98,2%	100,0%
		% du total	59,3%	39,6%
1,00		Effectif	258	0
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%	0,0%
		% dans Activité économique du chef de ménage	1,8%	0,0%
		% du total	1,1%	0,0%
Total		Effectif	14254	9334
		% dans bénéficiaire de microcrédit	60,4%	39,6%
		% dans Activité économique du chef de ménage	100,0%	100,0%
		% du total	60,4%	39,6%

Tableau croisé

		Total	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
		% dans Activité économique du chef de ménage	98,9%
		% du total	98,9%
1,00	1,00	Effectif	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
		% dans Activité économique du chef de ménage	1,1%
		% du total	1,1%
Total		Effectif	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	100,0%
		% dans Activité économique du chef de ménage	100,0%
		% du total	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)
khi-carré de Pearson	170,815a	1	,000		
Correction pour continuité^b	169,146	1	,000		
Rapport de vraisemblance	261,775	1	,000		
Test exact de Fisher				,000	,000
Association linéaire par linéaire	170,808	1	,000		
N d'observations valides	23588				

a. 0 cellules (,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 102,09.

b. Calculée uniquement pour une table 2x2

14. Bénéficiaire de microcrédit * total poverty

Tableau croisé

		total poverty			
		pauvre	pas pauvre	Total	
bénéficiaire de microcrédit	,00	Effectif	10027	13303	23330
		% dans bénéficiaire de microcrédit	43,0%	57,0%	100,0%
		% dans total poverty	99,0%	98,9%	98,9%
		% du total	42,5%	56,4%	98,9%
1,00		Effectif	104	154	258
		% dans bénéficiaire de microcrédit	40,3%	59,7%	100,0%
		% dans total poverty	1,0%	1,1%	1,1%
		% du total	0,4%	0,7%	1,1%
Total		Effectif	10131	13457	23588
		% dans bénéficiaire de microcrédit	42,9%	57,1%	100,0%
		% dans total poverty	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	42,9%	57,1%	100,0%

Tests du khi-carré

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Sig. exacte (bilatérale)	Sig. exacte (unilatérale)
khi-carré de Pearson	,742a	1	,389		
Correction pour continuité	,637	1	,425		
Rapport de vraisemblance	,746	1	,388		
Test exact de Fisher				,411	,212
Association linéaire par linéaire	,742	1	,389		
N d'observations valides	23588				

Résumé

Cette étude remet en question la perspective néolibérale relative à l'impact positif de la micro finance sur la réduction de la pauvreté. En particulier, elle examine si la micro finance améliore le bien-être des ménages et atténue le degré de pauvreté multidimensionnelle, comme le perçoivent les emprunteurs des agences d'ANGEM, en Algérie.

Huit indicateurs sont utilisés pour saisir l'impact de la micro finance sur la pauvreté multidimensionnelle des ménages, notamment la possession d'actifs, l'éducation, l'inclusion financière, les soins de santé, les actifs non fonciers, les conditions de logement et l'autonomisation sociale, ainsi que la sécurité sociale.

Cette étude utilise également une variable binaire pour estimer son impact sur la pauvreté multidimensionnelle des ménages. Il s'agit notamment de l'accès aux prêts de micro finance. Les résultats de la régression logistique montrent qu'une implication dans un programme de microcrédit ANGEM n'est pas efficace en termes de réduction de la pauvreté, ces résultats peuvent être expliqués par le fait que le système de ciblage de ce programme est limité sur des indices partiels.

Abstract

This study challenges the neoliberal perspective on the positive impact of microfinance on poverty reduction. In particular, it examines whether microfinance improves household well-being and alleviates the degree of multidimensional poverty, as perceived by borrowers from ANGEM agencies in Algeria. Eight indicators are used to capture the impact of microfinance on multidimensional household poverty, including asset ownership, education, financial inclusion, health care, non-land assets, housing conditions and social empowerment, as well as social security.

The study also uses a binary variable to estimate its impact on multidimensional household poverty. These include access to microfinance loans. The results of the logistic regression show that involvement in an ANGEM microcredit program is not effective in terms of the

fight against poverty. These results can be explained by the fact that the targeting system of this program is limited on partial clues.

ملخص

تتحدى هذه الدراسة المنظور النيوليبرالي حول الأثر الإيجابي للتمويل المصغر في الحد من الفقر. على وجه الخصوص ، يدرس ما إذا كان التمويل المصغر يحسن رفاهية الأسرة ويخفف من درجة الفقر المتعدد الأبعاد ، من منظور المقترضون من فروع ANGEM في الجزائر. تُستخدم الدراسة ثمانية مؤشرات لمعرفة تأثير التمويل المصغر على درجة فقر الأسرة المتعدد الأبعاد ، بما في ذلك ملكية الأصول والتعليم والإدماج المالي والرعاية الصحية والأصول غير العقارية وظروف الإسكان والتمكين الاجتماعي ، فضلاً عن الضمان الاجتماعي. تستخدم هذه الدراسة أيضاً متغيراً ثنائياً لتقدير تأثيره على فقر الأسرة متعدد الأبعاد. الذي يشتمل على الوصول إلى قروض التمويل الأصغر. تظهر نتائج الانحدار اللوجستي أن الانخراط في برنامج القروض الصغيرة التابع لوكالة ANGEM ليس فعالاً فيما يتعلق بمكافحة الفقر ، ويمكن تفسير هذه النتائج بحقيقة أن نظام الاستهداف في هذا البرنامج يقتصر على مؤشرات جزئية.